DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13125 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 10 AVRIL 1987

Percée des islamistes en Egypte

Le président Moubarak a toutes raisons d'être satisfait de la consultation qui vient de se dérouler en Egypte. Comme prévu, les première estimations, qui restent encore à confirmer officiellement, donnent une large majorité au Parti national démocrate (PND) au pouvoir. Celui-ci obtiendrait environ 75 % des voix et disposerait donc de la majorité des deux tiers. Ce résultat permettra au président Moubarak de se représenter à l'élection présidentielle d'octobre prochain comme l'unique candidat du Parlement.

Ce scrutin, entaché comme d'habitude de nombreuses irrégularités, de brutalités policières et de cas flagrants de fraude électorale, n'a cependant pas empêché l'Alliance islamique, dominée par les Frères musulmans, de remporter environ 15 % des suffrages exprimés. Les intégristes deviennent donc le premier groupe de l'opposition aux dépens du Néo-Wafd, héritier du grand parti nationaliste de jadis, qui est relégué en troisième position.

La percée des Frères musulmans, qui, bien que privée d'une existence légale, ont fait une campagne nationale grâce à leur alliance avec le Parti de l'action socialiste – qui n'a de socialiste que le nom – et le Parti « libéral », situé à l'extrême droite de l'échiquier politique, ne constitue pas une surprise. Leur retour en force était prévu de longue date et correspond aux réalités politiques d'un pays fortement religieux.

Disposant, en outre, de l'appui financier de puissantes sociétés islamiques du secteur privé, les Frères musulmans ont profité des fonds en leur possession pour mener une campagne électorale particulièrement efficace.

Le grand vaincu de la consultation est le Néo-Wafd, la seule formation de l'opposition à avoir obtenu des sièges aux élections législatives de 1984. Sa rentrée au Parlement avait suscité alors de nombreux espoirs parmi ceux – ils étaient nombreux – qui souhaitaient un changement dans un régime dominé depuis de longues années par le PND. Le Néo-Wafd a cependant déçu. Tout d'abord par son alliance contre nature et éphémère avec les Frères musulmans qui lui a aliéné, malgré une rupture tardive avec les islamites, l'appui des chrétiens coptes, qui faisaient partie de son électorat traditionnel. Il s'est surtout montré incapable d'améliorer son image de marque, faute d'avoir su ou voulu renouveler sa direction, formée de caciques inamovibles, et d'avoir pris ses distances par rapport à la politique économique impopulaire menée par le parti au pouvoir.

Enfin, la gauche, constituée par le Rassemblement national progressiste unioniste de M. Khaled Mohieddine, sera vraisemblablement absent du Parlement, payant ainsi son refus de conclure avec les islamites l'alliance qui aurait été nécessaire pour franchir la barre des 8 % imposées par la loi électorale pour obtenir une représentation à l'Assemblée.

En définitive, pas grand-chose n'est changé. Le PND contrôle fermement le Parlement et donc l'Etat. Ses députés seront en butte au harcèlement d'une opposition tonitruante qui essaiera de transformer l'Assemblée nationale en une tribune pour faire avancer ses idées religieuses, notamment en ce qui concerne l'imposition de la charia, la loi islamique. C'est dommage, alors que les véritables problèmes auxquels devrait essayer de faire face l'Egypte sont d'ordre économique et social.

(Lire nos informations page 6.)

Les syndicats face à M. Gonzalez

L'Espagne est secouée par une vague de grèves

L'agitation sociale s'étend en Espagne. Depuis le mardi 7 avril, Madrid est paralysée par une grève du métro. Vendredi, les cheminots cesseront le travail, ainsi que les employés d'Iberia et d'Aviaco (lignes aériennes intérieures). Mercredi, les étudiants en médecine ont manifesté dans la capitale, tandis que les médecins hospitaliers commençaient une grève de trois jours. Le secteur hôtelier devrait être touché pendant la Semaine sainte. Les revendications portent sur les salaires.

Les Commissions ouvrières (proches des communistes) avaient prédit un printemps chaud. Un appel à la grève générale lancé par leur dirigeant, M. Marcelino Camacho, a certes été repoussé le mois dernier, mais, chaque semaine, s'ouvrent de nouveaux fronts. La plupart des grèves sont liées aux négociations sur un accord salarial pour cette année. Le gouvernement de M. Felipe Gonzalez reste ferme : 5 % d'augmentations, correspondant au taux d'inflation prévu, quand les syndicats demandent 7 %.

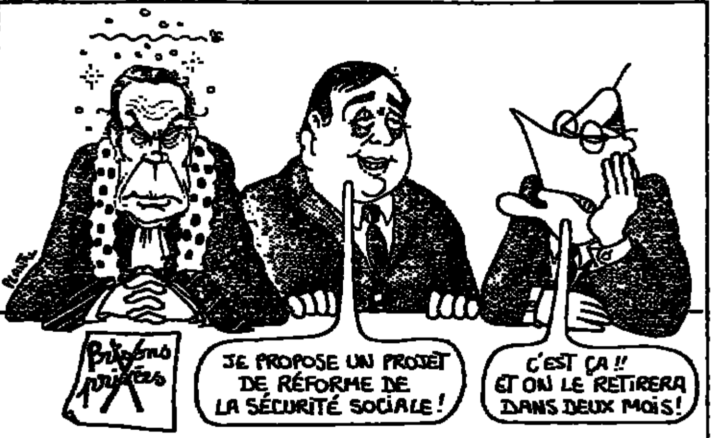
L'Union générale du travail (UGT) pourtant proche du gouvernement socialiste est en désaccord total avec le ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga. Les militants de l'UGT sont dans la rue aux côtés des commissions ouvrières.

Le ministre de l'intérieur a déclaré aux syndicats qu'il était prêt au dialogue, mais les Commissions ouvrières ont rétorqué qu'il revenait au président du gouvernement de négocier et non au *« chef de la police »*. A deux mois des élections municipales, régionales et européennes, le gouvernement socialiste, qui avait remporté facilement, en juin 1986, les législatives, apparaît bien affaibli.

Hausse des cotisations ou prélèvement sur les revenus

M. Séguin veut combler « d'urgence » le déficit de la Sécurité sociale

Le gouvernement va arrêter, le mardi 14 avril, au cours d'un conseil de cabinet, les modalités des « états généraux » de la protection sociale. M. Philippe Séguin a présenté, mercredi, plusieurs axes de réflexion, notamment pour le financement du régime général. Le ministre des affaires sociales a confirmé, jeudi, que le gouvernement prépare « une mesure d'urgence » pour l'année 1987, la Sécurité sociale risquant, sinon, de se trouver « en cessation de paiement » au dernier trimestre.



Lire page 32 l'article de GUY HERZLICH

La stabilité menacée par la crise ?

Turbulences mexicaines

MEXICO de notre envoyé spécial

Sur l'air de *« Tout va très bien madame la Marquise »*, les autorités mexicaines nient l'existence d'une crise. Les récents mouvements sociaux, le débat à l'intérieur du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis près de soixante ans), ne sont, pour des membres influents du gouvernement que les reflets de l'évolution démocratique du pays et ne mettent pas en péril la formidable capacité d'adaptation du pouvoir, et sa stabilité depuis la révolution.

Pourtant, le Mexique traverse incontestablement une zone de forte turbulence, aggravée par une situation économique très difficile, compte tenu de la dette extérieure du pays et de l'importante baisse du pouvoir d'achat des classes les plus démunies. Plus encore, la structure même du pouvoir mexicain est aujourd'hui ébranlée. L'entente entre les différentes forces qui gèrent le pays, parti, gouvernement et syndicats, est mise à mal. La conjonction, dans un temps très limité – quatre mois environ – de l'apparition du courant « démocratique » dans un parti auparavant monolithique de mouvements sociaux autour de revendications salariales, et du mécontentement des étudiants, fragilise le consensus qui rassemblait jusqu'ici la population autour des grands thèmes de la révolution... de 1917.

La détérioration du dialogue social avec les syndicats, qui avait permis à ces derniers de remporter « des victoires sans combats », est à cet égard significative. Le président du Conseil national du travail (CT, l'organisme qui rassemble les syndicats institutionnels), M. Hernandez Juarez, estime qu'*« une nouvelle redéfinition des rôles est nécessaire »*. Le cas de ce dirigeant du syndicat des téléphones est exemplaire : alors que les « téléphonistes » étaient considérés comme parmi les plus combatifs, on a proposé à son leader de prendre la présidence, tournante, du CT...

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(Lire la suite page 8.)

Un arrêt de la cour d'appel de Versailles

Terreur routière

La cour d'appel de Versailles n'a pas aggravé la peine d'un an de prison avec sursis prononcée en première instance à l'encontre du responsable d'un accident de la route qui provoqua la mort d'une jeune fille de vingt-deux ans, Anne Cellier. Le garde des sceaux avait jugé cette sanction trop indulgente.

La tuerie ordinaire. Nul ne prend le volant avec l'intention de tuer et, chaque année, sur les routes de France, dix mille personnes périssent. On sait d'avance qu'au cours des week-ends qui s'annoncent, des dizaines de Français perdront la vie au hasard d'une loterie tragiquement nationale.

L'affaire n'est pas nouvelle. Les courbes du massacre ont suivi le formidable développement, depuis la guerre, du parc automobile et de son usage. On savait et on s'habituait à l'appétit de la déesse. Il y avait une fatalité dans les bilans. Le risque était pour les autres, chacun se persuadant qu'il était le meilleur conducteur de l'Hexagone.

L'affirmation du caractère intolérable de cette guerre civile lente viendrait, forcément, des victimes, c'est-à-dire de leurs familles.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite et nos informations page 12.)

Tractations, propositions par les chaînes publiques et privées

La guerre des étoiles

Pierre Tchernia est heureux. *« Le plus heureux des hommes »*, précise-t-il même. Entre le scénario de film qu'il termine et le parc d'attractions consacré à Astérix auquel il va collaborer, ce ne sont pas les projets qui lui manquent. Et le nouveau « paysage audiovisuel » ? « M. Cinéma » fait mine de ne pas comprendre : *« Nous venons de lancer une série de cinq émissions, « Bonjour, monsieur Festival », avec un concours à la clé, pour fêter les quarante ans du Festival de Cannes. »* Mais, TF 1, voyons ! La chaîne privatisée, oui ou non a-t-elle fait des avances à ce baron d'Antenne 2, comme à ces *autres piliers que sont* Marcel Jullian, Alain Decaux, Jacques Chancel ou Jacques Martin ? *« Des propositions ? »* Tchernia feint la surprise. *« Aucune ! Enfin, pas encore... »*

C'est que la chasse est ouverte. Depuis longtemps. Bien avant la réattribution des cinquième et sixième chaînes. Mais la victoire que Francis Bouygues a remportée pour la reprise de TF 1 a encore intensifié cette course aux stars.

Certains ne cachent pas avoir misé sur Hachette. En bonne logique, puisque l'empire de Jean-Luc Lagardère était donné grand favori dans la course à TF 1. Christine Ockrent avait abattu son jeu publiquement en se montrant aux côtés du candidat malheureux – en tant que future directrice de l'information – devant la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) et en disant son fait à Michel Droit. Francis Bouygues l'a poursuit à présent de ses assiduités. Les deux mégastars de la Une actuelle s'étaient, elles aussi, laissé tenter par le sieur Lagardère. *« J'avais joué la carte Hachette,* précise aujourd'hui Stéphane Collaro, *puisque je connaissais bien Yves Sabouret et Etienne Mougeotte »*, alors que Patrick Sabatier confie : *« J'avais, il est vrai, comme Ockrent et Collaro, un précontrat avec le groupe Hachette. »* Le troisième larron, Yves Mourousi, lui, continue de mener son jeu, sans nier qu'il est *« en discussion »* avec la 5.

Seul Michel Polac cultive son image d'enfant terrible – et de candidat au martyre? – en refusant toute compromission. *« Je n'ai eu de contact avec aucun des repreneurs,* grommelle-t-il, *et même aujourd'hui je trouve ce silence étrange. Mon nom ferait-il peur ? Je suis philosophe – car j'en ai vu des changements ! – et je continue de faire mon métier. »* Il trouve *« affligeant »* et *« lamentable »* le spectacle donné par les deux candidats devant la CNCL, qui *« ne savent pas ce que c'est que l'audiovisuel et nous préparent une télévision frileuse de tasses de thé pour vieilles dames »*. *« De toute façon,* lance-t-il, *les Français sont des enfants face aux nouveaux médias qui nous arrivent par satellite. »* Dernier – ou premier – pied de nez à son nouveau patron – qui, lui, trouve que « Droit de réponse » est *« une bonne émission »*, – Michel Polac vient d'annoncer qu'il prépare un débat sur les maisons Bouygues, *« pour voir si le nouveau PDG est aussi* fair-play *que l'ancien »*.

Quant à Anne Sinclair et à Patrick Poivre-d'Arvor, ils préfèrent l'attentisme. Intransigeante comme à son habitude, la « femme de l'année » trouve *« indécent de négocier quoi que ce soit avant l'installation du nouveau patron »*.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 28.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

TIERS-MONDE

La dette des pays en développement reste le talon d'Achille de l'économie internationale. Francis Blanchard ne voit pas comment sortir de l'épreuve sans un effort de l'Occident pour reprendre les courants de capitaux vers le Sud et augmenter ses achats dans ces pays. Elargissant le débat, Zaki Laïdi propose de dépasser les cadres de référence Nord-Sud ou Est-Ouest pour regarder le tiers-monde.

Une nouvelle grille de lecture

Ne plus se résigner à « choisir son camp » et à lire de manière seulement événementielle le système international

par ZAKI LAIDI (*)

SI la complexité du système international et des conditions d'insertion du tiers-monde en son sein ne fait guère de doute, la construction d'une grille de lecture pour les appréhender reste bien difficile. D'un côté, un extraordinaire morcellement des enjeux et conflits (Tchad, Liban) qui ont incontestablement miné l'efficacité symbolique de nombreux cartels politiques (les non-alignés entre autres). De l'autre, de puissantes tentatives de réagencement, d'uniformisation ou de réalignement, que celles-ci émanent des superpuissances pour réduire l'autonomie des Etats (offensive américaine contre l'UNESCO, invasion soviétique de l'Afghanistan) ou des institutions financières internationales, pour qui il n'existe pas trente-six façons de sortir de la « crise » (programmes d'ajustement structurels FMI/Banque mondiale).

Cela étant posé, une question demeure. Quelle ligne de partage faut-il privilégier pour essayer d'y voir plus clair ? Faut-il résolument croire à la prévalence de la problématique Est-Ouest dans le tiers-monde, comme certains épigones du libéralisme le proposent, ou convient-il de se cramponner à une vision Nord-Sud ?

Après avoir connu son heure de gloire dans les années 70, la problématique Nord-Sud, issue de la matrice de la dépendance chère à Samir Amin, est aujourd'hui dévaluée. Des économies qu'on disait irrémédiablement « bloquées » dans leur développement affichent une prospérité relative. Les Ghanéens, encore mal remis de l'expérience de N'Krumah et observant leur voisin ivoirien, en savent quelque chose. Plus encore, les pays du Sud qui, aujourd'hui, s'en « sortent » se sont développés non pas en s'égosillant sur la scène internationale mais en s'alignant politiquement sur une grande puissance (la Corée du Sud). Le tiers-monde est donc bel et bien pluriel, et les difficultés qu'il a à coaguler des intérêts divers (exemple du dernier sommet des non-alignés) le montrent bien.

Faut-il pour autant tirer argument de l'ensemble de ces faits pour plaider la cause de l'alignement sur l'Ouest et disqualifier toute idée de revendication venant du Sud ? Ce chemin sur lequel Médecins sans frontières s'efforce subtilement de lancer de nouveaux croisés est à bien des égards dangereux. A regarder les choses de manière plus sereine, on constatera que la prégnance du conflit Est-Ouest dans le tiers-monde réside plus dans sa capacité à empêcher qu'une autre ligne de fracture le dévitalise totalement que dans son pouvoir à ordonner autour de lui l'ensemble des contradictions internationales.

En d'autres termes, le « retour » en force de l'Est-Ouest ou la complexité croissante des enjeux du tiers-monde n'abolissent pas par enchantement l'acuité des clivages verticaux (Nord-Sud).

Affaire de domination

A cet égard, la fabuleuse crise de l'endettement souligne bien l'asymétrie du système international, du Mexique aux Philippines. Cette crise n'est donc pas simplement affaire de « régulation » ou d'« ajustement » mais bien affaire de domination.

De surcroît, si la faillite économique des socialismes bureaucratiques n'est plus sérieusement contestée, la supériorité des démarches libérales n'est guère établie. Au demeurant, la ligne de clivage entre développement libéral et développement étatique est largement inopérante. Le développement économique de la Corée a été puissamment impulsé par l'Etat. En Afrique, la régulation économique se fait dans la quasi-totalité des Etats par la bureaucratie plutôt que par le marché. L'Egypte, la Somalie, le Ghana et le Soudan,qui ont basculé d'Est en Ouest,sont plus que jamais enfoncés dans la crise. Le cas du Pérou, qui lutte pied à pied contre le diktat du FMI, indique bien que la « voie démocratique » n'abolit pas la réalité de la domination extérieure.

C'est pourquoi, au lieu de se résigner à « choisir son camp » ou à avoir une lecture purement événementielle des problèmes internationaux, il est peut-être possible de construire une grille de lecture « cardinale » (1) (par référence aux quatre points cardinaux) reposant sur trois axes :

● **L'acclimatation des modèles extérieurs.** — Il s'agit de comprendre comment les modèles de l'Est et de l'Ouest se propagent localement, comment ils sont « retravaillés » plutôt que purement et simplement plaqués. Cela permettrait de mieux évaluer leur pérennité plutôt que de spéculer gratuitement sur les passages ou les basculements d'Ouest en Est, ou réciproquement.

● **Les doubles codes.** — Il faudra désormais analyser la place des Etats du Sud dans le système international à travers leur capacité à utiliser ou à manipuler plusieurs codes politiques, plusieurs systèmes de valeur, et non à travers une grille simplifiée et désenchantée. Prenons l'exemple de la Syrie. Il y a encore dix ans, ce régime pouvait naïvement être perçu en termes « gauche-droite ». Aujourd'hui, ce schéma est périmé. Damas apparaît à la fois comme un acteur jouant habilement sur le registre des relations interétatiques et comme un « chef de bande ». De telles ressources ne sont pas utilisées dans le seul système international. Dans le monde arabe, on constate que des régimes jouant sur plusieurs registres (l'un classique de type étatique et l'autre plus traditionnel de type tribal ou religieux) comme le Maroc ou la Jordanie disposent d'une marge de manœuvre interne supérieure à ceux qui ont mis tous leurs œufs dans le même panier de la laïcité (Tunisie) ou de la « modernisation autoritaire) (Egypte, Irak).

● **La vitalité des résistances.** — Il faut enfin éviter de penser que la crise des institutions multilatérales dans lesquelles un certain tiers-mondisme a vécu de grandes heures marque l'abdication pure et simple des États face à l'extérieur.

Les extraordinaires difficultés rencontrées par les programmes d'ajustements structurels ou les projets de développement soulignent la vitalité réelle mais pas nécessairement spectaculaire des résistances, des détournements, de l'inertie. On fait semblant d'acquiescer. Mais sur le terrain on résiste, on transfigure le modèle. Les dynamiques du système international ont incontestablement changé de terrain. Elles n'ont pas nécessairement changé de sens.

(*) Chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques de Paris.

(1) Voir « Les relations cardinales » *Revue française de science politique*, décembre 1986.

Vues illusoires sur la dette

Sauver le Sud de la faillite, c'est créer une demande pour les pays du Nord

par FRANCIS BLANCHARD (*)

DEUX événements viennent de nous rappeler la gravité du problème de la dette du tiers-monde. Il s'agit d'une part de la publication par l'OCDE et la Banque des règlements internationaux de chiffres qui montrent que la dette des pays en développement a dépassé 1 000 milliards de dollars. En d'autres termes, elle s'accroît. Il s'agit d'autre part de la diffusion d'un document préparé à la demande du souverain pontife par la commission Justice et Paix appelant pays créditeurs, pays débiteurs, banques commerciales, organisations internationales à unir leurs efforts pour s'attaquer à ce problème.

Force est de constater en effet qu'en dépit des tentatives faites notamment dans le cadre des instances internationales depuis la conférence du Fonds monétaire international de Séoul en 1985 où James Baker, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, appelait à une action concertée, peu de progrès ont été réalisés. L'incompréhension entre créanciers et débiteurs tient sans doute à des perceptions différentes du problème et de ses implications d'un côté et de l'autre.

Dans les pays en développement, le problème de la dette est perçu certes comme un problème économique, mais aussi comme un problème social et politique. Dans leur volonté de rétablir rapidement leur crédibilité financière, les pays en développement ont dû appliquer de sévères politiques d'ajustement dont le poids est largement supporté par les couches les plus défavorisées de la population. Ce sont elles qui souffrent le plus lorsque les produits de première nécessité cessent d'être subventionnés, lorsque les prix des services publics augmentent, lorsque la dévaluation entraîne une montée des prix des produits importés, notamment alimentaires.

Si les gouvernements sont souvent contraints d'adopter de telles mesures impopulaires et politiquement dangereuses, c'est que la réduction des flux financiers en provenance des pays créditeurs ne leur laisse d'autre choix que d'ajuster leurs balances extérieures en réduisant les importations et en développant systématiquement les exportations, tâche d'autant plus difficile que la croissance demeure faible, les flux de capitaux vers le Sud insuffisants, le commerce affecté par les mesures protectionnistes. Malgré des appels nombreux et pressants, notamment de la part des dirigeants des grandes institutions financières internationales, les entrées nettes de capitaux dans les pays du tiers-monde ont été en s'affaiblissant. Réalise-t-on que le solde net des transferts de capitaux des pays en développement vers les pays industrialisés s'est élevé à plusieurs dizaines de milliards de dollars en 1986 ?

Alors que dans les pays en développement le problème de la dette est visible sous ses aspects social et économique, il apparaît dans les pays industrialisés essentiellement comme un problème financier qui requiert l'attention des spécialistes mais n'a pas d'impact sur la vie de tous les jours. Les problèmes quotidiens des populations, confrontées à un chômage persistant et à une reprise économique qui reste précaire, amènent en effet l'opinion publique à considérer avec méfiance toute politique comportant le risque de développer une « concurrence ailleurs » et de détourner les capitaux nationaux vers des investissements extérieurs alors que ces capitaux pourraient être mieux utilisés pour la création d'emplois sur place.

Malgré le « bon sens » apparent qui fait leur succès populaire, ce sont là des vues qui sont illusoires. Sauver le Sud de la faillite, assurer son développement économique, c'est du même coup créer une demande pour les produits du Nord, d'abord les biens d'investissement, ensuite les produits une fois les niveaux de vie relevés. En un temps où le problème principal auquel se trouvent confrontés la plupart des pays industrialisés est de savoir où exporter, on peut s'étonner que l'attrait des marchés potentiels que constituent les pays en développement ne soit pas plus grand.

Accroître l'aide

Il est temps d'ouvrir les yeux : il faut que les pays industrialisés accroissent leur aide aux pays en développement pour leur permettre de faire face à leurs engagements financiers et d'accélérer leur croissance. La solution des problèmes sociaux du Nord et en particulier de l'emploi passe par là. Il faut donc que les courants de capitaux reprennent vers le Sud et que le Nord accepte sans réserve les pays du tiers-monde comme partenaires commerciaux.

S'il faut stimuler vigoureusement les investissements privés, il faut aussi accroître les moyens d'action des grandes institutions financières internationales, Fonds monétaire, et surtout Banque mondiale et ses filiales, ainsi que les banques régionales. Bien sûr il conviendrait que les capitaux et ressources ainsi alloués soient mieux utilisés que ce ne fut parfois le cas dans le passé. Beaucoup ont été gaspillés à l'époque de la surabondance des pétro-dollars. Trop de fuites ont eu lieu vers des paradis fiscaux ou autres terres d'accueil. Plus de rigueur impliquerait sans doute, malgré l'ambiguïté du mot et son impopularité dans les pays débiteurs, une nouvelle « conditionnalité » des prêts et des aides. Mais peut-être les termes de cette conditionnalité devraient-ils être repensés pour atteindre les meilleurs résultats possibles, tant économiques que sociaux. A cet égard, une concertation avec les partenaires sociaux lors de la détermination des programmes nationaux d'« ajustement », de « restructuration » ou de « développement » (les trois termes devraient dans ce contexte être équivalents) constituerait sans doute le meilleur moyen de parvenir à définir des approches rentables sur le plan économique et tolérables sur le plan social. Le réalisme politique commande de veiller à ce que les seuils de tolérance ne soient pas dépassés.

(*) Directeur général du Bureau international du travail (Genève).

Réponse à MM. Bloch-Lainé et Duché

*En réponse à l'article de F. Bloch-Lainé et du professeur Duché (*le Monde *du 24 mars), la direction générale de Cent familles-Fondation Jean-Luc Lahaye nous a adressé une lettre, dont nous publions les principaux extraits.*

Un artiste a décidé de venir en aide aux enfants déshérités, en détresse et en danger : c'est bien ! Alors, pourquoi essayer de décourager une entreprise individuelle qui demande aux adultes de penser et de faire avec les enfants ?

La fondation Cent familles s'est investie pour leur donner la main, c'est déjà une image de paix. Notre intention n'a jamais été de nous substituer à l'administration d'aide sociale à l'enfance, au contraire, puisque le centre de Clichy a été monté en étroite collaboration avec les services sociaux des Hauts-de-Seine.

Quant aux autres maisons, réparties à travers la France, un contact a été pris avec chaque direction départementale, à laquelle nous avons demandé quels étaient les besoins et de quelle manière nous pouvions intervenir. Ce qui veut dire que, tout en gardant notre indépendance intellectuelle, nous ne ferons rien sans un accord préalable, justifiant de l'intérêt porté aux enfants.

Les dons récoltés depuis le 16 décembre ont été déposés auprès de la Fondation de France. C'est aussi avec elle que notre conseil d'administration décidera de leur utilisation.

Les projets (ambassades régionales, aide aux centres existants en difficulté financière, aide aux familles, parrainage, bourses d'études, etc.) sont proposés, étudiés et discutés par des gens compétents, qui se reconnaissent tout d'abord par l'amour porté aux enfants.

A propos du millénaire capétien

Le duc Hugues Capet fut promu à la royauté en 987 (...). Depuis, cette maison capétienne a édifié la France et a été un « *puissant facteur d'unité européenne et d'épanouissement dans le monde* ».

Ces derniers mots appartiennent au chef actuel de la Maison des Bourbons, Alphonse II, duc d'Anjou et de Cadix. Quoique petit-fils d'Alphonse XIII d'Espagne, il est « *toujours un Français en vertu d'un imprescriptible droit du sang* », puisque issu du lignage de Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, qui prévaut sur la descendance du frère cadet du Roi-Soleil, Philippe d'Orléans.

Le traité d'Utrecht (1715), qui contraignit Philippe, devenu roi d'Espagne, à renoncer au trône de France, ne peut être invoqué pour dessaisir de ses droits et devoirs l'actuel héritier de la couronne, car cet acte, issu d'une guerre extérieure, ne peut s'imposer aux lois fondamentales du royaume, selon lesquelles le souverain, désigné par le seul principe de sanguinité, n'est pas propriétaire du trône et ne peut en disposer, *a fortiori*, y renoncer pour ses successeurs.

CORINNE SOSSLER.
(Concarneau.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

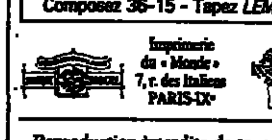
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.H.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

La « guerre des ambassades » entre Moscou et Washington

Un « lourd nuage » pèse sur les prochains entretiens soviéto-américains

déclare M. Shultz

A quelques jours de l'arrivée à Moscou du secrétaire d'Etat américain, M. Georges Shultz, les affaires d'espionnage continuent d'alimenter la chronique des relations entre les Etats-Unis et l'URSS. Tandis que le Pentagone annonçait, mercredi 8 avril, l'arrestation, la veille, d'un troisième « marine », John Weirick, ayant été en poste à l'ambassade américaine à Moscou, M. Schultz exprimait sa colère devant les activités du KGB.

Faisant allusion à l'affaire des « marines » et à la découverte de micros dans les locaux de la nouvelle mission des Etats-Unis dans la capitale soviétique, M. Shultz a déclaré que ces événements *« faisaient peser un lourd nuage »* sur ses prochains entetiens avec les dirigeants de l'URSS.

Cette question que le secrétaire d'Etat a dit *« prendre très au sérieux »* figurera en bonne place, a-t-il affirmé, dans ses conversations. Il n'en a pas moins estimé qu'il était nécessaire d'entreprendre comme prévu ce voyage, du 13 au 15 avril, pour tenter de parvenir à des relations *« plus stables et plus constructives »* avec l'URSS. *« Nous pensons qu'il y a des choses potentiellement importantes dont nous devons parler »*, a-t-il dit.

En tant que responsable numéro un du département d'Etat, M. Shultz a reconnu sa responsabilité dans les erreurs commises par Washington face aux activités d'espionnage de l'URSS. Selon un ancien membre du conseil présidentiel pour les renseignements à l'étranger, le département d'Etat aurait volontairement ignoré les avertissements contenus dans un rapport secret remis au président Reagan en 1985 et aurait refusé de prendre les mesures nécessaires pour réduire la *« vulnérabilité »* de l'ambassade américaine à Moscou.

Toujours selon la même source, M. Reagan avait été informé dès ce moment que les murs de la nouvelle chancellerie étaient truffés de micros. Une recommandation visant à démolir ce qui avait déjà été construit n'avait pas été suivie d'effet à l'époque.

La guerre des micros

Si l'on en croit le *Washington Post*, le recours à des systèmes d'écoute coulés dans le béton n'aurait pas été le seul fait des Soviétiques. Les Américains auraient, eux aussi, installé des micros dans les appartements diplomatiques de la nouvelle ambassade soviétique à Washington. Leur découverte par les Soviétiques en 1979 les aurait amenés à prendre des mesures de sécurité extraordinaires et extrêmement coûteuses, passant au crible, selon le *Post*, *« chaque pouce d'acier avant son installation définitive »*. Cette affaire avait suscité à l'époque une protestation officielle de la part de Moscou.

Depuis lors, les Soviétiques paraissent s'être largement rattrapés dans le domaine des écoutes. Le directeur désigné de la CIA, M. Webster, ancien directeur du FBI, a admis mercredi que les agents de Moscou en poste à Washington *« sont actuellement dans une position leur permettant de capter de très nombreuses transmissions par micro-ondes ainsi que dans l'ensemble de la ville »*. Il a ajouté : *« Nous semblons être extrêmement imprudents quand nous parlons au téléphone et nous en avons souvent fait l'expérience. »*

Il n'est pas exclu que les Soviétiques soient amenés à renoncer à leur nouvelle chancellerie si une solution n'est pas trouvée à cette affaire. Le chef de la minorité républicaine au Sénat, M. Dole, a annoncé, mercredi, le dépôt d'un projet de loi sur le renforcement de la sécurité dans les ambassades américaines. Au terme de ce texte, l'URSS ne sera pas autorisée à utiliser l'ambassade qu'elle a fait construire sur une hauteur de Washington tant que la mission des Etats-Unis à Moscou ne sera pas considérée comme sûre.

L'URSS continue d'observer un grand flegme dans cette affaire. En visite à Stockholm, M. Zagladine, chef du département international du comité central, a déclaré, mercredi, que l'affaire des micros reposait sur des *« spéculations »* et que les Américains étaient « mécontents » de l'intérêt porté par l'Occident aux réformes en cours en Union soviétique. Le nouvel ambassadeur américain en URSS, M. Matlock, qui avait protesté mardi auprès du ministère soviétique des affaires étrangères, a été reçu mercredi, à sa demande, par M. Dobrynine, secrétaire du comité central du parti communiste. – *(AFP.)*

Plusieurs sous-marins soviétiques sont signalés au large des côtes américaines

Washington *(AFP, Reuter)*. – Au moins cinq sous-marins soviétiques prennent actuellement part à des manœuvres au large des côtes est des Etat-Unis. Selon le Pentagone, il s'agirait des exercices les plus importants depuis deux ans organisés par l'URSS avec de tels bâtiments. La présence de ces submersibles a conduit les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN, a précisé le porte-parole du ministère américain de la défense, à organiser des manœuvres « anti-sous-marines » dans l'Atlantique, dans une zone non précisée. Des sous-marins américains, canadiens, britanniques, néerlandais et ouest-allemands y participeraient.

Les submersibles soviétiques sont devenus *« plus audacieux »* au cours des dernières années, a indiqué un responsable américain qui a demandé à garder l'anonymat. *« Ils s'approchent plus près des côtes et tentent de détecter et de suivre les bâtiments américains »*, a-t-il ajouté.

Ainsi, les Soviétiques se seraient aventurés ces derniers temps plus profondément qu'à l'accoutumée dans le détroit Juan de Fuca, à la frontière américano-canadienne sur le Pacifique. La marine de guerre américaine dispose d'une base de submersibles dans le région, à Bangor (Etat de Washington).

Les responsables américains sont de plus en plus certains que les Soviétiques tirent bénéfice des informations recueillies grâce à certains réseaux d'espionnage récemment découverts, tel celui de la famille Walker. Deux membres de cette famille, anciens employés de l'US Navy, ont été condamnés pour espionnage au profit de l'URSS pendant quinze ans.

L'affaire d'espionnage de la fusée Ariane

Trois des Soviétiques expulsés ont quitté Paris

L'ambassade soviétique à Paris a indiqué, jeudi 9 avril, que *« trois personnes dont le départ avait été demandé* (par les autorités françaises) *sont parties »*. Un porte-parole de l'ambassade a toutefois précisé à l'AFP que M. Valéry Konorev, attaché de l'air adjoint, dont le nom avait été évoqué dans cette affaire, *« ne paraît pas être parti »*.

La France avait demandé le rappel de six ressortissants soviétiques en liaison avec l'affaire d'espionnage de la fusée européenne Ariane, trois dans un premier temps et trois autres *« dans un délai rapproché »*.

Les Soviétiques ont à leur tour demandé le départ de six Français, également en deux temps.

Evoquant cette affaire dans une conférence de presse à l'issue de sa visite au Portugal, M. Mitterrand a déclaré : *« Lorsqu'une affaire est révélée, il est d'usage que les espions soient renvoyés chez eux. Il est d'usage que le pays dénoncé applique des mesures de rétorsion égales ou similaires. »* Le chef de l'Etat a noté que *« tout s'est déroulé normalement »*, jusqu'à la déclaration du porte-parole du ministère des affaires étrangères soviétique, qui accusait les services français d'avoir *« violé les droits de l'homme »*. M. Mitterrand souhaite néanmoins que *« la querelle s'apaise »* et il estime qu'elle ne doit pas remettre en cause la visite que M. Chirac doit effectuer au mois de mai à Moscou. *« Cela ne devrait pas se situer sur le même plan que la visite en Union soviétique d'un chef de gouvernement français »*, a-t-il dit.

Seize mois après le passage du général Jaruzelski à Paris

La visite de M. Raimond à Varsovie consacre la normalisation des relations franco-polonaises

VARSOVIE
de notre correspondant

La brève visite de M. Raimond à Varsovie – moins de quarante-huit heures – vendredi 10 et samedi 11 avril sera la première d'un ministre français des affaires étrangères en Pologne depuis le voyage de M. Cheysson, en octobre 1981, deux mois avant la proclamation de l'« état de guerre ». C'est dire qu'il a fallu de longues années pour que les relations officielles entre les deux pays reprennent un caractère normal, routinier – la visite d'un ministre des affaires étrangères étant, en principe, la chose la plus banale qui soit, sauf précisément dans un cas comme celui-là.

L'émotion suscitée en France par le coup de force contre Solidarité avait poussé Paris à adopter une attitude de ferme réprobation à l'égard de la politique du général Jaruzelski, qui en tint durablement rancune à la France, accablée dès lors de très blessants qualificatifs. Mais, en dépit des polémiques et de certains incidents, les contacts officiels ou officieux ne furent jamais rompus, les ministres des affaires étrangères des deux pays se voyant chaque année en marge de conférences internationales, tandis que plusieurs ministres techniques polonais se rendaient à paris – sans compter le porte-parole du gouvernement, M. Urban, qui, lui, fit le voyage sans invitation d'aucune sorte.

Dans l'autre sens, les choses allèrent plus lentement. M. Pierre Joxe faisait presque figure d'explorateur au printemps 1984 (il n'était pas ministre à cette époque), et M. Baylet, alors secrétaire d'Etat aux relations extérieures, n'apparut à Varsovie qu'en janvier 1986, suivi par des sénateurs, le ministre des sports et, enfin, une délégation de l'Assemblée nationale le mois dernier : autant d'étapes d'une politique des « petits pas », dont la visite de M. Raimond serait ainsi la suite logique.

Reste tout de même à tenir compte de ce pas de géant que fut la fameuse escale technique du général Jaruzelski au palais de l'Elysée, en décembre 1985. Mais, malgré les apparences, malgré ou à cause du trouble suscité dans l'opinion, à Matignon et même au Quai d'Orsay, cette initiative, qui permit au général Jaruzelski d'obtenir son premier grand succès international, semble avoir eu assez peu d'effet, sur les relations bilatérales elles-mêmes.

Dans ce domaine, la visite de M. Raimond aura-t-elle plus de résultats ? Le ministre français est en tout cas attendu ici avec un intérêt particulier, ne serait-ce que parce qu'il a été ambassadeur à Varsovie dans une période délicate – entre l'été 1982 et le début 1985 – et qu'il a laissé un fort bon souvenir dans les milieux intellectuels proches de Solidarité.

Eloge du pluralisme

Avant de venir, il a d'ailleurs annoncé ou rappelé la couleur, en accordant une interview à l'hebdomadaire *Tygodnik Powszechny* de Cracovie. Les propos tenus ne sont pas fracassants ; M. Raimond souligne cependant l'attachement des Polonais *« aux libertés, aux valeurs occidentales »*. Il fait l'éloge du *« pluralisme dans toutes ses composantes sociales, économiques, culturelles et politiques »* et ajoute que, *« à terme, c'est toujours le pluralisme qui gagne »*, faisant ainsi grand cas d'un mot que tous les opposants ont ici à la bouche.

Mais on remarquera surtout que cette traditionnelle interview d'avant visite a été publiée par un hebdomadaire qui, pour être catholique et légal, n'en est pas moins très clairement d'opposition, et que la censure n'est pas intervenue. C'est, à tous égards, une première.

Le déroulement de la visite devrait être plus classique – c'est-à-dire conforme, dans ses grandes lignes, à celui des représentants occidentaux de passage à Varsovie. Il y aura le programme officiel, entretiens avec le ministre des affaires étrangères, M. Orzechowski, mais aussi avec le premier ministre et même une audience du général Jaruzelski. Et puis un programme privé, qui permettra à M. Raymond de rencontrer, mais en deux groupes distincts, ses « amis » : amis peu compromettants, d'une part, « amis » qui sentent un peu plus le soufre, de l'autre.

Après avoir longtemps tenté de s'opposer à ce genre de pratiques – ce qui conduisit les ministres de plusieurs pays occidentaux à annuler leur visite, – les autorités de Varsovie ont apparemment décidé qu'il valait mieux laisser faire. En janvier dernier, le numéro deux du département d'Etat américain, M. Whitehead, avait ainsi reçu M. Walesa à dîner, avant même de rencontrer le général Jaruzelski, et, peu après, un secrétaire d'Etat britannique rencontrait l'ancien dirigeant clandestin Zbigniew Bujak. D'ailleurs, maintenant que, même à Moscou, Mme Thatcher invite M. Andreï Sakharov à déjeuner...

Les entretiens officiels donneront peut-être l'occasion aux Polonais de reprocher à nouveau aux Français de s'être décidés bien tard à normaliser leurs relations, ce qui s'est traduit, entre autres, par une très forte contraction des échanges, la France passant de la deuxième à la septième place parmi les partenaires économiques occidentaux de la Pologne, tandis que l'enseignement du français reculait dans les écoles. Les Polonais devraient aussi demander à M. Raimond des explications sur un article qu'il a cosigné dans *le Monde* à l'automne dernier avec M. Gensher, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères et où ils discernent des traces d'incitation au revanchisme.

Le classique tour d'horizon sur les affaires Est-Ouest et sur le désarmement ne devrait guère apporter de surprises, mais on ne manquera pas d'évoquer le rôle positif de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), d'autant que la France vient de coparrainer une proposition polono-autrichienne de séminaire sur la préservation du patrimoine européen, qui se tiendraient à Cracovie. Cela aussi, c'est un « petit pas ».

JAN KRAUZE.

● **Mission africaine pour M. Eric Rouleau.** – M. Rouleau, ancien ambassadeur en Tunisie, rappelé en 1986 sur ordre de M. Chirac, puis nommé ambassadeur itinérant, a été chargé par M. Raimond, ministre des affaires étrangères, d'une mission d'information dans les trois pays de la Corne de l'Afrique : l'Ethiopie, Djibouti et la Somalie.

Après ses entretiens politiques à Bonn

Le chef de l'Etat israélien se rend à Berlin-Ouest

BONN
de notre correspondant

A l'issue de sa visite en RFA, le président israélien, M. Chaim Herzog, devait se rendre, jeudi 9 avril, à Berlin-Ouest, d'où il regagnera Israël le lendemain, *via* Francfort. M. Herzog devait s'y recueillir au mémorial de Plötzensee, où furent pendus une centaine des conjurés de l'attentat manqué (20 juillet) contre Hitler, puis rencontrer le maire de la ville, M. Eberhard Diepgen, ainsi que les dirigeants de la communauté juive. Le chef de l'Etat israélien avait achevé, mercredi à Bonn, ses entretiens politiques en recevant les deux députés Verts, Otto Schily et Waltraud Schoppe.

A la veille de son voyage en Allemagne fédérale, M. Herzog s'était interdit de parler de normalisation des relations entre les deux pays. *« La routine des relations entre les deux Etats,* avait-il dit dans une interview au *Suddeutsche Zeitung, est chose normale et très bonne, mais, au niveau des hommes, je ne vois pas personnellement que cette relation puisse jamais devenir à ce point normale que l'on puisse employer un tel qualificatif. »*

Sa visite, mercredi, au cimetière juif de Worms, l'un des plus vieux cimetières juifs d'Europe, a pourtant marqué un pas décisif dans cette direction. Si elle avait, en effet, un sens, c'était de relier les relations actuelles entre Israël et la RFA à une longue tradition judéo-allemande dont lui-même n'a cessé de porter témoignage tout au long de son séjour.

La visite du président Herzog en RFA est la dernière grande étape symbolique – après la rencontre entre Ben Gourion et Adenauer, puis la visite du chancelier Brandt en Israël – de la reprise des relations entre l'Etat juif et la République fédérale.

Tout en rappelant les Allemands de l'Ouest à leur « devoir » vis-à-vis de la sécurité d'Israël, le président Herzog a, en quelque sorte, conféré à la RFA, devenue depuis longtemps déjà un partenaire économique de première importance, une sorte de brevet d'interlocuteur privilégié sur le plan politique. La prise de position des dirigeants ouest-allemands en faveur de la réunion d'une conférence internationale sur le Proche-Orient n'en a revêtu que plus d'importance.

« Cette époque maudite »

Cette visite, qualifiée de part et d'autre d'historique, a nécessité des deux parties des compromis. Depuis sa visite en Israël en 1984, où il avait scandalisé de nombreux Israéliens par un comportement jugé un peu trop « décontracté », le chancelier Kohl n'était pas particulièrement en odeur de sainteté auprès de la communauté juive. L'épisode du cimetière militaire de Bitburg où se trouvent des tombes de soldats SS et où il avait emmené le président Reagan, son refus de condamner le député bavarois Fellner qui avait tenu des propos antisémites, lui avaient valu de nombreuses critiques.

Cette attitude avait été rapprochée de la longue polémique déclenchée l'année dernière par plusieurs historiens proches de l'aile droite du Parti démocrate-chrétien, qui s'étaient vu reprocher, en défendant la thèse d'une filiation entre le stalinisme et le nazisme, de vouloir « relativiser » l'épisode nazi.

Certains milieux de la droite allemande n'avaient d'ailleurs pas hésité, à l'occasion de cette polémique, à critiquer le discours prononcé par le président Weizsäcker le 8 mai 1985, à l'occasion du quarantième anniversaire de la capitulation allemande. Ce discours, qui mettait l'accent sur la nécessité pour la RFA d'assumer son passé pour construire le futur, avait connu un retentissement considérable en RFA et à l'étranger, et le président Herzog y a lui-même rendu hommage lundi soir.

En reprenant à son compte la position du chef de l'Etat, mardi, au cours du déjeuner qu'il offrait à la chancellerie, M. Helmut Kohl répondait donc à l'attente de ses visiteurs. Il a notamment insisté sur l'aspect *« unique dans l'histoire »* du génocide nazi, *« dans sa planification inhumaine et son effectivité mortelle »*. *« Nous, les Allemands,* avait-il ajouté, *assumons ce qui a été infligé aux juifs, en cette époque maudite, par des Allemands au nom de l'Allemagne. »*

Le président de la communauté juive de Berlin-Ouest, M. Galinski, qui s'était souvent ému ces dernières années d'une résurgence de l'antisémitisme en RFA, s'est déclaré, mercredi, satisfait de cette mise au point.

HENRI DE BRESSON.

CE QUE NOUS LEUR AVONS DONNÉ ILS NOUS L'ONT RENDU AU CENTUPLE.

«Depuis 27 ans, la Fondation de la Vocation a encouragé plus de 700 talents. Violonistes ou pilotes, paléocarpologues ou informaticiens, funambules ou chercheurs scientifiques, himalayistes, agriculteurs ou artisans. Ces 700 vocations que la Fondation a soutenues sont devenues 700 réussites exceptionnelles dans tous les domaines de la recherche et de la culture.

Ce que nous leur avons donné, ils nous l'ont rendu au centuple.»

Président Fondateur, Marcel Bleustein-Blanchet.

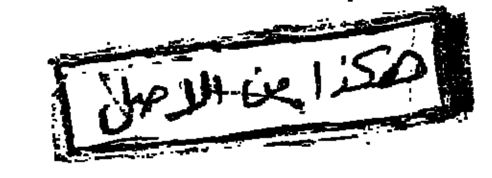
AGRICULTURE: *Jean-François Arbona, Fernand Chaudet, Gérard Claerr, Rémy* Louise Frémon, Michel Girault, Jean-Jacques Goasdoue, Étienne Gonot, Régis Guf- Évelyne Leterme, Jean-Louis Lossouarn, Brigitte Louzeau, Franck Mainard, Claude Christian Raucoule, Paulette Rémond, Marc Revol, Martine Sibra (Mme Trinquelle). Christian Bayon, Michel Bazergue, Gérard Belet, Guy Benhamou, Jean-Claude *Camus, Jean-Luc Charnoz, Anne-Carole Chaumard*, Isabelle Clerté, Louis Combres, Digan, Bernard Dollé, François Drouin, Gérard Duperret, Didier Dumas, Mathias Fritsch, Christian Gaudré, Léopold Gest, Paul Gillet, Christian Gilton, Henri Gohin, Dominique Loiseau, François Losson, Philippe Loup, Gérard Mamias, Yves Martin, Dominique Montel, Claire Mosnier, Claude Oliveau, Carole Pailliard-Turenne, Yves Gérard Schmitt, Jean-Frédérick Schmitt, Willy Schumacher, Jean-Marie Soler,

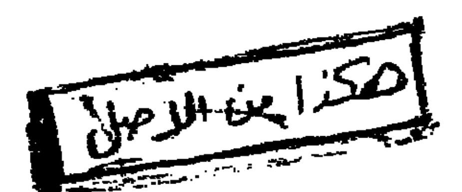
Claire, Michel Clairand, Michel Costa, Jean David, Gérard Delvas, Marie-Anne Duc, froy, Daniel Guillon, Thaddée In, Henri Leblay, Jean-Pierre Lheritte, Alain Libes, Marizy, Georges Mas, Pierre Montagne, Françoise Nuret, Pascale Oriol-Tellier, **ARTISANAT:** Alain Anselm, Joël Arpin, Robert Audibert, Gisèle Baritello, Bertin, Dominique Billuard, Jean Bottreau, Pierre Boutet, Jean-Claude Boyer, André Philippe Courtin, Patricia Dal-Pra, Marie-Laure Davigo, Gilbert Delahaye, Pierre Durvie, Philippe Emeriau, Marc Émeric, Jean Fabre, Thierry Fournier, Francis Jacques Grandchamp, Bernard Grenouiller, Gérard Hermet, Jacques Leguy, Bernard Maupetit, Jean-Christophe Mettauer, Alain Meyer, Jacques Menestier, Perrin, Joël Philippin, Bernard Piéton, Michel Robin, Charles Riché, Serge Roussel, Françoise Turban, Marc-Étienne Vaugelade, Pierre Vinel, Hervé Wahlen, Daniel

Weber, Patrick Weith. **ARTS PLASTIQUES. ART DES JARDINS-ARCHITECTURE:** Françoise Acat, Denis Dietchy, Pierre Douillet, Dominique Fourmy, Guy Gibon, Bernard Grimaux, Christian Lécuyer, Francis Séguinel, Jean-Claude Thierry. **ART MURAL:** Dominique Bergeret, Laurence Delu-Nielsen, Pierre Élie Gardette, Jeanine Lefebvre, Sylvie Rabussier, Chris Talbot, Ariane Tolédano. **DÉSIGN:** Alain Bouldouyre, Alain Carré, Patrick Gingembre, Claude Petit, Christine Ravit, Marc Viladrich. **GRAVURE-ILLUSTRATION:** Éric Alibert, Françoise Bricault, François Desbordes, Catherine Dubreuil, Renée Falcon (Madame Ristori), François Lunven, Annie-Claude Martin, Myriam Tangi. **LAQUE:** Jean-Pierre Bousquet, Gine Clément. **PEINTURE:** Péguy Bres, Jean-Pierre Casalta, Jean-Claude Cellier, Martine Doytier, Anne Forest, Christian Fouque, Michèle Katz, Philippe Keit, Jean Laffitte, Laura Lamiel, Jean-Marc Lange, Jean Lehmans, Philippe Levantal, François Mendras, Guy Massol, Alain Mongrenier, Patrick Savtour, Jean-Michel Terrier, Jacques Tissinier, Christian Tobas. **SCULPTURE:** Yves Banchelin, Béatrice Casadesus, François Charles-Édouard, Bernard Copeaux, Françis Cuny, Brigitte Flandrin, Chantal Guise, Paul-Henri Friquet, André Kassen, Alain Lantero, Bernard Melois, Pierre Merlier, Vincent Thfoin, David Zrihan Aven. **TAPISSERIE:** Élisabeth Baillon, Paule Bourron, Nadine Rusé. **MUSÉE:** Jean Clair, Henri-François Debailleux, Sylvie Girardet, Dominique Marchès, Claire Merleau-Ponty, Anne Tardy, Daniel Templon. **ENSEIGNEMENT-ÉTUDES:** Marie-Claire Balanger, Yann Barbe, Geneviève Bardakjian, Jean-Luc Barré, Pierre Challoy, Hélène Charnal, Marie-Thérèse Desplats, Marie Ducic, Rémy Handourtzel, Abdelwahab Hechiche, Marie-Luce Jalband (Mme Fabrié), André Kneib, Réné-Claude Lachal, Daniel Lobreau, Yvette Lorne, Colette Markievicz, Jean-Claude Marot, Marie-Laure Monan, Claude Murignieux, Gilbert Noël, Anne-Marie Paris, Jocelyne Portier, Françoise Prédine, Christian Romon, Albane Tisler, Pierre Turpin, Christophe Vallée, Anne Vernet (Madame Meyer), Edmond Vial, Josiane Walter. **LITTÉRATURE:** Alain Blottière, Emmanuel Carrère, Jean-Louis Clavé, Claire Gallois, Daniel Kircher, Jean-Marie Laclavetine, Alain Leblanc, Paul Le Jeloux, Éric Le Nabour, Jean-Marc Lovay, Didier Martin, Emmanuel Moses, Walter Prévost, Gérard Pussey, Jean-Claude Sordelli, Jean-Philippe Toussaint, Didier Van Cauwelaert. **MÉDECINE:** Marie-Hélène Allezy (Madame Gateau), Georget Attali, Jean-Paul Augereau, Michèle Bagnères, Maryvonne Baty, Lisette Bernard, Jean-Bernard Bidault, Gabriel Braun, Yvette Breteau, Jean-Claude Brunet, Jean Caraux, Yves Challet, Monique Chomarat, Fabrice Clerfeuille, Serge Coequyt, Claude Deblock, Chantal Fabre, Jean-Marie Faivre, Charles Falluel, Claude Feuerstein, Marie-Jeanne Février, Anne-Marie Francès, *Bernard Giusiano, Jean-Claude Godinou, Françoise Goué, Jean-Paul Guillemain, Francine Guillot (Madame Ulmann)*, Claude Jablonski, *Élisabeth Jarsaillon, Anne-Louise Le Fur, Jean-Jacques Legrand, Richard Lellouche, Francine Liénard*, Frédérique Maindrault-Goebel, Andrée Maroussie, Anne Mathieu, Marie-Christine Maufrais (Madame Vandi), Michel Meignant, Francis Navarro, Khanh Nguyen, Max Ollagnier, Florelle Pamar, Patrick Pageat, Marie-Laurence Philipponneau, Marie-Françoise Bourion, Hélène Rolland, Aïcha Sobieray, Nicole Streit, Caroline Telion, Michel Tarin, Édouard Tokarsky, Geneviève Trequesser, Élisabeth Varanguin de Villepin (Madame de Boutray), Josette Voituret, Guy Vuitton, Daniel Yapaudjian. **MUSIQUE. ART LYRIQUE:** Yvette Ballian, Michèle Battaïni, Johanne Cardon, Alain Charles, Jacques Cluzel, Martine Dupuis, Dominique Gless, Nicolas Lefebvre, Nicole Aune - Menut, Monique Moncoq, Cendra Khisis-Ouaki, Valérie Millot, Jean Planquart, Frédéric Plantak, Pascale Raynaud, Henry de Rouville. **CHEFS D'ORCHESTRE:** Gérard Akoka, Catherine Comet, Robert Delcroix, Claire Gibault, Jacques Mercier. **COMPOSITEURS:** Michèle Auzepy, Antoine Bonnet, Thierry Carré-Chesneau, *Didier Denis, Pascal Dusapin, Gérard Grisey, Jean-Paul Holstein, René Koering*, Claude Lefebvre, *Édith Lejet, Jacques Lenot, Alain Louvier, Paul Méfano*, Patrice Mestral, *Yves-Marie Pasquet*. ***ART CHORÉGRAPHIE-*** **DANSE:** Dominique Bagouet, Marion Bastien, Serge Bennathan, Stéphane Bricard-Hampe, Anne Dreyfus, Alain Germain, Jeannette Jacquet, Thierry Malandain. **ENSEIGNEMENT MUSICAL ET TECHNIQUE DU SON:** Pierre Faraggi, Michel Roger, Françoise Stéphan, Stéphane Marcaggi-Salzman. **MUSICOLOGUES:** Jean During, Alain Desjacques, Bernard Surugue, Jean-Claude Picard, Yves Riou, Guy Robert, Martine Roche (Madame Estournet), Pierre Vozlinsky. **SOLISTES-CONCERTISTES:** Agnès Aullen (Madame Jean-Paul Gillieron), Victoria Benasra (Madame Jean-Claude Melki), Germain Besus, Frédérick Bertozisky, Max Bonnay, Rose-Marie Cabestany, Daniel Cahen, Frédérique Cambreling, Claude Capatti, Catherine Caumont, Gérard Caussé, Marie-José Chasseguet, Patrick Chemla, Catherine Collard, Antoine Curé, Philippe Davenet, Éric Davoust, Gérard Frémy, Olivier Gardon, Frédérique Garnier, Dominique Juchors, Antoine Goulard, *Véronique Grange, Suzy Haim, Marie-Thérèse Jehan, Jacqueline Kalfa, Maryvonne Le Dizes (Madame Hubert Richard), Philippe Lefebvre, Germaine Lorenzini, Marie-Annick Nicolas, Frédérique Peters, Loïc Poulain, Christophe Rousset*, Jacques Rouvier, Jean-Pierre Sabouret, Michèle Tedeschi (Madame Jean Torstein), Blandine Verlet, Bertrand Walter, Marie-Claude Werchowski (Madame Walter Coninx), Aliosha Zanotti. **NATURE:** Jean-Gilles Baillet, Jean-Claude Barrois, Daniel Béguin, Patrick Bernard, Allain Bougrain-Dubourg, Youenn Caouissin, Hervé Chaumeton, Pascal Chauvin, Didier Choussy, Étienne Danchin, Pierre Déom, André Fatras, Danielle et Chantal Frainnet, Jacques Fretey, Jean-Paul Gislard, Jean-François Gousse, Christian Kempf, Yves Lanceau, Jean-Louis Lecoeur, Michel Maitre, Pierre Mann, Éric Petit, Jean-Paul Steiger, Albert Visage. **PHOTOGRAPHIE-CINÉMA:** Hervé Antoine, Michel Aubert, Christian Beasley, Serge Bois-Prévost, Christian Bossu-Picat, François-Xavier Bouchart, Frédéric Brenner, Richard Chapelle, Serge Chirol, Philippe Coqueux, Christian Durand, François Gérard, Ghislaine Gohard, Sylvie Guedel, Pascal Hinous, Christian Hirou, Georges Hornn, Patrick Le Cellier, Gilbert Le Cossec, Francis Le Guen, François-Xavier Lovat, Claude Pavard, *François-Xavier Pelletier*, Georges Perdriaud, Jean Périé, *Pierre Petitjean*, Éric Pham, *Marcel Pouchelet*, Claude Puig, Jean-Claude Révy, Alain Sabatier, Christophe Valentin. **RÉÉDUCATION:** Marie-Yvette Adelaïde, Daniel Aubry, Béatrice Bernat, Gisèle Caumont, Marie-Christine Chesné, Dominique Degrémont, Nadette Dollin du Fresnel, Laurence Dumont, Sylvian Dupont, Catherine Florent, Michèle Fourchet (Madame Hebinger), Pascale Houard, Sylvie Khan-Pedebas, Jean-Michel Lacondémine, Isabelle Layat, Pierre Lebrun, Françoise Léger, Anne-Monique Maqueron, Catherine Michon, Agnès Michoux, Marie-José Pillet, Dominique Pottier, *Bernadette Pringault, Danielle Rotella*, Monique Roussel, *Sylviane Valdois, François Vanbelle*. **SCIENCES. SCIENCES HUMAINES:** Guillemette Andreu, Jocelyne Berlandini (Madame Keller), Christian Bertaux, Michel Boureux, Guy Briolet, Jean-Pierre Caprile, Yves Chevalier, Élisabeth Chalier, Patrice Costa, Michel Dewachter, Jean-Pierre Digard, Nicole Échard, Clément Gillmé, Éric Gonthier, Michel Gilonne, François Herbin, Jacques Ivanoff, Guy Lecuyot, Marie-Claude Munoz, Georges Sanguin, Joël Valemberg, Robert Vergnieux. **SCIENCES DE LA NATURE:** Michel Andrieux, Bernard Ans, Ming Anthony, Martine Atramentovicz, Christophe Balouet, Michel Beden, Isabelle Boidron-Métairon, Danièle Caraux, Rose-Marie Chevrier, Jean-Yves Collet, Katia Conrad (Madame Maurice Krafft), Yves Coppens, Alain Creusot-Éon, Daniel Dreux, François Fallourd, Bernard Gangloff, Louis Gardan, Madeleine Griselin, Alain Jourdan, Christian Jourdain de Muizon, Véronique Kurzawsky, Loïc Le Ribault, Claudine Métivier, Jean-Guy Michard, Thierry Olivaux, Marylène Patou, Pascal Picq, Marc Salomon, Arnould Schaal, Benoît Schaal, Anne See, Frédérik Serre, *Alain Sournia, Philippe Taquet, Herbert Thomas, Catherine Truc.* ***BIOLOGIE:*** *Ounissa Aït Ahmed, Rolland Allemand*, Pierre Barbet, Josiane Bastet, Daniel Baty, Jeanine Bolubasz, Véronique Botta, Martine Cador, Claude Demeulemester, Philippe Der Goukassian, Robert Durand, Michel Guillotin, Brigitte Hartmann, Guy Hervé, Aline Laulan, Gilbert Lefèvre, Brigitte Le Magueresse, Daniel Marx, Jacqueline Mellet, Martine Nguyen-Juilleret, Jacqueline Pierre, Dominique Pomente, Jean-Louis Revardel, Augustin Rey, Catherine Taragnat, Daniel Richaux, Daniel Sandoz, Gilbert Schlewer, Michel Siffre, Robert Wolff. **PHYSIQUE-CHIMIE:** Jeanine Balade (Madame Yves Neumann), Claudine Bivert, Jean-Noël Capdevielle, Daniel Deschamps, Claudine Dupont, Robert Fonchy, Jean-Paul Keller, Marcel Lamy, Jacques Lanier, Claude Legris, Gérard Moreau, Jean-Claude Moreau, Jean-Claude Paladini, Guy Perrotin, Roland Poindessault, Élie Prudhommeaux, Rajöel Raholijaona, Gérard Redeuilh. **MATHÉMATIQUES-INFORMATIQUE:** Danielle Battut, Daniel Beaupoil, Raymonde Bégault, Blandine Bourgain-Gallo, Christophe Delaunay, Louis Di Stasi, Jean-Claude Dupuis, Bachir Kerroumi, Jean Ravaihle, Florence Wernert (Madame Lecouet). **SPORTS. AUTOMOBILE:** Serge Aziosmanoff, Georges Héligoin, Marcel Morel, Alain Wibratte. ***AVIATION:*** *Denis Brisson*, Colette Cattey, Philippe Cocchi, Claire Constant, Christophe Corizzi, Jacqueline Dubut (Madame Camus), Michèle Duval, Geneviève Gilbert, Bertrand Guiot de La Rochère, Robert Lacam, Hélène Lacour, Michel Lapeyre, Marguerite Lecocq, Yvette Mengin, Danielle Mommaton, Brigitte Motte, Christophe Perrin de Brichambault, Hugues Perez, Colette Redal, Laurent Romain, Patrice Riot, Jacques Samenayre, Gérard Vacher, Alain Van Coppenole, Dominique Verdier, Madeleine Waltispruger. **NAVIGATION:** Michel Doucin, José Goncalvez, Christophe Huet, Joan de Kat, Allen et Pierre Lederlin, *Philippe Nineuil, Pascale Penfornis, Dominique Presles*, Jean-Yves Renaud. ***DIVERS:*** Bernard Brumaud *Boxe française*, Benoît Chamoux Alpiniste, Martine Chevassus Biathlon, Marie-Christine Debourse Journaliste, Jean Dot Alpiniste, Ivano Ghirardini Alpiniste, Louis Loubet Moniteur ski de fond, Christian-Yves Nau Char à voile, Alain Roy Pêcheur, Dominique Spriet Instructeur aéronaute, André Zeppini Guide de montagne. **THÉÂTRE-VARIÉTÉS-MUSIC HALL:** Denise Chalem, Joël Chalude, Hélène Dumont, Yannis Combe-Ferrier, Richard Creceveur, Catherine Dagois, Gérard Dessalles, Philippe Genty, Olivier Gillon, *Jean-Daniel* Katz, Catherine Lara, Philippe Petit, Jean-Yves Ramet, Jean-Yves Tavernier, Jean Vasca. **DIVERS:** Claude Arnaud, Alain Becker, Jacques Belin, Nicolas Besnier, Éric Bidault, Gilbert Bournery, Danièle Boutten, Hervé Braillard, Jean Bruggeman, Didier Burggraeve, Pierre Casado, Catherine Chemtob, Michel Chomarat, Bruno Collin, Georges Cornuejols, Serge Debru, Jean Devanz, Djamel Atallah, Bernard Domb dit Simon Casas, Raymond Dubois, Danielle Ducrot-Antony, Anny Federspiel, *Véronique Foissey*, Henri Gignoux, Denis Gillet, Pierre Giraud, Jean-Marie Heinrich, Jean-Pierre Hue, Marlène Kaspar, François Kulbokas, Michel Laplace, *André-Pierre Lombard, Bruno Luquat*, Claudine Magnier, Anna Mancini, Valérie Meftah, Philippe Mercier, Jean-Claude Merlin, Éric Michat, Alain Montcouquiol, Annette Motti, François Nativi, Didier Oudill, Margaret Perrier, Michel Pinard, Christian Porcher, Sylvie Robinet, Françoise Rommel, Fatima Saadi, Charles Simon, Pierre Schneider, Maryvonne Suc (Madame Piolet), Philippe Tuveri, Pierre Thomas, Michel Verdenet, Christian Villemagne.

Fondation de la Vocation. Président Fondateur: Marcel Bleustein-Blanchet. Jury: 34 personnalités de premier plan qui vont choisir parmi plus de 3000 candidats, les vocations de demain. Marcel Bleustein-Blanchet, Jacqueline Auriol, Élisabeth Badinter, Jacqueline Baudrier, Jean Bernard, Sophie Bleustein-Blanchet, Allain Bougrain-Dubourg, Suzanne Bresard, Jacques Chancel, Bernard Chenot, François de Closets, Yves Coppens, Jean Dousset, Alain Decaux, Emmanuel Le Roy Ladurie, Joël de Rosnay, Pierre Dreyfus, Françoise Giroud, Paul Guth, François Jacob, Claude Laroche, Léopold Sédar Senghor, Pierre Cardin, Dominique Schnapper, André Lwoff, Pierre Mazeaud, Francis Perrin, Guy Perrotin, Pierre Quoniam, Jean-Jacques Roffel, Françoise Dolto, Philippe Taquet, François Gros, Philippe Labro.

FONDATION DE LA VOCATION.
60, avenue Victor-Hugo - 75116 Paris - Tél. 45.01.29.28.





Europe

ITALIE : dernier acte de la crise gouvernementale

Les seize ministres démocrates-chrétiens ont donné leur démission

ROME
de notre correspondant

Comme la menace en planait depuis quarante-huit heures, les seize ministres démocrates-chrétiens du gouvernement dirigé par M. Bettino Craxi ont, le mercredi 8 avril, donné leur démission. Après une ultime réunion du conseil qu'il préside depuis août 1983, le leader socialiste s'est ensuite rendu devant le Sénat. Il s'est contenté de lire à la tribune la lettre par laquelle le chef de l'Etat lui expliquait sa position, ainsi que celle où la « délégation » démocrate-chrétienne au gouvernement a annoncé sa démission.

Le débat devrait s'achever jeudi 9 avril par une ultime mise au point du président du conseil, précédant la remise définitive de sa démission entre les mains du chef de l'Etat. La mise au point de ce « cérémonial » a été très complexe, en raison du degré de méfiance réciproque des deux principaux protagonistes, Parti socialiste et démocratie chrétienne. Du ton du débat, il devrait être possible de déduire si, toute hypothèse de formation d'un gouvernement de « fin de législature » étant exclue, des élections anticipées s'imposent ou si, contre toute logique, quelque espoir demeure.

Démission du maire de Rome

Si l'explication profonde de la crise réside, à l'évidence, dans la compétition acharnée pour le pouvoir que se livrent la DC et le PSI, le cœur du problème demeure la question des référendums sur le nucléaire et la justice, en principe prévus pour le 14 juin et que la DC, seule aujourd'hui contre tous les partis, majorité et opposition confondues, continue de refuser, expliquant que le *« droit des citoyens »* à se prononcer sur des sujets aussi importants ne saurait rien ôter au *« devoir de la majorité »* de mettre sur pied une politique en ces domaines capitaux.

La crise gouvernementale a eu un contrepoint local fort important, encore que non directement lié : la démission, annoncée le 8 avril, du maire de Rome, le démocrate-chrétien Nicola Signorello, en fonctions depuis vingt mois seulement. Après les républicains, les socialistes avaient annoncé leur intention de manifester leur défiance au premier magistrat de la ville. La démocratie chrétienne avait repris la première place au Capitole en 1985, après neuf ans de gestion communiste, sans parvenir à relancer une capitale à peu près paralysée par l'ampleur de ses problèmes, de la congestion de la circulation à la pollution atmosphérique.

La journée de mercredi a cependant connu un heureux aboutissement : une heure avant de se rendre au Sénat pour y jouer son dernier acte, le gouvernement de M. Craxi a enregistré la conclusion du contrat collectif pour le service national de santé. Les négociations, fort âpres et ponctuées de fréquentes grèves depuis janvier 1986, butaient sur la position très dure des quelque quatre-vingt-sept mille médecins des hôpitaux, décidés à obtenir une véritable reconstitution de carrière, après les évolutions pour eux très négatives des années 70 (*le Monde* du 14 mars). Craignant clairement que la crise en cours ne débouche sur une très longue période de vide politique, les médecins ont fini par signer, après avoir obtenu, il est vrai, de très substantielles revalorisations de leur traitement. Ce contrat, qui intéresse aussi cinq cent quinze mille infirmiers, aides-soignants et techniciens des hôpitaux, était le dernier restant à conclure dans la fonction publique. Des augmentations moyennes réelles de 3 % à 4 % des traitements, selon les secteurs, y ont été consenties.

JEAN-PIERRE CLERC.

● **ESPAGNE : un colonel jugé pour rébellion reconnaît avoir rencontré M. Kadhafi.** — Le colonel Carlos de Meer Ribera, dont le procès pour rébellion s'est ouvert mercredi 8 avril à Séville, a reconnu avoir rencontré le colonel Kadhafi en janvier 1986. Selon les services de renseignement de l'armée, le colonel de Meer, connu pour ses liens avec l'extrême droite, aurait demandé au dirigeant libyen un appui financier, afin de former un groupe *« musulmano-chrétien »* contre l'OTAN. Ce même mercredi, le capitaine Gil Sanchez Valiente a été arrêté à l'aéroport de Madrid-Barajas, à son retour de Miami. Le capitaine Gil Sanchez avait fui l'Espagne après la tentative manquée du putsch du 23 février 1981 (il avait été jugé par contumace en 1983). — *(AFP.)*

● **Arrestation à Barcelone de deux Italiens soupçonnés de terrorisme.** — La police espagnole a annoncé, mercredi 8 avril, l'arrestation à Barcelone de deux Italiens soupçonnés d'appartenir aux Brigades *rouges* ; la loi antiterroriste leur a été immédiatement appliquée. Les deux suspects, Fabrizio Burtet et Clara Plasenti, ont été transférés à Madrid et mis à la disposition de l'Audience nationale, tribunal chargé des affaires de terrorisme. Selon des sources proches de la direction de sécurité de l'Etat, les deux suspects feraient partie d'un réseau euro-terroriste formé des Brigades rouges italiennes, de la Fraction armée rouge ouest-allemande, du Groupe révolutionnaire du 1er octobre espagnol (GRAPO) et d'Action directe. Fabrizio Burtet et Clara Plasenti seraient également recherchés par la police française pour divers hold-up. — *(AFP.)*

Remis de son « refroidissement »

M. Gorbatchev commence une visite de quatre jours en Tchécoslovaquie

Le secrétaire général du PC soviétique, M. Gorbatchev, était attendu à Prague jeudi 9 avril en compagnie de son épouse. Initialement prévu pour lundi, son voyage avait été retardé à la dernière minute en raison d'un *« léger refroidissement »* dont aurait souffert le numéro un du Kremlin. Ce contre-temps, avant une visite qui s'annonçait délicate, avait suscité une foule d'interrogations parmi les observateurs.

Des représentants soviétiques — parmi lesquels le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov — ont précédé à Prague M. Gorbatchev et ont confirmé les grandes lignes de son programme, notamment son déplacement à Bratislava, capitale de la République slovaque. Répondant aux questions des journalistes, M. Guerassimov a implicitement exclu l'hypothèse d'un entretien du secrétaire général du PC soviétique avec l'ancien dirigeant du « printemps de Prague », M. Alexandre Dubcek, exilé depuis une quinzaine d'années à Bratislava.

Une démarche des dissidents

« Il n'y a pas de tels plans », a simplement indiqué le porte-parole soviétique. M. Gorbatchev ne donnera pas non plus de conférence de presse lors de son séjour en Tchécoslovaquie, comme cela avait été un moment envisagé. Il n'est pas encore sûr, d'autre part, qu'il ait, comme prévu, des conversations avec la population dans le centre de Prague. Jeudi soir, le dirigeant soviétique et son hôte, M. Gustav Husak, devaient présider un dîner solennel au cours duquel ils devaient prononcer des allocutions. Selon le *Rude Pravo* de Prague, M. Gorbatchev demeurera jusqu'à dimanche en Tchécoslovaquie.

A la veille de cette visite, une vingtaine de dissidents tchécoslovaques ont adressé, par l'intermédiaire de l'ambassade d'URSS, un message à M. Gorbatchev dans lequel ils rendent hommage au mouvement de « reconstruction » de la société engagé en URSS. *« C'est avec grande sympathie et intérêt que nous suivons la reconstruction de la société soviétique entreprise sous votre direction. Cette évolution a fait revivre l'espoir que le temps du renouveau est arrivé aussi pour notre société »*, écrivent les signataires, parmi lesquels figurent trois anciens ministres communistes, MM. Jiri Hajek, Vladimir Kladec et Mme Ludmila Jankovcova, et M. Jaroslav Sabata, ancien recteur de l'université de Brno (Moravie du Sud).

Les signataires de ce document espèrent que la venue de M. Gorbatchev en Tchécoslovaquie pourra *« ouvrir la voie »* à une *« véritable reconstruction de la société tchécoslovaque »* et se déclarent *« prêts à contribuer activement, en fonction de leurs possibilités, à ce processus »*.

A Moscou, la *Pravda* a publié jeudi matin un reportage de son envoyé spécial à Prague qui écrit notamment : *« La refonte* (perestroïka) *commence aussi dans l'économie tchécoslovaque. Elle est axée sur l'augmentation de l'efficacité de l'économie populaire. Les droits et l'autonomie des entreprises s'agrandissent, leur responsabilité en ce qui concerne la production des articles et des produits augmente, le rôle des collectifs de travailleurs participant au règlement des questions importantes de la vie de l'entreprise s'accroît. On attache ici une grande importance à l'approfondissement de la coopération avec les pays socialistes frères et en premier lieu avec l'Union soviétique. »*

En annonçant jeudi matin le départ pour Prague de M. Gorbatchev, l'agence Tass n'a pas mentionné la présence à ses côtés de son épouse, Mme Raissa Gorbatchev. Celle-ci a néanmoins été montrée par la télévision lors du reportage transmis en léger différé depuis l'aérodrome. Coiffé d'une chapka de fourrure, le numéro un soviétique est apparu souriant et en parfaite santé.

Afrique

COMORES : bourrages d'urnes, bureaux de vote fantômes, intimidations...

Le pouvoir reconnaît avoir « tiré toutes les ficelles » lors des élections

MORONI
de notre envoyé spécial

Trop beau pour être vrai : *« Tout le monde pourra poser sa candidature »*, avait promis, en novembre, M. Ahmed Abdallah, le chef de l'État comorien. *« Les élections seront libres »*, avait-il répété en janvier. *« L'opposition pourrait enlever entre trois et cinq sièges »* sur les quarante-deux de l'Assemblée fédérale, avait pronostiqué, à la veille du premier tour, *Al Watwany*, le bimensuel local. On se mettait à espérer qu'un peu de démocratie allait tempérer les mœurs politiques plutôt archaïques de cet archipel géré jusqu'alors par son président comme une affaire de famille.

Fausse alerte démocratique, le dimanche 22 mars : 41 candidats de la majorité ont été élus, dès le premier tour, dont 22 avec 100 % des suffrages exprimés, ce qui s'explique dans la mesure où, dans les îles de Ndzouani (anc. Anjouan) et de Maili (Mohéli), l'opposition avait été écartée de la compétition électorale. Restait, sur l'île de Ngazidja (Grande Comore), un siège en ballottage favorable à l'opposition, mais M. Ali Bazi Selim, ancien ministre d'Etat, a préféré se retirer *« plutôt que de servir de caution démocratique au régime »*.

Il n'en a pas moins organisé une « hitma », c'est-à-dire une lecture du Coran en présence d'hommes pieux, afin d'appeler la colère d'Allah sur son adversaire de la majorité, qui a battu en retraite. La Cour suprême a donc décidé qu'une élection partielle aurait lieu à une date ultérieure dans cette circonscription. *« Les Comoriens ont fait preuve de maturité politique et évoluent dans le bon sens... »*, a conclu M. Abdallah.

Pour en arriver là, les gens au pouvoir ont fait appel à un arsenal de moyens dont bon nombre de leurs adversaires s'étaient, en partie, servi lorsqu'ils étaient eux-mêmes aux affaires. D'entrée de jeu, ils ont ainsi disqualifié des candidats de l'opposition, par exemple en produisant de faux casiers judiciaires, et en ont intimidé d'autres, des fonctionnaires notamment, en les licenciant pour *« abandon de poste »*. On ne compte pas les irrégularités commises en cours de scrutin : bourrage des urnes, bureaux de vote fantômes, dépouillement à huis clos, etc.

M. Omar Tamou, ministre de l'intérieur, ne nie pas les *« excès de zèle »* de certains partisans du régime et avoue avoir tiré, en tout bien tout honneur, *« toutes les ficelles que l'on a pu »*. Pourtant, si les « bleus » — les candidats de la majorité — ont fait mordre la poussière aux « jaunes » — ceux de l'opposition, — c'est, à l'en croire, pour la simple raison que *« les Comoriens ont voulu voter utile... »*

Le double langage

Les « législatives » de mars 1982 avaient été plus « ouvertes », dans la mesure où il y avait eu multiplicité de candidatures dans les trois îles et, au bout du compte, dix-huit ballottages. De l'avis de beaucoup d'observateurs indépendants, M. Abdallah ne courait pas grand risque à organiser des élections « libres » ; car l'opposition aurait, au mieux, gagné une dizaine de sièges. Qu'est-ce qui a donc fait reculer le chef de l'État ? Aurait-il été mal conseillé par son entourage, notamment par son fils Nassuf, comme d'aucuns le prétendent ? Ses adversaires se refusent, quant à eux, à le croire sur parole : *« Il a toujours pratiqué la politique du double langage. »*

Même si cet exercice démocratique a tourné court, M. Abadallah et les siens ont dû créditer l'opposition, après manipulation des résultats, de 35,5 % des suffrages exprimés dans les dix-neuf circonscriptions où celle-ci avait été en mesure de présenter des candidats. Il n'empêche aussi que la campagne électorale a été d'une grande violence : *« On a pu dire ce qu'on voulait »*, admet un adversaire du régime. Pas de débats d'idées, bien entendu. Les slogans étaient simplistes : d'un côté, *« Tous unis derrière Abdallah »* et, de l'autre, *« Tous unis contre Abdallah »*. Dans un pays où le pouvoir est paternaliste, voire autocratique, il était inévitable que le chef de l'Etat soit pris pour cible, à la fois couvert d'éloges et d'injures...

Quoi qu'il en soit, sur les grands problèmes de l'heure, partisans et adversaires de M. Abdallah ne sont pas loin de penser la même chose. *« Les données sont éloquentes : le service de la dette représente 60 % des recettes d'exportation, le déficit du trésor public s'élève à 12 millions de francs*, souligne M. Saïd Ahmed Saïd Ali, ministre des finances. *L'austérité s'impose. Il n'y a pas d'autre politique. » « Nos divergences avec le chef de l'Etat ne sont pas idéologiques. Elles portent sur la manière de gouverner »*, indique M. Ali Mroudjae, ancien premier ministre et tête de file d'un groupe d'opposants.

L'opposition en ordre dispersé

L'opposition est, en effet, partie à la bataille électorale en ordre dispersé : d'un côté, d'anciens « barons » du régime en rupture de ban, rejoints par quelques personnalités indépendantes et menés par M. Mroudjae ; de l'autre, M. Abdallah Mouzaroir, chef de la diplomatie à l'époque de l'ex-président Ali Soilih, à la tête de l'Union pour le renouveau démocratique des Comores (URDC). Les premiers reprochent au second de manquer de *« transparence »* et sont accusés par celui-ci de n'être que de *« simples mécontents »*... Mêlé à une tentative de coup d'Etat en mars 1985, le Front démocratique (FD), d'obédience marxiste, n'a, en revanche, guère fait parler de lui au cours de la campagne, sinon en demandant la libération de quatre des siens, dont son secrétaire général.

L'après-élections ? *« On voudrait organiser une table ronde »*, précise M. Tamou. S'agirait-il, par ce biais, de débloquer la situation politique, de reprendre langue avec l'opposition, ou simplement de faire entériner une réforme constitutionnelle qui permettrait à M. Abdallah de rester au pouvoir aussi longtemps qu'il le souhaiterait ? Du coup, à Moroni, chacun s'amuse à deviner quels seront ceux qui, au sein de l'opposition, se feront les premiers « récupérer » par le chef de l'Etat.

Une chambre « bleu horizon » sans taches de couleur ? M. Tamou ne semble guère s'en formaliser, car la vie politique aux Comores réserve toujours des surprises. Il n'y a pas de haines durables car, ici, tout le monde se connaît et tout le monde est parent. Les alliances sont, souvent, affaires de circonstances. Et le ministre de l'intérieur de rappeler que le seul député de l'opposition élu en 1982 est très vite passé dans le camp de la majorité, tandis qu'en 1985 huit membres de cette même majorité rejoignaient les rangs de l'opposition. En somme, dans ce paysage politique, une élection n'a valeur que de péripétie...

JACQUES DE BARRIN.

ALGÉRIE

Mise au point de la FIDH

M. Daniel Jacoby, président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), nous a fait part de sa réaction quant à la crédibilité d'une troisième ligue des droits de l'homme en Algérie.

Mettant en doute celle-ci, il indique notamment : *« Les plus graves abus en matière de droits de l'homme sont dus généralement au pouvoir exécutif. Les ligues des droits de l'homme constituent, à cet égard, un contre-pouvoir en dénonçant à l'opinion publique — nationale ou internationale — ces abus et ces excès. Comment pourraient-elles le faire sérieusement s'il s'agit d'organisations gouvernementales ou dépendantes du gouvernement ? La démocratie consiste à accepter ce contre-pouvoir, que cela plaise ou non, et non de susciter la création de ligues des droits de l'homme sans réelle indépendance (...). »*

Proche-Orient

ISRAËL : la grève de la faim des détenus palestiniens

Manifestations et affrontements en Cisjordanie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La grève de la faim des « prisonniers de sécurité » palestiniens est entrée, mercredi 8 avril, dans sa troisième semaine. Selon les autorités pénitentiaires, environ mille deux cents détenus — sur un total de quatre mille cent — continuent d'observer le mouvement dans six prisons de Cisjordanie. Huit d'entre eux ont dû être hospitalisés.

Cette grève est à la fois la plus longue et la plus dure depuis celle qui a été organisée en 1980. A l'époque, deux détenus étaient morts après avoir été alimentés de force. Depuis, l'administration des prisons a renoncé à nourrir les grévistes par la contrainte. Ceux-ci demandent une amélioration générale de leurs conditions de détention : des cellules moins surpeuplées et mieux aérés, une nourriture plus copieuse, des soins médicaux plus attentifs.

Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'épreuve de force en cours devrait se dénouer d'une manière ou d'une autre dans les prochains jours, compte tenu de l'état de faiblesse physique des détenus. Jusqu'à présent, le commissaire israélien aux prisons, M. David Maimon, refusant toute idée de négociation avec les grévistes, a maintenu une totale intransigeance à l'égard d'un mouvement qu'il tient pour purement *« idéologique »*. Rien ne laisse prévoir un quelconque assouplissement de sa part.

La campagne de solidarité avec les détenus a pris une certaine ampleur, mercredi, en Cisjordanie. A Jérusalem-Est, une grève des commerçants a été largement suivie. Des heurts ont eu lieu dans plusieurs villes et camps de réfugiés entre les forces de l'ordre et de jeunes manifestants. Un peu partout, les soldats ont tiré en l'air et lancé des grenades lacrymogènes pour disperser les rassemblements. Une vingtaine d'écoliers ont été blessés au camp d'Askar. La maire de Bethléem, M. Elias Freij, est intervenu auprès des ministres de la défense et de la police, MM. Rabin et Bar-Lev, tous deux travaillistes, pour qu'ils trouvent une solution rapide à la grève.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● **Un Palestinien affirme avoir été torturé.** — Un Palestinien du sud de la Cisjordanie a perdu soudainement la vue après treize jours d'interrogatoire à la prison de Hébron, a rapporté, mercredi 8 avril, le quotidien *Haaretz* (indépendant). L'ex-détenu affirme avoir été torturé au cours de ses interrogatoires portant sur ses liens avec son frère, un membre de l'OLP résidant aux Etats-Unis. Le porte-parole de l'administration pénitentiaire a catégoriquement démenti ces accusations. Selon lui, M. Al-Awdeh, soupçonné dans une affaire de droit commun, n'aurait subi aucun interrogatoire. — *(AFP.)*

La guerre du Golfe

Un haut dirigeant soviétique à Bagdad

Au moment où l'Iran mène une nouvelle offensive dans le Golfe, un haut dirigeant soviétique, M. Piotr Demitchev, est venu à Bagdad réaffirmer l'étroitesse des relations entre l'URSS et l'Irak. M. Demitchev, premier vice-président du présidium du Soviet suprême, a été reçu, mercredi soir 8 avril, par le président Saddam Hussein, auquel il a remis un message de M. Gorbatchev. Selon l'agence de presse irakienne, ce message souligne *« la solidité des liens d'amitié entre l'Irak et l'URSS »* et réitère la volonté de Moscou d'œuvrer au renforcement des relations bilatérales conformément au traité d'amitié et de coopération signé entre les deux pays.

Cependant, l'état-major irakien a assuré que ses forces avaient continué à reprendre les positions occupées par l'ennemi à la suite de la nouvelle offensive — Kerbala-8 — lancés il y a trois jours par les Iraniens dans le secteur sud du front. Les hélicoptères lance-roquette irakiens, a précisé l'état-major, sont massivement intervenus pour prêter main forte aux unités du troisième corps d'armée qui font face aux forces iraniennes à l'est de la ville irakienne de Bassorah, dans la région dite du « canal des poissons ». L'Irak a, d'autre part, annoncé un nouveau raid aérien contre des installations pétrolières iraniennes et avoir repoussé une attaque de vedettes irakiennes contre le terminal (désaffecté) de Mina Al-Amiq, dans le nord-ouest du Golfe.

A Téhéran, on assure que « Kerbala-8 » a permis de mettre quelque mille cinq cents Irakiens hors de combat lors des contre-offensives tentées par les forces irakiennes. Le premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi, a déclaré que la période du jeûne de Ramadan, qui, cette année, tombe en mai, devrait être celle de la *« libération de la nation irakienne de la tyrannie baasiste »*.

A Tripoli, le colonel Kadhafi a accusé la France de souhaiter la prolongation du conflit du Golfe *« parce que Paris*, a-t-il dit, *est le premier marchand de canons à profiter de cette guerre »*. — *(AFP, Reuter.)*

● **Un responsable soviétique en tournée dans le Golfe.** — M. Vladimir Petrovski, un des vice-ministres soviétiques des affaires étrangères, a annoncé qu'il entamerait à partir du 16 avril une tournée dans plusieurs pays du Golfe (Koweït, Emirats arabes unis, Irak) et en Jordanie. D'autre part, le premier vice-ministre des affaires étrangères, M. Youli Vorontsov, est arrivé mercredi 8 avril en visite officielle en Libye. — *(AFP.)*

LIBAN

L'armée syrienne a parachevé son déploiement autour des camps palestiniens de Beyrouth

Beyrouth *(AFP)*. — L'armée syrienne a parachevé, mercredi 8 avril, la mise en place de son dispositif de contrôle autour des camps palestiniens assiégés de Beyrouth, Bourj-Barajneh et Chatila, et le général syrien Ghazi Kanaan a affirmé que la *« guerre des camps de Beyrouth était terminée »*.

Environ deux cent cinquante soldats syriens, arrivés dans cinq transports de troupes, ont installé huit postes de contrôle autour de Bourj-Barajneh, le camp enclavé dans la banlieue sud chiite de Beyrouth, dont les vingt mille habitants sont encerclés depuis le 29 octobre par la milice chiite Amal.

Conformément à un accord conclu dimanche entre les protagonistes pour mettre fin à la *« guerre des camps »* à Beyrouth, un cessez-le-feu est entré en vigueur lundi, alors que Chatila était ravitaillé mardi.

Dans le cadre de ce même accord, vingt-trois grands blessés et malades de Chatila ont été évacués mercredi dans des ambulances et un minibus de la Croix-Rouge libanaise (CRL) et des voitures du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

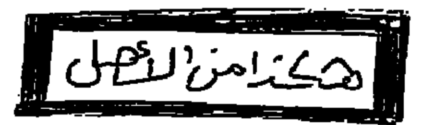
Toujours selon l'accord, le règlement de la *« guerre des camps »*, notamment la levée du siège militaire des camps de Beyrouth, est tributaire du retrait des combattants palestiniens de villages qu'ils ont pris en novembre dernier à la milice chiite à l'est de Saïda. Ces villages sont Jinsnaya, Qrayyé et Aïn-al-Delb.

Deux combattants palestiniens ont été blessés mercredi, lors d'affrontements qui les ont opposés à Amal, à l'est de Saïda, pour la première fois depuis mars dernier.

Ces accrochages ont eu lieu quelques heures après le passage d'un convoi d'armes d'Amal à Saïda en direction de Zahrani (12 kilomètres plus au sud), sous escorte syrienne.

● **Des journalistes pris à partie.** — Plusieurs miliciens de l'organisation chiite Amal ont pris à partie, mercredi 8 avril, des journalistes et un photographe qui couvraient l'évacuation de Palestiniens blessés du camp de Chatila. Une journaliste d'Associated Press, Rima Salameh, a été frappée à deux reprises au visage par un milicien d'Amal et emmenée de force hors de l'entrée du camp jusqu'à un bureau voisin d'un officier chiite membre de la 6ᵉ brigade de l'armée libanaise, à prédominance chiite. Rima Salameh a été relâchée après avoir été insultée pendant une demi-heure. Les miliciens d'Amal l'ont prévenue, ainsi que ses confrères journalistes, qu'ils ne devaient pas répercuter des sentiments pro-Palestiniens au monde extérieur. — *(AP.)*

● **L'Egypte et la Ligue arabe.** — *« Tous les Etats membres sont d'accord sur le retour de l'Egypte au sein de la Ligue, et pour lui permettre d'assumer son rôle national dans le cadre d'un consensus arabe, en application de la charte de la Ligue et des résolutions adoptées »* par cette organisation, a déclaré M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, au cours d'une conférence de presse. Il n'a cependant pas indiqué quelles seraient les modalités d'un tel retour de l'Egypte au sein de la Ligue, dont elle avait été exclue en 1979, le siège de cette organisation ayant été transféré du Caire à Tunis après les accords de Camp David. — *(AFP.)*



Orient

Asie

THAILANDE : le débat entre l'armée et les partis

Les militaires tentent de préserver leur rôle prédominant à la tête du pays

BANGKOK
correspondance

Les partis politiques de l'opposition, profitant de l'ouverture de la session parlementaire, vont demander des explications à l'armée à propos d'une étrange manifestation « spontanée » de quelque trois cents « rangers », dimanche 5 avril au matin, devant la résidence de l'ancien premier ministre, M. Kukrit Pramoj.

Ces hommes en tenue noire, membres d'une organisation paramilitaire chargée surtout de la défense des frontières, ont tenté en vain de forcer les grilles de la propriété de M. Kukrit, sans doute le seul homme politique civil dont le prestige rivalise avec celui de n'impote quel général. Ils réagissaient à des propos quelque peu provocants tenus par M. Kukrit, quelques jours plus tôt. Celui-ci avait déclaré que le général Chaovalit Yongchaiyudh, commandant en chef de l'armée, et certains des officiers qui l'entourent *« avaient été victimes d'un lavage de cerveau par les communistes »*...

Au cours du même séminaire à l'université, M. Kukrit avait dénoncé un plan de restructuration de l'Internal Security Operations Command, la principale agence contre-insurrectionnelle du pays, fondée en 1967 alors que l'insurrection du Parti communiste thaïlandais commençait à prendre de l'importance. Cette agence avait pour mission de relayer sur le terrain, par une mobilisation constante de la population, les directives gouvernementales en matière de lutte contre l'insurrection. Les communistes étant aujourd'hui militairement battus, il faut, avait dit récemment le général Chaovalit, *« une nouvelle stratégie pour les vaincre politiquement »*, et pour cela réformer l'ISOC.

Un « débat capital »

La nouvelle version de cette agence, plus légère, dépendrait directement du premier ministre. L'organisation aurait aussi le droit de prendre des décisions politiques. C'est ce qui inquiète le pouvoir civil : comme le faisait remarquer un universitaire, cela risquerait de rendre superflu le gouvernement lui-même... Réagissant à ce projet, M. Kukrit Pramoj l'avait comparé à la mise en place d'un véritable *« politburo »*, ajoutant que, *« bientôt, nous aurons ici un régime communiste avec le roi à sa tête »*.

Depuis plusieurs semaines, le général Chaovalit tient la vedette avec des propos pour le moins controversés sur la nécessité d'une « révolution » en Thaïlande. Pressé de s'expliquer sur le sens de ce mot pour le moins ambigu, le commandant en chef a expliqué qu'il fallait l'entendre dans le sens d'un changement pour le mieux, comme par exemple *« lorsqu'un homme décide de ne plus fumer »*. Une telle révolution, ajouta-t-il, ne peut se faire qu'avec le consentement de la population. Il a par contre, une fois de plus, écarté toute idée de coup d'Etat.

Ces déclarations ont remis au premier plan le vieux débat concernant les rapports entre l'armée et le pouvoir. Depuis son accession, en 1986, au poste de commandant en chef, l'un des plus influents du royaume, le général Chaovalit a pris publiquement parti en faveur d'un retrait des forces armées de la vie publique, sans pour autant convaincre. Il a par ailleurs entrepris une vigoureuse campagne de modernisation de la troupe.

En même temps, il a exprimé son souhait de voir la vie politique thaïlandaise se démocratiser. *« Le rêve de Chaovalit, c'est un grand parti de masse, une sorte de rassemblement national, où toutes les couches de la population seraient représentées et dont l'armée serait l'élément moteur »*, explique un professeur de sciences politiques.

« Le débat actuel est capital pour l'avenir du pays, ajoute un autre universitaire. *L'armée sent bien que les civils sont en train de lentement conquérir ce pouvoir politique que, jusqu'à présent, elle détenait. Chaovalit, comme les autres militaires, souhaite le conserver. »* Débat très vif, qui se déroule au Parlement, dans la presse, dans les universités, et sans doute dans les casernes. Mais, signe des temps, il n'y a, ces jours-ci, à Bangkok, pas la moindre rumeur de putsch.

JACQUES BEKAERT.

PHILIPPINES

Un ressortissant français porté disparu dans le Sud

Manille (AFP, Reuter). – Des informations contradictoires circulent depuis mercredi 8 avril sur le sort d'un touriste français, identifié sous le nom de Richard Angelis, trente-six ans, porté disparu depuis le 3 avril dans une île des Philippines où sévit la guérilla musulmane, et qui pourrait avoir été tué. M. Angelis et un ressortissant néo-zélandais, M. Waite Fairly, vingt-deux ans, ont été attaqués ce jour-là, alors qu'ils se trouvaient dans l'île de Sicabong, par des hommes armés que les autorités soupçonnent d'appartenir au Front national de libération Moro (MNLF), une des organisations rebelles musulmanes du sud de l'archipel philippin. M. Fairly a été blessé à la jambe et hospitalisé.

Un colonel des fusiliers marins, le corps qui recherche le Français, a tout d'abord déclaré, mercredi, que le cadavre de M. Angelis avait été retrouvé, et que le guide musulman des deux touristes, M. Rachid Abubakar, avait été arrêté et était passé aux aveux, assurant être l'auteur du meurtre. Mais un porte-parole du commandement de l'armée pour le sud du pays a ensuite démenti la découverte du corps, et estimé possible que M. Angelis soit encore vivant.

Le MNLF a nié toute responsabilité dans cette affaire, et, dans une déclaration remise à la presse, jugé *« regrettable »* les soupçons à son endroit alors que doivent reprendre incessamment des négociations avec le gouvernement sur le statut d'autonomie de la région. Les autorités proposent d'accroître les prérogatives des organes locaux de pouvoir. Le MNLF, qui a conclu en janvier un cessez-le-feu provisoire avec le gouvernement, menaçait ces derniers temps de reprendre les hostilités si l'impasse des négociations persistait.

CORÉE DU SUD

L'opposition fonde un nouveau parti

Séoul (AFP). – Les principaux dirigeants de l'opposition en Corée du Sud ont annoncé, mercredi 8 avril, leur décision de quitter le Parti démocratique de la nouvelle Corée (NKPD), en proie à des dissensions internes, pour fonder un nouveau parti d'opposition, *« bien défini et fort »* pour affronter le gouvernement dans le débat sur la réforme constitutionnelle.

Cette décision a été annoncée par M. Kim Young-sam, une des deux figures les plus en vue de l'opposition au régime du président Chun Doo-hwan, au cours d'une conférence de presse à laquelle son allié, M. Kim Dae-jung, n'a pu assisté en raison d'une nouvelle assignation à résidence ordonnée par la police, la cinquante-troisième depuis son retour de deux ans d'exil aux Etats-Unis en février 1985.

Océanie

NOUVELLE-ZÉLANDE

Accord avec les Etats-Unis sur le maintien d'une base américaine

Wellington (AFP). – La Nouvelle-Zélande a conclu un accord avec les Etats-Unis pour permettre le maintien à Christchurch (dans l'est de l'île méridionale de la Nouvelle-Zélande) de la base aérienne américaine servant d'appui aux opérations en Antarctique, a révélé, mercredi 8 avril, au Parlement, le premier ministre, M. David Lange.

Bien que M. Lange n'ait pas fourni de précisions sur cet accord tenu secret jusque-là, on croit savoir que celui-ci autorisera les avions de transport américains à transiter par Christchurch sans obligation de signaler la présence à leur bord de matériel ou d'armement nucléaire. Le gouvernement de M. Lange prépare pourtant un projet de loi interdisant les armes nucléaires sur tout le territoire néo-zélandais.

Outre l'apport financier de 11 millions de dollars pour l'économie néo-zélandaise qu'elle représente, la base de Christchurch est indispensable aux scientifiques néo-zélandais travaillant en Antarctique.

Amériques

Turbulences mexicaines

(Suite de la première page.)

Mais son discours s'éloigne de plus en plus du consensus, fruit de la « récupération » dont il a été l'objet. *« Le syndicalisme mexicain était habitué à résoudre les problèmes sociaux directement avec le gouvernement sans confrontations, mais, aujourd'hui, l'Etat n'a plus les moyens de cette politique. Le mouvement syndical doit réapprendre à lutter et à utiliser le recours à la grève si cela est nécessaire. La politique de concertation trouve maintenant ses limites, et l'alliance historique doit être redéfinie. Cette évolution rapide est nécessaire, sinon des difficultés très sérieuses vont surgir. »*

Le ministre du budget et de la programmation, M. Salinas de Gortari, ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme que *« le populisme, qui revient à donner plus et à promettre davantage que ce que l'on peut donner, est aujourd'hui révolu. Il en reste simplement l'héritage d'une dette considérable »*. Dans cette redéfinition des rôles, chacun cherche sa place. A commencer par les étudiants. L'UNAM, l'université nationale autonome de Mexico, qui accueille près de trois cent mille étudiants, témoigne du changement dans la société. Le développement d'universités privées et leur succès posent avec acuité le problème de l'avenir de ce monstre, héritier prestigieux de la révolution.

L'Eglise, exclue de manière totale du système pour sa participation originelle à la contre-révolution, tente timidement de reprendre pied dans la société. L'adoption de la loi sur le nouveau code électoral fut pour elle l'occasion de publier un communiqué dénonçant les peines de prison (de quatre à sept ans) qu'encourent les ecclésiastiques qui donneraient des consignes de vote. La Conférence des évêques a aussi dénoncé la corruption : *« La situation actuelle est le résultat naturel et explicable d'une banqueroute morale très profonde et très étendue. »*

Devant cette évolution, la stabilité mexicaine est-elle aujourd'hui menacée, avec des risques graves de débordement, faute de solution de rechange politique ? Ce serait assurément aller un peu vite et, plus que tout, négliger l'histoire particulière de ce pays. *« Au moment de la chute des prix du pétrole, beaucoup d'observateurs avaient prédit un effondrement rapide du système mexicain. Rien ne s'est produit »*, a beau jeu d'affirmer l'un des membres du gouvernement.

Capacité d'adaptation

A cela plusieurs raisons, la principale étant la capacité d'adaptation du pouvoir lui-même, qui est réelle. La démocratisation du pays s'est, en effet, accélérée. La presse peut enfin soulever des problèmes sans s'attirer les foudres des autorités. Et elle n'y manque pas. Dans sa dernière livraison, le mensuel *Nexos* analyse ainsi, dans un dossier intitulé *« Retour à Chihuahua »*, les accusations de fraude survenues dans cet Etat, lors des élections de juillet, en ne prouvant toutefois que la « manipulation ». De même, les manifestations étudiantes se sont déroulées sans violence et le débat, dans le parti, n'a pas eu, jusqu'ici, de conséquences fâcheuses pour ses instigateurs, à la différence du passé *« où un homme comme Porfirio Munos Ledo* (l'un des leaders du courant démocratique) *aurait été envoyé à l'étranger, avec ou sans poste honorifique »*, dit un ministre.

Les instances de dialogue, la plus grande force du système, subsistent aussi. L'exemple le plus récent, à cet égard, est celui de la reconstruction. Alors que les *« damnificados »*, qui avaient perdu jusqu'à leur logement après le tremblement de terre, s'organisaient de manière autonome et revendiquaient avec force leurs droits, les autorités ont pratiqué, par la voix de Manuel Comacho, ministre du développement urbain, une consultation très large et ont mis en place une structure consensuelle entre les victimes, les architectes, les pouvoirs publics et les instances internationales. Aujourd'hui, tout le monde considère que le programme a parfaitement fonctionné. C'est pour les autorités la preuve de leur capacité de réponse à une situation imprévue.

Dans tous les secteurs, les progrès du système sont considérables. L'adoption d'un nouveau code électoral, en net progrès sur le précédent - si l'on excepte les restrictions concernant l'Eglise, - l'accroissement sensible des pouvoirs du Congrès, l'ouverture de l'économie sur l'extérieur, et la volonté du gouvernement de mettre fin à certaines situations acquises (corruption, ou, dans un tout autre domaine, rétablissement d'une certaine réalité des prix) sont évidents et chaque jour affirmés.

« L'intendance suivra »

En fait, les difficultés actuelles résultent plus d'une accélération des revendications d'essence démocratique, qui s'accumulent et qui mettent parfois les autorités en porte à faux, du fait d'un certain nombre de résistances au changement dans l'appareil d'Etat. Selon Soledad Loaeza, professeur au collège de Mexico, le gouvernement adopte souvent la formule du général de Gaulle *« l'intendance suivra »*. Or celle-ci, comme on l'a vu, suit de moins en moins, et le pays paraît parfois coupé en deux, entre les caciques du système et une population aux revendications hétéroclites, confuses et parfois contradictoires. *« Il n'y a pas, par exemple, plus de fraude électorale que dans le passé, mais le sujet n'est plus tabou »*, explique Raul Troje Delarbre, professeur à l'UNAM. *« De même, autrefois lors de conflits sociaux, seul le dirigeant « historique » de la Confédération des travailleurs du Mexique, M. Fidel Velasquez, s'exprimait. Aujoud'hui, ils sont une dizaine à le faire. »*

L'environnement international joue aussi dans ce domaine un rôle important. Il y a quelques années, le Mexique apparaissait comme l'exemple à suivre, et pas seulement sur le plan financier. Mais l'Espagne de Franco, l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay des militaires ont aujourd'hui laissé place à des gouvernements démocratiques, et le Mexique souffre de la permanence d'une image qui se trouve partiellement détériorée. Hier nation « en avance », il fait figure aujourd'hui de pays surtout tourné vers son glorieux passé.

Les autorités mexicaines sont, à ce propos, extrêmement sensibles et s'estiment victimes d'une campagne de dénigrement. *« Nous payons notre dette avec régularité, malgré le coût très élevé, et la critique contre le Mexique n'a jamais été aussi grande*, dit un haut fonctionnaire. *Nous avons, c'est vrai, l'impression de subir une certaine injustice. »* Un ministre influent estime, plus prosaïquement, que le Mexique, après avoir été le bon élève, puis le mauvais exemple, retrouve aujourd'hui la confiance des milieux financiers. *« Malgré ces jugements contradictoires nous suivons notre voie avec sérénité. »*

Cette « continuité », même si elle est mise en cause par des hommes comme Porfirio Munos Ledo, qui estime que *« le système est aujourd'hui touché dans son ensemble »*, a pourtant des soutiens importants. A l'intérieur, la classe moyenne, victime de la crise et de plus en plus critique, ne souhaite cependant pas que soit bouleversée une situation qui lui a tant profité. Les milieux populaires – largement majoritaires – ont, eux, développé, avec la bénédiction et parfois l'appui des autorités, une économie souterraine qui leur permet d'amortir, au moins en partie, les effets de la crise économique.

A l'extérieur, les Etats-Unis, même s'ils redoutent des troubles chez leur voisin, se gardent de plus en plus de toute intervention ouverte. *« Les Américains vivent les idéaux de leur démocratie, nous vivons nous, le plus souvent, les intérêts de cette démocratie, et ce n'est pas la même chose »*, dit un intellectuel en estimant qu'ils *« ne comprennent pas la situation ici. »* Le précédent ambassadeur, M. John Gavin, avait eu un comportement considéré comme provocateur par les Mexicains, qui avaient ressenti la nomination « de cet ancien acteur » comme une gifle. Mais aujourd'hui, le nouveau représentant de Washington, M. Pilliod, a adopté une attitude beaucoup plus discrète, sa seule intervention publique concernant la lutte contre la drogue.

Risque d'explosion ?

Avec ces appuis, même limités, le système mexicain pourra-t-il s'ouvrir sans rique d'explosion ? C'est toute la question. Pour un grand nombre de dirigeants, il est clair que le retour à l'autoritarisme est non seulement peu probable, mais peu souhaitable. Les hommes au pouvoir, de mieux en mieux formés – c'est aussi un des succès du « modèle mexicain » – sont souvent ouverts au dialogue et conscients des problèmes actuels, et pas seulement au sein du courant « démocratique » du parti. A cet égard, la lutte pour la succession va être l'occasion d'un débat sans doute plus large que dans le passé, même si l'élection d'un candidat – prônée par le courant minoritaire – n'a aucune chance d'être suivie d'effet, quand bien même les « démocrates » présenteraient, comme ils en ont l'intention, leur « prétendant ».

Pour l'heure s'ouvre une période périlleuse, avec la désignation du « candidat » et sa cohabitation avec le chef de l'Etat actuel. Un problème, dont le président Miguel de La Madrid est très conscient, puisqu'il a demandé une diminution de ce temps de coexistence. Cette réforme acceptée par le Congrès ne sera pourtant mise en œuvre que pour la succession de 1994. L'enjeu actuel réside, avant tout dans la capacité de réponse du futur président au problème de la nécessaire redéfinition des pouvoirs. Encore faut-il que la situation ne se soit pas plus dégradée d'ici-là, et que la participation électorale soit suffisamment importante. Le reste appartient à l'imprévisible mexicain...

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

PRÉCISION : une coupe malencontreuse a quelque peu déformé la fin d'un article consacré à la crise économique mexicaine (*le Monde* daté 15 et 16 mars). Il était précisé que la mise en place de régiments militaires autour de la capitale mexicaine était une réforme engagée depuis 1984, et donc pas directement en liaison avec les récents événements sociaux.

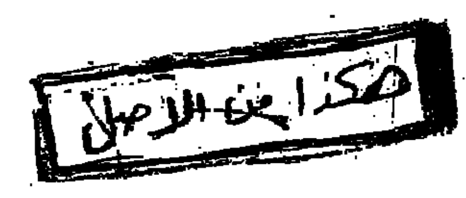
PARAGUAY

Levée de l'état de siège en vigueur depuis quarante ans

Asuncion. – Le chef de l'Etat paraguayen, le général Alfredo Stroessner, a levé, mercredi 8 avril, l'état de siège en vigueur dans le pays depuis quarante ans, en déclarant que des mesures de sécurité n'étaient plus requises pour maintenir la paix. L'état de siège, décrété à l'origine en 1947 pendant la guerre civile, avait été renouvelé tous les trois mois par décret depuis 1954. Il autorisait le gouvernement du général Stroessner à ordonner la détention de quiconque sans jugement, pour une durée illimitée, à interdire toute grève et à limiter la liberté d'expression.

Depuis son arrivée au pouvoir, à la faveur d'un coup d'Etat, le général Stroessner avait seulement levé l'état de siège à sept reprises, pour une durée de vingt-quatre heures, afin de permettre le déroulement d'élections législatives. Les partis d'opposition groupés au sein de l'« accord national » avaient mis comme condition à leur participation aux élections de février 1988 la levée totale de l'état de siège.

Mais un membre du Parti libéral radical « authentique », M. Miguel Saguier, a déclaré que l'abrogation de cette mesure d'exception ne signifiait pas que le général Stroessner adoptait des réformes démocratiques. *« Avec ou sans état de siège, il continuera à gouverner comme un partisan de l'autorité »*, a-t-il indiqué, en ajoutant que les Paraguayens étaient toujours à la merci d'un système judiciaire qui servait exclusivement le pouvoir. – *(Reuter.)*



Ça ne sera pas la faute de nos prix si vous réduisez votre budget vacances.

HANÖ 200
Parasol. Structure laquée époxy blanc, inclinable. Tissu multicolore, 65 % polyester, 35 % coton Ø 200 cm.
295F

DORA 60
Table de balcon. Métal galvanisé, plusieurs coloris. Ø 60, h 72 cm.
185F

VIKING
Transat. Hêtre non traité. Tissu 100 % coton.
69F

SANDSKÄR
Table 120 x 70, tube acier galvanisé laqué blanc, plateau verre trempé.
630F

68F
RAPPEN
Chaise pliante. Tube d'acier laqué époxy, plusieurs coloris.

350F
SANDSKÄR
Fauteuil. Tube et fil acier laqué blanc.

55F

PYRET
Tabouret. Hêtre non traité. Tissu 100 % coton. Plusieurs coloris.
35F

RESÖ
Meuble d'enfant. Pin imprégné sous pression, traité à l'huile.
475F

PUSTA
Chaise de plage. Hêtre non traité. Tissu 100 % coton.

990F

LJUGEN
Bac à fleurs. Pin massif, imprégné huile.
125F

IDÖ
Groupe de jardin. Table Ø 100 cm, 4 chaises pliantes. Plastique composite laqué, polyuréthane blanc.

Comment ça vous ne pouvez pas à la fois aller chez IKEA et hâler où vous voulez ?... Les sous ?... on va pas commencer à parler de choses qui fâchent... D'abord, vous avez vu nos prix ? Non mais vous avez vu nos prix ? C'est pas des petits prix ça ? Même que si vous tenez votre journal à bout de bras, ils auront l'air encore plus petits... De toutes façons, on peut pas faire plus petit que petits comme ça. C'est que, chez IKEA, on n'oublie jamais qu'on ne vend pas des prix mais des meubles. Et quand on dit qu'avec IKEA on s'asseoit sur la qualité, ça n'a vraiment rien de péjoratif : les chaises chez IKEA c'est pas comme les illusions, elles ne s'écroulent pas...

Et pour des prix aussi petits, c'est grand tout ce que vous pouvez avoir. Regardez cette page par exemple. On a pourtant serré, tassé, mis dedans tout ce qu'on pouvait et bien il y a encore plein de petits prix plein le magasin ! En tous cas, ce ne sont pas eux qui vous empêcheront de vous offrir une petite chose très très chère pour vous habiller très très peu cet été afin d'être très très bronzé pour faire enrager très très fort les copains à la rentrée. Autour de votre nouvelle table IKEA sous votre nouveau parasol IKEA. Ben voyons...

PEYRAT & ASSOCIÉS

Prix valables jusqu'au 03/05/87 inclus, dans la limite des stocks disponibles.

Ils sont fous ces Suédois



IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. MAR. : 11-20 H - MER. JEU. VEN. : 11-22 H. - SAM. ET DIM. : 10-20 H - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. 10-20 H. DIM. 10-20 H - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES TEL. 42.89.96.16 - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

A l'Assemblée nationale

M. Chirac se réjouit de l'unité des Français autour de leur défense

L'Assemblée nationale a commencé, le mercredi 8 avril, l'examen de la loi de programme militaire 1987-1991. Ce débat était initialement prévu pour le mois de janvier avant que le gouvernement ne décrète une pause législative. Sixième du genre depuis 1960, cette loi avait été adoptée en conseil des ministres, le 5 novembre 1986 (*le Monde* du 7 novembre 1986). Le chef de l'Etat avait, à l'époque, jugé son contenu *« sérieux »*, *« raisonnable »* et *« cohérent »*. Compte tenu de cet imprimatur, les députés socialistes — bon gré mal gré — devraient jeudi soir, pour la première fois, voter une loi militaire élaborée par un gouvernement de droite. Seul le Parti communiste a choisi de s'exclure de ce consensus parlementaire.

Cette loi contenant quatre articles et une annexe prévoit une enveloppe pour cinq ans de 474 milliards de francs (crédits de paiement exprimés en francs constants, valeur 1986) pour l'ensemble des trois armées et de la gendarmerie. Ce projet introduit un certain nombre de nouveautés pour éviter les dérapages : les dépenses de fonctionnement ne sont pas chiffrées, la loi est exprimée en francs constants, les enveloppes financières sont fixées par année et non pas par programme, c'est enfin une programmation glissante, c'est-à-dire qu'elle pourra être éventuellement révisée en 1988 en fonction de la conjoncture économique et des besoins de la défense.

Les grandes options en matière de dissuasion nucléaire ont été maintenues (notamment la priorité à la force océanique stratégique) ainsi que l'ensemble des programmes majeurs d'armement (au nombre de 27). Le ministre de la défense, M. Giraud, a préféré faire des choix internes à chacun de ces programmes plutôt que d'en réduire le nombre. Les « barristes » avaient, au début de l'année, regretté que *« le projet de loi ne lève pas les incertitudes sur le plan des priorités de notre défense »*.

Les lois de programme militaire semblent généralement vouées à des réalisations incertaines. Depuis plus de vingt-cinq ans qu'elles existent, elle ne sont jamais parvenues à pleine maturité. Les gouvernements remettent périodiquement leur ouvrage sur le métier législatif, jurant à chaque fois que toutes les précautions ont été prises : las, réductions budgétaires ou alternance politique viennent à bout de ces belles assurances. La loi d'équipement militaire 1987-1991 échappera-t-elle à la règle, malgré un consensus inégalé, du Front national au Parti socialiste ?

Cette loi *« est claire dans ses engagements, souple dans ses modalités et elle traduit un accroissement sans précédent de notre effort de défense »*, a affirmé M. Jacques Chirac devant moins d'une centaine de députés parmi lesquels MM. Barre, Rocard, Mauroyq, Chevènement, Quilès et Marchais. Plutôt qu'un catalogue exhaustif de programmes, cette loi se veut une loi-cadre d'orientation, a expliqué le premier ministre en ouvrant le débat : *« L'idée maîtresse du gouvernement est d'obliger les responsables militaires, dans le cadre d'une enveloppe globale fixée à un niveau élevé, à justifier chaque année de manière rigoureuse leurs besoins, laissant ainsi au gouvernement la faculté, sous le contrôle du Parlement, de procéder aux arbitrages nécessaires. »*

Le premier ministre a insisté sur le fait que, lors de la préparation du budget de 1988, la loi-programme devra être actualisée *« en fonction de l'état de la défense et de la situation économique »*. Cette précaution n'est pas apparue suffisante aux yeux du président et rapporteur de la commission de la défense nationale, M. François Fillon (RPR, Sarthe). Il a, en effet, souhaité que le gouvernement dépose en 1988 devant le Parlement un projet de loi de réactualisation, plutôt que de se contenter, comme d'habitude, d'un simple rapport d'information. *« Cette démarche serait plus conforme à l'esprit de notre Constitution, qui précise que la loi détermine les principes fondamentaux de l'organisation générale de la défense nationale »*, a expliqué M. Fillon.

Une locomotive du développement économique

« On ne pouvait demander beaucoup plus, mais je serais tout à fait rassuré si, alors que le premier ministre s'apprête à geler certaines autorisations de programme dans le budget de l'Etat — pour des raisons d'équilibre économique et financier — vous nous assuriez que le budget de la défense nationale ne sera pas touché par ces réductions ou, en tout cas, qu'il le sera dans des proportions moindres que les budgets civils », a demandé, pour sa part, au ministre de la défense, le rapporteur de la commission des finances M. Yves Guéna (RPR, Dordogne). De son côté, le ministre de la défense, M. Giraud, a insisté sur le fait que *« les programmes d'armement induisent des emplois français. (...) En votant la loi de programme, c'est une véritable locomotive du développement économique que vous allez alimenter »*.

M. Chirac est revenu, quant à lui, au cours de son intervention, sur l'impératif d'unité des Français face à la défense : *« La défense d'un pays ne se juge pas seulement à l'aune de ses chars ou de ses missiles, mais aussi à son unité face aux enjeux et aux périls. »* Et le premier ministre de conclure sous les applaudissements des députés de la majorité : *« Pour la première fois de l'histoire de Ve République, un loi programme préparée par le gouvernement et approuvée par le président de la République, chef des armées* [pourrait recueillir] *l'assentiment quasi unanime de la représentation nationale. »*

M. Paul Quilès (PS, Paris) a également sacrifié au rituel du consensus, sans pour autant oublier les attaques dont la politique socialiste de défense avait été l'objet avant et après le 16 mars. *« Rappelez-vous et si besoin relisez-vous ! »*, a-t-il lancé en direction des bancs de la majorité en rappelant les différents points de divergence soulevés à l'époque. Pour l'ancien ministre socialiste de la défense, la majorité a capitulé pour revenir dans le giron du consensus dominé par la figure du président de la République. *« Progressivement, tout est rentré dans l'ordre*, constate-t-il ; *la loi que vous présentez aujourd'hui n'ajoute d'ailleurs rien à celle qui l'a précédée. »*

« Ce projet consacre les vœux exprimés par le président de la République par rapport à certaines dérives antérieures du premier ministre », a rappelé quant à lui M. Jean-Pierre Chevènement, (PS, Belfort).

Prudence et lucidité sur l'« option zéro »

D'autre part, *« l'option zéro »*, relancée par M. Gorbatchev pour les forces nucléaires intermédiaires, a été examinée longuement par plusieurs orateurs. Le premier ministre a expliqué que, si cette proposition était à suivre *« avec intérêt »*, il ne fallait pas pour autant manquer de *« prudence et de lucidité » : « La menace que fait peser sur notre existence l'arsenal nucléaire conventionnel et chimique de l'Union soviétique continuera de justifier de notre part un effort de défense important. »* M. Chirac a ajouté également que l'*« option zéro »* pouvait être une chance pour l'Europe, si elle choisissait la voie du renforcement de sa propre défense. C'est dans cette perspective que la France a pris *« toute une série d'initiatives pour accroître la solidarité européenne »* a expliqué M. Chirac. MM. Giraud et Fillon lui ont fait écho en insistant sur le fait que *« si la survie de notre nation se joue aux frontières, sa sécurité, elle, se joue aux frontières de ses voisins. »*

« La loi de programme permettra à la France de mener une politique active de solidarité, tant vis-à-vis de ses voisins européens qu'en Afrique », a affirmé M. Jacques Godfrain (RPR-Aveyron) rapporteur de la commission des affaires étrangères, tandis que le ministre de la défense estimait qu'il était *« essentiel (...) que la dissuasion assure aussi la paix au niveau de l'Europe (...) Un conflit conventionnel, compte tenu des armements, dépasserait en horreur la deuxième guerre mondiale »*, a-t-il prévenu.

Le président de la commission de la défense nationale, M. Fillon a défendu le même impératif d'union des forces européennes, et tout particulièrement de celles de la France et de l'Allemagne de l'Ouest : *« Ceci suppose que nous reconnaissions la légitimité de la défense de l'avant qui constitue l'essence de la politique de défense allemande. Cela ne veut pas dire que la défense de la France est reportée sur l'Elbe, mais que nous sommes disposés à entretenir des moyens suffisants et à les engager pour soutenir nos alliés dans leur combat. »*

De son banc, M. Barre lance les applaudissement, suivi par les députés de la majorité qui ne seront pas chiches de leur soutien à M. Fillon. Le député de Lyon sera très souvent à l'origine des applaudissements qui ponctueront le discours de M. Fillon : signe d'une parfaite concordance de vues entre ces deux hommes qui se sont rencontrés longuement, il y a peu, pour discuter de cette loi-programme.

Dans son rapport, M. Fillon a glissé quelques épines sous les pas du gouvernement. Il lui reproche notamment d'avoir cédé un peu vite devant le chef de l'Etat, sur la question du future missile balistique terrestre S4 : le gouvernement souhaitait qu'il soit mobile, M. Mitterrand le voulait installé en silo fixe sur le plateau d'Albion. Le président de la commission n'est pas hostile au maintien d'un certain nombre de missiles S4 à Albion ; pour autant il serait bon, a-t-il affirmé, d'assurer la mobilité du plus grand nombre. De même, M. Fillon a regretté que les choses tardent trop pour la mise en place de l'arme à rayonnement renforcé (bombe à neutrons) : *« Il convient de mettre un terme aux atermoiements qui ont porté atteinte, non à la mise au point de l'arme nucléaire à radiation renforcée (...) mais à son indispensable déploiement »*. Cela permettrait notamment, a expliqué le député RPR, de donner à « l'ultime avertissement » que constituerait le recours au nucléaire tactique une plus grande « crédibilité », puisqu'il porterait sur *« les forces adverses et non sur les populations civiles »*. *Il n'a toutefois pas caché que le plus difficile revenait à convaincre l'Allemagne fédérale que cette arme constituait une réponse efficace au déséquilibre des forces en Europe »*.

Les députés socialistes ont reproché au gouvernement de laisser planer une ambiguïté sur les conditions d'emploi du nucléaire tactique qui pourrait, dans l'esprit de certains, être utilisé comme une arme de bataille. M. Barre a été critiqué par les élus socialistes, MM. Quilès et Chevènement notamment, pour avoir affirmé le 26 mars dernier à Londres : *« Ces forces classiques, il ne faut pas hésiter à les doter de l'arme la plus capable de compenser la supériorité numérique de l'URSS en divisions blindées, je veux dire l'arme à neutrons. »*

Pas de consensus sur le surarmement

De son côté, le Parti communiste a repoussé en bloc cette loi de programmation en déposant une question préalable destinée à démontrer qu'il était inutile qu'un tel texte soit discuté. *« Loin de vouloir favoriser le processus de désarmement à propos duquel de très sérieuses ouvertures ont été faites, la France entend relancer la fabrication des armes chimiques, développer la force nucléaire stratégique océanique »*, a protesté M. Michel Peyret (PCF, Gironde), (...) *la loi de programmation militaire ne contribuera qu'à alimenter la course aux armements et elle s'inscrit dans les projets belliqueux de l'OTAN »*.

La question préalable sera rejetée dans la soirée, à l'unanimité, les cinq élus communistes présents dans l'hémicycle ayant tout bonnement oublié de la voter à main levée pour elle... Dans un communiqué, le député socialiste, M. François Loncle (Eure) devait reprendre à son compte certains des griefs formulés par les élus communistes : *« Je voterai cette loi avec regret. Il peut y avoir consensus national sur la sécurité. Il n'y en aura jamais sur le surarmement »*, affirme-t-il, traduisant l'état d'esprit d'un certain nombre d'élus PS.

Quant au Front national, il a mis en garde le gouvernement, par la voix de M. Pierre Sergent (Pyrénées-Orientales), contre le risque de privilégier *« le fusil »* au détriment *« du soldat » : « Ce serait trahir la population militaire »*. Il a également reproché à M. Giraud d'avoir reculé devant *« deux ou trois journalistes »* dans sa lutte contre la désinformation : *« Pourtant, la clé du succès est de faire passer nos idées mieux que n'y parviennent nos adversaires »*, s'est exclamé l'ex-capitaine Sergent.

Le débat devait se poursuivre jeudi après-midi, avec notamment l'intervention au nom du groupe socialiste de M. Michel Rocard. L'adoption de la loi d'« équipement militaire 1987-1991 » devrait intervenir tard dans la nuit.

PIERRE SERVENT.

L'inquiétude des députés de base

Gouverner, c'est aussi gérer le quotidien. Les députés de base, après trois mois consacrés à arpenter leur circonscription, l'ont rappelé aux ministres et aux états-majors des partis. Pour la première séance de la session consacrée aux questions d'actualité, le mercredi 8 avril, ils ont préféré évoquer les soucis concrets de leurs électeurs plûtot que les grands débats qui agitent le monde politique. Même ceux de la majorité ont voulu tirer la sonnette d'alarme.

Que MM. Jacques Roux (PC, Hérault), Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise) et Mme Yann Piat (FN, Var) évoquent les difficultés des malades devant la diminution des remboursements par la Sécurité sociale du coût des médicaments, c'est dans la logique du combat politique. Mais que M. Eric Raoult (RPR, Seine-St-Denis) veuille savoir ce qu'il en est exactement de la hausse des loyers annoncée par certains offices d'HLM, que M. Antoine Carré (UDF, Loiret) s'inquiète de la difficulté de ceux qui ont emprunté pour acheter leur logement lorsque les taux d'intérêt étaient au plus haut, que M. Gilles de Robien (UDF, Somme) critique les fermetures de classes en milieu rural, tout cela confirme que le gouvernement a parfois bien du mal à faire admettre les conséquences pratiques de ses décisions.

Maintenant que les grandes réformes de société sont mises au placard, les ministres vont pouvoir consacrer leur énergie à ce difficile travail d'explication.

Le PCF rompt le consensus nucléaire

M. Georges Marchais devait intervenir, le jeudi 9 avril à l'Assemblée nationale, dans la discussion sur le projet de loi de programmation militaire que les députés communistes seront seuls à ne pas voter. A l'initiative du PCF, des délégations devaient manifester, au même moment, devant le Palais-Bourbon. En 1983, le groupe communiste avait adopté la précédente loi de programmation présentée par M. Charles Hernu, ministre (socialiste) de la défense, tout en s'abstenant sur l'article premier, dont l'annexe correspondante désignait l'Union soviétique comme l'agresseur potentiel.

Le Parti communiste est-il en train d'opérer un retournement majeur en matière de défense ? Remet-il en cause, depuis quelques mois, sa doctrine sur la force de frappe, dont M. Hermier indiquait, il y a quatre ans devant les députés, qu'elle n'était *« pas négociable »* ?

Pour certains spécialistes des questions militaires, il ne fait guère de doute que le PCF prône, au moins implicitement, l'abandon de l'armement nucléaire, auquel il s'était rallié une décennie auparavant.

Les dirigeants du parti, eux, plaident la continuité : ils assurent que leur conception n'a pas changé, mais que la politique française et l'environnement international se sont modifiés. *« En 1977, nous étions très clairement opposés à la course aux armements et pour la maintenance* [de l'arme nucléaire] *» ; en 1987, il ne s'agit plus de maintenance, mais d'une participation de la France à la course aux armements »*, affirme M. Marcel Zaidner, responsable de la presse au PCF. Et d'ajouter que, entre ces deux dates, M. Mikhaïl Gorbatchev a fait, au nom de l'Union soviétique, des propositions en matière de désarmement nucléaire en Europe. Certes, ces avances soviétiques s'adressent aux Américains, mais le PCF considère que la France ne doit pas rester en dehors de l'amorce du processus, car *« la sécurité passe par le désarmement »*.

Le 11 mai 1977, les communistes apprennent que leur parti a décidé de se rallier à l'arme nucléaire, qui est alors *« le seul moyen de dissuasion réel »*. Dans son rapport devant le comité central, Jean Kanapa, responsable de la politique extérieure, remet en cause le chapitre du programme commun, signé en 1972, relatif à cette question. S'il exclut, effectivement, la *« course aux armements nucléaires »*, il se prononce, en revanche, *« pour la maintenance de l'arme nucléaire, c'est-à-dire pour le maintien de l'aptitude opérationnelle de l'arme nucléaire (ce qui implique son entretien et l'inclusion des progrès scientifiques et techniques) au niveau quantitatif défini par les seules exigences de la sécurité et de l'indépendance du pays »*.

En 1978, après que ce point eut provoqué un conflit PC-PS, et après l'échec des négociations sur l'actualisation du programme commun, le PS adopte une position similaire sur la force de frappe : le consensus sur la question nucléaire est alors réalisé.

Le 22 janvier 1987, *l'Humanité* publie une déclaration du bureau politique (*le Monde* du 23 janvier) dans laquelle le PCF réaffirme son attachement à *« la force nucléaire comme outil de dissuasion »*, mais marque son opposition à *« la réalisation de missiles, mobiles ou non »* pour remplacer les Mirage-IV (1), à la construction de *« missiles nucléaires tactiques ou préstratégiques, dotés ou non de neutrons »* et se prononce *« pour l'arrêt immédiat des essais nucléaires à Mururoa, car leur finalité ne relève pas de la dissuasion, mais de l'utilisation de l'arme nucléaire »*.

Retour au ghetto

Il est difficile de ne pas voir, dans cette dernière position, une modification profonde de la doctrine de 1977. Une lecture minimale tend à montrer que le PCF est, certes, partisan d'une défense nucléaire indépendante... mais privée de moyens par obsolescence. Une lecture maximale revient à préconiser un abandon pur et simple de l'armement nucléaire, qui deviendrait inopérant en raison de la non-prise en compte des *« progrès scientifiques et techniques »*. Dans les deux cas (qui correspondent peut-être aux termes d'un débat en cours au sein de la direction), mais sans l'affirmer noir sur blanc, le PCF rompt le consensus antérieur.

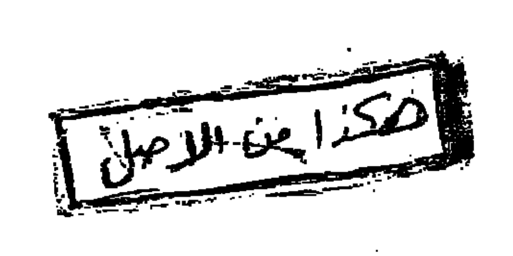
En outre, cette inflexion de la doctrine coïncide avec les récentes propositions de M. Gorbatchev. Même s'ils ont défilé, au début des années 80, sur l'air de *« ni Pershing ni SS-20 »*, les communistes français, dont l'un des engagements majeurs est le pacifisme, n'avaient pas jugé utile de s'engouffrer derrière la « double décision » de l'OTAN de 1979 (démantèlement des SS-20 ou installation des Pershing-2). Il est vrai que, à l'époque, Leonid Brejnev s'était montré intransigeant.

Au-delà de ce qui peut apparaître comme un nouvel alignement sur l'Union soviétique, pour une cause dont les fondements humanitaires sont légitimes, la position du PCF a plusieurs fonctions sur le plan intérieur. En premier lieu, il s'agit de prouver que le parti est la seule vraie force politique d'opposition, s'écartant d'un consensus *« qui va du PS au Front national »* sur la loi de programmation militaire. Cet abandon d'un des derniers éléments de la « culture de gouvernement » renvoie, de fait, le PCF à sa culture protestataire. C'est peut-être l'ultime étape du retour au ghetto. En second lieu, ce nouveau discours s'inscrit dans une politique qui vise, selon le PCF, à un rassemblement plus large que celui du seul électorat communiste. M. Zaidner ne dit-il pas que *« le consensus se fait* [les communistes] *et sans une large partie de l'opinion publique ? »* Même si elle renoue, implicitement, avec les origines du programme commun, cette position exclut, dans l'état actuel des choses, toute possibilité d'accord avec le PS au moment de l'élection présidentielle.

Enfin, sur le plan interne au PCF, elle est peut-être un signe. Bien qu'il soit en charge du secteur « paix et désarmement » au comité central, M. Pierre Juquin n'est plus formellement reconnu par la direction comme s'exprimant au nom du parti. Il est indéniable que, depuis plusieurs mois, les « rénovateurs », dont il est l'un des chefs de file, ont mis l'accent sur cette question du désarmement. La direction du PCF reprend ainsi l'initiative en venant chasser sur les terres de M. Juquin. Dans la perspective du prochain congrès et de l'élection présidentielle, elle demande aux militants communistes de réfléchir sur le bien-fondé du maintien de la force de frappe et renoue avec un thème mobilisateur et unificateur, s'il en est, au sein du PCF.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Le rapport Kanapa de 1977 précisait que *« les Mirage-IV ne seront pas remplacés au terme de leur vie »*.



هكذا في الأصل

Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Les centristes veulent imprimer leur marque dans le débat sur... « l'après-référendum »

Craignant le pire pour la Nouvelle-Calédonie, les socialistes sont décidés à utiliser toutes les possibilités de la procédures pour tenter de mettre en échec la traduction législative de la politique gouvernementale. Le mauvais fonctionnement des groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale vient de leur permettre de marquer un point.

La commission des lois aurait dû poursuivre le mercredi 8 avril l'examen du projet — dont la discussion devait commencer vendredi en séance plénière, — mais une fois que le rapporteur, M. Dominique Bussereau (UDF, Charente-Maritime) eut présenté son analyse du texte, elle fut saisie d'une *« motion d'irrecevabilité »* présentée par le PS. Celui-ci n'estima pas utile d'expliquer en quoi le projet de M. Pons lui paraissait contraire à la Constitution, mais le président de la commission, M. Jacques Toubon, dut constater que la majorité était physiquement minoritaire. Une suspension de séance, pour multiplier les coups de téléphone, ne modifia pas cette situation. C'est ainsi qu'en commission le projet de référendum a été estimé inconstitutionnel.

Cet incident n'aura aucune conséquence sur le débat en séance publique, si ce n'est qu'il a déjà donné quelques arguments aux socialistes. Dès mercredi après-midi, M. Pierre Joxe, lors de la séance consacrée aux questions d'actualité, en a tiré la conclusion que, *« dans la majorité comme dans l'opposition, il y a des personnalités qui préfèrent la sagesse, la discussion et l'entente entre les communautés »*. Ce faisant le président du groupe socialiste a sans doute tiré aussi un peu les faits à lui, mais il est clair que pour le gouvernement le débat commençait mal.

D'une façon générale, l'étroitesse de la majorité complique considérablement la tâche des commissions ; chacune est en permanence à la merci de l'absence de quelques-uns de ses membres. Mercredi, ils n'étaient que quinze à la commission des lois alors que les commissaires de gauche étaient 17. Certes n'étaient pas présents des barristes comme MM. Charles Millon (Ain) et Pascal Clément (Loire), mais l'un et l'autre avaient de bonnes raisons. M. Albert Mamy (UDF-Tarn), un proche de M. François Léotard, était lui aussi absent. On relevait surtout que les chiraquiens n'avaient pas fait plus d'efforts, pour être présents. Manquaient ainsi, notamment, M. Jean Tibéri, premier adjoint à la mairie de Paris, M. André Fanton (Calvados) et M. Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes), piliers de la commission, et même M. Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine), responsable des commissaires RPR, qui s'est fait vertement sermonner par M. Toubon. — Th. B.

Les dirigeants du Centre des démocrates-sociaux (CDS) ont successivement reçu, le mercredi 8 avril, au siège de leur parti, les délégués du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) et ceux du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR). Ils ont donné à ces échanges de vues une certaine solennité puisque, pour la circonstance, le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, avait à ses côtés non seulement ses deux principaux adjoints, MM. Jacques Barrot et Bernard Stasi, mais une vingtaine d'autres parlementaires.

Ils ont confirmé, au terme de cette double confrontation d'idées, leur aptitude au « grand écart ». Car s'ils ont expliqué qu'ils voteront le projet de référendum, dont ils ne remettent plus en cause l'organisation, les dirigeants centristes ont démontré que leur solidarité à l'égard du gouvernement s'accommode fort bien, à l'égard du casse-tête calédonien, à la fois de convergences avec les préoccupations du président de la République, d'identités de vues avec les dirigeants socialistes et de plusieurs points d'accord avec les chefs de file du mouvement indépendantiste.

Comme M. François Mitterrand, les responsables du CDS estiment que, tel qu'il se présente, le référendum conçu par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, *« ne réglera rien »*. Comme les dirigeants du PS, ils constatent que la communauté canaque, *« trop longtemps marginalisée »* sur sa propre terre et traitée *« de façon inégalitaire »*, a de bonnes raisons de revendiquer *« une meilleure répartition des pouvoirs politiques et économiques »*. Comme eux, ils soulignent aussi que la solution devrait passer par une régionalisation mieux équilibrée, et en ce sens ils donnent indirectement quitus à l'œuvre de M. Edgard Pisani. Enfin, comme les représentants du FLNKS, les porte-parole du CDS disent que le référendum ne saurait être *« une fin en soi »* et que l'important est de savoir comment s'organisera la vie dans le territoire au lendemain du scrutin.

Pour acrobatique qu'elle soit, cette position n'en est pas moins estimable. Il serait déplacé de jeter la pierre au CDS sous prétexte que son attitude souffrirait d'un manque de cohérence. Ce n'est pas parce que toutes les tentatives menées jusqu'à présent pour essayer de tracer en Nouvelle-Calédonie une « troisième voie » entre les deux camps antagonistes ont échoué que les efforts déployés en ce sens méritent d'être traités par la dérision. MM. Méhaignerie, Barrot et Stasi parlent assurément le langage du bon sens lorsqu'ils expliquent aux délégués du FLNKS que *« les Français comprennent bien la revendication de dignité des Canaques »* mais qu'ils ne comprendraient pas que les canaques *« ne considèrent pas les Caldoches comme citoyens à part entière »*. De même, lorsqu'ils insistent, auprès des délégués du RPCR, pour que le maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française s'accompagne de réformes qui fassent *« une place plus équitable aux Canaques »*.

La raison conduit donc à souscrire au double avertissement lancé à leurs interlocuteurs par les dirigeants du CDS, qui ont demandé au FLNKS de *« ne pas jouer la politique du pire »* et prié le RPCR de *« ne pas avoir une attitude revancharde après le référendum »*. Mais le problème tient justement au fait que la raison n'a jamais été, jusqu'à présent, la chose la mieux partagée en Nouvelle-Calédonie.

Rendez-vous la prochaine fois !

Les dirigeants centristes prennent ainsi le risque de paraître velléitaires. Voilà pourquoi ils ont tant tenu, mercredi, à dédramatiser la consultation référendaire prévue l'été prochain afin de mettre en relief l'importance qu'ils accordent à la nécessité de *« préparer dès maintenant l'après-référendum »*. Au passage ils ont donné leur aval à la position du FLNKS qui réclame l'ouverture de négociations, avant cette échéance, sur les perspectives qu'ouvriront les résultats du scrutin dans tous les cas de figure.

Mardi, à l'hôtel Matignon, au cours du déjeuner hebdomadaire des dirigeants de la majorité avec le premier ministre, le secrétaire général du CDS, M. Barrot, avait insisté pour que le gouvernement soit plus clair sur ses intentions à moyen terme et s'engage à conduire dans le territoire une politique de régionalisation dynamique. Il avait reçu le soutien du président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Pierre Messmer.

Mercredi, MM. Méhaignerie et Stasi ont souligné, à leur tour, leur volonté de pousser le chef du gouvernement à faire appliquer *« une régionalisation effective qui repose sur la participation de chacun aux responsabilités politiques et économiques »*. *« Nous veillerons à ce que le principe de la régionalisation ne soit pas remis en cause, à ce que la régionalisation ne soit pas vidée de son contenu, car c'est par cette voie que passe la recherche d'une situation plus équitable*, a dit M. Stasi.

Les dirigeants du CDS ont fait savoir qu'ils s'engageraient donc totalement pour obtenir satisfaction quand il s'agira de définir le nouveau statut régional annoncé par M. Pons pour l'après-référendum. Dès à présent, ils font monter au créneau un nouveau député d'outre-mer réputé pour son ardeur au combat. M. Jean-Paul Virapoullé, élu de la Réunion, qui a adhéré au CDS il y a un an et qui présente déjà diverses propositions : *« Pourquoi n'y aurait-il pas avant Noël l'adoption d'un projet de loi de programme destinée à définir les objectifs économiques et sociaux à atteindre dans le territoire, ainsi que les moyens financiers nécessaires ? Il faut développer la formation professionnelle pour assurer la promotion des Canaques, préparer ceux-ci aux métiers de l'agriculture, lancer un plan-logement... Il faut que les Canaques accèdent en Nouvelle-Calédonie à la pleine citoyenneté ! »*

« Si les Canaques sentent que la France veut les sortir de leur sous-développement, ils tendront la main à la France », affirme M. Virapoullé.

Bref, après avoir rué dans les brancards sans aucun frais pour le gouvernement, le CDS attend MM. Chirac et Pons au tournant... ultérieur. Il engage ainsi à l'avance son crédit politique dans la prochaine étape parlementaire du processus déclenché par le projet de loi électorale. Ou il parviendra alors à faire prévaloir son point de vue, ou il perdra définitivement la face.

Comme s'ils voulaient se rassurer eux-mêmes sur les chances de succès de leur entreprise, M. Méhaignerie et ses amis soulignaient mercredi qu'ils avaient rencontré des délégués du RPCR *« modérés »* et des représentants du FLNKS *« ouverts au dialogue »*.

L'extraordinaire dialogue de sourds qu'échangèrent MM. Jacques Lafleur, Dick Ukeiwé, d'une part, Jean-Marie Tjibaou, Yeiwéné Yeiwéné, d'autre part, quelques heures plus tard, au micro d'Europe 1, où les chefs des deux « camps » se retrouvaient face à face — faute de pouvoir dialoguer à la télévision locale ! — a malheureusement illustré à quel point cette sympathique démarche s'apparente à un utopique chemin de croix...

ALAIN ROLLAT.

● **Prise de position de prêtres catholiques.** — A Nouméa, un groupe d'une dizaine de prêtres catholiques, installés pour la plupart en brousse et représentant à peu près le quart de l'effectif des prêtres diocésains et maristes du territoire, dit dans un communiqué qu'*« il devient urgent d'appliquer sincèrement les vraies règles démocratiques »* dans le territoire. Ces prêtres indiquent : *« Un peuple entier, le peuple canaque, victime d'inégalités et de ségrégations, est maintenu sous une domination coloniale à la faveur d'une majorité électorale importée. »*. Ils se déclarent également *« inquiets de l'instauraiton d'une justice à deux vitesses, selon que le justiciable est indépendantiste ou loyaliste »*.

● **Deux compagnies de chasseurs alpins en Nouvelle-Calédonie.** — Deux compagnies de cent quarante hommes, chacune, ont été envoyées, le mercredi 8 avril, en Nouvelle-Calédonie en renfort du régiment d'infanterie de marine du Pacifique qui y stationne en permanence. Ces compagnies relèvent de la 27ᵉ division alpine, à Grenoble, qui est l'une des unités de la Force d'action rapide (FAR). Les deux compagnies de chasseurs alpins seront implantées à Bourail et à Plum.

● **PRÉCISION.** — Le meeting de soutien au peuple canaque organisé le jeudi 9 avril, à 20 heures, à la salle de la Mutualité à Paris, n'aura pas lieu à la seule initiative du collectif Résistance (*le Monde* du 8 avril), mais à celle de vingt-quatre partis, syndicats et associations de gauche et d'extrême gauche soutenant le FLNKS.

Mme Gourier (PC) élue maire de Saint-Florent-sur-Cher

Mme Jeanine Gourier (PCF) a été élue, lundi 6 avril, maire de Saint-Florent-sur-Cher (Cher) avec 22 voix contre 6 à M. Maurice Houé (Div. d.) et 1 bulletin blanc. Premier maire adjoint depuis 1977, date de l'élection d'une liste de l'union de la gauche, Mme Gourier remplace Raymond Jacquet (PCF) décédé dans la nuit du 23 au 24 mars.

Une élection cantonale partielle visant au remplacement de M. Jacquet, qui était conseiller général de Chârost depuis 1979, devrait avoir lieu avant l'été.

[Agée de cinquante-sept ans, Mme Jeanine Gourier, directrice d'école à la retraite, jouait depuis mars 1977 un rôle déterminant dans la conduite des affaires municipales de Saint-Florent-sur-Cher. Elle s'occupait plus particulièrement des affaires culturelles et des problèmes d'urbanisme.]

Société

L'enquête sur la mort de Me Ali Mecili

Un signalement précis de l'assassin

Au deuxième jour de l'enquête sur l'assassinat, dans la soirée du mardi 7 avril, de Me Ali Mecili, les enquêteurs de la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne n'étaient guère optimistes. La perquisition opérée, mercredi matin, au cabinet de l'avocat ne semble pas avoir apporté d'élément décisif : *« On épluche son agenda et son carnet d'adresses, mais je doute que le nom de l'assassin y soit »*, commentait l'un des responsables de l'enquête. Beaucoup de documents, en rapport avec les affaires traitées par l'avocat, ont été saisis et devront être triés avec l'aide du conseil de l'ordre des avocats parisiens.

L'enquête de voisinage, traditionnelle après un meurtre, est toujours en cours. Pour l'instant, elle n'a pas apporté de nouveau témoignage après celui, jugé très fiable par les policiers, d'une amie de Me Mecili. Mardi soir, après avoir quitté son cabinet du 132 boulevard Saint-Germain, Me Mecili avait passé la soirée, rue Danton, dans une brasserie avec des amis. Puis il était rentré à pied à son domicile, 74 boulevard Saint-Michel, accompagné en chemin par une jeune femme. Après avoir laissé l'avocat non loin de la porte d'entrée de son immeuble — qui s'ouvrait, à cette heure, avec une clé dans une gâche électromagnétique, — elle vit un homme s'engouffrer *« vivement »* derrière Me Mecili. Puis entendant du bruit — un bruit de vitre cassée, — elle retourna sur ses pas et croisa le même homme, qui sortait de l'immeuble.

Cette amie de Me Mecili a ainsi donné aux policiers un signalement précis de l'assassin : une trentaine d'années, taille moyenne, cheveux blonds coupés en brosse, visage long, blouson sombre, tenant un parapluie pliant noir. Première à découvrir le corps de l'avocat, elle aura ainsi vu le tueur à deux reprises. L'homme a agi très rapidement, comme un professionnel, tirant dans la tête de l'avocat trois balles de 7,65 dont l'une a brisé l'une des vitres de la loge des concierges. Si aucun autre élément tangible n'intervient dans le cours de l'enquête, la police judiciaire n'exclut pas de dessiner un portrait robot de l'assassin, mais ses spécialistes jugent l'exercice délicat à partir d'un unique témoignage.

Les policiers se trouvent donc, selon l'expression de l'un d'eux, devant un *« meurtre propre et sans bavure »*. Les nombreuses activités de Me Mecili permettent toutes les hypothèses, dont évidemment le règlement de comptes politique. Mais l'enquête de police judiciaire doit s'appuyer sur des éléments matériels qui, pour l'heure, font défaut. La section criminelle du parquet de Paris a décidé de ne pas ouvrir d'information judiciaire dans l'immédiat et de laisser la brigade criminelle travailler quelques jours encore en enquête préliminaire.

L'Algérie dénonce « une exploitation tendancieuse visant à l'impliquer »

ALGER
de notre correspondant

Dès mercredi 8 avril, en début d'après-midi, par l'intermédiaire de l'agence officielle APS, l'Algérie a réagi à l'assassinat de Me Mecili, s'indignant contre *« certains milieux »* qui veulent faire de cette affaire *« une exploitation tendancieuse visant à impliquer l'Algérie »*. Dans une dépêche titrée *« A propos de la mort d'un avocat français »*, l'APS souligne que *« l'Algérie, qui a toujours condamné, jusqu'au plus haut niveau, des actes de cette nature, déploire ce lâche assassinat, et s'élève avec force contre cette tentative éhontée de ces milieux connus pour leur hostilité à l'égard de l'Algérie. »* L'APS se déclare *« profondément convaincue qu'une telle exploitation de la mort tragique de Me Ali Mecili, n'est, en réalité, qu'une simple et infructueuse opération de tapage publicitaire gratuite de ces cercles revanchards en mal d'audience qui, tels des apostilles insignifiants en marge de l'histoire, vivent en permanence dans l'univers forcé et sulfureux de l'aigreur, du ressentiment et de la nostalgie »*. Sans jamais le citer, ce propos vise clairement M. Aït Ahmed, très lié à Me Meceli, depuis vingt-quatre ans, et qui n'avait pas hésité, mercredi matin, à accuser *« les services spéciaux algériens, véritable police politique du régime »* qui peuvent *« tout se permettre, y compris pratiquer le « terrorisme d'Etat »*.

Plusieurs avocats inscrits au barreau algérois, qui connaissaient personnellement Me Merceli, se sont déclarés *« atterrés par cette nouvelle qui*, estiment-ils, *dessert la politique actuelle du pouvoir »*. L'Algérie, en dépit de quelques réticences internes, est en effet en train d'encourager la création d'une section locale d'Amnesty International et d'une Ligue algérienne des droits de l'homme. Elle est soucieuse de son image sur la scène internationale et l'élimination physique des opposants à l'étranger ne paraît plus faire partie de ses habitudes, depuis l'assassinat de deux chefs historiques du FLN, Mohammed Khider et Belkacem Krim, tués respectivement à Madrid, le 4 janvier 1967, et à Francfort, en octobre 1970.

L'assassinat de Me Ali Mecili survient en outre en pleine embellie des relations franco-algériennes. La France a besoin de l'Algérie, qui intervient en faveur des otages retenus au Liban. Paris n'est pas chiche en gestes de bonne volonté et le « courant » passe bien entre la place Beauvau et les services de sûreté algériens. Le ministre de l'intérieur français a fait strictement interdire *El Badil*, puis *Alternative démocratique*, les journaux de M. Ahmed Ben Bella, le premier président algérien, aujourd'hui à la tête du Mouvement pour la démocratie en Algérie, un parti d'opposition que les autorités prennent au sérieux.

Le Quai d'Orsay n'est pas en reste : le 24 février dernier, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, est venu personnellement à Alger pour informer le président Chadli — bien avant la conclusion du procès, — que Georges Ibrahim Abdalla ne serait sans doute condamné qu'à... huit ans d'emprisonnement.

L'Algérie n'a pas réagi outre mesure à la condamnation à perpétuité d'Abdallah.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Condamné pour espionnage

Le danseur-chanteur chinois Shi Peïpu est gracié par le président de la République

Le président de la République a signé, le 6 avril, un décret de grâce en faveur de Shi Peïpu, quarante-neuf ans, ancien chanteur-danseur de l'Opéra de Pékin, condamné à six ans de réclusion criminelle le 6 mai 1986 par la cour d'assises de Paris, pour intelligence avec des agents d'une puissance étrangère de nature à nuire aux intérêts diplomatiques de la France (*le Monde* du 8 mai 1986).

La mesure de grâce a été annoncée par l'avocat de Shi Peïpu, Me François Morette. Un agent contractuel de l'ambassade de Pékin, Bernard Boursicot, quarante-trois ans, tenu pour l'auteur principal des activités d'espionnage, avait également été condamné à six ans de réclusion criminelle.

Entre Shi Peïpu et Bernard Boursicot s'était nouée une histoire d'amour. L'agent contractuel était convaincu d'avoir trouvé en Shi Peïpu la femme de sa vie et même d'être le père d'un garçon, aujourd'hui âgé de plus de vingt ans, dont le chanteur-danseur disait avoir accouché...

● **Un ancien conseiller juridique condamné à six ans de prison.** — Un ancien conseiller juridique de Cannes, M. Léopold Gazan, soixante-quatre ans, poursuivi pour abus de confiance aggravé, a été condamné à six ans de prison ferme, mardi 7 avril, par le tribunal correctionnel de Grasse (Alpes-Maritimes). M. Gazan, qui s'était volontairement présenté devant la justice au mois de mai 1986, avait détourné une somme de 8 millions de francs au préjudice d'une vingtaine de ses clients, dont il avait reçu des fonds en séquestre provenant de ventes et de cautionnements divers.

L'ancien conseiller juridique s'était trouvé acculé à commettre des malversations pour faire face au financement — à perte — d'une écurie de vingt-six chevaux de course et d'opérations commerciales malheureuses. Il a expliqué qu'il espérait se sortir de sa situation grâce à l'aide de son fils, Jean-Marie Gazan, également conseiller juridique, tué en octobre 1985, à Mougins, près de Cannes par des malfaiteurs qui n'ont jamais été identifiés.

Le financement des prisons au Sénat

La majorité approuve le recul du gouvernement

Cinq heures de séance n'auront pas suffi au Sénat pour terminer l'examen du projet de loi relatif aux établissements pénitentiaires, grandement amputé après la décision du gouvernement de financer — sans recours à des fonds privés — de nouvelles prisons (*le Monde* du 9 avril). Sur les dix-neuf articles du projet déposé en novembre dernier sur le bureau du Sénat, le gouvernement en maintient le premier, propose de modifier le dernier et introduit deux articles nouveaux. Ces deux derniers ont d'ores et déjà été adoptés par la majorité sénatoriale au cours de la séance du mercredi 8 avril.

Les nouvelles dispositions défendues par M. Albin Chalandon se sont heurtées à une double opposition. Celle du Parti socialiste, par la voix de *M. Michel Dreyfus-Schmidt* (Territoire de Belfort) équivaut à demander un effort supplémentaire au gouvernement : puisque un pas vient d'être fait, mieux vaut en faire un second et retirer l'intégralité du texte. Celle du PCF, exprimée par *M. Charles Lederman* (Val-de-Marne), consiste à démontrer que subsiste dans le projet deuxième version toute la logique de privatisation contenue dans la première et à laquelle il est hostile.

Bien évidemment ces deux oppositions se sont conjuguées et parfois recoupées avec pour résultat immédiat un allongement de la discussion. Mais il était de bonne guerre de la part de la gauche de vouloir utiliser les armes qu'elle avait fourbies depuis des semaines, même si ce contre quoi elles étaient dirigées avait en grande partie disparu. Elle n'avait pas non plus de raison de laisser au gouvernement, et au ministre de la justice en particulier, une sorte de monopole médiatique sur le thème du « succès », alors qu'elle entend faire la démonstration qu'il y a bel et bien « recul » et volte-face.

Le gouvernement ayant donc renoncé à forte privatisation des prisons, le garde des sceaux ne pouvait qu'accepter la nouvelle rédaction de l'article premier, proposée par la commission sénatoriale des lois et son rapporteur, *M. Marcel Rudloff* (Un. cent., Bas-Rhin), et qui, par anticipation en tenait compte. Si le service public pénitentiaire n'a pas, selon la commission et contrairement à ce que prévoyait M. Chalandon, vocation au maintien de la *« sécurité publique »*, il est clairement spécifié que l'organisatin du dit service a pour finalité l'*« individualisation des peines »*.

Avec le premier amendement du gouvernement introduisant un article additionnel, le débat s'instaure sur ce qu'il reste de privatisation dans le dispositif, ce que M. Dreyfus-Schmidt appelle la *« survivance »* du projet initial. M. Chalandon justifie — par l'allégement du travail pour l'administration, le raccourcissement des délais de construction, la réduction des coûts — la possibilité qu'il entend accorder à l'Etat de passer un seul contrat pour *« la conception, la construction et l'aménagement »* d'un lot d'établissements, et qui fera l'objet d'un concours. Cette dérogation à la procédure lourde prévue par le code des marchés publics permettra à l'Etat, précise-t-il, de passer pour les trente-six établissements envisagés cinq ou six contrats (selon le nombre de lots) au lieu de quelque sept cent cinquante, le prix de la place de prison *« tombant »* alors de 400 000 F à 250 000 F.

Ces *« entorses »* au code s'expliquent, selon M. Dreyfus-Schmidt par le désir du gouvernement de ne pas *« retirer le pain de la bouche »* aux producteurs qui, *« depuis des mois »*, préparent leurs projets.

Quant au personnel, ce sont les fonctions autres que celles de direction, du greffe et de surveillance qui pourront être confiées à des personnes morales de droit public ou privé selon une habilitation définie par décret en Conseil d'Etat. Pour M. Rudloff, ces précisions *« mettent fin aux controverses suscitées par le premier projet du gouvernement »* et *« consolident la situation présente »*. Même si MM. Dreyfus-Schmidt et Lederman concèdent que le nouveau texte marque un recul par rapport à ce qui était primitivement envisagé, ils le jugent inacceptable par les risques de généralisation et d'amplification du recours au privé pour l'hôtellerie, les services médicaux ou encore les fonctions de monitorat sportif ou d'enseignement...

En transformant les établissements pénitentiaires en *« établissements publics administratifs nationaux dénommés établissements publics pénitentiaires, placés sous la tutelle de l'Etat »*, le deuxième amendement du gouvernement, approuvé par 227 voix contre 89 (socialistes, communistes et dix sénateurs de la gauche démocratique), doit permettre d'obtenir, selon le ministre de la justice, *« une plus grande souplesse et une plus grande efficacité »* dans la gestion.

Il suscite beaucoup de questions de la part de la gauche, qui, pour la plupart, resteront sans réponse. Globalement, M. Rudloff estime que la situation future ne devrait guère différer de celle qui existe. Seul « succès » de l'opposition : l'adoption d'un amendement défendu par M. Félix Ciccolini (PS, Bouches-du-Rhône) qui vise à écarter le risque de voir habiliter ou siéger au conseil d'administration de prison des personnes liées *plus ou moins directement* à des détenus.

ANNE CHAUSSEBOURG.

« Reculade » ? Non, « fantastique avancée »

Une pile de journaux sur son bureau, M. Albin Chalandon a réuni, mercredi 8 avril, au ministère de la justice, une conférence de presse impromptue sur les prisons. Le garde des sceaux avait visiblement mal toléré sa lecture des quotidiens du jour. Elle lui a inspiré cette question en forme d'accusation : *« La presse a-t-elle été victime de son imaginaire ou est-elle coupable de désinformation ? »*.

L'abandon du projet de privatisation ne constitue pas une *« reculade »*, comme le garde des sceaux regrette de l'avoir entendu ou lu, mais, selon lui, *« une fantastique avancée »*. L'Etat va financer en deux ans *« plus que les quinze mille places construites en quatre-vingt-six ans, de 1900 à 1986 (...). N'aurais-je réalisé que cette profonde rénovation pénitentiaire, elle suffirait à mes yeux à marquer mon passage à la chancellerie et à me donner un sentiment de fierté. »*

Mal compris mardi, M. Chalandon a lu, mercredi, aux journalistes convoqués à la hâte, une mise au point, décalque de l'explication qu'il avait donnée publiquement la veille, au Sénat (*le Monde* du 8 avril).

Le garde des sceaux s'est ensuite livré au jeu des questions et des réponses, apportant de nouvelles précisions sur son projet. La décision de renoncer à la privatisation aurait été prise par lui, lundi 6 avril à 18 h 30, après qu'il eut reçu une lettre de M. Balladur, confirmant l'intention de l'Etat de financer directement les nouvelles prisons.

Quatre milliards et demi de francs vont être débloqués pour la construction des quinze mille places que le ministère avait envisagé de confier au privé. Les autorisations de programme correspondantes seront votées en 1987 et 1988. Les crédits de paiement seront échelonnés jusqu'en 1991.

Ces quinze milles places nécessiteront la création de trois mille cinq cent quinze emplois, de gardiens essentiellement. Ce chiffre confirme l'intention de la chancellerie de trouver des solutions, architecturales en particulier, permettant de réduire le taux actuel d'encadrement des détenus, qui est de un pour trois. Si ce taux était respecté, ce sont cinq mille surveillants qu'il faudrait embaucher.

Les premières prisons conçues et réalisées selon la procédure soumise cette semaine aux sénateurs entreront en service *« début 1989 »*, pronostique M. Chalandon. Cette nouvelle procédure permettra de confier au privé *« l'hôtellerie, la restauration, l'animation, ainsi que les activités socio-culturelles, sportives, médicales, etc... »* Le ministre a précisé qu'il était *« envisageable »* de confie ainsi au privé les soins médicaux, mais que la décision n'était pas prise.

Interrogé sur la surpopulation dans les prisons, le garde des sceaux a reconnu qu'il y avait un *« problème »* pour cette année et que la chancellerie *« aviserait »*. Il compte sur l'amnistie qui suit traditionnellement une élection présidentielle pour désencombrer les prisons en 1988. En 1989 enfin, les nouveaux établissements verront le jour. Le *« problème »* sera alors réglé, déclare-t-il, confiant.

BERTRAND LE GENDRE.

Après l'annulation d'une partie de la procédure

L'instruction de l'affaire Papon reprend à Bordeaux

BORDEAUX
de notre correspondante

L'instruction de l'affaire Papon a pris un nouveau départ mardi 7 avril 1987. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux, présidée par M. Christian Lassalle, a consacré au dossier sa première audience depuis l'annulation d'une grande partie de la procédure par la chambre criminelle de la Cour de cassation. Elle s'est donné jusqu'au 30 mai pour désigner, en son sein, le magistrat qui mènera cette procédure longue et complexe.

Le 11 février dernier, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait annulé tous les actes d'instruction postérieurs au 5 janvier 1983 (*le Monde* du 13 février), jugeant qu'ils avaient été conduits par une juridiction incompétente dans la mesure où un préfet dans l'exercice de ses fonctions pouvait être inculpé. Il s'agit de M. Maurice Sabatier, préfet de la Gironde, entre 1942 et 1944. M. Maurice Sabatier était le supérieur hiérarchique de M. Papon, alors secrétaire général de la préfecture à Bordeaux.

Compte tenu de l'arrêt de la Cour de cassation, les seules inculpations qui sont maintenues, à ce point de l'affaire, visent les parties civiles à la suite d'une plainte pour dénonciation calomnieuse déposée, en 1982, par M. Maurice Papon. Ce paradoxe a été vivement critiqué, le 7 avril, par les familles des victimes qui s'exprimaient pour la première fois depuis l'annulation de la procédure. Avec leurs avocats, Mes Touzet et Boulanger, elles saluent cependant avec un *« relatif optimisme »* le renvoi du dossier à Bordeaux dans un bref délai. Mais elles ne sous-estiment pas les difficultés de tous ordres qui pèsent sur la procédure.

GINETTE DE MATHA.

L'affaire de la Banque de Bilbao

Un avocat parisien est écroué

Un avocat du barreau de Paris, Me Ney Bensadon, vient d'être placé sous mandat de dépôt par M. Etienne Guilbaud, juge d'instruction à Paris, sous les inculpations de faux en écritures privées et usage, fausses attestations et complicité.

Lors d'une perquisition au domicile de l'avocat, 22, avenue Kléber à Paris (16e) et à son cabinet, 45, rue Decamps (16e), ont été retrouvés des documents qui confirmeraient que Me Bensadon aurait aidé à dissimuler une partie (8 millions de francs) de la somme (20 millions de francs) détournée au préjudice de la Banque de Bilbao, en décembre 1984, par un cadre du siège parisien de cet établissement, Jean Saudry.

La perquisition a eu lieu en présence du juge d'instruction, d'un membre du conseil de l'ordre des avocats et de policiers de la brigade financière, dirigée par M. Pierre Martinez.

Un ressortissant marocain, Zrioui Boughalem, qui aurait participé à l'escroquerie, a également été placé sous mandat de dépôt par M. Guilbaud, sous l'inculpation de fausses attestations.

L'auteur du détournement, Jean Saudry, s'était lui-même livré à la police le 25 février 1985 et, inculpé d'escroquerie et de chantage, il avait été écroué (*le Monde* du 28 février 1985). Quatre mois après, en juillet 1985, la plus grande partie des 20 millions détournés avait été retrouvée (*le Monde* du 23 juillet 1985) mais le reste du butin (8 millions de francs) restait introuvable.

● **M. Robert Pandraud, et l'arrestation de Roger Knobelspiess.** — En réponse à une question de M. Pierre Mazeau, député RPR de Haute-Savoie, M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, a déclaré, mercredi 8 avril, à l'Assemblée nationale, à propos de l'arrestation de Roger Knobelspiess : *« Pas plus que la grande majorité des Français, nous ne fûmes de ceux qui ont voulu transformer M. Knobelspiess en héros des temps modernes. »* M. Pandraud a ajouté : *« On se trompe toujours en voulant faire d'un repris de justice le motif d'un combat politique. »*

La mort d'Anne Cellier

La condamnation de M. Barrault n'a pas été aggravée en appel

La cour d'appel de Versailles a confirmé, mercredi 8 avril, le jugement du tribunal de Nanterre condamnant M. Michel Barrault, un assureur âgé de trente-sept ans, à un an de prison avec sursis pour homicide involontaire. Le garde des sceaux avait fait appel *a minima*.

M. Barrault avait provoqué la mort d'Anne Cellier, une jeune fille âgée de vingt-deux ans, dans un accident de la circulation survenu le 25 juin 1986 sur l'autoroute A 13, alors qu'il roulait à grande vitesse avec un fort taux d'alcoolémie.

Le ministre de la justice avait fait appel *a minima* de cette décision et l'avocat général de la 8e chambre de la cour d'appel avait requis dix-huit mois de prison, dont trois mois ferme, à l'audience du 11 mars dernier.

De son côté, l'Association des familles des victimes des accidents de la circulation s'est déclarée indignée par l'arrêt de la cour de Versailles. L'association a qualifié cette décision de *« laxiste »* et de *« scandaleusement dérisoire »*, ajoutant que la loi doit *« devenir plus contraignante et être assortie de sanctions minimales comme la peine de prison ferme »*.

Terreur routière

(Suite de la première page.)

De la rencontre d'un drame particulier, de la mobilisation des médias et d'un état de l'opinion prompte, en ce domaine aussi, à réclamer le châtiment pour autrui. Le destin d'Anne Cellier, jeune, belle, innocente, souffrante et morte, cristallisa cette prise de conscience du fait qu'un accident n'arrive pas tout seul et qu'il a un auteur. Donc, un coupable.

Si l'on se place du point de vue de la victime, il n'y a pas de différence, en effet, entre l'accident de la route et le terrorisme aveugle. Les armes sont différentes — ici une bombe roulante, là un colis piégé — mais le résultat est le même et c'est le hasard qui mène cette danse macabre. D'où l'exaspération, légitime, des proches. Du point de vue de l'auteur, toutefois, l'intention n'est évidemment pas comparable. On prend, en principe, sa voiture pour aller d'un point à un autre et non pour répandre la terreur et la mort.

Punition ou indulgence ? Si l'on procède au jeu des comparaisons, la justice ordinaire apparaîtra bien tendre, parfois, à l'égard des tueurs du bitume. On envoie chaque jour en prison des mineurs, des voleurs de sacs à main ou des chapardeurs... d'autoradios. On a plus d'égard — car la loi le permet — pour les chauffards. Et l'alcool apparaît trop souvent comme une sorte de circonstance atténuante.

On ne naît pas chauffard, on le devient. Si certains seulement ont de l'alcool dans le sang, nous avons tous du super dans le sang. La route est à nous. La publicité et ses séductions nous le serinent assez ! Vitesse, sportivité, masculinité, puissance, nervosité : voilà les qualités dominantes de l'auto d'aujourd'hui. Et l'on voudrait que parfois nous ne soyons pas poussés à mimer le Paris-Dakar sur le périphérique ?

Il ne faudrait pas, s'abritant derrière la culpabilité de quelques-uns, dédouaner l'ensemble du corps social de sa responsabilité, oublier qu'un état d'esprit répandu et entretenu nous fait prendre — plaisir ambigu — le volant pour un symbole de puissance, une arme absolue et légale au service de nos pulsions. Sanctionner, sans doute. Comprendre surtout ceci : si l'on ne peut pas éviter la sottise (pour ne pas dire plus) des autres, au moins peut-on régler sa propre conduite. Sans attendre que des lois répressives y contraignent vraiment. Sur la route aussi : choisir son camp.

BRUNO FRAPPAT.

Société

SÉCURITÉ

A Paris

Signature d'un accord entre M. Pasqua et le ministre de l'intérieur de RFA

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et son collègue ouest-allemand, M. Friedrich Zimmerman, ont signé le mercredi 8 avril, à Paris, un accord visant à développer la coopération entre les polices. Au cours d'une brève rencontre avec la presse, M. Pasqua, qui était entouré de M. Pandraud, ministre chargé de la sécurité, et des principaux dirigeants de la police nationale, a qualifié d'« exemplaire » la coopération policière entre les deux pays tout en refusant de révéler quel était le contenu de l'accord. M. Pandraud a simplement précisé qu'il permettrait, par exemple, l'affichage simultané en France et en Allemagne fédérale des photos de personnes recherchées par la justice ou par la police.

Ce nouvel accord concrétise la coopération qui s'est amplement développée depuis plusieurs années entre la police françaises et la police ouest-allemande, notamment dans le domaine de la lutte antiterroriste. L'ouverture prochaine et totale des frontières entre les deux pays, comme les liaisons qu'entretenait Action directe avec le groupe terroriste ouest-allemand Fraction armée rouge ont accéléré les traditionnels – et parfois conflictuels – échanges policiers de part et d'autre du Rhin. La récente arrestation opérée à Paris, grâce à un renseignement de la police judiciaire ouest-allemande, d'un groupe terroriste franco-tunisien ayant en sa possession armes et explosifs est la dernière illustration de cette coopération.

● **Le ministre de l'intérieur de RFA à Interpol.** – Le ministre de l'intérieur de la République fédérale d'Allemagne, M. Zimmerman, s'est rendu le mercredi 8 avril au siège de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

M. Zimmerman, qui était accompagné de son secrétaire d'Etat, M. Hans Neusel, ainsi que du président du BKA (police judiciaire ouest-allemande), M. Friedrich Boge, a été reçu par le secrétaire général d'Interpol, M. Raymond E. Kendall, ainsi que par une délégation du Bureau central national, correspondant d'Interpol en France.

● **Les premières cartes d'identité informatisées mises en circulation avant la fin de l'année.** – Les premières cartes d'identité informatisées seront mises en circulation avant la fin de l'année, a annoncé, mercredi 8 avril, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua. Le ministre a indiqué que *« ces cartes seront distribuées en remplacement des anciennes aux personnes qui viendront renouveler leur titre d'identité »*.

La création d'un *« système de fabrication et de gestion informatisée »* des cartes nationales d'identité, conçu *« de façon à limiter les risques de falsification ou de contrefaçon »*, avait été autorisé par un décret, publié le 20 mars dernier au *Journal officiel*.

FAITS DIVERS

A la station Réaumur-Sébastopol

Une femme est écrasée par une rame lors d'une bousculade sur le quai

Une femme âgée de cinquante-huit ans, Mme Germaine Fleury, a été tuée, écrasée par une rame du métro parisien, mercredi 8 avril, vers 18 heures, après être tombée sur la voie, à la station Réaumur-Sébastopol, lors d'une bousculade sur le quai.

Mme Fleury *« n'a pas été poussée »* sur la voie, a indiqué la RATP, selon les premiers éléments de l'enquête, mais a glissé accidentellement sur la voie lors d'une bousculade provoquée par un *« groupe de jeunes »* qui chahutaient sur un quai de la ligne Clignancourt-Porte-d'Orléans. Ces jeunes, selon la RATP, passent habituellement de longues heures de la journée sur les quais de la station. Mme Fleury, après avoir glissé sur la voie, a été écrasée par le deuxième boogie de la première voiture, a précisé la RATP.

L'accident a entraîné un arrêt de trafic d'une heure sur la ligne n° 4 Clignancourt-Porte-d'Orléans.

ÉDUCATION

Un salon pour les jeunes

Mille métiers à La Villette

Du 8 au 12 avril, plus de mille « pros » se relaient sans relâche au salon de L'aventure des métiers. Réunis dans la grande halle de la Villette, à Paris, ils décrivent à des jeunes de onze à dix-huit ans les mille et une facettes de leurs métiers, leur but : présenter le monde du travail sous un jour séduisant.

Des masseurs-kinésithérapeutes aux menuisiers, ils s'efforcent de renseigner et d'informer les lycéens en quête d'orientation. Venus avec leur classe, ceux-ci défilent le nez au vent, parmi les stands transformés en échoppes, en devantures de charcutiers... ou même en presbytère : à l'enseigne des « métier de l'âme », des représentants de plusieurs grandes religions parlent à ceux qui le désirent de l'état de prêtre ou de rabbin, de missionnaire ou de peintre d'icônes.

Moins spirituels, les métiers de l'électronique côtoient ceux de la foi. Lors de sa visite inaugurale, mercredi 8 avril, M. René Monory a serré, bon prince, la pince métallique d'un robot chargé de lui souhaiter la bienvenue. Interrogé sur sa propre profession, le ministre de l'éducation nationale y voit *« une expérience merveilleuse »* et *« un élément de réflexion formidable pour mieux comprendre les autres et devenir plus généreux »*.

Plus loin, Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'Académie de Paris, souligne l'utilité d'un tel salon. *« Il faut que les jeunes sachent que les métiers sont aussi nombreux. C'est un organe vivant, toujours en construction et en création. Nous sommes devant un espace inconnu, comme devant une fenêtre d'espoir. »*

Ces thèmes de l'inconnu et de l'aventure sont largement utilisés pour valoriser l'image du travail : le métier doit devenir une belle épopée, propre à épanouir celui qui le pratique. Dans cette optique, l'aérospatiale, l'armée ou l'hôpital font figure de bases de lancement idéales. Les « métiers de la propreté » eux-mêmes jouent la carte de l'aventure. Debout derrière un comptoir irréprochable, deux hommes vêtus de combinaisons futuristes représentent les services de la propreté de Paris. Cosmonautes du détergent et du balai-brosse, ils distribueront, imperturbablement, des tracts d'information.

En face d'eux, deux élèves d'un atelier de design barbouillent sur un mur un graffiti psychédélique... Sans doute pour montrer qu'il n'est pas de sot métier.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

MÉDECINE

Le projet de réforme du troisième cycle

Les étudiants refusent le rendez-vous de Mme Barzach

Plusieurs centaines d'étudiants en médecine hostiles au projet de *réforme du troisième cycle* des études médicales ont manifesté, mercredi 8 avril, devant le ministère de la santé. A cette occasion, les représentants du comité national inter-CHU, de même que ceux de l'UNEF-ID, ont indiqué qu'ils ne se rendraient pas au rendez-vous qui leur avait été fixé, au jeudi 9 avril à 17 heures, par Mme Barzach, ministre délégué chargé de la santé. Ils demandent à Mme Barzach un *« rendez-vous particulier »* et non pas une réunion à laquelle participeraient ce que le ministre appelle *« l'ensemble des organisations représentatives des étudiants en médecine »* (dont l'UNI, les syndicats d'internes et l'Association nationale des étudiants en médecine de France).

D'autre part, plusieurs organisations ont protesté contre ce projet de réforme. Outre le SGEN-CFDT et la section scientifique du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESRE), le Parti socialiste a déclaré qu'il *« mettrait tout en œuvre pour que cesse ce projet rétrograde »*, qu'il qualifie de *« passéiste »* et d'*« élitiste »*.

Deux cent dix-sept médecins portent plainte contre le président de l'ordre

Le professeur Pierre Cœur, président de l'Union nationale des médecins pour la dissolution de l'ordre (UNAMDOR) a annoncé, le mercredi 8 avril, à Lyon, qu'il a déposé deux plaintes devant les instances professionnelles contre le professeur Raymond Villey, président du Conseil national de l'ordre des médecins. Ces plaintes, signées par deux cent dix-sept médecins de différents départements français, concernent notamment des propos tenus par le professeur Villey dans les colonnes du *Panorama du médecin*. Dans cette interview, le président de l'ordre a affirmé que les toxicomanes *« sont des délinquants »*.

● **Un conseil scientifique pour coordonner la recherche sur le SIDA.** – Un conseil de direction a été mis en place, mercredi 8 avril, pour animer, sous la présidence du ministre de la recherche, M. Jacques Valade, un programme national de recherche sur le SIDA. Composé de neuf scientifiques de renom : MM. Pierre Louisot (Lyon), Jean Castex (Institut Pasteur), Pierre Chambon (Strasbourg), Jacques Demaille (CNRS), Jean Dormont (Kremlin-Bicêtre), Pierre Joly (Roussel-Uclaf), Jean-Paul Lévy (hôpital Cochin), Alain Pompidou (ministère de la santé) et Daniel Schwartz (Bicêtre), ce conseil disposera d'un budget de 110 millions de francs. Ces fonds seront alloués à des projets (qui doivent parvenir dans un délai d'un mois au ministère de la recherche) concernant en particulier la mise au point de médicaments et de vaccins contre les rétrovirus.

SPORTS

FOOTBALL : Leipzig bat Bordeaux (1-0)

Les invités surprise

Battus sur leur terrain, mercredi 8 avril, en match aller de demi-finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe par le FC Lokomotiv de Leipzig (0-1), les Girondins de Bordeaux ont sérieusement compromis leurs chances de qualification pour la finale.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Au rendez-vous des mauvais souvenirs. Bien que refait à neuf, le stade du parc de Lescure doit être hanté : 37 000 spectateurs ont pu apercevoir mercredi soir le fantôme de Hans Richter, ce maçon de vingt-huit ans, établi à Leipzig, qui bâtit à ses moments perdus la légende du FC Lokomotiv. Le 14 septembre 1983, sur cette même pelouse, au *premier tour de la Coupe de* l'UEFA, il avait scellé la défaite girondine (2-3) en inscrivant deux des trois buts de son équipe. Puis il avait récidivé au match retour, transformant par deux nouvelles frappes victorieuses l'élimination bordelaise en humiliation (0-4).

Mercredi, ce gaillard que l'on disait devenu l'ombre de lui-même rôdait encore à l'affût d'un mauvais coup. Et à la soixante-quatrième minute, à la suite d'un centre de l'arrière Uwe Zoetsche, c'est lui qui expédia d'une pichenette peu conventionnelle une balle empoisonnées sur la barre transversale de Bordeaux. Surgi à point nommé, son coéquipier Uwe Bredow n'eut plus qu'à ajuster Dominique Dropsy. Le public accueillit ce bégaiement de l'histoire dans un silence consterné. A l'issue de la rencontre, Aimé Jacquet s'avouait lui-même *« abasourdi par le résultat »*.

Généralement prompt à tirer de ses échecs de profitables leçons, l'entraîneur des Girondins se croyait à l'abri de pareille mésaventure. D'autant plus qu'à trois ans d'intervalle, confiait-il, *« l'équipe est-allemande présentait exactement le même visage : grande puissance physique et habile quadrillage tactique »*. S'appuyant sur une défense solide (dix buts encaissés en dix-neuf matches), tout en conservant trois attaquants disponibles pour les contres, l'entraîneur de Leipzig, Hans Ulrich Thomale, ne pouvait prétendre à l'effet de surprise. Or Bordeaux s'est laissé surprendre.

Appelé par Claude Bez en 1980 pour former un groupe et le structurer de manière à *« parvenir à une constance »* dans les résultats, Aimé Jacquet avait pourtant tout mis en œuvre pour éviter ce genre de désillusion. Pour lui, les éliminations prématurées face à Leipzig en 1983 et Fenerbahce en 1985, ainsi que les neufs buts concédés un soir de déprime à Monaco, étaient définitivement relégués au rang des péchés de jeunesse. Parce que, à ses yeux, *« une équipe ambitieuse doit avancer sans à-coups »*, il a peu à peu instauré une manière de jouer aux antipodes des archétypes nationaux. *« Le joueur français possède une technicité, une vitesse d'exécution fabuleuses,* aime-t-il à répéter *mais nous avions besoin de progresser au plan tactique. »*

Depuis sept ans, il sculpte son œuvre dans le même bloc de granit, un noyau de cinq à six joueurs qui vieillissent ensemble, apportant quelques retouches au hasard des transferts. A petits coups patients de burin, il s'efforce d'éliminer au fur et à mesure toutes les aspérités du hasard, et il a fini par obtenir une équipe monolithique, pratiquant un football lisse, pour lequel il est diablement difficile de s'enthousiasmer.

Quinze jours pour les réglages

Mercredi soir, le roc bordelais est redevenu friable. *« Notre maîtrise technique s'est évaporée au fil des minutes, notre jeu assez cohérent d'ordinaire est devenu flou »*, estimait Jacquet en dressant la liste des imperfections qu'il avait constatées : *« précipitation, manque de lucidité, nervosité »*. Lui qui avait demandé à ses joueurs d'être pour ce match aller à domicile *« attentifs, mesuré et réfléchis »* a vu au contraire son équipe s'user dans des attaques assez désordonnées.

A quoi sert-il d'expédier avec tant de régularité des centres aériens lorsqu'on a un avant-centre haut comme trois pommes ? Philippe Fargeon a dû se contenter de regarder passer dans la stratosphère les ballons mis sur orbite sans discernement par ses équipiers.

« Nous n'avons pas su calmer et varier le jeu », confiait Aimé Jacquet. Qui aurait pu le faire ? A ceux qui s'interrogeaient sur l'absence au milieu du terrain d'un véritable patron capable d'orienter le jeu au gré des circonstances l'entraîneur de Bordeaux opposait de laconiques *« peut-être »*, *« pas si sûr »*. En revanche, il se fâcha tout rouge lorsqu'un nostalgique suggéra le nom de Giresse. Le sujet est sensible en Gironde, où l'ancien capitaine des « marine et blanc » reviendra ce week-end, mais avec Marseille cette fois, pour un rendez-vous au sommet du championnat de France.

Aimé Jacquet a depuis longtemps tourné la page. Tactiquement il trouve malsain qu'une équipe dépende d'un seul homme : *« Auparavant, il suffisait de bloquer notre meneur de jeu pour museler l'équipe. Je préfère avoir plusieurs possibilités avec plusieurs maîtres à jouer potentiels. »* Mais face aux Allemands aucun d'entre eux n'a pris le match à son compte...

D'ici au match retour, les Girondins ont quinze jours et cinq rencontres pour effectuer les réglages. En redressant à l'extérieur une situation tellement compromise, ils gagneraient non seulement une place en finale mais aussi la sympathie du public français. Depuis l'épopée des Verts, celui-ci est toujours à la recherche de héros et de coups de folie.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

RÉSULTATS

Coupe des champions

*Bayern Munich (RFA) b. Real Madrid (Esp.), 4-1 ; *FC Porto (Portugal) b. Dynamo Kiev (URSS), 2-1.

Coupe des coupes

Lokomotive Leipzig (RDA) b. *Bordeaux (France), 1-0 ; Ajax Amsterdam (PB) b. *Real Saragosse (Esp.), 3-2.

Coupe de l'UEFA

*IFK Göteborg (Suède) b. FC Tyrol (Autr.), 4-1 ; *Dundee United (Ecosse) et M'Gladbach (RFA), 0-0.

● **AUTOMOBILISME : Grand Prix du Brésil de Formule 1.** – Après s'être réunis, les pilotes de Formule 1 dont les représentants ont rencontré, mercredi 8 avril, M. Bernie Ecclestone, vice-président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) et président de la Formula One Constructors Association (FOCA), ont décidé de participer aux premiers essais du Grand Prix, vendredi 10 avril. Toutefois, ils refusent toujours de régler le montant de leur super-licence et demandent à rencontrer M. Jean-Marie Balestre, président de la FIA, dès la semaine prochaine. Ce dernier, absent de Rio, avait annoncé que les pilotes qui n'auront pas réglé leur super-licence jeudi 9 avril, ne pourront pas s'aligner au départ du Grand Prix.

● **SPORTS EQUESTRES : Coupe du monde.** – Des épreuves préliminaires à la finale de la Coupe du monde de saut d'obstacles qui devaient avoir lieu le 8 avril au Palais omnisports de Bercy (POPB) ont dû être annulées en raison du mauvais état de la piste. La société Moser, filiale du groupe Jean Lefebvre, qui avait été choisie pour réaliser la piste après avoir présenté un devis avantageux, a été mise en cause par la direction du POPB, qui lui a reproché d'avoir mal stocké la terre, et de ne pas avoir veillé au bon compactage du sol. L'adjonction de chaux et un nouveau compactage devraient permettre le déroulement normal de la Coupe du monde à partir du 9 avril.

● **TENNIS : championnat WCT.** – L'Américain John McEnroe s'est qualifié pour les demi-finales du championnat WCT de Dallas, doté de 675 000 dollars, en battant, le 8 avril, le Français Yannick Nosh en quatre sets (7-6, 6-2, 4-6, 6-3).

REPÈRES

Education

Un lycée Reiser en Meurthe-et-Moselle

Reiser entre à l'éducation nationale : dès le 15 mai prochain, le lycée professionnel de Longwy Nord-Est, à Longlaville (Meurthe-et-Moselle) prendra le nom du dessinateur, mort en 1983. *« Nous souhaitions donner à l'établissement le nom d'un personnage de la région qui ait marqué le monde autour de lui »*, explique M. Christian Schneider, proviseur du lycée. L'ensemble de l'équipe éducative et le bureau du conseil régional ont donc opté pour Reiser, né en 1941 à Rehon, près de Longwy. Le père du *« gros dégueulasse »* devient ainsi prophète en son pays...

Espace

Panne de moteur pour Ariane

La malchance semble décidément poursuivre la fusée Ariane. Le 28 mars dernier, le moteur destiné au dix-neuvième vol du lanceur européen avait été endommagé au cours d'un de ses derniers tests. Le 31 mars, un nouvel incident a obligé les techniciens à interrompre les vérifications du nouveau moteur placé au banc d'essai de Villaroche (Seine-et-Marne), a indiqué Arianespace, mercredi 8 avril.

Le problème provenait cette fois d'un échauffement anormal d'un roulement contrôlant l'arrivée de l'hydrogène dans la turbopompe du moteur. Bien que la turbopompe ait déjà posé problème dans le passé – sa défaillance avait été à l'origine de l'échec du vol d'Ariane en 1982, – cet incident ne semble pas soulever une grande inquiétude, et le prochain tir du lanceur européen reste officiellement programmé en juin prochain. Nombreux toutefois sont ceux qui doutent qu'Ariane puisse reprendre ses vols aussi tôt.

Pollution

Plan d'assainissement pour le Rhin

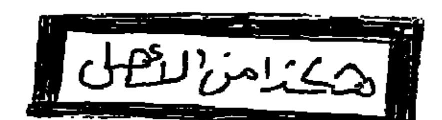
La Cellulose de Strasbourg et l'usine du groupe Hoffmann-La Roche de Village-Neuf (Haut-Rhin) lancent en 1987 deux grandes opérations d'assainissement pour réduire la pollution du Rhin en Alsace, avec le soutien financier de l'agence Rhin-Meuse. La Cellulose de Strasbourg, qui fabrique de la pâte à papier, est actuellement responsable de la quasi-totalité des rejets français de produits organo-chlorés dans le Rhin. Dans trois ans, ces rejets passeront de 2 tonnes à 1 tonne par jour, et corrélativement les matières oxydables rejetées diminueront de 30 tonnes à 20 tonnes quotidiennes. Quant à l'usine de Village-Neuf, qui produit des composés chimiques à usage pharmaceutique et vétérinaire, elle va supprimer globalement les risques de pollution en construisant un bassin de rétention des eaux, qui pourraient être polluées en cas d'accident ou d'incendie.

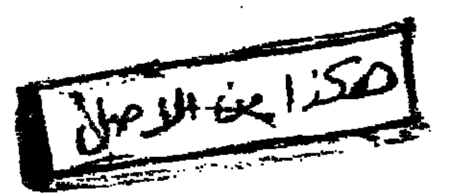
Tchernobyl

Radioactivité et malformations génétiques

La catastrophe de Tchernobyl est-elle à l'origine de malformations génétiques constatées chez des enfants nés en RFA ? Selon une enquête réalisée par l'Institut de génétique humaine de l'université de Berlin-Ouest, et publiée par la revue munichoise *Natur*, on enregistre en RFA depuis août 1986 un nombre croissant de malformations génétiques. En janvier dernier, soit neuf mois après Tchernobyl, dix cas de nouveau-nés mongoliens ont été décomptés à Berlin-Ouest (contre deux habituellement au cours de la même période).

Pour sa part, le ministère ouest-allemand de l'environnement a estimé, le 7 avril, que rien pour l'instant ne permettait d'affirmer que l'accident de Tchernobyl avait provoqué des malformations chez les nouveau-nés.







Défense

Dassault-Breguet propose un nouvel avion Rafale

Le groupe Dassault-Breguet vient de remettre au ministère de la défense de nouvelles propositions pour la fabrication, par la France, de l'avion de combat commun à l'armée de l'air et à l'aéronavale qui devrait être dérivé du « démonstrateur » Rafale.

Cet avion de combat tactique a été baptisé ACE-Rafale D (ACE, pour avion de combat européen, et D, pour discret), et il est conçu comme un appareil pesant 8,6 tonnes à vide et propulsé par deux réacteurs M-88 de la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA). Le « démonstrateur » Rafale actuel, qui vole depuis l'an dernier, accuse une masse à vide de 9,5 tonnes, et il est propulsé par deux réacteurs F-404 mis au point par la société américaine General Electric.

A la demande du ministère de la défense et, plus particulièrement, de la délégation générale pour l'armement, le nouvel ACE-Rafale D devrait être rendu plus difficilement détectable par un adversaire éventuel, sans être pour autant un avion dit « furtif » (ou *stealth*, selon la technologie américaine), comme les Etats-Unis cherchent à le concevoir, pour, ensuite, construire un bombardier ou un avion de reconnaissance stratégique.

L'ACE-Rafale D français est, en effet, un chasseur, c'est-à-dire un avion plus léger que le modèle américain, et, à ce titre, la technologie de la « furtivité » s'applique mal. L'avion français sera discret (*low observable, selon la technologie américaine) et devra être moins décelable aux radars et aux moyens infrarouges adverses que les chasseurs déjà en service.*

Pour réaliser cet objectif, le groupe Dassault-Bréguet a fait appel à des matériaux et à des revêtements (y compris la peinture) qui absorbent le réfléchissement des radars, à des dessins de la cellule (notamment la forme des entrées d'air et le système d'accrochage des armements sous le fuselage ou dans les ailes) qui offrent des configurations plus lisses, et, enfin, à de nouvelles contre-mesures électroniques (vers l'avant et latéralement) qui sont censées mieux tromper la défense adverse.

Selon le dossier présenté par l'industriel, le nouvel avion pourrait commencer à entrer en escadre opérationnelle en 1996.

Le ministère de la défense envisage, pour sa part, une hypothèse plus éloignée (probablement 1998) qui, si elle était retenue par le gouvernement, poserait de sérieux problèmes de plan de charge et, donc, de maintien de l'emploi dans l'industrie. Le développement de cet avion de combat tactique est évalué à environ 35 milliards de francs. La loi de programme militaire prévoit d'y consacrer, entre 1987 et 1991, une somme de 7 045 millions de francs et cet engagement est, du point de vue des industriels, insuffisant : il manquerait 7 autres milliards de francs, pour que le programme d'études-développement soit mené à bien durant la seule période de temps couverte par la programmation.

Dassault-Breguet, l'Aérospatiale, Electronique Serge Dassault, la SNECMA et Thomson (pour le radar de l'avion) ont créé un groupement d'intérêt économique qui sera responsable de la construction et dont l'administrateur-gérant est M. Bruno Revellin-Falcoz, vice-président du groupe Dassault.

L'Italie et l'Espagne participeront à la construction du satellite Helios

L'Italie et l'Espagne vont participer, aux côtés de la France, qui est responsable du programme, à la construction du satellite d'observation militaire Helios, qui devrait être mis sur orbite en 1993 (*le Monde* daté 5-6 avril). Dans un rapport rédigé au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Yves Guéna, député RPR de la Dordogne, annonce cette double participation, qui fera du programme Helios le premier satellite militaire européen.

« *Le gouvernement français,* écrit notamment M. Guéna, *a lancé un programme Helios d'observation par satellite, d'un coût global de 7,6 milliards de francs. La participation de l'Italie permettra de réduire cette charge de 15 %. L'intérêt manifesté par l'Espagne, en vue d'une association qui ne pourrait dépasser 5 %, laisse à la France la maîtrise du projet.* »

Durant la loi de programmation militaire 1987-1991, la France a prévu de dépenser 2,6 milliards de francs en faveur de la construction du satellite. Le système Helios consiste à mettre dans l'espace trois ou quatre satellites, dotés d'équipements d'observation optiques mais aussi d'un moyen d'écoute électromagnétique (pour déceler les fréquences des radars adverses). Le premier lancement aura lieu en 1993 et la durée de vie opérationnelle du système sera de douze ans environ.

Religions

CORRESPONDANCE

M. Garaudy et le colloque de Cordoue

Organisateur du colloque « abrahamique » de Cordoue ayant réuni des personnalités musulmanes, chrétiennes et juives (le Monde *du 17 février), M. Roger Garaudy nous écrit pour apporter les précisions suivantes :*

N'étant, ni un Parlement, ni un congrès de représentants désignés par nos communautés, notre tâche ne pouvait être de « voter » une résolution, mais de résumer les suggestions concrètes émergeant de nos débats pour montrer ce que la foi abrahamique (juive, chrétienne, musulmane) pouvait apporter à la solution des problèmes dont dépend aujourd'hui la survie de l'humanité. Ainsi, a été retenue une proposition conjointe de Dom Helder Camara, et de M. M'Bow : la suppression, aux Nations unies du « droit de veto » des « grandes puissances », contraire au principe de l'égalité des peuples, et vestige des hégémonies et des colonialismes anciens.

Tout terrorisme, sans exception, étant condamné, nous avons, à Cordoue, dénoncé l'hypocrisie qui consiste à appeler « terrorisme » la violence des faibles, et « lutte contre le terrorisme » la violence des forts, et à confrondre, comme au temps de Hitler, terrorisme et lutte pour la libération. Une telle confusion conduit à faire oublier que les « représailles » des grands ont fait infiniment plus de victimes innocentes que la violence artisanale des faibles.

Le chiffre de 700.000 dollars, avancé pour le prix du colloque, est, en réalité, celui du devis prévu pour le musée de la Tour Callahorra. Le colloque n'ayant pas coûté le dixième de cette somme. Aucun Etat musulman n'a contribué à cette dépense.

Le Carnet du Monde

Décès

– Pierre Damelon, son fils,
Simone Damelon,
Leurs enfants et petits-enfants,
Suzanne Thabeault, sa nièce,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne DAMELON,
née Gentil,

le 12 mars 1987, dans sa cent unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au caveau de famille de Parthenay.

« Père, mon désir est que où je suis ceux que tu m'as donnés soient avec moi » (Jean, XVII, verset 24).

– Le pasteur et Mme Pierre Durand, née Assathiany,
ses parents,
Et toute la famille,
Guillaume et Simon Le Denmat,
ses enfants,
Gérard Le Denmat,
leur père,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès à Grenoble de

Christine DURAND,

le 8 avril 1987, après une courte et implacable maladie.

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité, le 11 avril à Meylan (Isère) et sera suivie d'un culte à 14 h 30 au centre œcuménique Saint-Marc, avenue Malherbe, à Grenoble.

47, avenue du Général-de-Gaulle,
76310 Saint-Adresse.

– Sa nièce, Mme Eva Visnya,
Ses amis, les familles Beck, Wahl et Szanto,

ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 7 avril 1987, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de

Mme Lili MOHOS,
née Varsanyi.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Ambroise-Paré, vendredi 10 avril 1987, à 15 heures, suivie de l'enterrement au cimetière de Saint-Cloud.

– Mme Jacques Monicat,
Ses enfants
Et ses petits-enfants

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MONICAT,
conservateur en chef honoraire
des Archives de France,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 8 avril 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 10 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Jacob,
75006 Paris.
Les Réaux,
Trévol 03460 Villeneuve-sur-Allier.

– Mme Alain Pierre-Duplaix,
née Kerneis,
son épouse,
Martine, Anne et Corinne,
ses enfants,
Le contre-amiral et Mme Hubert Pierre-Duplaix,
Et leur fille, Sibylle,

ont la douleur de faire part du décès de

Alain PIERRE-DUPLAIX,
ancien administrateur en chef de CE
des affaires d'outre-mer,
ancien administrateur général
des Communautés européennes,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 4 avril 1987, à Saint-Maximin, 30700 Uzès.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Romain Ronat,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Romain RONAT,
ancien chef de clinique
de la faculté de Paris,
professeur associé
à la faculté de Paris-Ouest,
chirurgien chef de service
du centre hospitalier de Poissy,

survenu le mardi 7 avril 1987, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 11 avril 1987, à 8 h 45, en l'église St-Joseph, 11, rue de Strasbourg, à Sartrouville, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière de Viry-Noureuil (Aisne).

23, rue de Verdun,
78500 Sartrouville.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Les familles Sawyerr et Bossard font part du décès de

Mme Joëlle SAWYERR,
inspecteur des PTT,

survenu à Saint-Germain-en-Laye, le 30 mars 1987.

– M. et Mme Jean Testanière,
leurs enfants, gendres, belle-fille et leurs petits-enfants

ont la douleur de faire part du décès de

M. Hervé TESTANIÈRE,

survenu à Cannes, le 6 avril 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

Cet avis tient lieu de faire part.

– Les amis de

Christiane VERBRUGGE,
dite REYGNAULT

ont le chagrin de vous faire part de son décès, survenu le 6 avril 1987, à l'hôpital Henri-Dunant.

Son incinération aura lieu le vendredi 10 avril, à 13 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires

– Pour le 10 avril 1987, quinzième anniversaire du décès de

Mme Georges REVILLIOD,
née Marcelle Chevillard,

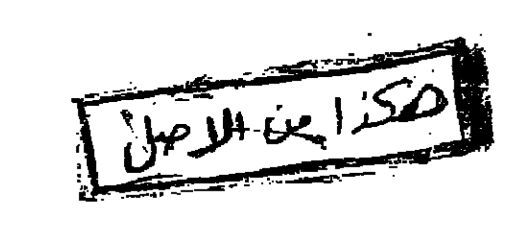
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et gardent son souvenir.

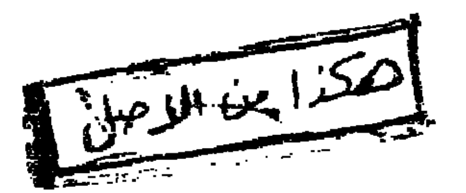
Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université de Reims - Champagne-Ardenne, 23, rue Boulard, 51097 Reims Cedex – le vendredi 10 avril, à 9 heures, salle du Conseil, M. Jean-Michel Besnier : « Politique de l'impossible ; système et communication chez Georges Bataille ».

– Université de Reims - Champagne-Ardenne, le vendredi 10 avril, à 15 heures, salle du Conseil, M. Georges Navet : « De l'usage de Vico en France : le problème de la légitimité du droit civil ».







Le Monde DES LIVRES

Pourvu que Millhauser ne devienne pas à la mode !

Un grand artiste de la nouvelle : le plus européen des Américains et le regard le plus juste sur l'enfance

ON dit, comme *un cliché*, que l'enfance est un paradis perdu. C'est plutôt le reste de la vie qui paraît perdu, quand on en vient plus ou moins à bout, Dieu sait dans quel état. Quant au terme de paradis, il emporte quelque chose d'heureux, de délicieux qui ne convient pas, tant s'en faut, à la plupart des enfances. Pour comprendre ce que Steven Millhauser entend par enfance, il faut se persuader d'abord qu'elle n'a rien de fantaisiste. C'est la réalité la plus juste qui nous est donnée là ; ce à quoi on ne fait que consentir avec l'âge n'est qu'arrangement, faribole, fausse lucidité. Né en 1943 à New-York, Millhauser a obtenu en France le prix Médicis en 1975 pour *La Vie trop brève d'Edwin Mullhouse, écrivain américain*, un chef-d'œuvre (1). Et, croyez-moi, si vous n'aimez pas ce livre, nous n'avons plus rien à nous dire. *Le Portrait d'un romantique* paru en 1982 chez Denoël a été *pilonné*. Quel bienfaiteur des lettres inventera jamais un pilon pour les lecteurs paresseux ? *La Galerie des jeux* que nous proposent aujourd'hui les éditions Rivages rassemble quelques nouvelles superbes et hors du temps. Millhauser est, en un sens, le plus européen des Américains, un cousin de Kafka et d'Hoffmann, un neveu de Nabokov. On y croise des enfants constructeurs d'automates, des marionnettistes qui réussissent trop bien, trop tard, des voyantes inquiétantes, des miracles miniatures et l'œil de l'auteur s'acharne dans l'exploration précieuse du minuscule, du merveilleux – une cité de jouets, le cheminement d'un somnambule, des royaumes sans prix qui nous côtoient – avec une richesse de langue, une qualité visionnaire qui l'apparentent aux grands romantiques allemands plus qu'aux ellipses hoquetantes d'un Charles Bukowski. On ne raconte pas ce genre de nouvelles, tout y tient par l'architecture, par le seul fil du récit. Une corde de violon, ça ne se détend pas, ou alors ça ne chante plus.



Steven Millhauser, vu par Roland Allard.

Les jeux admirables du mensonge et du vrai

Millhanser a peu de lecteurs aux États-Unis et, bien que son éditeur puisse nous reprocher une telle prédiction, n'en aura pas beaucoup plus en France. C'est très bien ainsi, très normal. S'il en allait autrement, ce serait le monde à l'envers.

Il n'y a qu'à regarder la liste des succès, les sornettes que vous achetez à la pelle, les faux Mémoires des rois de l'argent et des chanteuses repenties ou les biographies mijotées à la sauvette, pour comprendre. Vous êtes trop plouc à la fin. Un type comme Millhauser est tellement mieux que tout cela, tellement plus fin et grand artiste... Nous préférons rester un petit nombre à veiller son œuvre, à le protéger de votre succès, à le défendre pendant qu'il a encore la force d'écrire.

Si, d'aventure, des gens comme lui devenaient à la mode, c'est que nous aurions dépassé paisiblement plusieurs guerres mondiales, quelques conflits atomiques, et détruit tous les téléviseurs, recouvré la paix de lire dans l'éternité les jeux admirables du mensonge et du vrai, du hasard et des possibles. Vous pouvez bien rêver, moi je vais dormir.

MICHEL BRAUDEAU.

★ **LA GALERIE DES JEUX de Steven Millhauser, traduit de l'anglais par Françoise Cartano, Rivages, 184 p., 75 F.**

(1) Albin Michel.

Edmond Jabès, l'écrivain-Pénélope

Le Livre du partage, ***c'est une étrange partie de cartes sur une place de village ensoleillée***

DANS *le Livre du partage*, quelques pages sont consacrées à Adam et Eve. Mais Edmond Jabès a fait un insensible mouvement de caméra : il s'attarde sur une autre pomme que celle que nous connaissons trop, une pomme tombée à terre, que personne ne mord et qui pourrit. Il la nomme : Angoisse. Pomme doublement manquée.

C'est bien de ce manque qu'il est encore ici question, comme dans les dix-neuf autres livres de cet inclassable et désormais classique écrivain. Un manque qui, comme les livres eux-mêmes, prendrait toutes les formes : propos de rabbins imaginaires et taquins, paraboles faussement arrachées à la Bible. Un Manque fait personnage.

Mais pourquoi élargir ainsi notre propos à toute l'œuvre de Jabès, pourquoi ne pas évoquer plus précisément son dernier livre au si beau nom de *Partage* ? Pourquoi ne pas s'appesantir sur la polysémie de ce titre, séparation et communion, clôture et réunion ? C'est qu'il contient tous les autres : parfaitement différent certes, mais un pas est différent d'un autre pas.

On a l'impression, à chaque tome nouveau, qu'il s'agit de la résultante des lignes jetées précédemment. Comme on trace une figure géométrique, inlassablement. *Le Livre du Partage* est la résultante du *Parcours*, et du *Livre du dialogue*. Une conséquence parfaitement imprévisible toutefois, tant il est vrai que : « *Tu n'écris pas ce que tu sais, mais ce que tu ignores avoir su, ce que dans ton étonnement tu découvres que tu savais.* »

Le Parcours tentait d'approcher l'« être juif », *le Livre du dialogue* tentait d'ébaucher à nouveau ce que veut dire être écrivain. *Le Livre du partage* tente d'entremêler l'être juif et l'être d'écriture : il en pose brillamment le théorème de base : « *Introduire l'autobiographie dans le texte juif, réhabiliter le Je – le particulier d'où émerge l'universel, – affirmer le visage, puis procéder au lent effacement de cette affirmation.* »

Nous voilà donc à la tête de ce capital intimidant, une pomme pourrie, qui est exactement le contraire de la célèbre rose d'Angelus Silesius, celle qui est sans pourquoi, « *qui fleurit parce qu'elle fleurit* », et un théorème fait exprès pour agacer tout le monde : les exégètes et talmudistes, les goys, sans oublier ceux qui détestent qu'on efface ce qui a été dessiné, écrit ou tracé.

Les tables de la loi brisées

Le plus terrible serait sans doute alors de renoncer à se faire à son tour questionneur, d'oublier que cet écrivain mystique est aussi mystificateur, que le sens du sacré va de pair souvent avec le goût de la provocation. Osons les questions les plus personnelles : cet écrivain qui se rattache au texte juif est-il croyant ? Point du tout. Il est athée. Il professe une « judaïcité » qu'il se permet de définir lui-même. Formée sur la laïcité à n'en pas douter. Comme il y incite, on se lance alors dans une lecture qui ressemble à une partie de pêche : faite d'essais, et de patience, on cherche, on feuillette, on relève son filet, exultant : tout est dit sur cette « judaïcité », de manière aussi éparse que formelle. Pour Edmond Jabès, être juif, c'est incarner le manque – pomme pourrie. Etre un plus – la pomme en trop – qui est un moins : signe de la poussière où nous retournons, angoisse. Etre juif, c'est manquer à soi-même, être définitivement de nulle part et ne pas l'accepter, être un regard insatisfait, sur fond de tables de la Loi brisées. Etre juif s'écrit en trois mots : exil, désert et solitude. C'est être, enfin, le même et l'autre, d'irréductible et indénouable manière.

GENEVIÈVE BRISAC.

(Suite page 20.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Le Crépuscule, au loin, *d'Elie Wiesel*

Dieu est-il fou ?

IL se trouve donc encore des hommes de pensée respectables, puisque invités en public – Maurice Bardèche, le 3 avril, à « Apostrophes », – pour affirmer, aussi vrai que *le Père Goriot* est de Balzac, que leurs amis politiques, en réclamant aux Allemands, sous l'Occupation, la déportation des juifs, grands et « *petits* » (déjà, cette précision, pas ragoûtant !), le faisaient sans se soucier de la destination, imaginant Dieu sait quel eden en Ukraine ; pas Dachau, en tout cas, pas la mort lente et sûre... Heureusement que Roger Grenier et Bernard-Henri Lévy étaient sur le plateau pour relever le propos infâme ! Quand donc finira-t-il, ce gros mensonge d'enfant pris la main dans le sac ?

Le détail de l'horreur, soit, on ne pouvait le concevoir avant le retour, en 1945, des rares rescapés. Mais l'issue finale annoncée par Hitler dès 1938, méthodiquement agencée dès 1941, qui pouvait en douter ? Ni les familles épargnées, ni les écoliers et lycéens aux camarades disparus, ni les autorités françaises livreuses des « contingents » exigés (et au-delà !), ni les rivarains du Vel'd'Hiv, de Drancy, de Compiègne, de Beaune-la-Rolande... : cela fait du monde ! Quand on propose à l'ennemi des solutions pour se débarrasser de compatriotes ou d'hôtes, on se renseigne d'abord sur les conséquences, messieurs les « martyrs de l'épuration » ! Des vacances en Ukraine ! Mais de qui se moque-t-on ? Et comment s'étonnent-ils, ces farceurs, après *avoir secondé* la justice de l'ennemi, que passe celle des victimes ?

On croyait l'affaire entendue, mais non : la vérité est à redire sous peine que triomphe le mensonge, aidé de sa vieille alliée l'envie, bah !, de tourner la page. L'émission de Pivot est venue à point. Un peu plus, moi-même, je me disais en lisant le dernier roman d'Elie Wiesel, évidemment consacré à l'Holocauste, comme toute son œuvre : « *Encore ?* » Et la preuve tombait au même instant qu'il avait raison. Lui qui fut l'un des rares à réchapper, et à seize ans, donc avec du temps devant lui pour témoigner à nouveau, un jour sa voix s'éteindra. Qui d'autre criera, après lui, face aux menteurs de plus en plus ragaillardis et écoutés ? On devrait inscrire *le Crépuscule, au loin* au programme de toutes les écoles ; et le donner à copier à M. Bardèche !

RAPHAEL LIPKIN est né dans un ghetto d'Europe centrale, avant la guerre. Sa famille a été exterminée par les nazis. Il a fui en Pologne. Les Soviétiques, à leur tour, l'ont enfermé. Il a fini par gagner l'Allemagne, l'Amérique. Dans ses pérégrinations, entre deux gares et deux centres d'accueil, il a rencontré un passeur de la « Briha », ancien des Brigades internationales, un nommé Pedro, qui a disparu en 1946 lors d'une mission à l'Est.

Un mystérieux correspondant a averti Raphaël que Pedro se trouvait peut-être dans une clinique d'aliénés new-yorkaise. Raphaël s'y rend. Il se fait engager comme bibliothécaire. Il étudie de près les pensionnaires, dans l'espoir de reconnaître son ancien sauveur. Il croise d'autres rescapés de l'épouvante. Il remue les souvenirs de ses fuites. Il a dû sa vie au hasard, comme souvent lors de persécutions. Et ce passé de loterie l'a rendu fou lui-même. D'une folie singulière, celle que donne la recherche éperdue des causes et du sens de ce qu'on subit.

Les romans de Wiesel n'ont pas de commencement ni de fin. Ils sont écrits en marge des Ecritures avec les lambeaux d'une mémoire collective rendue démente par le malheur. La folie y déborde sur l'histoire, et inversement, l'une étant le délire de l'autre.

LES personnages n'ont pas de destin individuel. Ce sont les bribes d'une parole venue de plus loin qu'eux, les jouets d'un sort qu'ils interrogent à l'infini. Comment échapper ? Comment ne pas parler sous la torture ? Que penser des bourreaux, de la vengeance ? Pourquoi tout cela ? Telles sont les questions qui les taraudent à chaque page, et changent leur conscience meurtrie en clinique psychiatrique.

Ecrivain religieux, Wiesel en revient toujours à la même interrogation : pourquoi Dieu a¢-il toléré « cela », qu'il pouvait empêcher ? Que veut-il dire par cette effrayante indifférence ? Et s'il était fou ?

C'est peu dire que les personnages de Wiesel n'ont pas de biographies séparées. Ils n'ont pas de contours. Tels les « dibbouks », ce sont des âmes errantes à la recherche d'une réparation, et investies du devoir de témoigner. Ils savent que la vérité tient à un fil, à un enfant tombé dans la fosse des fusillés avant de recevoir la balle du peloton, et qui a rampé parmi les cadavres des siens, mû par une force formidable, au-delà de l'envie de vivre, la peur qu'un jour le mensonge ne règne, profitant de ce que la vérité est lassante, quand elle n'est pas indicible.

En cherchant Pedro dans le non-lieu hors du temps qu'est l'oubli, et que figure la clinique new-yorkaise, Raphaël se rappelle certains propos de son ami : « *Il n'est peut-être pas donné à l'homme d'effacer le mal, mais il peut en être la conscience ; il ne lui est pas donné de forger les gloires de la nuit, mais il peut les attendre, et ensuite les raconter.* »

(Suite page 20.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Pot pourri

IL est tout à fait exorbitant qu'on prétende vendre une salade russe 79 F. Surtout quand elle n'a rien de russe (peuple courageux et tourmenté), ni d'une salade. Au plus, un ramasse-miettes. C'est l'affaire d'Olivier Orban. Il s'y retrouvera ou non.

Mais que nous propose au juste, sous sa double casquette – il collabore à *l'Humanité* en même temps qu'au *Figaro*, – le rose « hussard » Patrick Besson ? Des restes, des rebuts, du réchauffé, des digressions, comme on dit (le vrai hussard adore la digression) pour se faire un peu de monnaie. Des notations élevées : « *Amanda Lear met une mini-jupe pour aller manger des ortolans chez Lasserre.* » Etait-il en reportage pour l'*Huma* ? (Un bon hussard est toujours désinvolte, notre morale, il s'en tape.) Quelques jugements bien troussés sur ses contemporains : « *Queffelec, un charmant petit Breton qui devrait aller voir d'urgence un psychanalyste et un professeur de grammaire française* » ; « *Bianciotti, le sommet de la lourdeur, de l'insignifiance, de l'ennui.* » « On » en a marre de ces chants d'amour à la langue française, à la civilisation française, à la nation française ! N'a-t-il aucun lien familial avec Linda de Suza ? Les immigrés, ne l'oublions pas, ça ne plaît ni à *l'Humanité* ni au *Figaro*.

Besson se croit-il drôle ? Non. Pas drôle, Besson. Il se souvient d'Eric Neuhoff. Ça doit être une occupation à plein temps, vu l'étendue de l'œuvre, la culture du sujet. Il est vrai que chez les authentiques hussards, on aime plutôt le ranci, l'oublié provincial, sinon le tari (Ciel, j'allais oublier le dernier roman d'un de mes amis !).

Au *Figaro*, Besson est danseuse, à *l'Huma*, il fait dans l'antisémitisme badin (on consultera avec intérêt l'articulet qu'il a consacré à Guy Konopnicki). Au fond, il doit avoir raison sur ce point : ceux qui l'emploient et le louent sont vraiment masos.

Indicateur

Enfin, pour pimenter son plat, dédié à sa femme Isabelle, Besson en relève la sauce d'un hommage à la belle élue de son automne passé : « *Catherine Fasbender a trente ans. Elle est belge et travaille au service culturel de l'ambassade de France à New York ; elle aurait pu être professeur, mannequin ou putain.* » Elégant, non ? Toujours bon indicateur, Besson précise que le mari de la dame, technicien de télévision, touche 45 000 dollars par an, et Catherine 17 000. C'est ça qui fait l'info à *l'Huma* ? On vit dans un monde transparent, pas vrai ?

Le cas Besson est clair désormais. Si l'écrivain est douteux, le personnage est au-delà du médiocre. Quant à l'homme, le lecteur appréciera.

MICHEL BRAUDEAU.

★ **SALADE RUSSE de Patrick Besson, éd. Olivier Orban, 200 p. 79 F.**

ROMAN

Le charme suranné d'Evelyne Sullerot

C'est un livre pour étés nostalgiques, *l'Enveloppe*, le second roman d'Evelyne Sullerot, qui a de nouveau délaissé la loi et la rigueur des essais sociologiques pour les à-peu-près et les ambiguïtés de la fiction (1). Si cet ouvrage est sorti un peu trop tôt dans l'année, il n'en faut pas moins le garder précieusement pour la valise estivale. Non qu'il soit un de ces « pavés » de plage à lire avec négligence. Mais c'est un de ces récits tendres – ne prétendant ni à la recherche romanesque ou stylistique ni au « look » branché, – une histoire pleine d'odeurs de garrigues, de frôlements, de désirs inassouvis, comme on les aime les soirs de vacances, quand monte le parfum de la marée, celui des fleurs méditerranéennes ou du maquis desséché.

La vie et les récits de trois femmes se succèdent et s'entremêlent dans la débâcle de 1940 : une adolescente, Viviane, et deux adultes, Emilie (la mère de Viviane) et Hélène, cousines par alliance. Emilie fuit la France occupée et s'arrête, faute d'essence, chez Hélène, quelque part dans les Cévennes, avant de pouvoir atteindre Montpellier.

La vieillesse précoce d'Emilie, asthmatique et arthritique, que rend plus violente encore la beauté d'Hélène – altière et fraîche avec, à quarante-trois ans, des seins de jeune fille, – l'adolescence rugueuse de Viviane, l'amour déraisonnable d'Hélène pour le préfet de Vichy – qui gagnera Londres... – des destins de femmes se nouent dans un petit village en cette période noire de l'histoire, où, « *maîtresses à bord* », par « *abandon* » des hommes, les femmes ont la parole.

Dans ce roman démodé, ceux et celles qui ont lu Jeanne Galzy, par exemple, retrouveront un charme suranné : ce mélange de passion et d'austérité, sur fond de pays rude et de nature sauvage ; la découverte du corps par des adolescentes troublées ; et l'éternelle partie de cache-cache du cœur et de la raison.

Jo. S.

★ **L'ENVELOPPE, d'Evelyne Sullerot, Fayard, 300 p., 94 F.**

(1) Evelyne Sullerot a publié un premier roman, *l'Aman* (Fayard), en 1981.

BIOGRAPHIE

Françoise Boutet, dite Mlle Mars

Son père naturel, Jacques-Marie Boutet, dit Monvel, était un comédien célèbre. Sa mère, d'abord « ambulante » au Palais-Royal, s'était ensuite essayée au théâtre ; lorsque Monvel l'eut abandonné, elle l'avait remplacé par un comique : Valville. Françoise, Marie, Hyppolyte Boutet semblait donc prédestinée à faire carrière sur les planches. De fait, la sienne fut on ne peut plus brillante, à la Comédie-Française et durant plus de quarante ans : il s'agit de Mademoiselle Mars.

Longtemps vouée aux « ingénuités », elle était aisément passée aux emplois de grande coquette ; son coup d'éventail, inventé pour une « sortie » de Célimène, était si réussi qu'il devint une tradition. Une élégance innée, des matières très Ancien Régime, sa bonne éducation renforçaient une grâce et un naturel que n'en finissaient pas de louer les critiques. Napoléon voyait, en elle, « *la première actrice de l'Europe* », et d'innombrables admirateurs étaient sous le charme d'une voix exquise de douceur et de « *moelleux* », qu'elle avait conquise sur la raucité originelle de son organe vocal.

Du caractère : on connaît ses démêlés avec Victor Hugo, à propos du fameux hémistiche d'*Hernani*. « *Mauvaise camarade et honnête homme* », a-t-on dit. Dure, assurément, lorsque sa carrière était en jeu, Mademoiselle Mars était « une amoureuse », souvent meurtrie par ses amants, peu nombreux, parmi lesquels on doit désormais compter le baron Gérard, grâce au flair et à la méticulosité de sa biographe.

Attachée passionnément à faire revivre une comédienne dont elle se sent proche parce qu'elle a repris à peu près tous ses rôles, et dans ce même Théâtre-Français qui avait vu Mademoiselle Mars triomphante sous le Directoire, le Consulat, l'Empire, les deux Restaurations et la monarchie de Juillet, Micheline Boudet met également en scène tous les grands acteurs de l'époque, Mlle Contat, Talma, Mlle George, ainsi qu'une foule d'écrivains, peintres, hommes politiques qui furent les amis de l'« inimitable ». Un très beau et très vivant travail d'historienne.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ **MADEMOISELLE MARS, L'INIMITABLE, de Micheline Boudet, Librairie académique Perrin, 432 p., 140 F.**


CAGNAT

HISTOIRE

Juifs, résistants, communistes

Le film documentaire de Serge Mosco, *Des « terroristes » à la retraite*, avait révélé au public, l'été 1985, la part essentielle prise par des immigrés, juifs d'Europe centrale pour beaucoup, dans la résistance armée organisée par le Parti communiste, à Paris, au cours des années 1941-1943. La diffusion de ce film sur Antenne 2 avait été entourée d'une polémique violente, car il reprochait au PCF d'avoir dissimulé la place véritable de la main-d'œuvre immigrée (MOI) dans sa stratégie. Les communistes étaient accusés, même, d'avoir livré à l'ennemi les combattants du groupe Manouchian... Ils avaient tenté d'obtenir que le film ne fût pas diffusé à la télévision, ce qui avait desservi leur cause. Ils n'en étaient pas moins fondés à se juger victimes d'un mauvais procès, sans que leurs accusateurs fussent, pour autant, tous de mauvaise foi. L'étude d'Annette Wieviorka sur la résistance communiste juive à Paris, mais aussi à Lyon et à Grenoble, éclaire l'une des origines de l'affaire Manouchian de 1985, en même temps qu'elle montre la genèse, la nature, la dimension et les limites de cette résistance.

A partir de nombreux entretiens avec les acteurs, Annette Wieviorka retrace l'histoire de ces combattants, des villages polonais d'où étaient venus leurs parents, jusqu'aux quartiers populaires parisiens où ils ont passé leur enfance et où, après l'installation des autorités allemandes à Paris, ils sont entrés, parfois par hasard, dans la section juive de la MOI. Le propre de ce qui va devenir la résistance communiste juive est d'être, avant tout, communiste, encadrée par des responsables formés avant la guerre et dont l'objectif principal est de recruter des militants, puis des combattants, au service de la politique du PCF.

Les années passant, les déceptions s'accumulant, la force du mythe communiste s'effondrant, l'heure est venue, pour certains de ces militants, de faire un retour critique sur leur propre histoire. Et, pour les juifs, de se demander ce que, communistes, ils avaient fait pour la défense des leurs face à la persécution.

Les immigrés, les juifs communistes n'ont pas été trahis. Ils ont été, comme d'autres, des militants disciplinés et convaincus, disciplinés parce que convaincus. Les choix politiques dont certains d'entre eux estiment, aujourd'hui, avoir été victimes, ont été les leurs, et s'ils leur ont été imposés, il n'est pas nécessaire, pour l'expliquer, d'invoquer de mystérieux desseins, ni de machiavéliques appareils secrets.

PATRICK JARREAU.

★ **ILS ÉTAIENT JUIFS, RÉSISTANTS, COMMUNISTES, d'Annette Wieviorka, Denoël, 356 p., 128 F.**

● EN BREF

● **Le prix du meilleur livre étranger a été décerné au roman de l'écrivain serbe MILOS TSERNIANSKI : *Migrations*. Paru chez Julliard et L'Age d'homme. Traduit du serbo-croate par Velimir Popovic. (Voir dans « le Monde des livres » du 7 novembre 1986 : « Serbes en diaspora ».) Le cinéaste Alexandre Petrovic commence le mois prochain à Belgrade le tournage du film tiré du roman.**

● **Le prix Maurice-Edgar Coindreau 1987 a été attribué à *Précieuse Porte* de WILLIAM GOYEN, traduit de l'anglais par Patrice Repusseau, paru aux Editions Arcane 17, de Saint-Nazaire. (Voir « le Monde des livres » du 13 février.) *L'Herbe de fer* de William Kennedy (trad. Marie-Claire Pasquier, Belfond) a également recueilli des voix et une mention spéciale va à Claude Richard pour le talent mis à traduire *Plus tard le même jour*, de Grace Paley (Ed. Rivages).**

● **Le prix 1987 de la Fondation du judaïsme français a été attribué à MARTHE ROBERT « *pour sa contribution remarquable à la compréhension des œuvres de Kafka et de Freud et, notamment, à l'élucidation de leurs composantes juives* ».**

Le jury a porté à sa présidence Emmanuel Levinas.

● **L'ambassade de France à La Haye organise à partir du jeudi 9 avril une QUINZAINE DU LIVRE FRANÇAIS. Des expositions sur la littérature française seront offertes au public dans trois villes principales. Parmi les autres manifestations : un concours littéraire et une « table ronde » à la Maison Descartes d'Amsterdam sur les traductions d'ouvrages français aux Pays-Bas et d'ouvrages néerlandais en France. Sur les trente-deux millions de livres vendus aux Pays-Bas en 1985, 0,2 % seulement étaient de langue française.**

● **Le dixième FESTIVAL DE POÉSIE MURALE s'ouvrira le 11 avril au château des Stuarts, à Aubigny-sur-Nère, dans le Cher. Cette manifestation, qui se prolongera jusqu'au 17 mai, accueillera de nombreux poètes, artistes et photographes.**

● **Les RENCONTRES DE MONTREUIL se dérouleront au studio Marcelin-Berthelot, 6, rue Marcelin-Berthelot (Métro : Croix-de-Chavaux) ; elles auront pour thèmes, le 10 avril à 20 h, « Langues et identités culturelles » et, le 11 avril à 15 h 30, « La fonction sociale de l'écrivain ».**

● **GABRIEL MATZNEFF a chargé maître Jean-Marc Varaut, avocat à la cour, d'assigner en justice Mme Marie-Dominique Lancelot, qui utilise le pseudonyme de « Matzneff » pour signer des articles dans l'hebdomadaire d'extrême droite *le Chardon*.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● Pierre Daix : *Picasso créateur. La vie intime et l'œuvre.* Auteur en 1977 de *la Vie de peintre de Pablo Picasso*, Pierre Daix a tenu compte dans le présent ouvrage des informations qui ont modifié la connaissance de l'œuvre et de l'artiste depuis dix ans. Au cours de ces années, estime Pierre Daix, « *ce n'est pas seulement notre regard sur son œuvre qui a changé, mais notre conception de la révolution moderne dans l'art* ». (Seuil, édition reliée, 456 p., 220 F.)

ESSAI

● Olivier Gassouin : *le Marquis de Custine*. Selon l'auteur de ce court essai préfacé par Hugo Marsan, le « *courage d'être soi-même* » est, pour l'homosexuel, celui de se reconnaître et de s'accepter comme tel. Pour Custine, le douloureux épisode de Saint-Denis, où il se fit rosser en octobre 1824, fut le moment où, selon l'un de ses biographes, il entra « *dans la maturité* ». (Publié par Lumière et justice, association présidée par le pasteur Doucé, 32, rue Berzélius, 75017 Paris, tél. : 42-26-70-48, 94 p., 60 F.)

HISTOIRE

● Ouvrage collectif : *la Savoie de la Révolution à nos jours, dix-neuvième-vingtième siècle*. Quatrième et dernier volume de *l'Histoire de la Savoie*, publiée sous la direction de Jean-Pierre Leguay. Les différents auteurs analysent les données non seulement historiques mais également démographiques, économiques, culturelles... de cette région, française depuis 1860. Iconographie abondante et utile malgré sa mauvaise qualité. (*Ouest-France*, 510 p., 000 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Eduardo Galeano : *Jours et nuits d'amour et de guerre*. Ces jours et ces nuits sont ceux du continent latino-américain. Eduardo Galeano, dont un roman a déjà été traduit chez le même éditeur, est né à Montevideo en 1940. En chapitres courts et violents, il peint les révoltes et les luttes des peuples de ce continent. Traduit de l'espagnol par Claude Couffon et Iliana Lolitch. (Albin Michel, 254 p., 85 F.)

● Thomas Bernhard : *Amras et autres récits*. Le plus ancien des textes, qui donne son titre au recueil, date de 1964. C'est le récit de l'installation de la folie dans l'esprit de deux frères qui ont échappé au suicide collectif d'une famille. Les treize autres récits sont puisés aux mêmes sources, aussi sombres et glacées. Traduit de l'allemand par Jean-Claude Hémery et Eliane Kaufholz. (Gallimard, 438 p., 110 F.)

MATHÉMATIQUES

● Tony Lévy : *Figures de l'infini. Les mathématiques au miroir des cultures.* L'auteur fait l'histoire des différentes conceptions et « figures » de l'infini, d'Aristote à Cantor et Gödel en passant par le Moyen Age arabe ou chrétien et la théologie juive. (Seuil, 136 p., 99 F.)

MUSIQUE

● Eveline Hurard-Viltard : *le Groupe des Six ou le Matin d'un jour de fête.* Voici le premier ouvrage d'ensemble sur ces six compositeurs – Auric, Durey, Honegger, Milhaud, Poulenc et Tailleferre – qui, dans la lignée de Debussy et surtout de Satie, ont donné à l'esthétique musicale française une bonne part de sa modernité. (Méridiens-Klincksieck, 342 p., 128 F.)

● Stendhal : *Vie de Rossini*. L'heureuse réédition d'un livre devenu difficilement accessible par un jeune éditeur qui se spécialise dans les ouvrages musicaux. « *Il faut avoir senti le feu dévorant des passions pour exceller dans les beaux-arts* », écrit Stendhal à propos de son modèle, digne représentant de « *la fertile Italie, patrie du* dolce famiente *et de l'amour* ». Préface de Pierre Brunel. (Parution, 20, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, 398 p., 138 F.)

POÉSIE

● Robert Desnos : *les Voix intérieures*. Un jeune éditeur nantais a choisi, pour son premier titre, de réunir l'ensemble des chansons écrites par Desnos, essentiellement à partir de 1932 et jusqu'à son arrestation et sa mort en 1944. A partir de 1928, Desnos avait également collaboré à différents journaux comme critique discographique. Ce volume présente un large choix de ces chroniques. Avant-propos de Marie-Claire Dumas. (Editions du Petit Véhicule, 5, rue Henri-Cochard, 44000 Nantes, tél. 40-29-07-82, 224 p., 90 F.)

● ROMANS POLICIERS

L'effet Pennac



Comme les concierges de naguère, le chroniqueur de service était, ces derniers mois, « dans l'escalier ». Il a réintégré sa loge. Non sans avoir rencontré, au passage, quelques locataires hautement recommandables.

∴

Voilà bien peu de temps que Daniel Pennac a emménagé dans la maison Polar. Il avait publié dans la « Série noire », il y a deux ans, un premier roman. *Au bonheur des ogres* avait séduit, intrigué. Drôle d'histoire que celle de ce Benjamin Malaussène, employé comme « bouc émissaire » dans un grand magasin — comprenez par là que sa principale fonction était de se faire engueuler par la direction devant les clients mécontents — et qui mettait au jour un trafic d'enfants par de vieux nostalgiques de l'ordre fasciste. On l'avait abandonné un peu triste, vaguement inquiet aussi d'une possible renaissance : ce n'est pas tous les jours qu'on parvient, du premier coup, à ce petit miracle de fraîcheur que constituait *Au bonheur des ogres* (1).

Vaines inquiétudes. Malaussène est revenu. Avec tout son petit monde : ses sœurs, Thérèse, qui tire les cartes, et Clara, la photographe ; son cadet, le Petit aux lunettes cerclées de rose ; sa mère, qui vit dans un rêve d'amour perpétuel ; son pote Stojilkovicz, le fou d'échecs ; le chien Julius — épileptique — et Julia, la journaliste qu'il aime, et Mo le Mossi et Simon le Kabyle, les rois de la loterie clandestine, et Hadouch, fils d'Amar, *« le seul khâgneux du lycée Voltaire à avoir choisi la section bonneteau »*... Ça s'appelle *la Fée carabine*, et c'est une folie, drôle à en pleurer, tendre jusqu'au frisson. Un polar, bien sûr, avec trafic de stupéfiants et meurtres dans Belleville la Fourmilière. Mais un polar à contre-pied, hors normes, inclassable, où se croisent flics fachos et flics poètes, grands-pères en rupture de drogue et mémés flingueuses, un polar où, sous le regard d'un môme, une balle de P38 peut *« transformer un mec en fleur »* et un nouveau-né être *« beau comme une bouteille de Coca pleine de lait »*.

Disons-le tout net : ces dernières années, on ne voit guère que l'univers du grand Robin Cook qui puisse se comparer, par la force et l'originalité, à celui-ci. Mais à la noirceur désespérée de l'Anglo-Aveyronnais, Pennac oppose une explosion de vie, un festival de cocasserie chaleureuse. Entre ogres et fées, avec un étonnant mélange d'innocence et de malice, d'ironie et de sérieux, c'est l'improbable mariage du conte enfantin et du roman noir qu'il consomme et réussit. *La Fée carabine* : pour ce titre comme pour l'épatante histoire qu'il recouvre, parions que, au paradis des poètes narquois, M. Prévert doit applaudir à tout rompre... (*la Fée carabine*, de Daniel Pennac, « Série noire », nº 2085, 310 p., 27 F.)

On l'a déjà dit, on le répète : il n'y a — presque — plus d'abonnés aux héros que vous avez demandés. Aux valeureux, et passablement alcoolisés, détectives d'antan, les auteurs préfèrent aujourd'hui des hommes faillibles, fragiles, qui luttent sans illusion contre l'absurdité de la vie.

Voyez, par exemple, les protagonistes du dernier John Lutz, *Un trop bel innocent*, et du dernier Hugues Pagan — *les Eaux mortes*, tout un programme ! Ils pourraient être frères tant, d'un côté à l'autre de l'Atlantique, ils se ressemblent. Blessés par la vie — tous deux ont divorcé et s'en remettent difficilement, — ils ont choisi la solitude. Ce n'est pas qu'ils soient devenus misanthropes ou cyniques, simplement un désir de faire le point, de s'éloigner de ces futilités que les humains se sentent tenus d'échanger, de panser — ou de penser, comme on voudra — en paix. De cette retraite, c'est l'amour d'une femme qui les ramènera, l'un et l'autre, au monde. Mais la quête du bonheur ne va pas, bien sûr, sans épreuves. Au Carver de Lutz, il faudra résoudre une affaire de drogue au cœur des marais de Floride. Au héros de Pagan, il faudra accepter que la recherche d'un ami disparu soit aussi la révélation de sa trahison. Le boulot accompli, sans état d'âme superflu, mais aussi sans gloriole indécente, tout restera à faire : dans la nuit, c'est le nom *d'un autre que crie la femme qu'aime Carver*...

John Lutz, auteur déjà du remarquable *la Mort dans ses meubles* (2), confirme ici qu'il est l'égal de son ami Bill Pronzini. Il y a de plus mauvaises références. Quant à Hugues Pagan, il réussit une gageure : tout en restant très actuelle, son œuvre dégage, trois cents pages durant, un charme étrange et entêtant, « bluesy » diraient les fans de jazz pour cette indéfinissable nostalgie. *Les Eaux mortes*, c'est un polar « autour de minuit »... (*Un trop bel innocent*, de John Lutz, trad. de l'anglo-américain par R. Fitzgerald, « Série noire » nº 2076, 27 F. ; *les Eaux mortes*, de Hugues Pagan, éd. Rivages/Noir, 232 p., 32 F.)

∴

« Vous faites passer votre vie et vos problèmes personnels avant le Département. Vous êtes égoïste, imprudent et vous passez votre temps à vous plaindre. » Voilà le portrait qu'un de ses chefs dresse de Bernard Samson, cet agent secret des services britanniques créé par Len Deighton dans *Réseau Brahms* (3) et qu'on retrouve — pour notre bonheur — dans *London Match*. Drôle d'espion, en vérité. Encore un anti-héros. Râleur, sarcastique face aux luttes de pouvoir, aux intrigues qui ne cessent d'opposer les responsables du Département, amer — sa femme est passée à l'Est et du coup sa loyauté est constamment mise en cause, — Samson connaît l'angoisse du vieillissement, la lassitude aussi d'un boulot routinier, bien loin des idéaux de sa jeunesse. On en conviendra : nous voilà aux antipodes de James Bond et de ses émules.

Mal embouché, Samson n'en est pas moins efficace. Avec doigté et patience, il avait dans *Mexico poker* (3) réussi à « retourner » un important agent de l'Est, Stinnes. L'enjeu du match de Londres, c'est la sincérité de Stinnes : est-il vraiment passé à l'Ouest, parce qu'il est lui aussi fatigué et aspire à une retraite dorée ou constitue-t-il la pièce maîtresse d'une vaste manœuvre d'intoxication ? De cette épure classique, Deighton tire un roman subtil, où les certitudes d'un jour nourrissent les doutes du lendemain, où les équations personnelles des deux protagonistes principaux — Stinnes, la souris, Samson, le chat, mais n'est-ce pas parfois l'inverse ? — transcendent et perturbent la froide logique des appareils qu'ils servent. Pour constater au bout du compte *qu'il n'y a jamais dans ces vénéneux jeux de* l'ombre de vrai vainqueur qui puisse proclamer *« Jeu, set et match »*. (*London Match*, de Len Deighton, trad. de l'anglais par Sara Oudin, Robert Laffont, 413 p., 98 F.)

∴

Le passage de la gauche au pouvoir a peu inspiré les auteurs de polars. Pour son premier roman, Fabrice Nicolino, lui, a foncé. Un vrai jeu de massacre ! *Jours sang*, met en scène un étrange commando. Il y a là tous les rescapés de la révolution : Moïse arrive des montagnes nicaraguayennes, suivi aveuglément par le petit El Indio, Frederico vient du Chili de Pinochet, Inge a appartenu à la Fraction armée rouge de Baader. Tous ont répondu à l'appel de Simon, un intellectuel ex-guérillero, devenu conseiller du tout nouveau président de gauche. Simon en est persuadé : un complot d'extrême droite est à l'œuvre pour déstabiliser le nouveau régime, et il en connaît les têtes. Dans la course de vitesse qui s'engage, il ne voit plus qu'une seule solution : l'élimination physique des factieux. Coupé de tout et de tous, perdu dans un rêve où la fraternité ne peut plus naître que du feu et de la mort, le commando va zébrer Paris d'une traînée sanglante, dans une absurbe et folle équipée...

Souvenez-vous : en 1972, dans *Nada*, Manchette développait, sous couvert de polar, une réflexion prémonitoire sur gauchisme et terrorisme. A l'heure d'Action directe, sur fond de procès Abdallah, *Jours sang*, ce pourrait être un petit frère de *Nada* version années 80, violent, tendu, provocateur, habité, tout au long d'une sourde rage. (*Jours sang*, de Fabrice Nicolino, Fleuve noir, 157 p., 20 F.)

BERTRAND AUDUSSE.

(1) *Série noire, nº 2004.*
(2) Sérien noire, nº 2051.
(3) Laffont.

● Les prix Mystère 1987 ont été attribués à Didier Daeninckx pour *Play back* (L'Instant noir) et, au titre du meilleur roman étranger, à Tom Topor pour *l'Orchestre des ombres* (« Série noire » nº 2055, *trad.* Noël Chasseriau).

● Une nouvelle collection policière, « Vertiges », voit le jour aux éditions Carrère. Première parution : *la Lumière et la Nuit*, de Pierre Maldonado. Sont prévus ensuite des romans de Jean-Pierre Bastid, Gérard Delteil, Patrick Mosconi, etc.

Passage en revues – *Littérature, poésie*

● Les éditions Arcane 17 avaient publié l'an dernier le premier numéro d'une revue franco-italienne, *Vocativo*. Le projet d'échange et de dialogue qui s'était manifesté dans *Vocativo « autour d'Andrea Zanzotto »*, se retrouve dans *Brev*, revue franco-danoise, dont le même éditeur vient de faire paraître la première livraison. Karl Poulsen, qui dirige cette publication, a choisi de présenter au public français une des voix importantes de la poésie danoise actuelle, Inger Christensen, dont deux belles proses sont ici traduites. Sa vocation au dialogue, *Brev* l'exprime en publiant, outre des traductions françaises d'auteurs danois, les versions bilingues (français et danois) de textes d'expression française (Alain Nadaud, Jean-Baptiste Para, Petr *Kral* ou Eugène Savitzkaya). (Arcane 17, 21, avenue de la République, 44600 Saint-Nazaire, 130 F).

● Le même éditeur diffuse un cahier spécial sur les *Littératures scandinaves*, édité par l'association du Festival du livre de Nantes. Illustré de fort belles photographies d'écrivains, ce numéro est présenté par Régis Boyer, le grand spécialiste des civilisations nordiques (50 F).

● Toujours à propos des littératures nord-européennes, et toujours préfacé par Régis Boyer, un numéro d'*Europe* (mars, nº 695) consacré à la Norvège, dont la littérature reste largement inconnue (146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris, 68 F).

● *La Vie exactement* (nº 4) poursuit son chemin singulier, sans concession à la mode ni au spectacle. Le dialogue — de poète à poète, de peintre ou de photographe à écrivain — se tient dans ces pages chaleureuses et cherche à s'exaucer en *« fraternité »*, *« sans armes et sans masques »* Khadidja Mahdi-Bolfek, Abdellatif Laabi, Francine Paillet ou Jean-Pierre Spilmont sont quelques-uns des interlocuteurs de ce cahier dont on peut simplement regretter une impression insuffisamment contrastée qui rend la lecture malaisée (7, impasse des Sommeliers-de-la Groue, 92150 Suresnes, 100 F).

● La poésie, expérience intérieure : autour de ce thème, le dernier numéro de *Poésie 87* (nº 16) a rassemblé quelques auteurs (Michel Camus, Roger Munier, Pierre-Albert Jourdan, Charles Juliet, Hofmannsthal...), dont le travail littéraire est indissociable de celui que l'on mène lorsqu'on veut se mettre, par un chemin ou par un autre, en quête de soi-même (Maison de la poésie, 101, rue de Rambuteau, 75001 Paris, 58 F).

● Les poésies mystiques sont également au sommaire de *Polyphonies* (nº 4). Des derviches anatoliens et des mystiques de l'islam à ceux du christianisme, un beau florilège que l'on doit à Pascal Culerrier, directeur de cette publication (8, rue Severo, 75014 Paris, 50 F)

● Dans le numéro de mars de la *NRF*, Claire Paulhan présente quelques pages de Catherine Pozzi, intéressante personnalité littéraire du début du siècle (1). Fille d'un célèbre chirurgien, secrète compagne de Paul Valéry, de 1920 à 1928, amie de Jouve, Paulhan ou Maritain, Catherine Pozzi tint un journal *« très intime »*, de 1913 à sa mort, vingt et un ans plus tard. Ces quelques pages montrent une femme qui semblait ne manquer ni d'esprit ni de style... (Gallimard, 48 F).

● *Pleine Marge*, cahier de littérature, d'arts plastiques et de critique, ne conçoit pas le surréalisme dont elle se réclame comme un carcan intellectuel ou idéologique. Jacqueline Chénieux, qui dirige cette publication, expliquait dans le premier numéro le projet de *Pleine Marge*, qui est d'*« offrir un bel espace à des textes dans lesquels affluent la révolte, la dérision, la ferveur, la fantaisie, le lyrisme... »* En marge des grandes statues du surréalisme, sont ainsi présentés des auteurs et des artistes comme Alice Rahon, Wolfgang Cordan... et des textes critiques sur *Documents* ou sur l'iconoclasme dans les traditions arabe et chrétienne. (Edit. Le temps qu'il fait, 20, rue du Clos, 16100 Cognac, 90 F.)

● Indiquons également deux ensembles importants : Le désert, comme thème poétique, musical, culturel... dans *Aporie* (nº 7, 669, route du Colombier, 83760 le Revest-les-Eaux, 80 F) ; les actes d'un colloque de Cerisy consacré à Léopold Sédar Senghor (numéro spécial de la revue *Sud*, 62, rue Sainte, 13001 Marseille, 130 F).

P. Ke.

(1) Claire Paulhan publiera le *Journal* de Catherine Pozzi à l'automne 1987 aux éditions Ramsay.

● POÉSIE

ENTRETIEN

Yves Bonnefoy : « La déesse nous a pris aux cheveux »

Yves Bonnefoy vient de publier, au Mercure de France, deux recueils, *Ce qui fut sans lumière* et *Récits en revue*. Professeur au Collège de France depuis 1981, il mène, parallèlement à son travail de poète, une réflexion approfondie sur la poétique, comme le montre l'entretien qu'il a accordé à Maurice Olender, qui enseigne à l'Ecole pratique des hautes études (5e section).

« Qu'enseignez-vous au Collège de France ? Une idée de la poésie ?

– Pas seulement cela, je me répéterais vite. Mieux vaut, me semble-t-il, cette pensée étant prise comme hypothèse, interroger les œuvres des autres pour voir ce qu'elles répondent. Mais ce n'est pas pour autant faire le travail de l'historien. En parlant de Shakespeare ou de Baudelaire, je cherche surtout à reparcourir les voies par lesquelles j'ai été conduit, de toujours, à trouver du sens à ces poètes. Et ce sera cette fois avec plus de précisions et de vérifications quant aux significations des mots d'origine, et en explicitant plus complètement les étapes de ma recherche, ce qui me garde au contact du philologue ou du philosophe. Mon espoir, c'est aussi de montrer en ces occasions comment l'écriture procède, laquelle naît d'une personne, et ne peut se révéler pleinement qu'à une autre personne, n'est-ce pas ?

– A vous écouter, on a le sentiment que vous n'avez pas eu à faire le deuil de la poésie pour enseigner.

– Je puis l'espérer, mais je n'oublie pas que parler de la poésie, ou à propos de la poésie, n'en est pas moins un danger pour la pratique de celle-ci. Car la parole enseignante n'emploie pas les mots de la même façon que celui qui écrit poétiquement. L'une a besoin pour communiquer d'isoler dans le mot ce qui peut y être notion, et elle a donc pour fatalité d'en effacer tout le reste, que ce soit là une expérience diffuse des plénitudes sensibles ou nos associations inconscientes. L'autre, la parole de poésie, ne se fait qu'à l'aide de ce surplus, qui est le lieu des comparaisons intuitives, des images où l'unité se révèle : et elle a donc besoin que cet impensé des mots s'accumule pour un dépôt où soudain la cristallisation va se faire.

» En bref, l'explication dépense ce que l'écriture doit préserver. Ce sont deux actes contraires.

– Pourriez-vous nous parler de cette « unité » que vous venez d'évoquer ?

– Je ferais peut-être mieux de vous dire non, car les notions sont plutôt l'affaire du philosophe. Mais le philosophe est celui qui n'oublie plus la formulation qu'il a élaborée une fois à l'aide de ses concepts, et il risque ainsi de perdre, me semble-t-il, la capacité qui était la sienne, au commencement, de s'étonner de ce qui est, de ce que nous sommes.

– Serait-ce alors ce que la parole poétique pourrait signifier mieux que lui ?

– Pas mieux que ne l'ont fait certains philosophes, qui sont hantés par le souvenir de ce que je nomme le poétique, ainsi Plotin ; mais de façon autre, oui, sûrement, grâce à cet au-delà du concept qu'est le mot qui se fait image. L'unité, dites-vous (et moi aussi) ? Mais on pourrait dire aussi l'origine : ce qui est d'avant le langage, ce qui continue de nous atteindre, pour nous éclairer et nous orienter, à travers les découpages, les simplifications, les détournements, les apports d'abstraction et, il faut bien le dire, de folie et de mort que la pensée conceptuelle opère dès qu'elle cède à sa pente. Car le multiple, c'est le concept, et du coup le contradictoire. L'unité, c'est lorsque, avant les mots, il n'y avait ni haut ni bas, ni dedans ni dehors, rien que les facettes sans nombre de l'évidence : cet arbre en cet instant-ci, ce visage, cette lumière.

» Et cette origine, c'est inaccessible, bien sûr, comme la terre promise, on en perdrait la conscience en s'en approchant, on ne peut la penser et peut-être même la vivre qu'avec ces mots qui la ruinent. Mais la poésie en maintient une mémoire en cette distance, ce qui déjà est beaucoup. En défaisant par des images irréductibles aux analyses finies les structures de l'intelligibilité conceptuelle, en dégageant du réseau notionnel les mots qui s'ouvrent directement à la présence des choses (il en existe), la poésie permet à l'arbre, au ciel, au visage d'être là, avec nous, rechargés de cette évidence dont l'appel en nous peut changer la vie.

IRMELI JUNG

Yves Bonnefoy

– Dans ce que vous dites on peut percevoir comme un rêve de transparence sociale ?

– Un rêve de proximité entre les êtres et les choses et donc entre eux-mêmes, car dans cette évidence du monde reparaissent des besoins quasi oubliés, même et surtout par les politiques, alors pourtant que c'est cet oubli, et les frustrations qu'il provoque, qui sont la cause des dysharmonies, des tensions, des guerres. Résoudre les tensions, c'est l'affaire du politique : mais celui-ci intervient trop tard, nous ne le savons que trop. Et remonter en deçà de ces tensions, voilà ce que fait la poésie, et cette action me paraît utile, n'en déplaise à ceux pour qui ce dernier mot n'aurait pas de sens dès qu'il s'agit d'œuvres.

» Quels besoins ? Les chemins, par exemple, les chemins qui allaient dans les vallons, sur les pentes, dans des lumières changeantes, ce qui révélait la terre, rassemblait les diverses vies comme dans une arche, renouait le multiple – et, aujourd'hui encore, nous font les mots plus légers, les emplissent d'une musique. Si l'on oublie le sens du chemin, si l'on s'aliène de ces besoins, c'est tout un intelligible qui s'efface, celui qui structurait l'être et réparait, comme eût dit Mallarmé, le défaut des langues.

– Dans vos écrits vous privilégiez les lieux, la Terre, la finitude. Faut-il entendre cela comme un détour, qui viserait une transcendance ?

– Transcendance, le mot peut être employé. Dans la mesure où l'air que nous respirons, la lumière qui nous oriente, les choses simples du monde sont beaucoup plus, à jamais, que les formulations que la parole permet, oui, il y a bien transcendance, l'immédiat est inaccessible au langage. Mais dire cela n'est pas postuler un Dieu de l'autre côté des apparences sensibles, et ce qui pour la parole est le transcendant dans la moindre branche qui bouge, c'est en d'autres de nos moments, qui sont silencieux, le pleinement vécu, l'immanence par excellence. Dieu, comme le dit saint Augustin, plus ou moins, c'est ce qui est chose, purement et simplement chose, c'est l'au-delà, non des apparences, des phénomènes, mais des signes. Autrement dit, c'est ce que je nomme le lieu, et dont l'épiphanie, c'est cette impression de présence que peuvent nous donner l'eau qui coule, le feu qui brûle. Il faut se mettre en présence.

– Vous dites « en présence », et soudain vous vous arrêtez. Est-ce parce que vous avez dit d'un seul mot ce que la poésie a le pouvoir, ou la fonction, d'évoquer ?

– De susciter. Le romancier peut évoquer la présence, en décrivant des situations dont elle a été le fait majeur. Mais la poésie la suscite, dans notre vie, par un retournement du mot contre le concept. Ceci dit, c'est vrai, je puis m'arrêter à ce mot, présence, car la poésie n'a pas à se préoccuper d'autre chose. On peut être tenté, quand on écrit des poèmes, d'y parler de l'existence comme on la voit de ce lieu, d'y décrire ce qu'on pressent que l'on peut y ressentir, d'y proclamer cette façon d'être, mais ce discours serait déjà autre chose que le poétique en son essence, et n'a de prix que pour autant que celui-ci, qui n'est en somme qu'une lumière, est là pour l'illuminer. La poésie, c'est simplement de retourner le sol, d'en faire une terre meuble. A d'autres d'y semer et de s'occuper des récoltes.

– Retourner le sol, remuer les mots. Est-ce écarter de la poésie, en son moment originel et en somme unique, la peinture, la musique ?

– Non. Un accord de deux couleurs, chez Poussin, un bref fragment mélodique chez un grand musicien ou dans une chanson populaire, cela peut être tout autant et tout aussi vite le saisissement, l'épiphanie. La déesse nous a pris aux cheveux, comme dit Plotin, elle tourne notre regard dans la direction qui est en plus des quatre autres. Mais dans tous les cas, voyez-vous, notes de la gamme, couleurs du spectre, mots de la langue, il s'agit de signes. La poésie se produit aux confins du signe et de ce qu'il nomme ; elle naît de sa nostalgie de ce qu'il détruit en le faisant apparaître, elle est le ressaisissement de celui qui produit les signes mais n'oublie pas que la signification, c'est ce qui ruine le sens, lequel abonde par contre dès qu'on a mémoire du simple. Et c'est pourquoi je ne suis pas d'accord avec ceux qui cherchent à définir le poétique comme un fait du langage seul, et l'associent au plaisir qu'il trouverait à soi-même. Quand on a perdu une lettre, ce n'est pas pour le plaisir d'ouvrir des tiroirs qu'on cherche partout dans la maison. »

Propos recueillis par
MAURICE OLENDER.

La séduction de l'« autre pays »

« Qui parle-là, si près [de nous bien
[qu'invisible ?
Qui marche-là, dans
[l'éblouissement mais sans
[visage ? ».

Ces questions, Yves Bonnefoy n'a cessé de les maintenir ouvertes ; elles sont le lieu même de sa poésie. Ce lieu est à la fois celui de la plus humble présence, de l'*« instant terrestre »* vécu et goûté dans sa pure saveur, et celui de l'angoisse qui interroge et qui, *« dans l'éblouissement »*, veut connaître l'*« autre pays »*.

Sous le beau titre de *Ce qui fut sans lumière*, le dernier livre de poèmes d'Yves Bonnefoy continue la même recherche. D'une manière plus fragmentée, moins ample et unifiée que dans le précédent grand recueil, *Dans le leurre du seuil* (Mercure de France, 1975), le poète scrute les mêmes images, les mêmes *« bruits terrestres »*, reste en quête du même *« visage »*.

Les images, Bonnefoy les emprunte au monde sensible – pierre, ronce, branche ou feu, neige, fleuve, *« barque de chaque chose, de chaque vie »*. Elles sont *« quelques figures*
[simples, quelques signes
Qui brillent au-delà des mots,
[indéchiffrables
Dans l'immobilité du souvenir ».

En même temps que ce cinquième recueil de poèmes (1), Yves Bonnefoy fait paraître un livre de proses, *Récits en rêve*. Ce volume réunit plusieurs textes, pour la plupart déjà publiés séparément : courtes fictions, réflexions artistiques ou littéraires (distinctes des grands textes sur l'art et la poésie de *l'Improbable* et de *Nuage rouge* (2), évocations de lieux, récits ou souvenirs – en particulier ceux publiés, en 1977, sous le titre de *Rue Traversière*.

Poète, Bonnefoy garde dans ces proses le souci d'une forme qui exprime par ses inflexions et sa souplesse, le même fervent désir, la même tension entre l'*« ici »* connu, habité, aimé, et cet *« autre pays »*, l'*« ailleurs »*, pas moins réel, mais qui se dérobe toujours au désir. Cette tension, Bonnefoy l'a énoncée admirablement dans *l'Arrière-pays* (3), qui ouvre ces *Récits en rêve* : *« Oui, c'est vrai, nos pays sont beaux, je n'imagine rien d'autre, je suis en paix avec cette langue, mon dieu lointain ne s'est retiré qu'à deux pas, son épiphanie est le simple : tout de même, que la vraie vie soit là-bas, dans cet ailleurs insituable, cela suffit pour qu'ici prenne l'aspect d'un désert. »*

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **CE QUI FUT SANS LUMIÈRE, d'Yves Bonnefoy, Mercure de France, 110 p., 89 F.**

★ **RÉCITS EN REVUE, d'Yves Bonnefoy, Mercure de France, 262 p., 120 F.**

– Signalons l'essai de Gérard Gassarian, *Yves Bonnefoy : la poésie, la présence*, paru aux éditions du Champ Vallon (150 p., 89 F) ; ce livre qui explore le thème central de la poésie de Bonnefoy constitue une bonne introduction à son œuvre.

(1) Les quatre premiers recueils ont été rassemblés au Mercure de France en 1978, et dans la collection « Poésie-Gallimard » en 1982 : *Poèmes* (1947-1975).

(2) Mercure de France, 1959 et 1977.

(3) D'abord édité chez Skira en 1972, puis repris dans la collection « Champs », Flammarion en 1982.

Edmond Jabès, l'écrivain-Pénélope

(Suite de la page 17.)

L'ennui, c'est que ce manque, ce tremblement, peut devenir une pose – cela s'est vu. Les questions peuvent devenir leçons. Tout n'est-il pas voué à la sclérose, même sur les chemins qui ne mènent explicitement nulle part ? C'est alors qu'il faut recourir à l'autobiographie, qui prend le risque du Je (on n'ose pas dire du jeu). Et l'écrivain prend le relais, questionneur d'un autre genre, comme le juif reprendra le flambeau, au moment où ricanements et jeux de langue risqueraient de figer dans le peu de sens, les vertiges des sons.

La mise est plus belle que le gain

Qu'est ce qu'un écrivain ? Un type parti en chasse d'un improbable commencement, un traducteur de ces silences qui *« modèlent les mots »*, un bonhomme occupé à détruire inlassablement ce qu'il a tricoté hier parce qu'il faudrait un seul mot, qu'il faut en choisir un, qu'alors s'opère la falsification obligée : l'écrivain triche, ferme la boucle qui devait rester ouverte, clôt pour le réussir le livre qui alors devient son mensonge, sa trahison. A refaire.

Dans cette inlassable description, dans ces récits innombrables de la chute toujours recommencée de celui qui écrit, Jabès est paradoxalement le plus inspirant des auteurs. Il se fait avocat de l'oubli créateur, nécessaire pour tuer le souvenir banal ! On n'écrit réellement que si l'on a oublié. Il faut qu'il y ait perte, et échec. Il faut oser jouer.

Savait-on Pénélope joueuse ? Bien sûr, il fallut l'être. Jabès nous décrit un écrivain-Pénélope qui est avant tout un joueur pour qui la mise est plus belle que le gain, pour qui la trace vaut plus que l'indécidable but. Le silence dont il fait l'éloge, parce qu'un livre qui suscite le silence importe plus qu'un livre qui fait du bruit, ne ressemble guère au silence mallarméen. C'est un silence ensoleillé, le silence des amateurs d'encre sympathique, et de ceux qui ne dédaignent pas les codes secrets, les jeux de piste, l'attente.

Le partage du silence selon Edmond Jabès, c'est une place de village quelque part au Sud : il y a des tables, on boit du café, et, sous les ombres des arbres, des vieux, qui sont peut-être sages, jouent aux cartes. La sagesse, dit Jabès, c'est se défausser d'un mauvais atout. En marmonnant que Dieu ignore la liberté, puisque rien ne lui résiste.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **LE LIVRE DU PARTAGE, d'Edmond Jabès, Gallimard, 148 p., 78 F.**

– Une lecture complémentaire passionnante : *Jabès, le livre lu en Israël*, éditions Point hors ligne, 160 p., 98 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Dieu est-il fou ?

(Suite de la page 17.)

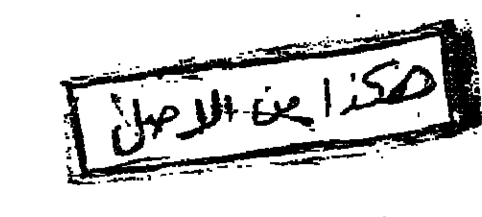
De devoir moral, l'action de *raconter* devient constitutive de la dignité humaine. Le survivant est sur terre pour attendre éternellement le retour des autres, pour leur offrir, dans sa mémoire, refuge et sépulture.

RAPHAËL est une tombe vivante. C'est comme s'il vivait à la place d'un autre, de tous les autres. Il s'en est confié naguère à Pedro, qui lui conseillait de s'abandonner à l'étonnement d'être encore en vie. Car il reste cet étonnement, riche de plaisirs, d'enseignements.

Sauf quant à notre liberté. Où est notre libre arbitre si le hasard a présidé au choix des survivants ? Il n'y a pas de réponse. Il n'y a que des questions, et inchangées. Tant qu'il y a quelqu'un à qui poser « la » question, même si on n'obtient pas de réponse, il y a une réponse. La foi de Pedro tient tout entière dans cette conviction qu'un être connaît la réponse. Le reste, c'est affaire de parti pris en faveur des autres, de la solidarité humaine, de la vie. Croit-il en Dieu ? *« C'est à Dieu qu'il faut le demander »*, répond-il, l'ironie de ses paroles rivalisant avec celle du sort.

Telle est la méditation d'Elie Wiesel, témoin et croyant. Méditation ininterrompue et menacée de s'interrompre, d'être couverte, mise en doute. Décidément, c'est cent fois qu'on devrait obliger M. Bardèche à copier *le Crépuscule, au loin*. Ce ne serait pas si cher payé.

★ ***LE CRÉPUSCULE, AU LOIN*, d'Elie Wiesel, Grasset, 280 p., 92 F.**



● ROMANS

L'écrivain romantique 1987

Qu'est-ce que le lyrisme moderne ? Dan Franck donne la réponse avec ses Adieux

LES ADIEUX est le livre d'un écrivain romantique. Il offre même l'occasion d'esquisser le portrait d'un écrivain romantique en 1987 et de repérer, au passage et par contraste, quelques vieilleries et quelques impostures.

L'écrivain romantique ne parle pas de lui pour la bonne raison qu'il ne sait pas ce qu'il est. Mathias, le narrateur du roman de Dan Franck, est peintre, son marchand de tableaux l'a étiqueté « *abstrait méticuleux* », mais le ridicule de cette définition pour publicitaires ne fait que souligner son absence de définition réelle. Il est sans attache, sans qualité, sans autre lien avec le monde que la peur panique qu'il éprouve devant son concierge.

L'écrivain romantique n'a que faire de l'étalage et de l'ostentation. Il n'a pas besoin de singer les postures ni de mettre les vêtements des romantiques français du dix-neuvième siècle. Il ne signe pas des manifestes échevelés, ni n'arpente sombrement les landes du Menez après avoir convoqué les photographes. Mais le regard modeste que jette Dan Franck sur le monde qui l'entoure est brûlé par une fièvre inquiète, par une nervosité que trahissent aussi bien les gestes que l'écriture, par un intense désir de beauté, un besoin ardent de communication qui butent sans cesse sur la menace du laid ou du banal et sur la fatalité du silence.

La folie d'écrire ou de peindre

L'écrivain romantique aime à la folie, mais il n'ignore pas que la folie tue l'amour pour n'en conserver que la peau, la représentation. Mathias a renoncé aux simulacres de l'amour jusqu'au jour où il rencontre Juliette. Il vit un rêve, elle en vit avec lui un autre. La coïncidence de ces deux désirs est aussi impossible qu'elle est indispensable. Avec infiniment de subtilité et de sensibilité, Dan Franck suggère les évolutions qui affectent ces deux planètes, les attirant l'une vers l'autre et les écartant brusquement, un moment plus tard, avant qu'un ultime embrasement, une noire et somptueuse fête d'adieux ne fasse tout basculer dans l'abîme, dans l'ultime fusion.

Il y a du conte d'Hoffmann dans *les Adieux :* des jeux serrés et mystérieux d'ombres et de lumières, des personnalités qui se dédoublent et s'échangent, des vampirisations douces et ingénues, des réalités pas très sûres d'elles-mêmes et des imaginations certaines de leur pouvoir. Mais l'écrivain romantique de 1987 est aussi un artiste qui ne cesse de s'interroger sur le mystère de sa propre création. *Les Adieux* peut aussi être lu comme une réflexion en actes – un désir mis en œuvre – sur les sortilèges de l'écriture.

Certes, Dan Franck a évité le piège du roman dans le roman, qui est devenu un stéréotype. Habilement, il n'a pas doté Mathias d'une machine à écrire, mais de toiles, de brosses, d'huile de lin et de fusain : ce glissement matériel ne le met que plus à l'aise, à la bonne distance, pour observer avec autant d'effroi que de fascination la puissance de l'imagination créatrice, l'emprise qu'elle ne manque pas d'exercer sur celui qui est censé être l'auteur, les jeux inattendus et incontrôlables qu'elle entretient avec la vie – jusqu'à, parfois, se substituer à celle-ci. Il y a bien sûr de la folie à écrire ou à peindre : on l'avait rarement fait sentir aussi justement qu'ici, sans discours et sans accès d'éloquence.

Car l'écrivain romantique d'aujourd'hui ne cherche pas son souffle dans la rhétorique hugolienne ni ses couleurs dans la palette de Chateaubriand. Il cherche l'intensité dans la phrase brève, l'émotion dans la notation rapide, l'élan dans l'humour, le drame dans l'allusion. Ecoutez les premières lignes du roman de Dan Franck : « *Je suis né du pied gauche. Chaque matin, je m'en souviens. Aujourd'hui, mais c'était comme hier, les éboueurs m'ont naturellement éveillé à l'aube. J'ai battu des paupières pendant quelques instants puis je me suis levé. Les arbres étaient fragiles, le ciel rose craie. Je n'avais pas envie de peindre.* » Il n'annonce pas d'orage, mais un monde prêt à se déchirer comme une feuille de papier.

Tout le livre est de cette veine, inscrit dans une tension discrète, mais tenace, entre des sentiments violents, des angoisses, un besoin éperdu d'absolu, qu'accompagne la certitude d'être déçu, et des mots légers, presque allègres, courant dans des phrases qui se veulent éphémères et qui tirent leur beauté de cette mort qu'elles portent en elles, comme des dessins que l'on grave sur le sable.

BÉRÉNICE CLEEVE.

L'écrivain romantique n'a pas la nostalgie de son enfance, il porte en lui l'enfance comme une formidable faculté d'accepter et de refuser. C'était déjà le cas de Jean Vautrin et de sa *Vie ripolin*, de Gérard Mordillat, et de *A quoi pense Walter ?*

Chez Dan Franck, ce don d'enfance, avec tout ce qu'il comporte de crainte et de révolte, de force rebelle et d'abandon désarmé, est l'âme même du livre, ce qui l'anime, ce qui le soulève, ce qui le conduit nécessairement au drame. Je pense à Mathias, bien sûr, à ses allures de grand gosse perdu, errant dans le jardin du Luxembourg avec ses lunettes cassées et une locomotive en bois qu'il tient fermement serrée contre lui comme un talisman contre les agressions du monde.

La forme d'une âme

Mais Mathias ne serait pas tellement proche, tellement émouvant si cette enfance n'était pas largement partagée par le romancier, si Dan Franck n'était pas parvenu à ce qui est sans doute le meilleur du talent créateur : oublier un instant que l'on écrit pour laisser parler ce qui vibre en soi. Les vrais écrivains se reconnaissent à cela. Ce qui ne veut pas dire que *les Adieux* soit écrit comme on se jette à l'eau ou comme on se confesse. Bien au contraire : les romantiques d'aujourd'hui savent que les émotions profondes ne se satisfont pas du débraillé, et le roman de Dan Franck est *aussi* une minutieuse mécanique dramatique d'une folie logique.

« *Votre âme*, affirme Dan Franck, *est ainsi, partagée entre une géométrie rigoureuse et un charme indéfinissable, sans forme, sans mesure.* » L'écrivain romantique sait peindre dans un livre la forme d'une âme.

PIERRE LEPAPE.

★ **LES ADIEUX, de Dan Franck, Flammarion. 250 p., 79 F.**



A nous les vieilles Anglaises...

René de Ceccatty et les dernières années de la vie d'Harriet Norman, romancière imaginaire.

« *IL y a longtemps que je voulais écrire sur une vieille romancière anglaise*, dit René de Ceccatty. *Le roman européen tel qu'on le connaît doit tellement à l'Angleterre. Les sœurs Brontë, Jane Austen, etc., des histoires à la fois sentimentales et pleines d'ironie.* » Il voulait aussi parler d'un retour d'Orient en paquebot, depuis que, coopérant militaire au Japon, il avait visité un navire de rêve, faisant autrefois la navette Japon-Etats-Unis, et aujourd'hui désarmé : « *J'avais envie d'imaginer le retour de ce paquebot vers l'Europe. Mais je suis revenu, moi, en Europe j'ai passé six mois en Angleterre, j'ai lu Jean Rhys. Mon projet a stagné. J'ai écrit* l'Extrémité du monde (1), *et* l'Or et la poussière (2). »

Enfin, René de Ceccatty a lié ses deux projets, imaginant *Babel des mers* et la vieille Anglaise Harriet Norman. « *J'ai cru l'inventer. Mais, quand j'ai découvert Barbara Pym, je me suis aperçu*, a posteriori, *qu'Harriet Norman, existait. Elle avait le destin de Barbara Pym, romancière au succès passé.* » Harriet, vieille dame aux histoires oubliées, revient à Paris, où elle a vécu avant la seconde guerre mondiale, pour écrire un nouveau livre. Celui que nous allons lire, dans lequel elle se fait revivre à travers les récits de jeunes gens – rencontrés lors d'une croisière entre le Japon et l'Europe – qui avaient partagé, provisoirement et successivement, sa vie.

« *Le début du roman, je l'ai voulu très onirique alors qu'il est censé décrire la réalité*, dit encore René de Ceccatty ; *les lettres d'Harriet, au contraire – la dernière partie, – sont très réalistes et l'on s'aperçoit qu'elles sont une fiction dans la fiction. Ce jeu, c'est la liberté d'Harriet Norman et de tout romancier.* » On a envie de se prendre au jeu de René de Ceccatty. On est séduit par Harriet Norman racontée par elle-même et par différents narrateurs. Mais Ceccaty ne maîtrise pas suffisamment sa composition complexe, en cinq parties. Alors, parfois, on s'égare, et l'intérêt retombe. Toutefois, surtout si l'on a le goût des vieilles dames, de leur mémoire, de leur passé embelli, de leur avenir incertain, il serait dommage de ne pas lire *Babel des mers*. Pour Harriet Norman, « *une vieille dame à cheveux blancs courts et bouclés, (...) yeux bleus, grands, profonds et doux, que son front haut et lisse rendait plus beau encore* », parlant « *d'elle-même et de son œuvre avec un ton où se mêlaient la dérision et une certaine suffisance* », et pour ces jeunes gens avides de découvrir avec elle un monde désuet et une littérature inconnue.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **BABEL DES MERS, de René de Ceccatty, Gallimard, 318 p., 85 F.**

(1) Denoël, prix de l'Asie 1985.

(2) Gallimard, prix Valery Larbaud 1986.





● HISTOIRE LITTÉRAIRE

BONNES FEUILLES

Huguenin tel quel

JEAN-RENÉ HUGUENIN est mort dans un accident d'automobile en 1962. Il avait vingt-six ans et était, en dépit du faible volume de son œuvre publiée — un roman, quelques dizaines d'articles, — l'un des plus sérieux espoirs de notre littérature. Salué dès sa publication en 1960 par des écrivains de talent aussi différents que Mauriac, Aragon ou Gracq, *la Côte sauvage*, roman à la fois romantique dans son inspiration et classique dans la rigueur de sa langue et de sa facture, n'a cessé depuis de rencontrer les jeunes lecteurs.

Le Feu à sa vie, qui paraît le 15 avril aux éditions du Seuil, rassemble des nouvelles, des textes critiques et des lettres d'Huguenin. Qu'il s'agisse de ses premiers essais littéraires, rédigés lorsqu'il avait vingt ans, de ses prises de position polémiques dans *Arts*, ou des lettres qu'il adressait à ses amis ou à Philippe Sollers et Jean-Edern Hallier, ses provisoires compagnons de *Tel quel*, on retrouve ici l'essentiel des hautes qualités d'Huguenin : la beauté d'une langue suprêmement élégante et blessée, la puissance de l'imagination, qui donne de la vie et du feu aux choses les plus simples, la présence d'une éthique exigeante qui est aussi une morale de l'écriture.

En 1956, Huguenin avait mis en chantier un roman qu'il abandonnera l'année suivante — en notant dans son Journal : « *Ne parler que de soi, tout le reste est banal.* » C'est à propos de ce roman qu'il écrit, le 16 août, à son ami, le critique Jean Le Marchand, le texte que nous publions ci-dessous.

P. L.

« Je ne peux pas écrire la tête froide il faut que ça bouillonne, que ça gronde »

Je reçois votre lettre ce matin et j'en avais grand besoin. Mon roman, figurez-vous, ne démarre pas. Cela vient, je crois, de ce que je n'arrive pas à ressentir la tendresse (si fausse soit-elle) de Philippe pour son frère, et même, d'une manière générale, tout le personnage de Philippe. Or, supprimez Philippe et vous ruinez mon roman, et vous tuez mon bonheur.

Jean-René Huguenin

N'est-ce pas effroyable — et que de gens sont heureux qui n'ont qu'à travailler, pour qui le travail seul paie, et pour qui la forme, l'inspiration, la fortune ne comptent presque pas ! Pourtant, il me semble toujours que tout dépend de moi seul, et, dans mon amertume encore, je continue de préférer le courage à la chance, et la force à la bonne fortune.

Savez-vous au fond ce qui me gêne le plus ? C'est que je n'ose pas couper les ponts avec la vieille manière d'écrire, si périmée me semble-t-elle. J'ai peur des chemins solitaires et ignorés du précurseur, quand je sais qu'il n'y a de perfection que dans le classicisme retrouvé. Ce que je voudrais réussir, c'est à transformer mes aptitudes à écrire le monologue intérieur d'un personnage en monologue du roman. Je ne vois pas encore comment. Je me méfie de la prolixité, de la trop grande originalité. Et pourtant, la première phrase que j'écris me cloue sur place comme un papillon sur une planche.

En réalité, il faut que mes larmes figées se réchauffent et coulent, il faut me réchauffer le sang. Je sens en moi une objectivité froide et marbrée, un grand bloc de glace qu'il faut casser au marteau. Vous voyez ce que je veux dire ? Je ne parviens pas à me perdre dans mon roman comme dans une forêt, je reste sur les sentiers, à suivre les ornières ignobles de toutes les charrettes précédentes. Il faut que mon cœur se mette en marche et devienne le bulldozer qui m'ouvrira mon propre chemin.

Mais ça doit venir. Je ferais n'importe quoi pour que cela vienne, je courrais me jeter à l'église au pied de l'autel supplier Dieu de m'aider s'il lui plaisait de s'intéresser à mon œuvre. Mais passe encore pour Bernanos. La mienne est trop païenne.

Renaud est parti hier soir, ma sœur et mon beau-frère ce matin à l'aube. J'ai l'impression d'être le soldat à qui l'on a confié la mission de défendre seul le fort abandonné.

Et tandis qu'au lointain j'aperçois la poussière des cavaliers ennemis, j'essaie vainement de décrocher mon glaive, je ne parviens pas à tirer mon épée du fourreau, ni à retrouver ma lance perdue. Seul le bouclier ne me manque pas. Je me sens invulnérable, mais à quoi sert d'être immortel si l'on ne peut pas tuer les autres — ou leur donner la vie.

Pourtant, si jamais je retrouve mes armes, vous verrez quel carnage je ferai.

Vous savez, les gens qui viennent vous dire : « *Comment pouvez-vous trouver mon roman mauvais ? Ce n'est pas possible. Je l'ai écrit en pleurant.* » Eh bien, je suis un peu comme eux, je ne peux pas écrire la tête froide, il faut que ça bouillonne et que ça gronde.

J'ai bien senti à votre première lettre que vous n'aviez pas encore repris le train. Et à la seconde que ça allait déjà mieux. J'ai tout à coup l'impression que vous devriez écrire, écrire n'importe quoi, à toute allure, tout ce qui vous viendra, vous savez pour réparer une courroie sortie de sa roue on fait tourner la roue jusqu'à ce que la courroie y revienne d'elle-même. Au fond, c'est peut-être faux pour la mécanique des courroies, mais je suis sûr que c'est vrai pour la nôtre.

Si jamais je démarre aujourd'hui, je vous écris ce soir pour vous le dire ; si jamais je démarre aujourd'hui, je fais le tour du jardin à quatre pattes, je brûle toute notre réserve d'allumettes, je saute à pieds joints sur les plates-bandes, je fais un grand bouquet de fleurs des champs et je l'offre à ma tante (celle de Gagny).

Je fourre mes mains dans mes poches pour que l'ennemi ne voie pas qu'elles tremblent d'appréhension avant le grand combat, je fais une prière muette et recommande mon âme à Dieu, puis je descends une à une les marches du fortin et j'attends les cavaliers qui approchent en galopant, sans craindre la défaite puisque je ne connaîtrai que la victoire ou la mort — vous l'avez dit, écrire ou mourir.

Ecrivons-nous aussi. Et battez-vous comme je me bats.

★ LE FEU A SA VIE, de Jean-René Huguenin, présenté par Michka Assayas, Le Seuil, 224 p., 89 F.

Les Psaumes à travers Claudel

La réédition des Psaumes, « restitués » par Paul Claudel : une dimension peu connue de sa puissance poétique

LES temps sont tellement sourds qu'il arrive à des poètes reconnus, illustres, de ne pas être entendus quand ils parlent. Tel est le cas de Paul Claudel, que l'on joue sans arrêt sur toutes les scènes du monde. Mais, s'il s'avise de traduire les Psaumes à sa manière, alors il n'y a plus pour l'entendre que quelques vieilles dévotes, et encore ! Eh bien, oui ! ce sont les Psaumes tels qu'on peut les lire, non pas dans l'hébreu de David ou d'Asaph, mais dans le latin de saint Jérôme, celui de la Vulgate, chargé de contresens et même parfois de non-sens. Mais Claudel aimait ce latin d'Eglise dans lequel tant de moines et de chapitres ont prié depuis quinze ou seize siècles.

C'est à la fin de 1918, lorsqu'en compagnie de Darius Milhaud il revient de Rio sur un bateau qui mettra cinquante-trois jours à atteindre New-York, que Claudel commence à traduire, ou plutôt à interpréter quelques psaumes. « *Il traduisit plusieurs psaumes à mon intention, pour que je les mette en musique* », écrit Darius Milhaud. Claudel a cinquante ans. Il aborde l'autre versant de sa vie. Il lui reste encore de grandes choses à accomplir, entre autres *le Soulier de satin*, de grandes ambassades à gérer. La traduction des Psaumes, pour vingt ans, s'interrompt. Cela ne reprendra qu'en 1942, dans le silence de Brangues, pendant l'Occupation.

La parole sincère et simple

Ces Psaumes, avant de s'en inspirer, avant de se glisser en eux comme on se glisse dans un habit qui semble si bien fait pour vous qu'on s'en étonne, il a prié chacun d'entre eux, parce qu'il s'adaptait à la situation du moment, parce qu'il était la parole même dont il avait eu besoin ce jour-là.

Comment le chantre inspiré d'autrefois et l'ambassadeur, l'académicien, le châtelain de Brangues ont-ils pu se rencontrer jamais sinon par le long fil incassable d'une tradition religieuse vieille de trente siècles et parce que la poésie est dans tous les temps pareille à elle-même, impossible à méconnaître malgré la diversité des langues.

Alors se pose le problème de la traduction. Les Psaumes sont des poèmes, fragments d'un immense dialogue entre l'homme et Dieu. Les réponses de Dieu sont entre les Psaumes. Eux sont paroles d'homme inspirées par Dieu. Dieu nous enseigne comment il faut lui parler. Du moins, c'est ce que croit Claudel, et avec lui toute la tradition judéo-chrétienne. Alors on a traduit et retraduit les Psaumes dans toute espèce de langues avec un bonheur inégal.

Claudel, lui, n'a pas traduit les Psaumes, même sur le latin de la Vulgate. Il les a refaits, non pas pour son propre usage, mais pour le nôtre, celui des Français de notre siècle. Il ne leur a pas laissé la solennité de la langue ecclésiastique. Il a voulu retrouver la parole sincère et simple qu'ils furent à l'origine dans la bouche du premier qui les lança vers le ciel, en hébreu. Il ne faut pas que la surabondance des mots étouffe l'élan du cœur.

On doit prendre Claudel comme il est : il n'a jamais rien eu contre l'inachevé, la répétition. Il a recommencé, remanié presque toutes ses pièces. Eh bien ! il fait la même chose pour les Psaumes de David et d'Asaph. Ils servent d'aliment à son imagination. Il contemple d'un œil ébloui le latin de la Vulgate. Il dit que pour le seul mot « advesperascit » il donnerait tout son français. N'empêche qu'il s'efforce de faire aussi bien. Tout cela le président Senghor l'a dit excellemment dans sa postface.

Il ne reste plus qu'à donner un exemple de l'un de ces poèmes inspirés des Psaumes.

Marche à marche, j'ai gagné lentement jusqu'à Toi. J'ai mâché jusqu'à Toi cet énorme chemin de paroles...

... Et voici que je me dresse devant Toi, hymne, gamme, dans toute la profondeur de mes restitutions.

Tu as mis une langue de feu dans ma bouche et dans mon cœur l'élocution de la flamme ardente.

Je me lève sous Ta main qui crée, ô mon Dieu car c'est Toi qui m'as écrit du haut en bas et je suis lisible.

Lis-moi le cœur avec tout ce que j'ai appris de Toi à proférer !

JACQUES MADAULE.

★ LES PSAUMES, version de Paul Claudel, éd. Téqui, 285 p., 75 F.

— Signalons la parution, chez Gallimard, du vingt-neuvième et dernier volume des *Œuvres complètes*, de Paul Claudel, intitulé *Proses et poésies diverses* et contenant notamment de nombreux textes sur sa longue expérience de la vie diplomatique. (728 p., 350 F.)

La réalité de Camille Claudel

« *ELLE avait tout misé sur Rodin, elle perdit tout avec lui* », écrivit de Camille Claudel son frère Paul. En 1883, Rodin, le maître Rodin, accepte pour élève cette femme qui, à dix-neuf ans, désire, scandaleuse lubie d'obstinée, devenir sculpteur. Rodin achève alors *les Bourgeois de Calais*. Camille pose pour, entre autres, *l'Aurore* ; Camille dégrossit les marbres d'après les plâtres du maître ; Camille devient sa maîtresse. Liaison cachée. Rose Beuret, depuis vingt ans compagne de Rodin, doit ne rien savoir ; la famille Claudel doit ne rien savoir. Claude Debussy, rentré de la Villa Médicis en 1887, l'aime. Mais Camille rompt.

Que rompt-elle ? Debussy écrit : « *Maintenant, reste à savoir si elle contenait tout ce que je cherchais ! Si ce n'était pas le néant !* » Le néant que serait Camille Claudel écrit deux ans plus tard à « Monsieur Rodin » : « *Je couche toute nue pour me faire croire que vous êtes là, mais, quand je me réveille, ce n'est plus la même chose. Je vous embrasse.* » Et, sous la signature, un post-scriptum qui est une prière, cette phrase encore : « *Surtout, ne me trompez plus.* » En mai 1894, elle a rompu. Les critiques ne doutent pas de son génie.

Mais elle commence de douter de tous. A Rodin : « *Je risque fort de ne jamais récolter le fruit de tous mes efforts et de m'éteindre dans l'ombre de la calomnie et des mauvais soupçons. Ce que je vous dis est tout à fait secret et pour que vous jugiez bien de la situation. Je suis malade depuis quelque temps...* » Malade... En 1911, elle écrit à son frère à propos de Rodin : « *Les ovations de cet homme célèbre m'ont coûté les yeux de la tête ; et, pour moi, rien de rien !* » Rien. Il ne reste à Camille Claudel qu'une psychose qui l'isole, la sape, la détruit. Mars 1913, l'internement. C'est la mort, le 19 octobre 1943, qui y met fin. Suivent quarante ans presque d'oubli.



Le regard de Camille.

Depuis que, en 1981, Anne Delbée présenta *Une femme, Camille Claudel*, au théâtre, Camille n'a cessé d'être sous les feux de la rampe. Mais quelle Camille Claudel a-t-on « redécouvert » ? Une vie de passion, de génie et de misère, de dons et de malédiction, un destin, un mythe, celui de « artiste maudit »... Cette redécouverte-là qui fourgue un rôle de répertoire — avec un artiste maudit, on sait, n'est-ce pas, à quoi s'en tenir — est presque pire que l'oubli.

Le travail de l'historien Jacques Cassar — pendant des années, il rassemble tous les documents à propos de Camille Claudel — a permis de conjurer l'oubli. Mais le dossier publié, parce qu'il refuse d'être un roman, fait plus : il épargne un malentendu. Parce qu'il livre une réalité bouleversante qui l'emporte sur un mythe éculé.

P. B.

★ DOSSIER CAMILLE CLAUDEL, de Jacques Cassar, Librairie Séguier, 520 p., 120 F.

Rodin, l'absolu

Un album de dessins érotiques, présentés par Philippe Sollers et le sculpteur Alain Kirili

RODIN... (Auguste) : sculpteur, dessinateur et aquarelliste, Paris 1840-Meudon 1917. Stricte définition de dictionnaire. Et sur le quai de la station de métro Varenne, *le Penseur* empoussiéré ignore les rames qui défilent comme le *Balzac*, oblique basculée, regarde au-delà du boulevard du Montparnasse. A quoi songe l'un ? Que contemple l'autre ? Dès la première page de son texte, « ouverture » aux dessins érotiques de Rodin, Philippe Sollers répond : à ça. « Ça ? », ces vers du *Sacre de la femme* du Hugo au regard d'ombre creusé par Rodin, disent ce que c'est : « *Chair de la femme ! argile idéale ! O merveille !/O pénétration sublime de l'esprit/Dans le limon que l'Etre ineffable pétrit !/Matière où l'âme brille à travers son suaire !/Boue où l'on voit les doigts du divin statuaire !* » Ces doigts mêmes, *la Main de Dieu*, Rodin les sculpta en 1898. Et le modèle de ces dessins est toujours cette matière « *où l'âme brille* » qu'il ne cesse de dessiner d'année en année.

Aucun de ces dessins n'est daté. (Et le texte de Philippe Sollers, qui n'a que faire d'une histoire de l'art écrite par des huissiers, s'accorde à cette absence de dates.) Ceux-ci — quelques dizaines scrupuleusement reproduits, les nuances de l'aquarelle comme les grains de papiers griffés, biffés, balafrés par les mines paraissent — sont-ils seulement plus « érotiques » que tant d'autres ? Trois tomes de l'*Inventaire des dessins de Rodin* — plus de cinq mille — ont été publiés ces dernières années par Claudie Judrin, conservateur du musée Rodin. (Les deux derniers, les tomes I et V, restent à paraître.) Tous sont des hymnes au corps de la femme, à l'exception de quelques centaines de croquis de détails d'architecture, de rares portraits d'académies ou des copies de « sujets ».

Et par tous les moyens, mine de plomb, plume, lavis, aquarelle ou gouache, cet hymne est repris toujours. Les notations d'Alain Kirili, parce qu'elles sont celles d'un sculpteur qui regarde les dessins d'un sculpteur, sont pertinentes. Parce qu'il dit le sens « *des aspects de l'humidité qu'un sculpteur connaît dans l'argile* », parce qu'il explique comment « *la femme surgit d'un coup de ciseau, geste naturel du sculpteur qui se retrouve dans le découpage d'une feuille de papier* », parce qu'il montre Rodin dessiner « avec le ciseau et le crayon ».

Comme une confidence

En septembre 1897, Octave Mirbeau disait l'œuvre de Rodin « *terrible et formidable, déchirant les chairs convulsées sous le fouet de la luxure et les morsures de la tentation* ». Il préfaçait un recueil de dessins publié alors. « *Ces dessins nous manquaient... C'est de lui* [Rodin] *comme une confidence, ou mieux, comme une confession de sa pensée secrète ; c'est pour nous comme une promenade à travers les jardins merveilleux de son âme, où chaque pas que nous faisons nous conduit devant des fleurs admirables et que nous ne connaissions pas.* » Philippe Sollers reconnaît ces fleurs-là : « *Rodin et* les Fleurs du Mal. *Les voici. Et comment ne pas entendre* Femmes damnées *devant ces poèmes plastiques ? Comment ne pas les écouter comme autant de pièces condamnées ?* » Ils sont cela ; et ils sont plus. Sollers cite des strophes indiennes de Samkhya, et précise : « *Ces dessins m'évoquent la même situation métaphysique. Leur liberté a quelque chose d'absolu.* » Absolu... C'est à l'œuvre tout entière de Rodin qu'initient ces dessins « érotiques ».

« *Il n'aura rien manqué* [au génie de] *Rodin, pas même d'avoir été contesté par la médiocrité et persécuté par la haine des sots !* », écrivait Octave Mirbeau. Qui sait ?... Peut-être, soixante-dix ans après sa mort, d'être interdit par un ministre de l'intérieur qui ne sait pas que, selon le mot de Valéry : « *Grand homme est celui qui laisse après soi les autres dans l'embarras.* »...

PASCAL BONAFOUX.

★ RODIN : DESSINS ÉROTIQUES, textes de Philippe Sollers et d'Alain Kirili, notice de Claudie Judrin, conservateur au musée Rodin. Gallimard, album, 112 p., 415 F. Jusqu'au 31 mai ; 495 F ensuite.

— *Dans le Monde des arts et spectacles* du 9 avril, Geneviève Breerette a rendu compte de l'exposition des marbres de Rodin qui vient de s'ouvrir au musée Rodin, rue de Varennes à Paris.

• SOCIÉTÉ

Sur les traces de Fausto Coppi

Passionné de vélo, Louis Nucera a refait le Tour de France 1949, que gagna Fausto Coppi. Le romancier a tenu son carnet de route. En voici l'épilogue.

Il était une fois, il y a des siècles et des siècles, un prince hispano-normand qui habitait la Sicile. Depuis des années, comme braise sous la cendre, le remords vivait en lui. Sa faute ? Par indolence, il avait refusé de participer à la croisade qui aboutit à la prise de Jérusalem. La vieillesse vint. Le remords se fit alors plus violent. La peur l'attisait. Et si, au moment de comparaître devant le tribunal céleste, Dieu lui tenait rigueur de sa négligence ? Serait-il voué au feu éternel ?

Il fit part de ses craintes à son confesseur, qu'il ne consultait jamais. Est-ce pour se venger de cette indifférence ? L'homme d'Eglise se montra fort inquiet. La pénitence qu'il infligea fut à la mesure de son anxiété. Le pécheur ne serait absous qu'à condition de se rendre à pied dans la Ville sainte.

Mais le malheureux prince était-il en état d'entreprendre un tel voyage ? Sa santé précaire exigeait des soins quotidiens. On discuta ; bientôt, une solution moins périlleuse se dessina. La distance Palerme-Jérusalem-Palerme, il la couvrirait, mais sans déserter son château. C'est ainsi qu'à raison de sept à huit lieues par jour, à travers les pièces de son immense palais, les majestueux escaliers, les ombrages de son parc, les allées de ses jardins, le prince s'achemina vers son pardon. Le pèlerinage se termina après des mois et des mois de marche assidue. Son âme était sauvée. Depuis, elle plane, légère, sur la houle des sables, les tempêtes des océans, les chants graves et joyeux des vivants, les fontaines où boivent les cyclistes. Les mystères du ciel et de la terre lui sont devenus familiers.

En vérité, je ne me suis pas dérobé par paresse à certaines portions de route du Tour de France 1949. Mais en raison d'une circulation intense, de la pluie, de la neige, d'une signalisation désinvolte, je n'ai pas couvert la totalité de son trajet, à vélo. Sur les 4 813 kilomètres prévus, 700 environ manquent à mon carnet de route.

Pour être en règle avec soi, ce qui, à l'évidence, réclame le plus d'effort, il convenait que je rattrape ces bornes perdues. C'est fait. Et largement. A l'image du seigneur de Palerme, j'ai marché ou plutôt roulé dans mes jardins : ceux d'Ile-de-France, de la Côte d'Azur, dans les cols du haut pays niçois, au cap Ferrat, là où grand-père prit son coup de soleil, et encore au mont Chauve quand un rayon me transperça la cervelle à mon tour un après-midi, où les arbres eux-mêmes divaguaient sous la chaleur. J'ai aussi traîné la Gracieuse en Corse du côté de Filitosa et sa paix virgilienne, de Cargèse, de Corté, de Sartène, de Sarrola-Carcopino, de Bonifacio. Bref, de l'aube à l'heure où rainettes et rossignols donnent leur concert, j'ai respiré l'air qui sent le myrte ou les algues, la mousse ou la sueur des champs, dans l'acoustique si pure des montagnes ou à deux pas du sac et du ressac des vagues. Me sera-t-il offert de continuer longtemps ?


ROBERT DOISNEAU

Louis Nucera et sa Gracieuse.

« Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose dire, que dans les voyages que j'ai faits à pied. La marche a quelque chose qui anime les idées. On dispose en maître de la nature entière. Faire route à pied par un beau temps, dans un beau pays, voilà de toutes les manières de vivre celle qui est le plus à mon goût. Sans compter la santé qui s'affermit, l'humeur qui s'égaye. » Ainsi parlait Jean-Jacques Rousseau. De même avons-nous, Suzanne et moi, beaucoup marché durant cette balade sur les traces de Fausto Coppi : le *« petit homme avec des roues »*, selon la chanson que Gino Paoli, le Ligure, lui consacra. Ai-je su restituer les bonheurs rencontrés ? Les déceptions, les bizarreries, l'inattendu ?

Une mappemonde sous les yeux, l'enfant rêve. Il ne laisse pas de se figurer les énigmes des volcans et des gorges, des lacs et des savanes, des enclaves et des berges, des criques et des lagunes, des archipels et des golfes, des falaises et des goulets, des dunes et des sols limoneux, des récifs et des passes, des causses et des villes. Rien qu'à les prononcer, ces mots, déjà, l'envoûtent. Il imagine, et la poésie des cartes et des estampes, comme celle dont parle Baudelaire, le saisit à jamais. Ainsi arrive-t-il que de très vieux enfants continuent de rêver à des horizons proches ou lointains ; l'aventure, fût-elle immobile, leur met le « diable au corps ».

Je n'en finirai pas, non plus, de rêver comme je n'en finirai pas d'écrire ce livre. Il me semble qu'un ouvrage à l'instar de celui-ci pourrait ne pas avoir de terme, sinon le terme que le destin place à toute existence. Flâner, humer l'air du temps nourricier, revivre des vagabondages en essayant que l'émotion, jamais, ne se tasse sous le poids des poncifs, n'est-ce pas un programme dont on ne peut se blaser ?

Le moment est venu de se taire. Et de reprendre la route dès demain, toujours fureteur et attentif, surpris, enchanté ou attristé. Le spectacle du monde continuera bien un jour sans nous, mais puisqu'on y est, autant y puiser nos petites parts de volupté.

LOUIS NUCERA.
(Copyright Grasset.)

★ **Intitulé *Mes rayons de soleil*, le livre de Louis Nucera sera en librairie à partir du 15 avril.**

La France du vélocipède

Eugen Weber a peint la fin du dix-neuvième siècle français à la manière d'un impressionniste.

EN ce temps-là, quelque part entre le brav' général Boulanger et le p'tit père Combes, la Belle Epoque était au berceau, mais tout déjà allait un peu moins mal et la modernité cheminait, au besoin à vélocipède. Telle est la philosophie un peu courte, à déguster en sucrant l'absinthe, qu'Eugen Weber nous sert à petites doses dans ce livre impressionniste, qui n'a pas su choisir entre la fresque enlevée et la « vie quotidienne ». Lui qu'on avait connu incisif, exhaustif et rude jusqu'à l'injuste dans *la Fin des terroirs* (1), il enfile ici les anecdotes et les petits faits vrais pour touristes curieux, comme d'autres enfilent des perles. Son petit manège pour passions françaises met l'eau à la bouche, mais ne rend pas tout à fait l'hommage qui était dû à ces années où, après tout, dira Péguy dans *l'Argent*, on vécut *« une culbute de l'histoire »*.

Weber a bien raison assurément de river leur clou aux excités de la décadence, aux mages douteux et aux professeurs de vague à l'âme. On a un peu honte rétrospectivement, en effet, que Derain ait pu écrire à Vlaminck : *« La dégénérescence de la race, nous la suons par tous les pores de notre peau. Nous sommes les champignons sur des fumiers anciens. »* Ces fioritures d'intellectuels sont contredites par l'exceptionnel faisceau de progrès matériels, politiques et culturels que cette France laborieuse a su lier. Oui, heureuse époque où la misère accède à la précarité, où les couches moyennes apprennent à manger de la viande, à se laver un peu et à se distraire, tandis que les nantis mordent la vie à bien belles dents.

Certes, tout n'était pas rose. Un débit de boisson pour douze personnes, c'est beaucoup. Au fond des provinces cloisonnées, où la locomotive apporte enfin l'heure de Paris, trop d'étranges animaux croupissent encore. Et la France entière possède à peine plus de téléphones que tous les hôtels de New-York. Quant à la sensibilité et aux mœurs, quelles violences ordurières, quelles puanteurs de cloaques, tandis que les pétomanes font fortune ! Sans parler d'autres miasmes, xénophobes et antisémites à l'heure de Drumont. Et du sang qui coule certains soirs de « métingue ».

Pourtant, pas à pas, voici la fée Electricité et la machine qui s'imposent, la rage qui recule, l'eau qui grimpe à quelques étages, la presse à un sou qui ouvre les yeux. Weber excelle à montrer surtout la libération des corps, malgré le corset féminin, par le grand air et le sport : heureux virus que l'élite apprend aux masses. Symbole d'une France nouvelle, la bicyclette ne refuse désormais ses charmes qu'à ceux qui souffrent *« de pauvreté ou des hémorroïdes »*.

L'or et le muscle

Inutile de détailler davantage et de suivre tous les festons de cette aventure. Le voyage pittoresque de Weber ne déçoit pas, la vie y sursaute joliment. Mais la vie, nous dit-il, *« se déroule à la surface des choses »*. Et c'est ici qu'on peut prendre congé d'une histoire en surface. Car on eût aimé comprendre les énergies secrètes et les réalités profondes de ce bouillonnement. Il suffisait d'aller un peu plus avant, à la rencontre d'une entreprise, d'un capitaine d'industrie, d'un rentier ou d'un mauvais garçon. De réhabiliter un peu les forces productives, diraient les marxistes, les vraies richesses de l'or et du muscle, de la sueur et de la haine, pour faire aimer davantage ces années de capitalisme juvénile et de verdeur sociale. Weber pouvait le faire et s'en est abstenu. Lisons-le donc sans oublier Zola et Proust.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ **FIN DE SIÈCLE. LA FRANCE A LA FIN DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, d'Eugen Weber, traduit de l'anglais par Philippe Delamare, Fayard, 360 p., 120 F.**

(1) Fayard.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Etrangers en Terre promise

★ LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE SA'ID LE PEPTIMISTE, d'Emile Habibi. Traduit de l'arabe par Jean-Patrick Guillaume. Gallimard, 200 p., 85 F.

★ LES TERRES DU CHACAL, d'Amos Oz. Nouvelles traduites de l'hébreu par Jacques Pinto. Stock, 352 p., 108 F.

NÉ en 1922 à Haïfa, alors en Palestine, Emile Habibi n'a pas quitté sa ville natale. Arabe citoyen d'Israël, il est depuis 1948 rédacteur en chef d'un quotidien arabe, *Al Ittihad* (l'Union), qui compte 8 000 abonnés et s'adresse aux Palestiniens de l'intérieur — ils sont quelque 700 000 en Israël, 25 000 à Haïfa — (le journal, à cause de ses positions laïques, n'est pas diffusé dans les territoires occupés). Communiste, membre du Rakkah, le parti le plus influent parmi les Arabes, Emile Habibi a été pendant près de vingt ans membre de la Knesset, dont il a démissionné pour écrire, entre 1967 et 1973, entre deux guerres, le livre qui vient de sortir chez Gallimard, fort drôlement intitulé *les Aventures extraordinaires de Sa'id, le Peptimiste,* un conte ironique dans la tradition orientale.

« Ce mot, explique Sa'id lui-même, qui est en quelque sorte le porte-parole de l'auteur, *est composé de deux adjectifs :* « optimiste » *et* « pessimiste », *désignant deux qualités qui se trouvent indissociablement mêlées dans chaque membre de ma famille, depuis mes premières origines chypriotes et répudiatoires... Tenez, moi, par exemple : eh bien ! je ne fais pas de différence entre l'optimisme et le pessimisme et je me demande bien lequel des deux me caractérise le mieux. Le matin, quand je me réveille, je remercie Dieu de ne pas m'avoir fait périr pendant la nuit. Si, dans la journée, il m'arrive quelque chose de désagréable, je le remercie de ce qu'il ne me soit rien arrivé de pire. Qui suis-je donc, optimiste ou pessimiste ? »*

Pour raconter les expériences des Arabes qui sont restés à l'intérieur d'Israël, collaborateurs malgré eux d'un gouvernement qui ne leur accorde qu'un statut de citoyen de seconde zone, Emile Habibi a choisi un mode satirique qui n'est tendre pour aucune des deux parties en présence. A travers les aventures de Sa'id, sorte de Candide-Schweyk-Goha, tout droit sorti de Scholem Aleichem, il évoque le système de résistance aberrant d'un peuple décidé à survivre, aux prises avec des *« êtres venus de l'infini »,* des *« extra-terrestres ».*

Malgré la honte. Honte partagée avec certains de ceux qui, retrouvant un pays qui soit vraiment le leur après une absence de deux mille ans, ont détruit des villages, en ont chassé les habitants, et menacent leur identité. *« Après chaque massacre, il ne reste plus personne pour apprendre aux enfants le nom de leurs pères.»* Arabe resté en Israël « par magie », assis sur un pal sans pointe, « empalé volontaire », Sa'id vit comme il peut son cauchemar, bien décidé à demeurer là, *« sans cette imagination orientale, les Arabes pourraient-ils subsister un seul jour dans ce pays ? »,* demande-t-il : il apprend l'hébreu, hisse le drapeau israélien pour la fête de l'Indépendance. *« L'on trouverait même davantage de drapeaux palpitant dans l'air de Nazareth que dans celui de Tel-Aviv,* remarque Sa'id, qui se moque des « collabos ». *Dans le quartier de Wadi, Nisnâs, à Haïfa, où Arabes et juifs pauvres fraternisent, l'on peut reconnaître la maison d'un Arabe de celle de son voisin juif au fait que seule la première arbore le drapeau national ; le juif, lui, se contente d'être juif. »*

Il n'est pas certain que la philosophie de cet anti-héros ravisse l'auteur. De l'oppresseur et de l'opprimé, qui est le plus fou ? se demande-t-il à l'issue de ce livre, devant cet être schizophrène qui lui ressemble et qui ne peut se réfugier que chez les extra-terrestres. Ou dans la folie... Emile Habibi, c'est certain, ne satisfait ni les Israéliens ni les Palestiniens avec cette chronique hérissée d'épines — comme ces figues qu'on nomme « sabra » en hébreu — qu'il a publiée en arabe en 1974, après la guerre du Kippour. La traduction en hébreu, publiée en 1985, a été un best-seller en Israël : trois rééditions. Et le spectacle tiré du livre — un *one man show* dans la tradition des conteurs arabes qui se joue avec succès dans les deux langues — amplifie la question que l'auteur se pose avec désespoir : *« Y a-t-il place pour moi ailleurs que dans un asile ? »...*



Amos Oz. — Emile Habibi.

LES Terres du chacal... Les nouvelles d'Amos Oz que publient les éditions Stock pourront profitablement permettre au lecteur de passer de l'autre côté du miroir. Dans les têtes de kibboutzniks, quelque part près de la frontière. Peut-être au kibboutz de Hulda, entre Jérusalem et Tel-Aviv, à quelques kilomètres de l'ancienne frontière jordanienne, où Amos Oz a vécu depuis l'âge de quatorze ans, après le suicide de sa mère...

Ecrites entre 1962 et 1966, publiées en 1966 en hébreu, ces dix nouvelles de jeunesse paraissent avec un retard considérable (1). Des guerres, des annexions, des atrocités se sont passées là. L'écrivain de vingt-cinq ans, qui débutait, réussissait à démystifier avec acuité, mais sans acrimonie, le mythe du kibboutz, modèle d'existence communautaire, école d'efficacité et de bonheur, qui fut le symbole de la société israélienne et où, croyait-on, allaient se multiplier des générations de courageux pionniers. Non, la vie au kibboutz n'est pas idyllique, surtout pour les personnages en marge et pour les solitaires. Pour les lucides. Dès ses débuts, Amos Oz se défend de l'esprit cocardier ou haineux, et il sait faire percevoir les doutes, les tensions, les angoisses dans une société fermée, étroitement cernée par les dangers et le sentiment d'insécurité. Une terre où hurlent les chacals, symbole des forces terribles qui menacent Israël et qui, à la nuit tombée, guettent leurs proies dans les terrains alentour, franchissant parfois subrepticement les barrages de barbelés, de projecteurs et de pièges. *« Un chacal adulte ne se serait jamais laissé prendre au piège,* prévient l'auteur dans la nouvelle qui donne son titre au recueil. *Celui-ci était jeune, tendre et gros, couvert de poils.* (...) *L'odeur du sang et de la viande lui avait fait perdre la tête. La salive humecta ses babines, son poil se hérissa et les muscles de son corps roulèrent fiévreusement sous sa peau. Il avança sa patte de devant, légère comme une brume, en direction de la proie impossible. Les dents du piège se refermèrent dans un claquement sec. »* En contrepoint, l'auteur fait surgir de la nuit Demkov, l'homme mystérieux venu on ne sait d'où et dont on ne sait rien ; le forgeron célibataire, *« à la laideur fascinante »,* qui attire dans sa tanière la jeune Galila en lui promettant des couleurs et des toiles qui viennent de l'étranger. Galila, la fille d'un des fondateurs du kibboutz, qui avait rêvé de bâtir une vie libre et pure et qui ne peut entendre le cri de son enfant prise au piège.

LES pères avaient mis trop d'espoir dans cette Terre promise, et leurs enfants en ont eu les dents agacées, comme dit la Bible, incapables d'échafauder les mêmes rêves, de se mesurer à eux sur le plan du réel. Plutôt que de suivre l'exemple de son père, célèbre dans tout le pays, Gédéon a préféré s'engager dans les parachutistes, et lors de la fête aérienne organisée pour célébrer l'Indépendance, sautant au-dessus de son kibboutz natal, il ne parviendra pas à atteindre le sol. Un dernier saut si maladroit, si absurde, qu'on dirait un suicide *(Ainsi va le vent).* Alentour, dans la nuit sèche, les Arabes ne sont jamais loin, silhouettes silencieuses et inquiétantes qui se coulent autour des villages et que les veilleurs confondent parfois avec les chacals. Guéoula, qui n'a pas encore de mari à vingt-neuf ans, affolée par un bédouin *«d'une beauté insupportable»,* rêve d'être violée et, folle de désir, va mourir d'extase, piquée par une vipère *(Nomades et vipère).*

Des êtres d'un pays encore tout neuf apparaissent au fil de ces pages écrites en un temps où la guerre mondiale avait donné la victoire, l'indépendance à ceux qui étaient venus dans ce pays pour y réaliser leur rêve. Sous l'enthousiasme des glorieux pionniers perce parfois un sentiment de réprobation. (*« Durant des générations, les juifs avaient été un peuple redoutable et inspiré. Ils n'étaient plus maintenant qu'un ramassis de braillards levantins corrompus, aux appétits de débauche insatiables »*) *(Refaire le monde.)*

Les Israéliens d'aujourd'hui ne ressemblent pas à ceux de la jeunesse d'Amos Oz (2). De même qu'Emile Habibi, il sait aujourd'hui que l'ennemi est comme lui : un être humain. Pas un chacal.

(1) Autres œuvres traduites en français : *Ailleurs peut-être ; Mon Michael ; Jusqu'à la mort ; Toucher de l'eau, toucher le vent ; la Colline du mauvais conseil.* (Calmann-Lévy.)

(2) A propos du retour sur le passé, on lira la série des remarquables entretiens-reportages réalisés en 1982 par Amos Oz : *les Voix d'Israël*, Calmann-Lévy (voir *le Monde* du 24 juillet 1984).



● PHILOSOPHIE

Un nouveau « contrat social »

L'Américain John Rawls fonde sa «Théorie de la justice» sur «la mort de l'homme».

QUELQUES échos nous en étaient parvenus. En 1971, un professeur de philosophie de l'université Harvard, John Rawls, avait publié un fort volume, au titre à la fois ambitieux et modeste : *A Theory of Justice.* La rumeur en faisait un ouvrage comparable au *Léviathan* de Thomas Hobbes ou au *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau. Sa publication devait provoquer aux Etats-Unis un débat considérable. C'était pendant la vague néo-libérale qui a déferlé là-bas au cours des années 70. Voici que, seize ans après la première édition américaine, paraît la traduction française. Le lecteur français va donc pouvoir découvrir cette fameuse *Théorie de la justice* que l'éditeur nous présente comme une *« charte de la social-démocratie moderne avec ses forces et ses faiblesses ».*

Surprise. On disait les Américains moins soucieux de constructions abstraites que d'énoncés pratiques. La *Théorie de la justice* de John Rawls consiste, pour l'essentiel, en une spéculation purement philosophique dont les motivations explicites risquent de laisser insensible le lecteur français. Le propos est, en effet, de montrer que l'on peut construire une philosophie remplaçant l'utilitarisme : *« Je voulais,* écrit John Rawls, *élaborer une conception de la justice assez systématique pour pouvoir se substituer à l'utilitarisme, dont une forme ou une autre n'a cessé de dominer la tradition de la pensée politique anglo-saxonne. La raison principale en était la faiblesse, selon moi, de l'utilitarisme comme base des institutions d'une démocratie constitutionnelle telles qu'elles existent à l'Ouest. »* Exact. Le principe utilitariste consiste à placer la valeur d'un bien ou d'une institution dans le plus grand bonheur qu'ils sont susceptibles de procurer au plus grand nombre. Or rien, *a priori,* ne garantit que le régime libéral des libertés constitutionnelles soit celui qui procure le plus grand bonheur collectif. Mais comment dépasser l'utilitarisme ?

Sous le patronage de Kant

Contre Bentham, Rawls invoque Kant. Faisant appel à la vieille notion du contrat social, il développe une théorie de la justice qu'il appelle *« justice comme équité ». « L'objet premier de la justice, c'est la structure de base de la société ou, plus exactement, la façon dont les institutions sociales les plus importantes répartissent les droits et les devoirs fondamentaux et déterminent la répartition des avantages tirés de la coopération sociale. »*

La thèse de John Rawls est que la répartition des droits et des biens pourra être dite juste si elle satisfait aux deux principes suivants : *« En premier lieu, chaque personne doit avoir un droit égal au système le plus étendu de libertés de base égales pour tous qui soit compatible avec le même système pour les autres. En second lieu, les inégalités sociales et économiques doivent être organisées de façon que, à la fois :* (a) *l'on puisse raisonnablement s'attendre qu'elle soient à l'avantage de chacun ;* (b) *elles soient attachées à des positions et à des fonctions ouvertes à tous. »*

Le premier principe, principe d'égale liberté, trouve une illustration dans les droits garantis par la Déclaration de 1789 ; le second, qui se divise en deux — *« principe de différence »* (a) et *« principe d'égalité des chances »* (b), — définit à quelles conditions les inégalités sociales peuvent être dites justes. Rien là de bien neuf : ces deux principes ne font que donner une formulation un peu précise au consensus solidariste sur lequel nos sociétés s'accordent depuis un siècle.

Pourtant, la théorie de la *« justice comme équité »* s'énonce comme une nouvelle formulation du contrat social. Quelle différence avec la tradition contractualiste classique ? Principalement ceci : la théorie de John Rawls ne relève pas du tout des mêmes présupposés philosophiques. Elle peut faire référence à Kant, elle ne s'appuie sur aucun droit naturel, sur aucune idée d'une nature de l'homme. La liberté, par exemple, ne désigne pas une propriété de la nature humaine, susceptible de fonder un impératif catégorique. C'est un bien, primaire sans doute, mais dont la valeur s'apprécie comme tout autre bien, et susceptible comme chacun d'eux d'une répartition sociale.

Contre l'humanisme

Corrélativement, alors que, selon la philosophie politique classique, le contrat social s'imposait comme une nécessité à la fois naturelle et historique — l'état de nature dégénérant en état de guerre, — alors qu'il imposait, sans alternative, sa formule aux contractants, les principes de la théorie de la *« justice comme équité »* n'ont jamais de valeur que relative ; leur adoption résulte de leur comparaison avec d'autres principes réputés moins satisfaisants pour un acteur rationnel. Pour rester dans le vocabulaire kantien, on ne quitte pas l'ordre de l'hypothétique.

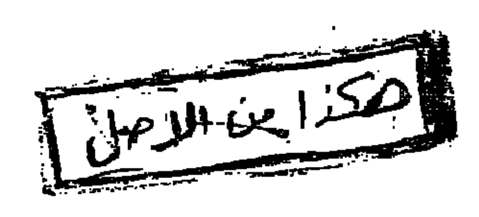
Malgré le contresens affiché par les éditeurs français, sans doute trop soucieux de mettre John Rawls au service de polémiques partisanes, on pourrait dire, très exactement, qu'il formule une théorie de la justice dans la conjoncture de *« la mort de l'homme »* (1). Ce qui en fait l'intérêt : John Rawls nous apprend comment les idées de contrat social et de justice ne renvoient nécessairement à aucune nature ni à aucune transcendance. L'idée de justice ne requiert aucune croyance humaniste dans une nature de l'homme, sans que cela doive mettre en péril la démocratie.

La *Théorie* de John Rawls s'inspire très largement, sinon dans son contenu du moins dans sa méthode, des procédés d'analyse des philosophes appartenant à la tradition libérale. Entendons les moralistes anglais et écossais du dix-huitième siècle, et non, comme on a coutume de le dire en France, les doctrinaires du droit naturel moderne, de Hobbes à Rousseau. Le propos de John Rawls n'est d'ailleurs pas de donner un contenu inédit à l'idée de justice, mais de dégager des conceptions confuses du sens commun plusieurs propositions susceptibles d'être pratiquement utilisées par gouvernements, juges et citoyens. John Rawls ne s'en cache pas : sa théorie n'a pas d'autre fondement que le sens commun, qui se trouve réélaboré en fonction d'un critère de rationalité des conduites tiré des travaux de l'économie politique néo-libérale américaine. Un tel fondement, évidemment, limite la « théorie », la relativise et ne lui laisse pas d'autre avenir que l'horizon borné d'une conjoncture historique.

FRANÇOIS EWALD.

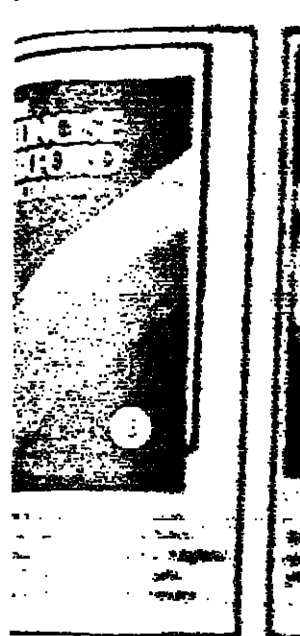
★ THÉORIE DE LA JUSTICE, de John Rawls, traduit de l'américain par Catherine Audard, collection « Empreintes », Le Seuil, 668 p., 290 F.

(1) On lit, en effet, sur la quatrième de couverture que le livre de John Rawls sauverait *« du cynisme d'une certaine philosophie de « la mort de l'homme ».*

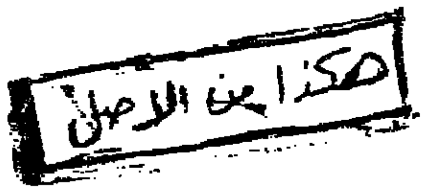
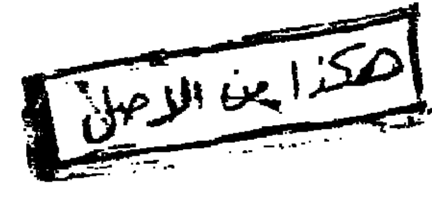












هكذا من الأصل

Culture

Cinéma et art populaire brésiliens à Paris

Le reflet d'une évolution

Légende vivante, le cinéma brésilien occupe aujourd'hui la première place en Amérique latine par son importance économique et son rayonnement culturel. Son histoire fut mouvementée.

Après les cinémas indien, chinois, japonais, yougoslave, Jean-Loup Passek poursuit au Centre Georges-Pompidou son exploration des cinématographies, particulièrement avec les grandes nations du tiers-monde, à une époque de grave crise économique, le Brésil battant aujourd'hui tous les records en matière de dette. La rétrospective brésilienne ne s'en présente pas moins comme la plus cohérente et la mieux organisée à ce jour à Beaubourg, sous la direction de Paulo Paranagua, natif de Rio-de-Janeiro, journaliste à Radio-France internationale et rédacteur à la revue *Positif*.

Tout commence quelques années à peine après l'accès du pays à l'indépendance, en 1889, et la proclamation de la République. Les premiers films des frères Lumière sont importés dans le courant de l'année 1986, avant même ceux de Thomas Edison. Un forain italien, Affonso Segreto, amène de France des caméras et de la pellicule vierge et tourne les premières vues en 1898. Le cinéma à l'origine, comme partout, est documentaire, on filme des vues « naturelles », selon l'expression consacrée. Les premières fictions, connues sous le nom de « cinéma de pose », apparaissent dès 1908 : c'est le commencement de la Belle Epoque, comme la nomment les historiens. Le public se rue sur la production nationale, veut retrouver à l'écran les crimes, les faits divers, les événements politiques, qui constituent le tout-venant de la vie sociale. Cet essor sera achevé à la veille de la première guerre mondiale.

Paulo Emilio Salles Gomes, dans un texte aujourd'hui classique, *Trajectoire dans le sous-développement*, publié pour la première fois en France, en version intégrale, dans l'épais volume qui accompagne la rétrospective, suit à la trace une évolution intimement liée aux secousses politiques et économiques que traverse le sous-continent. *« Nous ne sommes ni Européens ni Américains du Nord, mais privés de culture originale, rien ne nous est étranger car tout l'est »*, déclare-t-il dans la première partie de son essai. Ecrivain, ayant vécu à Paris après guerre – il y rédigera le premier grand livre sur Jean Vigo, – Paulo Emilio, comme l'appelait ses familiers, fut jusqu'à sa mort, en 1977, le gourou et l'analyste lucide que tout le monde allait consulter à Sao-Paulo. Plusieurs des auteurs à qui l'on doit les études rassemblées dans le livre de Paranagua furent ses élèves.

L'histoire du cinéma brésilien commence véritablement à l'avènement du parlant. Un artisan du Minas-Gerais trace le chemin dès la fin des années 20, Humberto Mauro (que Georges Sadoul fut le premier à révéler hors du Brésil et dont Glauver Rocha, comme tous les représentants du *cinema novo* des années 60 se réclame). Venu s'établir à Rio-de-Janeiro, il tourne au début du parlant, en 1933, *Ganga Bruta*, un drame bourgeois stylisé qu'on peut rattacher aux plus belles expériences du muet, à Stroheim ou Sternberg par exemple.

Le cinéma parlant favorisera l'éclosion d'un phénomène typique du sous-développement, la *chanchada* des années 30-40-50, comédie grotesque souvent dansée et chantée, dont les vedettes seront Oscarito et Grande Otelo (le genre disparaîtra avec l'apparition de la télévision et du *cinema novo*). Juste après la seconde guerre mondiale, à Sao-Paulo, capitale économique du pays, surgissent les studions de la Vera-Cruz, tentative éphémère de créer entre 1949 et 1953 une industrie cinématographique calquée sur celle des Etats-Unis. On a importé d'Europe des techniciens, on voit grand en réaction contre l'artisanat d'un Mauro et la vulgarité de la *chanchada*. Alberto Cavalcanti, le cinéaste brésilien le plus connu des deux côtés de l'Océan, dont le nom reste lié à l'avant-garde française des années 20 et au documentaire britannique des années 30, prend la direction artistique du studio en 1949, mais cède très vite sa place. Dix-huit films seront produits. Un seul connaîtra la gloire, *O Cangaceiro*, de Lima Barreto (1953), primé à Cannes et le seul exportable. Entre-temps la compagnie a fait faillite. Le *cinema novo*, annoncé dès 1956 par *Rio 40°* de Nelson Pereira dos Santos, encore très influencé par le néoréalisme, va faire sa percée. Moment d'euphorie (jusqu'au coup d'Etat militaire du 1er avril 1964) : sous l'influence de la nouvelle vague française, mais en mettant la notion d'auteur au service d'objectifs d'abord politiques. Après le coup d'Etat, entre 1964 et 1968, le *cinema novo* continue à marquer des points avec des œuvres plus allégoriques comme *O Desafio* (le Défi, 1965), de Saraceni, et surtout *Terre en transes* (1967), de Rocha, et s'efface pendant la dictature de 1968 à 1972, malgré l'énorme sucès tant au Brésil qu'à l'étranger de *Macunaïma*, de Joaquim Pedro de Andrade, qui renoue à la fois avec toute une tradition culturelle brésilienne et la fameuse *chanchada*.

Au pire moment de la répression, et en partie en réaction contre le *cinema novo*, surgit à Sao-Paulo le mouvement *udigrudi*, ou underground, également connu sous le nom de « cinéma de l'ordure », du nom du quartier où œuvrent ses principaux défenseurs. Roger Sganzerla (*le Bandit de la lumière rouge*, 1968) en fut le plus brillant représentant, avec André Tonacci (*Bang, Bang*, 1971). La dérision règne, souveraine. Mais la tragédie politique s'apaise, les cinéastes exilés rentrent, dont Glauber Rocha, en 1976. Une législation favorable au cinéma est mise en place. Elle portera ses fruits avec le complet retour à la démocratie. Le reste appartient à l'histoire du cinéma brésilien.

LOUIS MARCORELLES.

★ Centre Georges-Pompidou, du 26 mars au 13 juillet, puis du 16 septembre au 12 octobre.

★ *Le Cinéma brésilien*, éditions du Centre Georges-Pompidou, sous la direction de Paulo Antonio Paranagua. 324 pages, 300 photos, 195 francs.

« Le Dieu noir et le Diable blond » (Deus e o Diablo na Terra do Sol) (1963) de Glauber Rocha

Les racines d'un continent

L'art populaire brésilien, c'est l'imagination et l'ingéniosité à l'œuvre. De l'artisanat éclairé. Il y manque le souffle et l'élan de l'art brut.

« Nous sommes un pays irréductiblement multiple, varié et divers », écrivait Gilberto Freyre, l'auteur de *« Maîtres et Esclaves »* (1), œuvre fondamentale, quoique contestée, pour comprendre le Brésil et sa civilisation. L'exposition qui se tient au Grand Palais va plus loin que l'illustration de cette « terre de contrastes », chère aux conférenciers de la salle Pleyel. Elle montre à l'évidence l'osmose des trois cultures – indienne, blanche et noire – qui imprègnent profondément ce pays.

Dès la première salle, le visiteur se trouve en présence de cinq majestueuses figures de proue. Elles décoraient naguère les embarcations du rio Sao Francisco, véritable trait d'union du Brésil historique, du Minas Gerais au Sergipe. Ces *carrancas*, superbes têtes de lion sont l'œuvre du même artiste, mort en 1984 à plus de cent trois ans : Francisco Biquiba Dy Lafuente Guarany, arrière-petit-fils d'un prêtre espagnol qui vécut avec une Noire du Mozambique. Du côté maternel, il descendait d'Indiens du Paraguacu, d'où son surnom – Guarany – qu'il intégra à son nom. Plus loin, le « mendiant » d'Agnaldo Manoel Dos Santos rappelle évidemment les fétiches africains. Et ce n'est pas un hasard si le sculpteur bahianais Louco prête à saint François d'Assise des traits négroïdes. Quant à la figure de l'Indien, on la retrouve partout, y compris dans les personnages de la crèche. Enfin, les ex-voto de bois sculptés, pas très catholiques, dont on voit ici quelques exemplaires, s'entassent chaque année dans les églises avant que les curés n'en fassent régulièrement des autodafés sacrificiels.

Mais l'exposition entend aussi montrer que l'art populaire brésilien est bien vivant, intégré à la vie contemporaine. Par les matériaux qu'il utilise, des plus traditionnels aux plus récents, de l'ampoule électrique au bidon d'huile. Et par les thèmes qu'il évoque : tous les saints du panthéon brésilien mais aussi des scènes de la vie quotidienne : ensemble rock, réunion de cadres, partie de football, motocyclistes, et bien sûr des camions, cette figure centrale de l'errance populaire. Le véhicule est lui-même orné de motifs géométriques ou de paysages peints sur les garde-boue. Sans parler de tous les arts dérivés du carnaval et des innombrables écoles de sambas dont on nous montre ici quelques costumes défraîchis. La musique, art populaire par excellence, ne peut être représentée que par le biais de quelques vidéos, mal réglées.

La plupart de ces objets sont des œuvres signées. Et pas seulement les tableaux naïfs. Les figurines d'argile, les animaux de bois ou les barques dédiées à Iemanja, la déesse de la mer, également. Façon d'indiquer qu'il s'agit bien là d'art à part entière et non de pièces plus ou moins ethnologiques. C'est donc avec cet œil-là que l'on nous demande de les apprécier. On est bien forcé de constater que, de ce point de vue, l'ensemble ne soulève pas l'enthousiasme, comme si les autres exigences des organisateurs – symbiose des cultures, vivacité de la culture populaire – avaient faussé le choix. Il manque sans doute à ces éléments disparates d'un artisanat éclairé les élans et le souffle de l'art brut.

EMMANUEL DE ROUX.

★ Brésil, arts populaires. Grand Palais, jusqu'au 18 mai.

(1) Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires ».

Au Musée d'art contemporain de Dunkerque

Jean-Luc Poivret, peintre sur aéroplane

Le Musée d'art contemporain de Dunkerque est installé à proximité d'un chantier naval, sur fond de grues et de poutrelles, site éminemment postindustriel. On ne saurait s'étonner d'y voir exposées les œuvres de Jean-Luc Poivret.

Quel artiste serait plus à l'aise ici qu'un peintre accoutumé à troquer la toile sur chassis des générations précédentes pour des ailerons, des pièces de fuselage ou de moteur pieusement détachées d'avions bons pour la casse ou le musée ? Sur ces supports, qu'il choisit pour leur courbure, leur brillance d'aluminium ou d'alliages polis par la vitesse et l'usinage, Poivret peint tout naturellement des motifs aériens. Les feux ogivaux jaillis d'une tuyère, la bulle transparente d'un cockpit ou, plus poétiquement, l'envolée d'un nuage ou d'une fumée, voilà ses thèmes favoris.

De temps à autre, histoire de rompre avec son iconographie « Tanguy et Laverdure », il s'inspire de contemporains, des pyramides de Lewitt ou d'une fantaisie mécanique due à l'imagination de Miro. Mais, incorporant ces citations à son entreprise décorative, il leur communique cet air d'inachevé et d'incertain qui est devenu sa marque distinctive.

Est-ce par souci de cohérence, parce qu'il raffole des aéroplanes démantibulés, que Poivret préfère les images incomplètes, les couleurs qui font mine de s'écailler, les vernis qui ont séché trop tôt ? Avec une belle habileté de praticien habitué aux cascades du métier, le peintre alterne épaisseurs et transparences. Un boulon, l'arrondi d'un intrados, le cercle brûlé d'un réacteur lui sont occasions pour des exercices d'adresse. Comme, de surcroît, Poivret n'hésite pas à découper le métal et à mettre à nu les structures d'une dérive, il joint aux joliesses de la couleur l'élégance d'une quasi-sculpture que l'on devine en partie inspirée de celle d'un Woodrow.

Le résultat a de la vigueur et de l'élégance, une élégance non dénuée d'humour, tant il apparaît que Poivret ne goûte rien autant que la légèreté, et qu'il voudrait composer une œuvre tout aussi acrobatique et dansante que la course des Spitfire chers à son cœur. Reste à savoir combien de temps un peintre peut pratiquer la voltige avant de se briser les ailes.

Quoi qu'il en soit, une telle présentation, si elle était suivie d'autres de la même veine, donnerait à Dunkerque une politique d'expositions digne de ce nom. Depuis sa fondation, le Musée d'art contemporain, ce noble instrument, n'a pas été utilisé autant qu'il le mérite. Convenablement exploité, il aurait la capacité de faire équilibre à son alter ego de Villeneuve-d'Ascq. Deux pôles ne seraient pas de trop dans une région qui ne paraît guère décidée encore à défendre l'art actuel.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée d'art contemporain, avenue des Bains, Dunkerque ; jusqu'au 26 avril.

MUSIQUES

Les mélodies de Chopin interprétées par Liliane Mazeron

L'art de dire en chantant

Les Musiciens Amoureux n'en reviennent pas : leur soirée « Chopinata » consacrée aux œuvres rares de Chopin (*la Polonaise* et la *Sonate* pour violoncelle et piano), le trio notamment, a connu un succès moins vif que la précédente, où le quatuor Flammer, le pianiste Jean-François Heisser et la cantatrice Bernadette Antoine avaient présenté le quintette de Florent Schmitt, la sonate de Paul Dukas et des mélodies de Ravel et de Roussel. La raison, peut-être, en est que les vrais chefs-d'œuvre méconnus inspirent davantage leurs interprètes que les pages secondaires de compositeurs plus illustres.

Il y a parfois des excès, et le concert du 6 avril restera marqué par les mélodies de Chopin dites de façon exceptionnelle, à proprement parler, par Liliane Mazeron. David Abramovitz au piano lui donnait idéalement la réplique, en vrai complice de tous les instants. Avec une voix dont tel ou tel aspect peut indisposer les amateurs d'un purisme standardisé, Liliane Mazeron allie une intelligence musicale peu commune à une exacte connaissance de ses moyens, dont elle tire parti sans jamais faire sentir l'effort ou la gêne avec une infinie variété de nuances et d'accents.

Indépendamment de l'assimilation des techniques du bel canto et de la mélodie tour à tour sollicitées ici et souverainement maîtrisées, le secret de Liliane Mazeron est celui, tant vanté déjà par Reynaldo Hahn, des grands chanteurs de café-concert (Mayol entre autres) qui savaient donner à chaque couplet son caractère et à chaque mot son poids sans alourdir la phrase pour autant. C'est l'art aussi d'un Fischer-Dieskau, à cela près que Liliane Mazeron, moins magistrale, y ajoute une fantaisie plus piquante.

Mettre en balance deux artistes de renommée si différente est bien embarrassant ; les réunir sous le patronage de l'inoubliable interprète de *Cousine* peut sembler le comble du paradoxe. Mais c'est qu'au-delà des différences ils ont en commun cet art de la diction qui manque cruellement à tant de gosiers illustres.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaine soirée le 4 mai à 21 heures. Au programme : *Dans la nuit, le poète*, cantate à mettre en scène d'Adrienne Clostre, suivie d'un récital de Jean-Claude Pennetier au piano forte : œuvres de Jadin et Schubert.

● **PRÉCISION.** – A la fin de notre article consacré au festival du film arménien (*le Monde* du 8 avril), nous avons attribué un faux numéro de téléphone au Studio 43. Voici le numéro exact : 45-23-46-76.

Palmarès à Marly-le-Roi

Le grand prix du 5e Festival national du film d'animation a été décerné à Jacques-Rémy Girerd pour *le Petit Cirque de toutes les couleurs*, produit par la maison du cinéma de Grenoble et Folimage-Valence. Il est doté d'une somme de 25 000 francs.

Le prix spécial du jury est allé à *Dernier cri*, de Benoît Razy, et le prix de la première œuvre à *Comme un rideau de théâtre*, de Norbert Lafabrie.

VARIÉTÉS

Les Beatles record de vente en compact

Après avoir été au cœur de l'exaltation des illusions et désillusions des années 60. Les Beatles s'étaient perdus avec leur légende. La réédition en compact de l'ensemble de leurs chansons les sortent brusquement d'un purgatoire de plus de quinze ans.

A la surprise du show-biz, c'est à un véritable raz de marée que l'on assiste depuis la mise en vente, il y a un mois, des quatre premiers compacts reprenant les premiers enregistrement du groupe : un million ont déjà été vendu aux Etats-Unis, 400 000 en Grande-Bretagne, 100 000 en Allemagne et 100 000 en France. Parrallèlement, dans l'Hexagone, les opérations de promotion développées à cette occasion ont suscité la vente de 200 000 albums et cassettes. La « Beatlemania » est repartie de plus belle. Fin mai, trois autres compacts consacrés au groupe sortiront et, en juin, les titres du fameux album *Sergeant Pepper's*.

Cette nouvelle explosion des Beatles accompagne un développement du compact-disc qui dépasse, actuellement, les prévisions. En 1985, 59 millions de compact ont été vendus dans le monde et plus de 2 millions en France ; en 1968, 128 millions dans le monde et 6 millions en France. Les prévisions de l'industrie musicale pour 1987 sont respectivement de 250 millions et de 14 millions.

C.F.

« Les Tournesols » de Van Gogh sont au Japon

Le tableau « le plus cher du monde », *les Tournesols* de Van Gogh, vendu aux enchères chez Christie's, à Londres, le 30 mars dernier, a été acheté par la compagnie d'assurances japonaise Yasuda. Cette firme, qui l'a payé plus de 24 millions de livres sterling, possède déjà une importante collection d'œuvres d'art, près de 450 tableaux, *pour la plupart de peintres français et japonais des dix-neuvième et vingtième siècles.* Selon l'un des porte-parole de la salle des ventes londonienne, *« Il est juste que le tableau revienne au Japon ou l'une des versions de la série des* Tournesols *peinte par Van Gogh a été détruite pendant la guerre ».* L'œuvre sera exposée, en octobre 1988, dans le musée Kasai de la firme Yasuda à Tokyo, à l'occasion du centenaire de la société.

Mais, à Paris, les enchères s'envolent aussi. Une toile de Marc Chagall représentant un musicien de cirque a atteint, lundi 6 avril, à l'hôtel des ventes de Drouot, la somme record de 4,29 millions de francs et *l'Arbre rouge*, du même peintre, la somme de 4,09 millions de francs. Me Guy Loudmer, organisateur de la vente, a indiqué que les quelque cent cinquante œuvres dispersées avaient atteint la somme de 30 millions de francs.

مكذا بعن الأصل



Culture

THÉATRE

« Comme on regarde tomber les feuilles » d'Yves Marchand

Bel-Ami chez le docteur

Maupassant et son médecin, la confrontation fait naître deux profils de l'écrivain.

Messieurs les docteurs Potain, Baraduc, Pozzi, Dejerine, Terrillon, Lanelongue, Magitot, Granchet, Boucard, Blanche, Meurice... Ce n'est là qu'un tout petit nombre de médecins que consulta Guy de Maupassant, à partir du jour où, en 1876, – il avait vingt-six ans – il commença de souffrir de maux de tête, de douleurs dans la région du cœur, d'un herpès.

L'année suivante, en 1877, il annonce, très crâneur, à un ami : *« J'ai la grande vérole, celle dont est mort François-Ier. »* Il mourra à quarante-deux ans, et tous ses lecteurs s'étonnent de ce qu'en douze ans – entre *Boule-de-Suif*, son premier récit, 1880, et sa mort – et malgré ses douleurs, ses séjours en maison de santé et dans les villes de cure, il ait été capable d'écrire huit romans, trois cents nouvelles, des récits de voyages et des centaines de chroniques.

La pièce d'Yves Marchand, *Comme on regarde tomber les feuilles*, nous fait voir et entendre deux hommes, un médecin et un écrivain. Ils s'entraident, ils s'engueulent, ils se boudent, ils se rabibochent, bref ça chauffe, et les gens qui ont lu *Une vie*, *Deux Amis*, *Fort comme la mort*, *Notre cœur*, etc., croiront être victimes d'un mirage, car ces deux lutteurs, le médecin comme le malade, prononcent des phrases du même Maupassant, reconnaissables au passage.

Yves Marchand n'a pas cherché à donner un « portrait » de Maupassant. Mais sa pièce est plus saisissante, car nous percevons deux profils de Maupassant, comme si les paroles du médecin qui essaie de soigner l'écrivain étaient les paroles que l'écrivain ne veut pas prononcer lui-même, et ne veut pas trop entendre, quoiqu'il les ait provoquées.

Bernard Fresson, avec un art consommé, et une sûreté d'exécution magistrale, joue le médecin, mais il s'est fait le corps carré, la nuque de marbre, les yeux absents, qu'avait Guy de Maupassant, alors qu'Yves Marchand, qui interprète avec fièvre et subtilité Maupassant, joue non pas l'apparence mais l'esprit de l'écrivain, ce qu'il cachait en société, ses doutes, ses inquiétudes, et, ce qui est très étrange, une médiocrité de façade, une banalité de « représentation ».

C'est une pièce insolite, prenante, mise en scène par Annie Sinigalia, et qui se joue dans ce lieu tout à fait irréel qu'est le Casino d'Enghien.

M. C.

★ Théâtre municipal du Casino d'Enghien, jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 avril, à 20 h 45.

« Annie Wobbler », d'Arnold Wesker

Galerie de portraits

Annie, Anna, Annabella : trois visages de femmes. Christiane Cohendy leur prête le sien. Une belle performance d'actrice, mais une pièce mal fichue.

« Les grands thèmes, c'est bon pour les philosophes et les Allemands », fait dire Arnold Wesker à Annabella, la troisième femme de sa pièce, *Annie Wobbler*. Boutade d'un auteur anglais qui procède par petites touches, et préfère l'humour aux grands sentiments. Dans *Annie Wobbler*, il brosse tour à tour le portrait d'une souillon, d'une étudiante et d'un écrivain célèbre. Toutes sont saisies au moment de la mise au point, de l'arrêt sur image. Elles examinent leur reflet dans la glace, et l'interrogent. Quels que soient leur âge et leur condition sociale, le bilan est plutôt douloureux.

Arnold Wesker manie le trait d'humour avec brio. Il a de la tendresse pour les personnages, mais sa pièce manque de réel ressort dramatique. On la visite comme une plaisante galerie de portraits, sans avoir vraiment envie de s'attarder. Malgré la belle performance de Christiane Cohendy. Pour elle, ces rôles à métamorphoses sont en or, et le public lui fait à juste titre un triomphe. Fripée et sale, le visage blafard, elle est Annie, la souillon résignée, le « sac de coke » voué dès sa naissance à servir les autres. C'est un très beau personnage, comme chosifié. Elle retire ses hardes. Elle fait la vamp devant la glace, s'habille de sous-vêtements noirs, se maquille à outrance, le tout avec la fébrilité volontaire d'Annie, l'étudiante de Cambridge qui décide soudain d'allier la séduction physique à la séduction intellectuelle. Puis la voici superbe femme du monde, un tantinet imbibée pourtant, un écrivain à succès qui donne sa recette : surtout, pas de message.

Elle a du punch, Christiane Cohendy, et un sacré métier. Mais la pièce et la mise en scène de Gilles Chavassieux, qui déploie parfois des gadgets un peu lourds (douche, vidéo), nous laissent tous comptes faits amusé plus que concerné.

ODILE QUIROT.

★ Théâtre de l'Athénée, salle Christian Bérard, jusqu'au 25 avril.

Musset et Feydeau au Splendid

Formidable Anémone !

Bon, au Splendid, on y va pour rigoler. Dès l'entrée, on se bouscule, on chahute, on rigole : arriver à la caisse tient du grand steeple-chase. L'obstacle franchi, on regarde pour la centième fois les photos de *Le Père Noël est une ordure*, *Nuit d'ivresse*, *Papy fait de la résistance*.

Ce soir-là, le rideau s'ouvre sur *Un caprice*, d'Alfred de Musset, et sur une scène où il est question d'une bourse, d'un gland, accessoirement d'amour ; mais pour l'amour, on verra plus tard. Tant pis pour Muriel Combeau, qui essaie de défendre, plutôt mal que bien, son personnage de comtesse de vingt ans, délaissée par son mari (Gérard Darmon) et secourue par une amie (Anémone). Ce *Caprice* est un tout petit divertissement – il dure cinquante minutes – qui demande à ses interprètes beaucoup de finesse, d'humour et, pour intéresser un public d'aujourd'hui, un grain de folie qui n'existe ni chez les comédiens ni chez le metteur en scène, Pascal Aubier, dont on nous dit dans le programme qu'il fut explorateur. Bon, ce n'est pas grave, Anémone a beaucoup de talent, de l'abattage comme on dit sur les boulevards ; Gérard Darmon, une vraie présence qui convainc de ses capacités à servir un texte classique. On ne s'ennuie donc pas et on rit.

Seconde partie avec Georges Feydeau et *On purge bébé*. Toto a sept ans et ne veut pas prendre la purge qui remédierait à ses embarras gastriques, au grand dam de sa mère, Julie Follavoine (Anémone), épouse d'un porcelainier (Gérard Darmon) qui pourrait décrocher un fabuleux contrat militaire s'il parvenait à convaincre un fonctionnaire de la défense, Adhéaume Chouilloux, de la qualité de ses vases de nuit. C'est joué sans arrière-pensée par deux comédiens d'exception : on rit.

Cela n'empêche pas de regretter le manque de travail manifeste d'une petite troupe pourtant réellement sympathique. Anémone est formidable ? On le savait déjà. Seul motif de satisfaction : Gérard Darmon fait la preuve que le théâtre pourrait s'intéresser plus souvent à lui.

OLIVIER SCHMITT.

★ Le Splendid Saint-Martin. A 20 h 30 du mardi au samedi. Tél. : 42-08-21-93.

Communication

La chaîne accusée de ne pas respecter ses obligations

La 5 sous surveillance

Ironie du sort ! Le jour même où paraissaient au *Journal officiel* les engagements souscrits par le groupe Bouygues pour emporter TF 1, producteurs audiovisuels et professionnels du cinéma s'inquiétaient de l'attitude des nouveaux propriétaires de la 5 en la matière.

La Fédération française des producteurs et le Bureau de liaison des industries cinématographiques ont, en effet, attiré l'attention de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), mercredi 8 avril, sur le non-respect de son cahier des charges par la chaîne de MM. Berlusconi et Hersant.

Des dispositions réglementaires contraignent l'ensemble des télévisions privées à diffuser en moyenne 50 % d'œuvres audiovisuelles et de films d'origine française (et 60 % émanant de la Communauté européenne). Or, *« sur les quinze premiers films programmées par la nouvelle 5, onze étaient américains, trois britanniques et un seulement français »*, déplore M. Pascal Rogard, le secrétaire général de la Fédération française des producteurs. *« Quant aux séries, toutes anglo-saxonnes, sauf une :* l'Inspecteur Derrick, *qui est d'origine allemande. »*

Les deux regroupements professionnels reconnaissent dans leurs lettres adressées à la Commission nationale de la communication et des libertés, que le respect d'un *quota* ne saurait s'apprécier sur quelques semaines. Mais ils estiment que le décalage pris par la cinquième chaîne deviendrait rapidement irréparable, s'il devait perdurer.

Tout en admettant que *« la 5 n'avait annoncé sa grille définitive que pour septembre prochain »*, Mme Daisy de Galard, qui anime la cellule « programme » de la CNCL, a demandé au directeur de la chaîne, M. Philippe Ramond, de soumettre à la Commission un *« calendrier évolutif »* pour l'application progressive des nouveaux quotas. Elle a convoqué une réunion pour débattre de l'ensemble de la programmation de la chaîne. A plus long terme, explique-t-on rue Jacob, la CNCL compte renforcer les effectifs du service chargé de l'observation des programmes et recruter un directeur pour le diriger.

L'enjeu est d'autant plus sérieux que le non-respect – même provisoire – par la 5 de son cahier des charges pourrait donner des idées aux autres chaînes privées. La Une tiendra-t-elle ses promesses, si la principale concurrence ne le fait pas ? M. Jean Drucker, PDG de M 6, commence, lui, à s'interroger sur la marche à suivre. *« Nous respectons nos obligations depuis le premier jour. Cela exige de gros efforts, mais c'est une question de déontologie*, explique-t-il. *Mais si les cahiers des charges ne sont que des chiffons de papier, nous en tirerons toutes les conséquences. »*

L'agacement du PDG est d'autant plus vif que son souci de respecter ses engagements au pied de la lettre se heurte à d'innombrables difficultés. Ce sont d'abord les sociétés d'auteurs (SACEM pour la musique, SCAP pour les auteurs et producteurs, etc.) qui se concurrencent et se montrent, selon lui, exagérément gourmandes : *« Leurs demandes sont proprement extravagantes. Si nous devions les satisfaire, nous pourrions mettre la clé sous la porte. »* M 6 a, en outre, été assignée en justice par un syndicat d'artistes-interprètes, mécontents des conditions de vente de certaines archives de l'Institut national de l'audiovisuel à la chaîne. Bref, tout semble se liguer pour empêcher M 6 de *« diffuser français »*. *« La 5 se trouve, une fois encore, placée dans une situation beaucoup plus favorable*, s'emporte M. Drucker. *La diffusion de séries américaines ne se heurte à aucun obstacle juridique, et coûte beaucoup moins cher. »*

M. Robert Hersant risque-t-il de faire école ? Il dynamiterait alors l'ensemble du dispositif gouvernemental de *« mieux-disant culturel »* que la CNCL est justement chargée de faire respecter.

PIERRE-ANGEL GAY.

La guerre des étoiles

(Suite de la première page.)

Si elle regrette son *« statut précaire »* de pigiste, elle apprécie *« l'autonomie totale »* que cela implique et souhaite garder ses deux magazines d'actualité politique (« Questions à domicile » et « 7 sur 7 »). *« Je n'ai aucune inquiétude pour l'avenir »*, dit-elle. Sérénité confirmée par les intentions qu'on prête à M. Francis Bouygues, conquis par son professionnalisme et son charme : il lui confierait de hautes responsabilités au sein de la rédaction.

PPDA tient bon, bien que très sollicité par A 2, répétant qu'il a *« toujours refusé de prendre la place de* [son] *ami Sérillon »*. *« Très satisfait »* de son émission du dimanche, « A la folie, pas du tout », sur TF 1, se permettant même un coup de chapeau à celui qui l'a sorti du purgatoire. *« Hervé Bourges est un très grand président »*, le chouchou des sondages veut *« faire son choix sereinement, en attendant les propositions de la nouvelle direction »*.

Climat tendu sur Antenne 2

Les vedettes de la deuxième chaîne résistent, pour le moment, aux chants de sirène de la Une. Mais elles sont aussi sollicitées par le tandem Hersant-Berlusconi sur la 5. Ironie, le seul mouvement observé jusqu'à présent s'est fait en sens inverse : la chaîne publique a débauché la *prima donna* de Berlusconi, Roger Zabel...

Michel Drucker, prudent, se refuse à toute décision *« avant une dizaine de jours »*. Plongé dans *« une grande réflexion »*, il ne cache pas être *« depuis longtemps en négociation avec la 5 »*, en train de *« rediscuter son contrat actuel avec A 2 »* – qui prend fin en juin – et dit avoir *« rencontré récemment Bernard Tapie à TF 1 »*. Bernard Pivot est moins loquace. Ayant longtemps repoussé les offres alléchantes faites par Hachette – crédibilité littéraire oblige ! – il est actuellement harcelé par la 5 et par TF 1, où M. Bouygues miserait gros pour attraper un aussi beau poisson, qui vaut bien ses 80 000 F sur A 2. Interrogé sur son avenir, il ne nie pas être l'objet de convoitises et surenchères, mais reste laconique : *« Quand on est en négociation, on ne le crie pas sur les toits... »*

Autre muet du sérail, Claude Sérillon, qui *« préfère ne rien dire pour le moment, étant donné le climat tendu qui règne sur A 2 »*. Jacques Chancel, pour sa part, joue les énigmatiques. Un des *« pères fondateurs de la chaîne »*, il fait état des *« longues conversations qu'il a eues avec Philippe Ramond de la 5 et avec l'équipe Bouygues »*. Partira, partira pas ? *« On verra*, dit sagement Chancel. *Je suis de la famille d'A 2, de plein cœur, mais parfois les familles connaissent la séparation, pas le divorce... »* Comprenne qui pourra ! Jacques Martin entend rester au-dessus de la mêlée. *« Je ne connais pas Francis Bouygues*, dit-il, *et je verrai bien comment se présente la prochaine saison. Ce ne sont pas les propositions qui manquent, pour d'autres chaînes qu'A 2 ! »* Gérard Holtz, enfin, commentateur sportif avec des démangeaisons d'animateur, s'interroge, tout haut. Après avoir loué la *« superbe machine »* qu'est A 2, il reconnaît que des télévisions privées – notamment la 5 – lui ont fait *« des offres de transfert dans un autre « club » étranger... »* Offres auxquelles il n'est *« pas insensible »*. En négociation également avec TF 1, il résume la situation ainsi : *« Disons qu'aujourd'hui il y a 50 % de chances que je reste et 50 % que je parte... »*

. . .

Dans cette débauche de « mieux-payant audiovisuel », où la cote des stars atteint des hauteurs vertigineuses, les vedettes les plus demandées ont compris le parti qu'elles pourront en tirer, et rêvent d'acquérir leur autonomie pour pouvoir se vendre plus librement sur le marché. C'est le cas du « tiercé gagnant » : Collaro, Drucker et Sabatier. Chacun a fondé sa propre maison de production, pour mieux négocier ses produits.

« Depuis le 1er janvier, je suis prestataire de services, explique Stéphane Collaro. *Dorénavant, ce n'est plus avec moi, mais avec cette société (de deux cents personnes) que TF 1 – ou toute autre chaîne – signera un contrat. On négociera un budget global, pas un salaire de star, et ce sera à l'équipe, collectivement, de voir si elle peut faire un profit ou non. Déjà, avec ma société de production, j'ai réalisé une économie de 45 000 F par rapport à la somme demandée par la SFP ! »* Si Collaro entend signer un contrat d'exclusivité avec une seule chaîne française, il veut produire d'autres programmes pour les autres chaînes, car *« la demande ne peut que grandir »*, et vendre des cassettes – des compilations de « Cocoricocoboy » par exemple – à l'étranger. Des contrats ont déjà été signés en Italie et en Allemagne.

Michel Drucker voit encore plus grand. *« Je suis actuellement coproducteur de mon émission*, dit-il, *et bientôt j'en serai le producteur, car j'aurai, à la rentrée, mon propre studio de production. C'est une question de moyens, pour « Apostrophes » Bernard Pivot n'a besoin que de quatre chaises, alors que je dois monter un spectacle, payer des vedettes, venues souvent de l'étranger. »* Drucker rêve déjà de produire un show international, dont il céderait l'exclusivité française à une chaîne. *« Pour cela*, dit-il modestement, *il me faudrait l'accès à un satellite pour diffuser simultanément, et en direct, dans plusieurs capitales... »*

Patrick Sabatier, enfin, n'est pas en reste. Ayant fondé lui aussi sa propre société de production Télévasion, il y a presque un an, il se présente en force pour la bataille de la rentrée. So choix d'une chaîne dépendra de *« l'indépendance et de l'autonomie que l'on me garantira »* avec *« vue consultative sur toute la grille des variétés »* et *« un show à 20 h 30 le vendredi »*. Pour être *« totalement autonome »*, il exige de *« ne dépendre que de la direction générale de la chaîne »*. Quant à sa société de production, *« elle est prête, dès demain, à fournir aux chaînes quinze projets d'émission clé en main »*. Comme ses concurrents, Sabatier rêve de *« présenter des émissions sur une chaîne et d'en produire sur d'autres »*.

Bref, on nous annonce un remake de la « guerre des étoiles » !

ALAIN WOODROW.

EN BREF

● **Appel de candidature pour les radios locales privées de la région parisienne.** – Le *Journal officiel* du 9 avril publie la décision de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) concernant la réatribution des fréquences radio en région parisienne et dans le département de l'Oise. Les radios locales privées souhaitant obtenir (ou se voir réattribuer) une fréquence doivent faire parvenir leur dossier de candidature à la CNCL – en vingt exemplaires – avant le 4 mai à 20 heures. Les dossiers sont à retirer à la CNCL, 56, rue Jacob à Paris 75006.

● **Le conseil des prud'hommes de Nancy demande à FR 3 de lui communiquer des films.** – Dans une *« notification de décision avant de dire-droit »*, le conseil des prud'hommes de Nancy a demandé à la direction régionale de FR 3 Nancy de lui communiquer une série de reportages réalisés lors de l'occupation, l'été dernier, de l'usine CGEE Alsthom de Nancy, cette projection pouvant *« apporter certains éléments et fournir au conseil le moyen de vérifier les allégations faites de part et d'autre »*. Le conseil doit se prononcer sur le licenciement de plusieurs salariés. Pour la direction de l'entreprise, les films de FR 3 *« permettent de démontrer la participation active de certains salariés et notamment l'entrave à la liberté du travail des non-grévistes, l'atteinte à la sécurité et la violation d'une décision de justice »*. La direction régionale de FR 3 a saisi son service juridique. – *(AFP.)*

● **Gérard Leclerc nouveau président de la Société des journalistes d'Antenne 2.** – La Société des journalistes d'Antenne 2 vient de renouveler son conseil d'administration. Gérard Leclerc a été élu président de ce nouveau conseil composé de Bernard Marchetti (secrétaire général), Georges Hansen (sécrétaire général adjoint), Geneviève Moll (trésorière), Bruno Albin, Hervé Brusini, Claude Carré, Philippe Lefait, Noël Mamère, Claude Sérillon, Pierre Serra et Marcel Trillat. Créée en octobre dernier, la Société des journalistes d'Antenne 2 avait élu un conseil d'administration provisoire jusqu'alors présidé par Paul Lefèvre.

Préavis de grève à RFI pour le 16 avril

Les syndicats de journalistes SNJ, CFDT et CGT de Radio France internationale (RFI) ont déposé, mercredi 8 avril, un préavis de grève de vingt-quatre heures pour jeudi 16 avril, dès 5 heures du matin. Ce mouvement, décidé à l'issue d'une assemblée générale des journalistes, veut ainsi protester *« contre la réorganisation des rédactions sans concertation et le mépris dont fait preuve la présidence à l'égard de* [leurs] *conditions de travail, mais aussi en raison du parachutage de rédacteurs en chef venant de l'extérieur »*.

Le PDG de RFI, M. Henri Tézenas du Montcel, vient en effet de nommer Jean-Marie de Morant au poste de rédacteur en chef de la station chargé de la politique intérieure, de l'économie et du social, et a annoncé l'arrivée prochaine d'un rédacteur en chef chargé de la section internationale (service diplomatique, Afrique). Jean-Marie de Morant, grand reporter à TF 1, a été auparavant journaliste à *l'Aurore* et au *Matin de Paris*, tout en collaborant aux *Echos* puis à Antenne 2. Pour la rédaction de RFI, ces deux nominations sont en contradiction avec les décisions prises lors d'un comité d'entreprise du 18 mars dernier prévoyant un nouvel organigramme fondé sur des *« promotions internes »*.

Le mécontentement des journalistes de RFI porte aussi sur *« un accroissement considérable »* de leurs charges de travail, notamment depuis le 29 mars où il a été décidé que la station émette vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La rédaction, qui juge *« positive »* l'organisation en *« services spécifiques »* de la station, proteste contre le fait que ces changements ne soient pas accompagnés d'une augmentation des effectifs, indispensable pour assurer l'extension des permanences.

M. Bernard Wouts président du Monde Imprimerie

A la suite de l'assemblée constitutive de la société anonyme Le Monde Imprimerie les premiers administrateurs ont été désignés. Pour *le Monde* qui détient 66 % du capital social, il s'agit d'une part de la SARL *le Monde* représentée par André Fontaine et de la Société des rédacteurs du *Monde* représentée par Manuel Lucbert, d'autre part de Bernard Wouts, administrateur général, de Jacques Gueunet, directeur des imprimeries et d'Eric Pialloux, directeur financier. Pour le groupe Presse-Hachette, qui détient 34 % du capital, il s'agit de France Editions et Publications représentée par Frank Ténot, d'Edi 7 par Gérald de Rocquemaurel, de France Monde par Ghislain Leleu et d'Imprimerie Hélio Corbeil par Joseph Lootvoet.

A l'issue de cette assemblée, le conseil d'administration a nommé Bernard Wouts président de la société et Jacques Gueunet directeur général.

« Petits boulots »

Une convention pour les porteurs de journaux

Les porteurs de journaux et les correspondants de presse locaux bénéficieront, à compter du 1er avril, d'une exonération de 50 % de la cotisation minimale annuelle d'assurance-maladie qui sera prise en charge par l'Etat. Et cela à condition que le revenu annuel n'excède pas 22 000 francs.

Une convention, signée le mercredi 8 avril entre le ministère des affaires sociales et de l'emploi et les représentants des trois syndicats professionnels de la presse quotidienne concrétise une idée qui circulait depuis l'été dernier.

Fréquente dans certaines villes de province, notamment dans le Nord et l'Est, cette activité de portage de journaux assure le plus souvent un revenu de complément et consiste à distribuer les journaux à domicile, tôt le matin. Environ cinq mille personnes la pratiquent actuellement et la profession estime possible le doublement du chiffre.

Ainsi, après l'exonération des charges sociales pour les emplois à domicile ou l'assouplissement apporté à l'exercice de la vente à domicile, M. Séguin poursuit son objectif en faveur des « petits boulots ».

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VOYAGES DE MARCO POLO. Arlequin (45-89-43-22), 20 h 45.

LE NOUVEAU TESTAMENT. Renaissance (42-61-44-16), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), à 19 h 30 : Montségur, de M. Landowski.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : relâche ; Théâtre Gémier : relâche.

ODÉON COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : l'Eternel Mari, d'après Dostoïevski.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), à 18 h 30 : Barrio chino.

TEP (43-64-80-80), à 19 h : les Trois Sœurs.

BEAUBOURG (42-77-12-33) Débats-rencontres : 18 h 30 : Art de voir, art de décrire ; 18 h 30, Information, éthique et droits de l'homme : les citoyens en question ; Cinéma-vidéo : vidéo-information : 16 h : Romain Gary, de V. Moszynski ; 19 h : New-York aux trousses, de G. Verlant ; Vidéo-musique : 16 h : Tosca, de Puccini ; 19 h : Cendrillon, de Rossini ; Cinéma : cycle brésilien (voir la programmation à la rubrique Films/Cinémathèque).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45 : Ce soir on improvise ; Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or : à 18 h 30 : Maria Bethania.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), à 20 h 30 : Sitar et sarode (musique du Bangladesh).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : ZAL ou Pourquoi les hommes n'ont pas d'ailes ?

ARTS - HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h. : Adorable Julia.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Roulette d'escrocs.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h. : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h. : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, 20 h 30. : A. Wobbler.

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : Un peu de temps à l'état pur, 21 h. : Une année sans été.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Alexandre le Grand.

CHAPELLE DU LYCÉE HENRI-IV (loc. : 43-25-30-45), 20 h 30 : En ce mois de l'amour et de la mort.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Yasmina ; La Resserre, 20 h 30 : Hernani ; La Galerie, 20 h 30 : Ecoute petit homme.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77), 18 h 30 : Sidonie.

DIX HEURES (42-64-35-90), 22 h 15 : Le Complexe de la carotte.

18-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : The show must go on.

CAS ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. Subventionnés).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Mimenklatura ; 22 h 15 : Mensonge.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h. : le Festival du cannibale ; 21 h : le Sourire est sous la pluie. II. 20 h 30 : L'amour est en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h. : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : C'est ce soir ou jamais ; 22 h : Palier de crabes.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : Des orchidées au clair de lune.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Fleurs de Papier.

GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-05-67-09), 21 h. : Dis-moi Blaise.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Vie d'A. Colin ; 22 h : Un escargot.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Dom Juan.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h. : S. Joly. Petite salle 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

POCHE (45-48-92-97), 21 h. : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h. : le Nouveau Testament.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 21 h : la Pie rouge.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit ; 21 h : le Pool en eau.

TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

Th. DE L'EURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Périchole 1919.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. GREVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : l'Otage.

TH. DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Vera Baxter.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DE LA PLAINE (42-80-15-65), 20 h 30 : la Villa bleue, le Rêve rose et Poire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Mon Faust. Petite salle, 20 h 30 : la Salle d'attente ; à 18 h 30 : Je m'endormais toujours à l'épisode de la vache.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à Eugène Guillevic ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : En manches de chemise.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

Jeudi 9 avril

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 22 h 15 : les Taupes niveaux ; 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : Bufo.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : Vision ; 15 h : Pour plaire au jeune prince.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), M. Donoso.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : J. Jimena.

MAISON DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (42-23-67-81), 21 h : Contre-danse, communication impossible.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet Moïsseiev.

IVT (43-65-63-63), 21 h : Les terres à rebours.

Les concerts

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Musiques limites.

Conservatoire Rachmaninov, 20 h 30 : E. Indjic (Debussy, Beethoven, Schubert...).

Salle du Bon Conseil, 20 h 30 : S. Kumar Sarma, Z. Hussain.

Schola Cantorum, 18 h 45 : G. Casadesus (Ravel).

Carrefour de la Différence, 21 h : A. Prevost.

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : D. de Willencourt, Th. de Gromard, P.-Y. Artaud, B. Vandome (Fauré, Poulenc, Jolivet).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : Garcia Navarro (Strauss, Bartok, Turina...).

Institut autrichien, 19 h : I. Koch (Mozart, Beethoven, Toch...).

Eglise Saint-Augustin, 20 h 30 : Orchestre philharmonique national de Poznan, dir. : S. Staligroez (Bach).

Le Regard du Cygne, 20 h 30 : Rencontre France-Brésil (Ravel, Roussel, Villa-Lobos).

CC Suisse, 20 h 30 : Ch. Marclay.

Auditorium des Halles, 18 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : H. Franz (Ravel, Scelsi, Poulenc).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : Atelier choral de Paris-Châtelet, dir. : Ph. Guillot (Britten).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chœurs et orchestre P. Molina, dir. : P. Molina (Cherubini, Puccini).

Institut des jeunes aveugles, 21 h : L.-M. Feuillet (Bach, Britten, Brouwer...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, le Trésor du Guatemala, de D. Daves (v.f.) ; 19 h, Hommage à Blake Edwards : Qu'as-tu fait à la guerre, papa ? (v.o. s.-t.f.) ; 21 h 15, il Pianto delle zitelle ; la Maison des veuves ; Luciano via dei cappellari ; Luciano, de Gian Vittorio Baldi (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Anna, de A. Lattuada ; 17 h, la Tanière des brigands, de P. Germi ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Malevil.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien

14 h 30, A Estrela Sobe, de B. Barreto ; 17 h 30, Gordos e Magros, de M. Carneiro ; 20 h 30, A Hora e a Vez de Augusto Matraga, de R. Santos.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (54-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum-1er (42-97-53-74) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A., v.o) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

PLATOON (A., v.o.) (*) ; Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (42-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

UN ADIEU PORTUGAIS (Port., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

ANGEL HEART (*). Film américain de Alan Parker. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). V.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33). V.o. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES BISOUNOURS N° 2. Dessin animé américain de Dale Schott. V.f. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ÉPOUVANTAIL. Film soviétique de Roland Bykov. V.o : 14-Juillet Parnasse, 6e (42-26-58-00). V.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA GUERRE DES ROBOTS. Dessin animé américain de Nelson Hin. V.f. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INSPECTEUR GADGET. Dessin animé français de Bruno Bianchi. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

KING KONG 2. Film américain de John Guillermin. V.o. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LAPUTA. Film allemand de Helma Sanders-Brahms. V.o. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Village, 6e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MOUSTACHU. Film français de Dominique Chaussois. Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

OVER THE TOP. Film américain de M. Golan. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

SACRÉE BARBAQUE. Film brésilien d'André Klotzel. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Jeudi 9 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.30 Série : Columbo.
22.10 Magazine : L'enjeu.
Emission de François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.
L'homme du mois : Michel Pébereau; Le sentier de la mode; Points de repère : quelle croissance pour 1987?; La conquête de l'Amérique; Viser juste : quelle orientation choisir avec ou sans bac ?
23.25 Journal.
23.45 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Cinéma : le Samouraï ■
Film français de Jean-Pierre Melville (1967). Avec Alain Delon, Nathalie Delon, François Périer.
22.15 Documentaire : L'inaperçu.
Préparé par Thierry Garrel.
Nuit d'insomnie, de François Pain; Les documents interdits de Teddy Abdi; Robin des voix, de Jean-Paul Fargier.
23.20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma : Marius ■ ■
Film français d'Alexandre Korda (1931). Avec Raimu, Orane Demazis, Pierre Fresnais, Alida Rouffe, Charpin, Robert Vattier.
22.40 Journal.
23.10 Jumping international de Paris.
23.40 Magazine : Décibels (rediff.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Oriane ■ ■ Film franco-vénézuélien de Fina Torres (1986). Avec Doris Wells, Daniela Silverio, Maya Oloe. **21.55 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Un amour de coccinelle ■** Film américain de Robert Stevenson (1969). Avec Dean Jones, Michele Lee, Buddy Hackett. **23.50 Cinéma : la Forteresse noire ■** Film américain de Michael Mann (1983). Avec Scott Glenn, Alberta Watson, Jurgen Prochnow, Robert Prosky, Gabriel Byrne. **1.25 Téléfilm : Good bye, New-York.**

LA 5

20.30 Cinéma : Gatsby le magnifique ■ Film américain de Jack Clayton (1974). Avec Robert Redford, Mia Farrow, Karen Black, Sam Waterston. **22.15 Série : Hill Street Blues. 23.45 Série : Mission impossible.**

M 6

20.30 Série : Starsky et Hutch. Le grand amour. **21.30 Cinéma : le Diable en boîte ■** Film américain de Richard Rush (1978). Avec Peter O'Toole, Steve Railsback, Barbara Hershey, Alex Rocco. **23.40 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Magazine : Club 6.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Elvira ou l'ultima prova, de Baptiste Marrey (2e partie). **21.30 Musique.** Musiques limites. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Don Juan, poème symphonique, op. 20, de R. Strauss ; Concerto pour alto et orchestre, de Bartok ; Danses fantastiques, Poème symphonique, op. 22, de Turina ; Daphnis et Chloé, suite nº 2 de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Garcia Navarro. **23.00 Nuits parallèles.** La musique contemporaine, c'est facile ; à 23.08, Les goûts français ; à 1.00, Cathy Berberian : visages.

Vendredi 10 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : L'esprit de famille.
14.50 Cœur de diamant.
15.25 Ravi de vous voir.
16.00 Flash d'informations.
16.02 Série : Alfred Hitchcock présente.
17.00 Variétés : La chance aux chansons.
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.40 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec France Gall, Basia, Patrick Bruel, Hervé Christiani, Mathia Bazar, William Sheller, Mana Ranche.
22.00 La séance de 10 heures.
22.30 Feuilleton : Heimat.
23.30 Journal.
23.50 Magazine : Premier balcon.
0.05 Télévision sans frontière (TSF).
1.00 Variétés : Marlène Dietrich.
1.55 Tennis : Tournoi WCT à Dallas.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : L'échange.
14.35 Magazine : Ligne directe.
15.35 Feuilleton : Rue Carnot.
16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A 2.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Série : Deux flics à Miami.
21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Dominique Bona *(Romain Gary)* ; Maurice Denuzière *(l'Adieu au Sud)* ; Jean-Michel Lambert *(le Petit Juge)* ; Philippe Labro, qui parlera des *Pays lointains*, de Julien Green.
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : la Rue de la honte ■ ■ ■
Film japonais de Kenji Mizoguchi (1956). Avec Machiko Kyo, Ayako Wakao, Michiyo Kogure, Aiko Mimasu, Yasuko Kawakami.
Pendant qu'on discute de l'abolition de la prostitution, la vie d'une maison close dans Yoshiwara, le quartier chaud de Tokyo. Une vision du monde amère et pessimiste, une maîtrise cinématographique confondante. Un chef-d'œuvre.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage (rediff.).
14.30 Feuilleton : Demain l'amour.
15.00 Prélude bis.
16.00 Documentaire : Une révolution invisible.
16.50 Jazz off.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 Dessin animé : Edouard et ses amis.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Feuilleton : Les liens du sang.
21.30 Portrait.
Jean-Baptiste Doumeng.
22.30 Journal.
22.50 Jumping international de Paris.
Finale de la Coupe du monde Volvo.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Pair et impair □ Film italien de Sergio Corbucci (1978). Avec T. Hill, B. Spencer. **15.50 Cinéma : Conseil de famille ■ ■** Film français de Costa-Gavras (1986). Avec Johnny Hallyday, Fanny Ardant, Guy Marchand. **17.30 Série : Batman. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. ▶ 21.00 Cinéma : le Feu follet ■ ■** Film français de Louis Malle (1963). Avec Maurice Ronet, Jeanne Moreau, Bernard Noël, Alexandra Stewart. **22.40 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : la Cité des dangers ■** Film américain de Robert Aldrich (1975). Avec Burt Reynolds, Catherine Deneuve, Ben Johnson. **0.45 Cinéma : Harem ■** Film français d'Arthur Joffé (1985). Avec Nastassja Kinski, Ben Kingsley, Dennis Goldson. **2.35 Cinéma : Hôtel « Bon Plaisir » ■** Film français de Michel Barny (1981). Avec Laura Miles, Alban Ceray, Guy Royer, Jessica Belle. **3.35 Les superstars du catch. 4.30 Cinéma : Jean's tonic □** Film français de Michel Patient (1984). Avec Géraldine Danon, Michel Stano, Catherine Amiel. **6.00 Documentaire : les allumés du sport.**

LA 5

14.00 Série : L'inspecteur Derrick. 15.05 Série : Kojak. 16.00 Série : Chips. 16.50 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Feuilleton : Racines II (6e épisode). **22.05 Série : Hill Street Blues. 22.55 Série : Mission impossible. 0.00 Série : L'inspecteur Derrick. 0.50 Série : Kojak. 1.45 Série : Star Trek. 2.35 Série : Chips.**

M 6

14.00 Variétés : J'M 6. 14.30 Henri Guillemin raconte... Victor Hugo (2e partie). **15.00 A.M. Magazine. 16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** La dernière chance (3e partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** La dernière chance (4e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Série : Dynastie.** Rencontre surprise. **21.30 Série : Cagney et Lacey.** Hot Line. **22.30 Ciné-Club : la Bandera ■ ■** Film français de Julien Duvivier (1935). Avec Jean Gabin, Viviane Romance, Robert Le Vigan, Pierre Renoir. **0.10 Magazine : La saga du rock.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. L'idée force actuelle : la solidarité, avec le professeur Jean Duvignaud, sociologue. **21.30 Musique : Black and blue.** Le disque : nouveau départ. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Symphonie nº 7 en la majeur, op. 92, de Beethoven ; Alborada del gracioso, Pavane pour une infante défunte, le Boléro, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, *dir.* Gianluigi Gelmetti. **22.20 Les soirées de France-Musique :** 22.30 Les pêcheurs de perles : Marcel Couraud dirige Debussy et Rameau ; 0.30 Mélimélodame.

Audience TV du 8 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42.1	17.4	5.1	7.2	2.6	9.2	0.5
19 h 45	48.7	21.0	13.3	2.6	2.1	9.2	0.5
20 h 16	63.6	23.6	19.0	10.8	5.1	4.6	1.0
20 h 41	65.6	27.7	16.9	7.7	6.6	5.1	1.5
22 h 08	54.9	22.6	12.3	4.6	6.2	6.7	2.6
22 h 44	42.6	8.7	16.4	4.1	3.6	6.7	3.1

Programmes du mercredi 8 avril, à 20 h 30. TF 1 : « Michigan Mélodie » (téléfilm) ; A 2 : « La voix du sang » (téléfilm) ; FR 3 : « Embarquement immédiat » (variétés) ; Canal Plus : « Football » (1/2 finale aller de la Coupe des coupes, Bordeaux-Leipzig) ; la 5 : « Racines II » (feuilleton) ; M 6 : « Dynastie » (série).

Informations

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 avril à 0 heure et le dimanche 12 avril à 24 heures.

La France restera jusqu'à la fin de la semaine sous l'influence d'un courant perturbé de nord-ouest dans lequel circuleront des masses d'air doux.

Vendredi 10 avril : de la Lorraine et l'Alsace, aux Alpes, au Massif Central et au Sud-Ouest, le temps sera brumeux et faiblement pluvieux par endroits en début de matinée. En cours de journée, le ciel deviendra plus variable par l'ouest avec une alternance d'éclaircies et de passages nuageux accompagnés d'ondées locales du nord-est au nord des Alpes. Toutefois les nuages redeviendront abondants du Massif Central, au Sud-Ouest en fin d'après-midi.

Près de la Méditerranée, grâce au mistral et à la tramontane qui souffleront assez fort, le ciel sera assez dégagé. En Corse, toutefois, on observera quelques ondées.

Du Nord au Bassin parisien, au Centre et au nord de l'Aquitaine, la matinée sera assez ensoleillée mais le ciel deviendra très nuageux en cours d'après-midi.

De la Bretagne à la Normandie et aux pays de Loire, la journée sera nuageuse avec des averses essentiellement près des côtes le matin, puis de faibles pluies l'après-midi.

Les températures seront en sensible baisse. Les minimales iront de 4 à 6 degrés sur la moitié nord-ouest, de 7 à 10 degrés sur la moitié sud-est. Les maximales iront de 10 à 12 degrés sur la moitié nord, de 13 à 17 degrés sur la moitié sud.

Prévision pour la fin de la semaine :

Samedi 11 avril : sur la Bretagne, la Normandie et les pays de Loire le temps sera variable le matin : des éclaircies alterneront avec des passages nuageux, ceux-ci pouvant être accompagnés d'averses. En fin de journée, le ciel se couvrira et les pluies deviendront continues, mais faibles. Les températures de 5 à 6 degrés le matin atteindront 13 à 14 degrés l'après-midi.

De la Méditerranée aux Alpes, au Jura et à l'Alsace, de belles éclaircies se développeront le matin après dissipation des brumes matinales plus nombreuses en Bourgogne et dans la vallée de la Saône. Durant la journée, le ciel deviendra très nuageux et des pluies faibles se produiront. Les températures varieront de 14 à 17 degrés du nord au sud.

Partout ailleurs la journée débutera sous les nuages avec des pluies faibles. Mais peu à peu des éclaircies apparaîtront, très belles dans le Sud-Ouest, plus rares et accompagnées d'averses de la Manche orientale aux frontières du Nord-Est. Les températures de 7 à 9 degrés le matin monteront jusqu'à 14 à 16 degrés dans la journée.

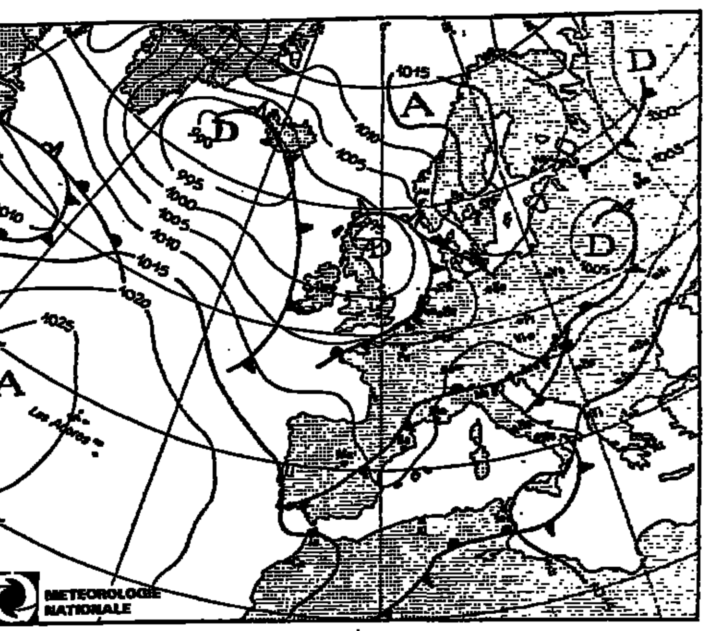
Dimanche 12 avril : sur la moitié ouest du pays, la matinée sera grise et très faiblement pluvieuse, des éclaircies de plus en plus belles se développeront durant la journée.

Sur le quart nord-est des passages nuageux alterneront avec des éclaircies. Les averses déjà rares le matin se limiteront en soirée au voisinage de la frontière belge.

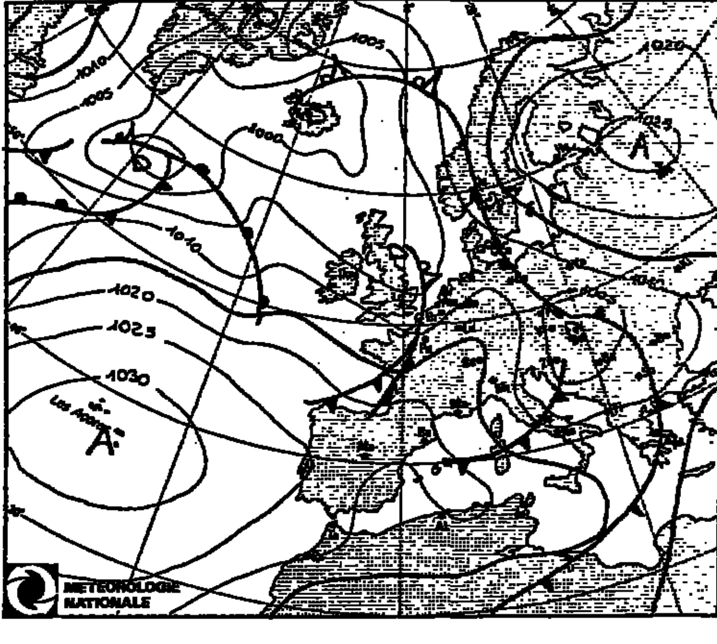
Sur le Sud-Est, la journée sera ensoleillée. Sur la région Rhône-Alpes toutefois les nuages deviendront plus nombreux et il pleuvra parfois faiblement en soirée.

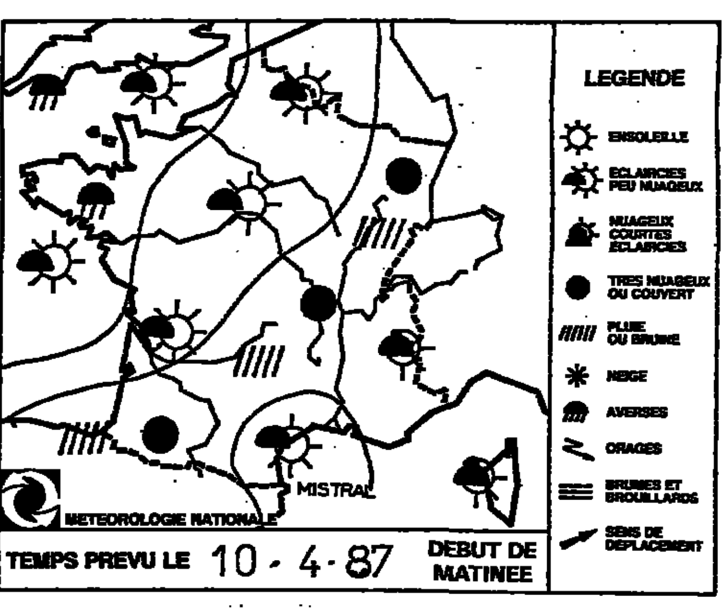
Les températures seront sans changement sensible.

SITUATION LE 9 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 11 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 10 - 4 - 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-4 à 6 h TU et le 9-4-1987 à 6 h TU — le 8-4-1987

FRANCE

AJACCIO	22	12	N
BIARRITZ	17	11	P
BORDEAUX	19	9	N
BOURGES	16	8	P
BREST	14	7	B
CAEN	16	7	C
CHERBOURG	13	7	C
CLERMONT-FERR.	13	8	P
DIJON	15	9	P
GRENOBLE St-M-H	14	9	P
LILLE	15	9	P
LIMOGES	16	7	P
LYON	13	10	P
MARSEILLE-MAR.	18	12	P
NANCY	17	9	C
NANTES	16	8	C
NICE	13	11	P
PARIS-MONTS.	16	10	C
PAU	17	10	C
PERPIGNAN	16	12	C
RENNES	16	8	P
ST-ÉTIENNE	15	10	P
STRASBOURG	17	8	C
TOURS	18	8	P
TOULOUSE	19	11	O
POINTE-A-P.	32	24	N

ETRANGER

ALGER	28	16	N
AMSTERDAM	13	8	C
ATHÈNES	20	12	D
BANGKOK	38	27	C
BARCELONE	22	11	N
BELGRADE	24	13	C
BERLIN	16	8	P
BRUXELLES	16	9	P
LE CAIRE	30	15	D
COPENHAGUE	4	1	P
DAKAR	26	19	D
DELHI	36	22	D
DJERBA	22	16	N
GENÈVE	10	8	P
HONGKONG	25	21	C
ISTANBUL	15	8	D
JÉRUSALEM	23	9	N
LISBONNE	18	9	D
LONDRES	13	8	C
LOS ANGELES	28	13	D
LUXEMBOURG	14	7	C
MADRID	19	9	P
MARRAKECH	22	15	C
MEXICO	27	9	B
MILAN	13	11	P
MONTRÉAL	10	3	A
MOSCOU	2	– 4	D
NAIROBI	25	17	N
NEW-YORK	13	7	N
OSLO	7	– 2	N
PALMA-DE-MAL.	23	11	P
PÉKIN	27	11	P
RIO-DE-JANEIRO	28	23	N
ROME	19	15	D
SINGAPOUR	32	23	C
STOCKHOLM	3	– 7	D
SYDNEY	20	17	A
TOKYO	25	10	C
TUNIS	26	14	P
VARSOVIE	17	6	C
VENISE	14	11	P
VIENNE	20	13	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

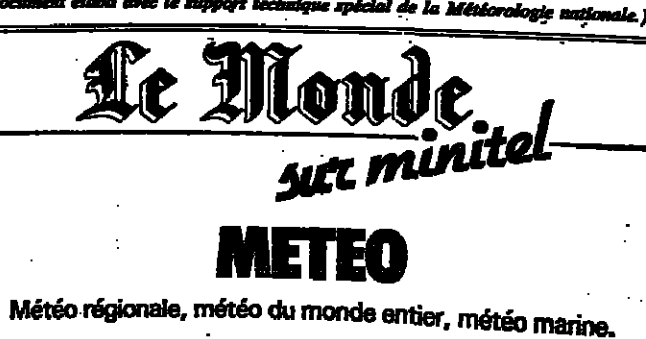
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

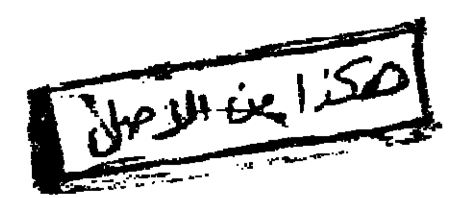
EN BREF

● **BIENFAISANCE : un bateau pour le Liban.** — A l'initiative de Bernard Kouchner, de Jean Porrini (Médecins du monde), de Frédérique Deniau (Un village pour Wissam), et avec l'aide de la CEE, un bateau chargé de 4 000 tonnes de vivres et de médicaments quittera le port de Marseille autour du 13 avril pour arriver au moment de Pâques dans un Liban victime de la guerre mais aussi de l'effondrement économique. La cargaison sera équitablement répartie entre les populations les plus défavorisées, spécialement les enfants : pour les chrétiens, sous l'égide du patriarcat Maronite et de l'université Saint-Esprit de Kaslik ; pour les musulmans, sous la responsabilité des Nations unies, pour les Palestiniens par l'UNRWA. La distribution se fera avec le concours de Médecins du monde. La quantité de médicaments n'est pas encore suffisante, une souscription est ouverte : les dons doivent être adressés à Médecins du monde Liban, 67, avenue de la République, 75011 Paris. CCP 1144 Z.

● **CONFÉRENCE : volontariat et tiers-monde.** — Le travail volontaire et non rémunéré dans les pays en voie de développement concerne un certain nombre de personnes. Pour répondre aux questions qu'elles peuvent se poser à ce sujet, le Centre du volontariat de Paris et une vingtaine d'organisations non gouvernementales assurent jusqu'au 11 avril, de 14 heures à 19 heures, une permanence au Forum des Halles (Espace Plus, niveau 1). Pour compléter cette information, Bernard Kouchner et Yves Lacoste donneront une conférence sur le thème « ONG et droits de l'homme : romantisme ou réalité », jeudi 9 avril à 20 heures, à l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne. Elle sera suivie d'un débat.

★ Renseignements : Centre du volontariat de Paris, 130, rue des Poissonniers, 75018 Paris. Tél. : 42-64-97-34.

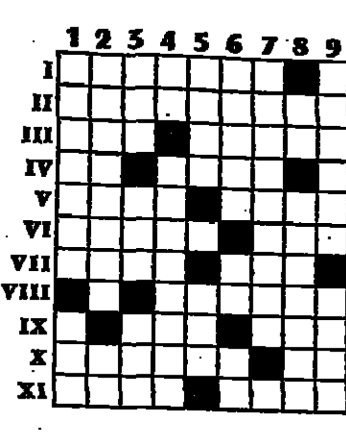




« services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4460



HORIZONTALEMENT

I. Fait le bonheur des uns et le malheur des autres. – II. Qui poussent à bien manger. – III. Partie de partie. Propice à la naissance de certaines étoiles. – IV. Lettres de lettre. Etait tout feu tout flamme. – V. N'offre aucune difficulté à celui qui a réponse à tout. Ont donc provoqué des réactions. – VI. Ce qui est perdu pour lui ne l'est pas pour tout le monde. Déclenchait des «attaques» qui faisaient parfois des blessés. – VII. Pas enveloppé. N'est donc pas à même de nous en faire voir de toutes les couleurs. – VIII. Saisit mais pas avec les mains. – IX. Entraîne des désertions. Ni l'un ni l'autre. – X. Partent en morceaux. Pas dépassé. – XI. Qui permet donc de cultiver sans piocher. Entouré de cadavres.

VERTICALEMENT

1. On lui ouvre sa chemise pour le dépouiller. Procéda à un changement. – 2. Sorties d'une gourde. Limite les efforts. – 3. Se met dans les affaires. Existe en deux lieux totalement différents. Pour ceux ou celles qui sont bêtes à manger du foin. – 4. N'échappe pas à toutes les recherches. Donne lieu à une agitation passagère. – 5. Vit dans les ténèbres. A donc quitté les ténèbres. – 6. Mauvais état. Note. Fait voir la vie en rose. – 7. On y vend des tomates. – 8. Eclat de verre. Ce n'est pas avant d'y entrer qu'il faut vider les poches. – 9. N'apporte rien de bon. Dort.

Solution du problème n° 4459

Horizontalement

I. Grimacier. – II. Ravalés. – III. Rien. Cm. – IV. Béer. Trop. – V. On. Es. Obi. – VI. Ute. Et. Al. – VII. Irascible. – VIII. Leucocyte. – IX. Lé. Eu. – X. Iscariote. – XI. Usines.

Verticalement

1. Gribouillis. – 2. Râ. Entrées. – 3. Ivre. Eau. – 4. Maire. Sceau. – 5. Ale. Secours. – 6. Cent. Tic. Ii. – 7. IS. Ro. Byron. – 8. Cobalt. Té. – 9. Rempilée. Es.

GUY BROUTY.

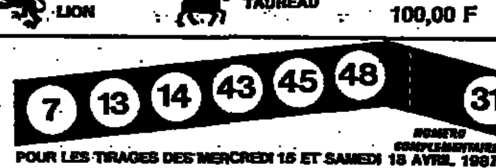
loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	161	tous signes	400
	17 211	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
2	082	tous signes	400
	5 772	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	9 912	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	9 682	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	18 922	bélier	50 000
		autres signes	5 000
3	3 303	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	4 343	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	4 953	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	8 893	balance	12 000
		autres signes	1 200
	9 393	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	14 753	balance	50 000
		autres signes	5 000
4	3 404	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	9 444	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	28 144	taureau	50 000
		autres signes	5 000
5	5 745	poissons	12 000
		autres signes	1 200
6	16	tous signes	200
	36	tous signes	200
	0 596	taureau	10 000
		autres signes	1 800
	8 516	verseau	12 200
		autres signes	1 400
	9 306	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	09 306	scorpion	51 200
		gémeaux	17 000
		autres signes	5 200
6	17 396	vierge	50 000
		autres signes	5 000
7	77	tous signes	200
	417	tous signes	600
	9 077	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	9 487	balance	10 000
		autres signes	1 000
	3 157	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
8	2 808	lion	10 000
		autres signes	1 000
	7 288	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	3 508	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	8 528	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	98 838	lion	50 000
		autres signes	5 000
	12 868	verseau	50 000
		autres signes	5 000
9	219	tous signes	400
	819	tous signes	400
	13 549	poissons	50 000
		autres signes	5 000
0	040	tous signes	400
	5 840	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	9 830	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	2 770	lion	12 000
		autres signes	1 200
	08 110	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	11 270	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	21 840	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	18 270	sagittaire	4 000 000
		autres signes	125 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BÉLIER, LION, TAUREAU GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 14 TIRAGE DU MERCREDI 8 AVRIL 1987



POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 15 ET SAMEDI 18 AVRIL 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 36e
TIRAGE DU MERCREDI 8 AVRIL 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **2 1 3 6 7 1** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 013671, 113671, 313671, 413671, 513671, 613671, 713671, 813671 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
203671	210671	213071	213601	213670	10 000,00 F
223671	211671	213171	213611	213672	
233671	212671	213271	213621	213673	
243671	214671	213371	213631	213674	
253671	215671	213471	213641	213675	
263671	216671	213571	213651	213676	
273671	217671	213771	213661	213677	
283671	218671	213871	213681	213678	
293671	219671	213971	213691	213679	

Tous les billets se terminant par		gagnent
3671		4 000,00 F
671		400,00 F
71		200,00 F
1		100,00 F

87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 8 AVRIL 1987 37e

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 9 avril 1987 :

DES DÉCRETS :

● N° 87-243 du 3 avril 1987 modifiant le décret n° 85-1388 du 27 décembre 1985 relatif au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises.

● N° 87-246 du 6 avril 1987 relatif à l'exercice du droit de réponse dans les services de communication audiovisuelle.

● N° 87-251 du 6 avril 1987 relatif au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique agricole.

UN ARRÊTÉ :

● Du 1er avril 1987 fixant les bases de calcul du remboursement forfaitaire de taxe sur la valeur ajoutée pour les animaux de grande valeur.

ENVIRONNEMENT

Dans les Alpes-Maritimes

Les écologistes ne veulent pas d'un trentième port de plaisance

NICE
de notre correspondant régional

Avec 29 ports de plaisance sur 120 kilomètres de côte, représentant 15 000 postes de mouillage, le département des Alpes-Maritimes détient le record de densité des places de bateaux offertes sur le littoral français. Un nouveau projet d'envergure, le premier depuis plus de dix ans, a vu le jour à Golfe-Juan, sur la commune de Vallauris, où l'on envisage de construire un port de près de 800 places. Il est vivement contesté par les défenseurs de l'environnement.

Le nouveau port de Golfe-Juan, qui sera le deuxième implanté sur la commune de Vallauris et le cinquième dans le golfe entre Antibes et Cannes, a reçu, de justesse, le 24 mars, le feu vert de la commission départementale des sites (10 voix pour, 8 contre et 2 abstentions). Toutes les administrations intéressées avaient, auparavant, donné leur accord, y compris le ministère de l'environnement qui s'était, dans un premier temps, prononcé défavorablement.

En dépit de l'appui d'une cinquantaine de scientifiques, dont certains de renom, les écologistes ont également perdu la bataille des signatures lors de l'enquête publique. Leur principal argument est que le nouveau port va détruire, de façon irréversible, 23 hectares d'herbiers de posidonies et de cymodocées, deux phanérogames inscrites, depuis 1982, sur une liste des espèces végétales protégées. Ils s'élèvent plus généralement contre une nouvelle restructuration du rivage s'ajoutant à une soixantaine d'opérations qui ont déjà supprimé ou fortement dégradé 13 % de l'étage infra-littoral (de 0 à – 20 mètres) du département où la vie sous-marine est intense.

« Trop, c'est trop. Il faut que les constructions de ports s'arrêtent et, comme la loi littorale le permet, que l'on fasse appel à des formules légères d'aménagement, tel le stockage des bateaux à terre » déclarent MM. Pierre Naudet et Alexandre Meinesz, responsables du Groupement des associations de défense des sites et de l'environnement de la Côte d'Azur (GADSECA).

Pour le maire (PR) de Vallauris, M. Pierre Donnet, *« le projet correspond à un besoin réel puisque huit cents plaisanciers sont inscrits sur des listes d'attente »*. Il souligne également l'aménagement d'une promenade et d'une nouvelle plage de 400 mètres (dont la création est toutefois subordonnée à la rentabilité financière de l'opération). Parmi les mesures compensatoires est, enfin, prévu un repiquage d'herbiers qui laisse plus que sceptiques les scientifiques. Le GADSECA a d'ores et déjà annoncé qu'il attaquerait le permis de construire du port devant le conseil d'Etat.

GUY PORTE.



Economie

Le financement de la Sécurité sociale

Le gouvernement veut répartir les responsabilités

« M. le ministre, nous vous avions demandé un verre d'eau : nous vous remercions de nous offrir un bain », déclarait, la semaine dernière, un des interlocuteurs de M. Philippe Séguin, au cours des premières rencontres préparatoires aux futurs *« Etats généraux »* de la Sécurité sociale. Cette consultations s'étendra dans le temps, du début de mai à l'automne, et dans l'espace, sur le plan local comme sur le plan national, et associera le Parlement et les partenaires sociaux. On peut craindre qu'elle donne lieu à une cacophonie où se mêleront les revendications de détail et la réaffirmation de positions de principe et de propositions maintes fois exposées.

Ce qui pousse cependant le guvernement à s'engager dans une démarche non dénuée de risques, c'est à la fois l'occasion et la nécessité.

La nécessité, c'est celle de trouver, dans les quelques années qui viennent, le moyen de consolider la situation de la Sécurité sociale et en particulier, du régime général. En effet, celui-ci voit ses recettes qui reposent à 93 % sur des cotisatioons assises sur les salaires, réduites par l'effet de la crise. M. Séguin a pu, à bon droit, répéter à Saint-Etienne, mercredi, que la Sécurité sociale est *« malade du chômage »* qui coûte 100 milliards de francs par an à l'ensemble des régimes : une affirmation que nul ne peut contester et que la CGT, par exemple, ne rejetterait pas. Or ce chômage n'est pas près de disparaître : une étude récente de l'INSEE a montré que même avec un effort considérable d'investissement, on ne peut espérer le voir baisser sensiblement d'ici à 1991 (*le Monde* du 31 janvier.

Or, parallèlement, les dépenses d'assurance-vieillesse s'accroissent régulièrement, de façon structurelle, par l'effet de l'allongement de la vie, de la *« maturation »* des régimes des retraites et de l'avancement de l'âge de cessation d'activité. Celles d'assurance-maladie tendent aussi à augmenter par suite du vieillissement de la population, d'une attention croissante portée à la santé et d'une tendance générale à la médicalisation.

Ainsi, même si le déficit du régime général en 1986 (2 milliards de francs) ne représente que 3 % des dépenses, le fossé tend à s'élargir chaque année entre les recettes et les dépenses. Les socialistes ont pu un temps le combler par des économies importantes, la prise en charge de certaines dépenses par l'Etat, des recettes nouvelles et une gestion active de la trésorerie. Mais ils n'ont pu modifier la tendance, d'autant qu'ils ont, en 1985, supprimé plusieurs recettes, notamment la contribution de 1 % sur les revenus imposables (représentant plus de 12 milliards de francs) et opéré quelque 10 milliards de francs de débudgétisations.

Pour trouver économies et ressources, le gouvernement étend la méthode déjà utilisée en 1986 en renvoyant la balle aux partenaires sociaux : il élargit le débat en tentant d'impliquer les élus (nationaux et sans doute locaux) et, audelà, l'ensemble des Français à travers différents corps intermédiaires.

La tentative n'est pas absolument inédite : en 1983, M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales, avait entrepris dans un Livre blanc, cette pédagogie sur l'évolution des dépenses de protection sociales et avait, à cette occasion, instauré un débat parlementaire qui fut sans suite. Il avait évoqué un *« Grenelle de la protection sociale »* qui n'aboutit pas parce qu'il devait plutôt répartir des sacrifices que des avantages, contrairement à la rencontre de Grenelle de 1968. Mais le gouvernement actuel, qui peut être soupçonné de vouloir réduire la protection sociale, doit prendre davantage d'assurances en élargissant le cadre de la pédagogie et de la consultation.

M. Séguin a pu ainsi se livrer à un double exercice. Il a voulu se replacer dans la ligne de l'évolution de la Sécurité sociale. D'autre part, il a cherché à obtenir un premier consensus avec les partenaires sociaux sur la nécessité de diversifier les ressources du régime général en ne les laissant pas reposer exclusivement comme aujourd'hui sur les cotisations salariales et en faisant appel à la fiscalité, comme c'est le cas dans la plupart des pays européens.

Resterait à définir la forme de cette fiscalité : le nombre des contribuables tendant à se restreindre, il faudrait sans doute envisager un prélèvement sur l'ensemble des revenus et donc, touchant aussi au moins une partie des personnes non imposables. Le gouvernement étudie. Mais une telle contribution ne serait acceptable que si elle était compensée par ailleurs, par exemple par une taxation des revenus mobiliers ou des placements boursiers (comme celle qu'a préconisée la CGC). Le ministre des affaires sociales n'avait pas paru hostile à une telle hypothèse, même si, officiellement, celle-ci a été écartée.

De même, M. Séguin peut espérer trouver dans le rapport du groupe de sauvegarde de l'assurance-vieillesse qui vient d'être publié un accord pour une retraite plus *« contributive »* et donc moins onéreuse.

Cette recherche du consensus sur la sécurité sociale n'exclut pas cependant les préoccupations politiques, voire électorales. Redoutant que le Parti socialiste, après les communistes, ne fasse de ce sujet sensible un thème de mobilisation en vue de l'élection présidentielle, le gouvernement cherche, en organisant le débat, à retourner la situation à son profit. Il peut espérer faire passer plus facilement des mesures impopulaires (économies ou augmentation des cotisations) dans l'ensemble des discussions, bref, de transformer la menace en paratonnerre.

Mais, à brève échéance, le gouvernement va devoir trouver des recettes nouvelles pour boucler l'exercice 1987. M. Séguin a évalué à 24 milliards de francs le besoin de financement du régime général à la fin de cette année. Pour y faire face, le temps est compté : plus l'on tarde et plus la recette choisie, cotisations ou contribution, devra être importante. Cette contrainte plaide en faveur d'une nouvelle augmentation de la cotisation vieillesse, qui aurait un rendement plus rapide qu'un prélèvement fiscal.

GUY HERZLICH.

M. Séguin évoque un « redéploiement » des prélèvements sociaux obligatoires

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyé spécial

Le financement du régime général de la Sécurité sociale peut difficilement reposer uniquement sur les cotisations salariales : c'est ce qu'a indiqué M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, le mercredi 8 avril à Saint-Etienne, à l'occasion de l'entrée de la vingt-sixième promotion du Centre national d'études supérieures de sécurité sociale.

Selon M. Séguin, la Sécurité sociale, déjà *« malade du chômage »*, est également menacée par *« les modifications des types d'emploi, c'est-à-dire la substitution de postes très qualifiés et en nombre restreint à une main-d'œuvre abondante, ou si l'on préfère, au moins partielle de l'homme sur la machine »*. Il faut donc *« s'interroger sur le caractère exclusif de l'assiette des cotisations sociales fondées sur les seuls salaires »*. Il faut aussi, a-t-il ajouté, *« se demander s'il n'y a pas lieu de procéder à un redéploiement des prélèvements obligatoires sociaux, mais aussi fiscaux »*.

M. Séguin a indiqué que ce n'était pas à lui de répondre, mais sans doute aux états généraux de la protection sociale.

Outre le financement, M. Séguin a donné quelques indications sur les sujets qui devraient être examinés au cours des états généraux de la Sécurité sociale. Il s'agit notamment de l'équilibre des régimes d'assurance-vieillesse, menacé par le vieillissement de la population et l'avancée de l'âge de la retraite : M. Séguin a évoqué aussi la possibilité de créer des *« régimes optionnels »* de retraite comme celui qui existe pour les artisans. Y figure aussi évidemment la situation de l'assurance-maladie : selon le ministre, les Français devront dire *« quelle part de leur revenu national ils souhaitent affecter à la consommation des soins »* et s'interroger sur *« le partage entre la prévoyance collective assurée par la Sécurité sociale et la prévoyance individuelle complémentaire, assurée par les mutuelles et les compagnies d'assurances »*.

Par ailleurs, le ministre des affaires sociales a précisé que le débat parlementaire sur la Sécurité sociale, annoncé par M. Chirac, aurait lieu à l'Assemblée nationale et au Sénat dans la deuxième quinzaine de mai ou les premiers jours de juin.

G. H.

● **Air Inter paralysé à 40 %.** — La compagnie Air Inter ne pourra qu'assurer 40 % de ses vols, le vendredi 10 et le samedi 11 avril, en raison d'une grève organisée par le Syndicat national des officiers mécaniciens navigants (SNOMAC). Ce syndicat continue de s'opposer à la suppression du mécanicien dans le poste de pilotage du futur Airbus A-320 et demande que cet appareil soit conduit par deux pilotes et un mécanicien. Toutes les compagnies ayant acheté cet Airbus ont choisi de le faire piloter par deux hommes, à l'exception de l'Australien Ansett. Pour tout renseignement sur les vols maintenus, Air Inter : (1) 45-39-25-25.

AFFAIRES

Pour résister à l'automobile

La RATP veut transformer l'usager en client

La RATP contre-attaque. Elle n'avait guère le moral, ces derniers temps, entre les grèves de la fin de l'année 1986, le contrôle tâtillon du ministre des finances sur sa gestion et ses investissements, un métro colonisé par les clochards et un trafic stagnant. La démobilisation commençait à se faire sentir jusque dans l'encadrement. M. Michel Rousselot, directeur général, a donc décidé de convier l'ensemble de son entreprise à *« un changement culturel profond »* baptisé *« politique commerciale »* et qui suppose que soit reconnue *« la primauté du voyageur »* du haut en bas de la pyramide de la Régie.

La RATP constate qu'elle a mangé son pain blanc. Ce ne sont pas les petites prolongations de lignes de métro vers Bobigny ou la Défense qui créeront d'importants flux de trafic supplémentaires. En revanche, la voiture individuelle fait un retour en force dans les déplacements de la région parisienne grâce à la baisse du coût du carburant. Il ne coûte pas plus cher qu'en 1978 d'utiliser sa voiture. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, si la part des transports en commun est tombée, dans la circulation régionale, de 46,2% en 1969 à moins de 34% aujourd'hui ?

Dans le même temps, la Régie est contrainte de reconnaître que son autonomie financière est faible. Les ventes de billets ne représentent que 34% de ses recettes. Les gouvernements successifs ont empêché une hausse convenable de ses tarifs afin de ne pas peser sur l'indice des prix. Elle doit donc quémander, auprès du ministre de l'économie et des finances, des ressources supplémentaires que celui-ci lui accorde avec de plus en plus de mauvaise grâce, en intervenant constamment dans ses décisions. Les tarifs réduits, la carte orange notamment, ont attiré des usagers supplémentaires sans augmenter ses ressources.

M. Robert Jung, chef du service du marketing et de l'action commerciale, décrit les trois axes de la politique commerciale en gestation. *« D'abord, il nous faut fidéliser notre clientèle,* dit-il. *Cela veut dire établir, par mailing ou par minitel, un bilan transport pour tous ceux qui déménagent vers la périphérie de l'Ile-de-France afin de les persuader de continuer à utiliser les transports collectifs. Cela veut dire, aussi, améliorer la qualité du service, dont nos clients sont les seuls juges. Ils supportent de plus en plus mal la baisse de la propreté du métro ou de ne pas connaître le temps d'attente à l'arrêt du bus. Nous avons découvert avec étonnement que 85 % d'entre eux préfèrent marcher plutôt que d'attendre le bus. Lorsque nous aurons mis au point des produits correspondant à ces demandes, nous le ferons savoir pour résister à la pression médiatique de la voiture individuelle. »*

L'auto, voilà l'ennemi auquel il convient de subtiliser la clientèle. *« Nous visons une cible d'un million de déplacements par jour ouvrable, parmi les cadres, les femmes au foyer, les jeunes et les non-résidents. Toutes ces catégories ne sont prisonnières ni de la voiture ni des transports en commun. Elles sont très mobiles. Elles ne possèdent pas la carte orange. Pour les séduire, la RATP dispose d'atouts non négligeables. »*

Pub et puces à la rescousse

Dans Paris, et entre Paris et sa petite couronne, aux heures creuses, la RATP étudiera une tarification incitative, une amélioration de l'information et de l'ambiance. A l'intérieur de la petite couronne, il y a mieux à faire, notamment en matière de lignes de bus où les correspondances sont aléatoires. La RATP s'apprête à lancer une opération pilote qui concernera une zone de 150000 habitants de la banlieue sud-ouest où la rationalisation du réseau s'accompagnera d'une campagne massive d'information. En grande banlieue, le rabattement des usagers vers le réseau RER suppose une relance de la politique de construction de parcs de stationnement de dissuasion.

Enfin, conclut M. Jung, *« nous lutterons contre la fraude, qui coûte 400 millions de francs par an et qui choque certains segments de notre clientèle. Pourquoi pas une action d'éducation en milieu scolaire allant de pair avec le renforcement des contrôles déjà décidés ? »*

La machine commerciale s'est déjà mise en marche. Une direction de l'action commerciale et de la communication a été créée au début de cette année. Environ trois cent cinquante cadres supérieurs ont appris à manier le mot *« client »* au cours d'une convention réunie les 23 et 24 mars. La Régie forme un attaché commercial par ligne, afin — par exemple — de trouver le moyen de diminuer les queues aux guichets. Des campagnes publicitaires en faveur des transports en commun vont fleurir à la télévision et dans les journaux. Une nouvelle tarification, plus simple et plus incitative, est à l'étude. Une carte à « puce » et la monétique relégueront, après-demain, le guichet au musée des antiquités. L'agent est prié de sortir de sa réserve, de ses certitudes et de son bureau pour rendre le voyage plus agréable. Une sorte de rêve ? *« Oui,* répond M. Jung, *mais en action. »*

ALAIN FAUJAS.

Pour le rachat d'American Motors

Chrysler prend de faibles engagements sur les ventes de Renault aux Etats-Unis

Le conseil d'administration extraordinaire de Renault qui devait examiner, le 8 avril, la lettre d'intention signée par Chrysler pour le rachat des 46 % détenus par la Régie dans American Motors Corp. (AMC) a été repoussé à la deuxième quinzaine d'avril. Chrysler entend utiliser la totalité du délai de quarante-cinq jours après la signature de la lettre d'intention le 9 mars *« pour examiner en profondeur AMC ». L'accord définitif ne sera conclu qu'après.*

Pour l'heure selon des sources américaines, cette lettre prévoit que Chrysler commercialisera, jusqu'à la fin de 1991, la Medallion (R 21 américanisée), y compris dans ses versions ultérieures (4 × 4, 6 cylindres) à travers le réseau AMC, mais sans engagement de volume de la part de Chrysler qui dispose, en effet, avec la Le Baron, d'un modèle concurrent. Renault, qui a commencé la commercialisation de la Medallion en mars en Amérique du Nord, avait prévu d'en exporter 50 000 en année pleine, mais avec un dollar inférieur à 6,20 F, la Régie perd de l'argent sur ces ventes.

En revanche, sur la Premier, voiture de conception 100 % américaine, fabriquée dans l'usine canadienne flambant neuve de Bramalea et qui sera lancée en septembre prochain, Chrysler prend, dans la lettre d'intention, des engagements chiffrés bien inférieurs aux objectifs initiaux de Renault. L'Américain s'engage à commercialiser au moins 300 000 Premier d'ici à la fin de 1991, alors que la Régie prévoyait 60 000 véhicules pour 1987 et 120 000 les années suivantes (y compris la version coupé). Chrysler propose une clause de non-concurrence et une indemnité de 1 300 dollars par voiture non vendue en dessous de 300 000. Les Premier pourront être distribuées par le réseau AMC ou par le réseau Chrysler, mais dans ce dernier cas, l'Américain ne s'engage pas à incorporer les composants Renault (moteurs, boîtes de vitesse...) prévus à l'origine. Au-delà de 300 000 Premier vendues, Renault baissera de 21 % le prix de ses composants vendus à AMC, il est vrai quelque peu « tiré » vers le haut.

Au-delà de la fin 1992 ou au-delà de 750 000 Premier vendues, Chrysler ne paiera plus de royalties à Renault (selon les résultats commerciaux, ces royalties peuvent rapporter de 83 à 280 millions de dollars) et n'aura plus d'obligation d'achat sur les composants Renault.

Le sort de deux véhicules reste en suspens : celui de l'Alliance (R 9 américanisée), dont les ventes sont en chute libre, et de l'Alpine, dont la commercialisation aux Etats-Unis était prévue dans le courant de cette année. En France, la cession d'AMC peut donc avoir des répercussions sur les unités de Maubeuge (Medallion), Douvrain (Premier) et Dieppe (Alpine).

C. B.

Le rapport Laxan

Un nouveau barème plus équitable et plus économique pour l'aide au logement

Endiguer la croissance folle de l'aide personnalisée au logement (APL) devient un impératif. En 1986, l'APL a coûté 17,3 milliards de francs (dont 49 % sont directement à la charge du budget de l'Etat), contre 12,4 milliards pour l'allocation-logement familiale (ALF) et 7,9 milliards pour l'allocation-logement sociale (ALS). L'APL, versée à un million six cent quatre-vingt mille ménages (45 % de locataires, 55 % d'accédants à la propriété), doit être revalorisée chaque année en juillet et connaît par an deux cent quatre-vingt-dix mille nouveaux bénéficiaires. Le rapport demandé en décembre dernier à une commission présidée par M. Max Laxan, gouverneur honoraire du Crédit foncier de France, par M. Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement et de l'aménagement du territoire et des transports, ne propose pas une refonte en profondeur des systèmes d'aides à la personne mais plutôt un infléchissement de l'APL pour ralentir sa dérive prévisible, améliorer le sort des victimes de la désinflation (ceux qui n'arrivent plus à payer aujourd'hui les mensualités de remboursement d'emprunts faits à l'époque, où les taux d'intérêt étaient au plus haut), et gommer des effets pervers générateurs d'injustices sociales.

Les propositions du rapport Laxan font davantage porter l'effort sur l'accession à la propriété que sur le secteur locatif social, où il est seulement question de supprimer le forfait de charges spécifique aux immeubles avec ascenseurs et, pour les ménages, dont le revenu est supérieur au SMIC (1), d'ajuster le barème de l'APL sur celui de l'allocation-logement. Le taux d'effort (pourcentage du revenu consacré au logement) passerait ainsi de 20,4 % à 22,4 % pour un ménage gagnant deux fois et demi le SMIC.

En accession à la propriété, pour venir en aide aux victimes de la désinflation, le rapport suggère un transfert sélectif, de l'aide donnée à ceux dont les revenus sont les plus hauts et les mensualités de remboursement les plus faibles, vers ceux qui sont au bord de la catastrophe.

Pour les nouveaux accédants (70 % des PAP et 50 % des prêts conventionnés donnent lieu à une APL), il s'agit bel et bien d'un nouveau barème. Au-delà d'un certain revenu (trois SMIC pour une famille avec deux enfants), l'APL disparaîtrait, ces ménages ne conservant que le bénéfice des déductions fiscales qui, en 1985 et 1986, ont fortement augmenté, et s'ajoutant à l'APL, ont considérablement réduit le taux d'effort de ces familles. L'APL resterait à son niveau actuel pour les familles dont les ressources sont autour de deux fois le SMIC. Pour les familles les plus défavorisées, dont les possibilités d'endettement sont actuellement dangereusement excessives, la commission suggère de plafonner l'APL versée pour une construction neuve trop coûteuse (500 000 francs pour une maison). Cette mesure aurait pour but de décourager les ménages de se lancer dans des programmes trop ambitieux (où l'APL devient la ressource principale), et d'encourager la constitution d'un apport personnel suffisant. Elle serait compensée par une allocation logement revalorisée, versée en cas d'acquisition d'un logement ancien, moins coûteux (et notamment d'une HLM, puisque la vente en est facilitée).

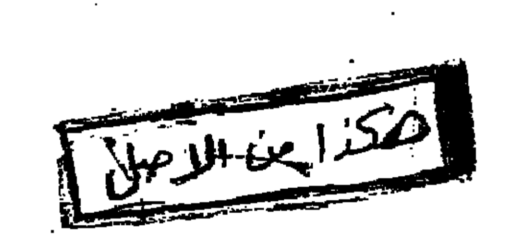
Enfin, le nouveau barème de l'APL gommerait les avantages excessifs que représente aujourd'hui l'acquisition-amélioration par rapport à la construction neuve.

Un milliard d'économie

Au total, et tout bien compté, on économiserait ainsi un milliard de francs environ. Si le gouvernement adoptait ces mesures, il réduirait au mieux la progression de l'APL. Suffisantes pour guider en juillet prochain les responsables de la révision du barème de l'APL, utiles pour aider à construire cet été le budget 1988, ces propositions n'attaquent pas pour autant le mal à sa racine. Le système, né de la loi de 1977 sur la réforme du financement du logement, n'était viable que si le pouvoir d'achat des familles augmentait régulièrement et si le rythme de l'inflation restait supérieur à 8 % par an... Au fil du temps, le système s'est dégradé et est désormais à bout de souffle (*le Monde* du 8 mars 1986). De légers replâtrages ne suffiront pas à le rendre viable, et à cet égard, le constat dressé par le rapport Laxan est féroce dans sa sécheresse. Il faudra bien mettre en chantier une nouvelle réforme du financement du logement, mieux adaptée au contexte économique actuel. M. Balladur, ministre de l'économie et des finances, vient de confier à M. Michel Euvrard *« une mission d'étude sur les prêts hypothécaires en vue de moderniser les méthodes de financement du logement »* dont les premières conclusions devront être remises le 30 juin prochain. Est-ce le signe qu'une vraie réforme est en projet ? On ne peut que le souhaiter, et souhaiter que les échéances électorales ne viennent pas en ralentir l'élaboration.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Le SMIC est actuellement de 4 660 francs.



Etranger

La Corée du Sud va abaisser ses tarifs douaniers sur 83 produits

La Corée du Sud vient de décider d'abaisser de 6,6 % en moyenne les droits de douane sur les importations de quatre-vingt-trois produits : automobiles, télévisions, bière, ordinateurs, téléphone... Séoul manifeste ainsi sa volonté de réduire son différend commercial avec Washington. Le ministre sud-coréen des finances a indiqué que cette mesure prendrait effet en juillet et porterait notamment sur 207 millions de dollars d'importations en provenance des Etats-Unis.

Washington fait pression, depuis quelque temps, sur la Corée du Sud pour qu'elle réduise son excédent commercial, qui a atteint 7,4 milliards de dollars en 1986 vis-à-vis des Etats-Unis, et déjà 1,2 milliard de dollars pour les seuls mois de janvier et février 1987.

La guerre du won et du dollar

Le won a accompagné le dollar dans sa chute depuis la fin de 1985, donnant une forte compétitivité aux fabrications sud-coréennes. De plus, Séoul, qui a bénéficié, comme les autres pays, de la baisse des prix pétroliers en 1986, a choisi de rééquilibrer ses comptes extérieurs et de se désendetter vis-à-vis de l'étranger, plutôt que d'accélérer ses importations. Aussi M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, réclame-t-il une forte réévaluation du won, ce que la Corée refuse.

M. Chun In-Yong, ministre sud-coréen des finances, a, en revanche, précisé l'ampleur des concessions douanières qui avaient été décidées. Les droits sur les importations de voitures de grosses cylindrées seront abaissés de 60 à 50 % ; sur les importations de bière, de 100 à 80 % ; sur les ordinateurs et téléphone, de 20 à 15 % ; sur les aspirateurs et autres appareils électroménagers, de 35 à 30 % ; sur les téléviseurs couleur, de 35 à 25 %.

Les conséquences du désordre monétaire

Le groupe des Sept demande à Tokyo de relancer son économie

Les sept grands pays industriels ont réaffirmé, le mercredi 8 avril leur engagement en faveur de l'accord du Louvre du 22 février dernier et leur volonté de stabiliser les grandes monnaies *« autour de leurs niveaux actuels »*.

Les sept ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales de chaque pays concerné *« ont réaffirmé leur engagement à l'égard de l'approche en coopération arrêtée »* lors de leurs derniers travaux à Paris, précise le communiqué publié à l'issue de quatre heures de réunions au Trésor à Washington.

Ils sont *« tombés d'accord* [pour estimer] *que des actions supplémentaires seront essentielles pour résister à des pressions protectionnistes croissantes, soutenir l'expansion économique mondiale et réduire les déséquilibres commerciaux »*.

Le groupe des Sept (G-7) *« a favorablement accueilli »* les propositions annoncées par le Parti libéral démocrate au pouvoir au Japon et destinées à stimuler l'économie japonaise grâce à une rallonge budgétaire : *« Le gouvernement japonais a réaffirmé son intention d'ouvrir plus largement les marchés intérieurs aux biens et services étrangers. »*

Le Japon a été ces jours derniers la cible de critiques de ses partenaires américains et européens, qui lui reprochent de ne pas faire assez d'efforts pour ouvrir ses marchés à la concurrence extérieure et réduire ses exportations.

Dans les semaines qui ont suivi l'accord du Louvre, signé le 22 février, le dollar a continué de glisser par rapport au yen (– 6,5 %), en dépit d'achats massifs de dollars par la Banque du Japon et par d'autres banques centrales.

Peu après la publication du communiqué du G-7, alors que le marché des changes s'ouvrait à Tokyo, la Banque du Japon est à nouveau intervenue pour empêcher le yen de monter trop vite, le dollar battant à nouveau ses records de baisse à 144,70 yens avant de se rétablir à 145,40 yens. – *(AFP.)*

Le FMI révise en baisse ses prévisions de croissance pour 1987

Alors que dans ses prévisions de septembre 1986, le Fonds monétaire international avait retenu une croissance du monde industriel de 3,1 % pour 1987, les perspectives économiques publiées jeudi 9 avril par le FMI n'escomptent plus qu'une croissance de 2,25 %. La décélération – amorcée depuis 1984 – serait donc plus sensible que prévu.

Le ralentissement de la croissance affectera tous les pays industriels, sauf le Japon et la Grande-Bretagne. Le tiers-monde sera également touché (3 % cette année contre 3,5 % en 1986). Mais après le creux de 1987, lié aux politiques économiques restrictives menées dans la plupart des pays du monde, la croissance devrait être plus soutenue en 1988, d'après les experts du FMI. Ils prévoient une augmentation du PNB des pays industrialisés de 2,8 %.

Un rapport sur la restructuration de l'économie japonaise

La commission Maekawa recommande l'application de la semaine de cinq jours

Une amélioration radicale des conditions de vie des Japonais – notamment par l'adoption de la semaine de cinq jours – et l'abandon de la protection du secteur agricole, figurerait parmi les huit mesures « concrètes » que proposera, à la fin du mois, la commission Maekawa dans son second rapport.

Préparé à la demande du premier ministre, M. Nakasone, et présenté en avril 1986 par un groupe d'experts présidé par M. Haruo Maekawa, ancien gouverneur de la Banque du Japon, le premier rapport avait tracé les grandes lignes d'une restructuration de l'économie japonaise pour la rendre moins dépendante des exportations.

Le second rapport, dont un quotidien japonais, *Yomiuri*, vient de révéler les grandes lignes, doit avancer des mesures concrètes : suppression du régime fiscal privilégié des terres agricoles situées en zone urbaine, afin de contraindre les paysans à libérer ces terrains pour la construction ; élimination de la différence de prix à la consommation entre produits agricoles importés (actuellement lourdement taxés et soumis à des quotas) et les productions agricoles locales, généralement non compétitives.

La commission de vingt et un experts présidée par M. Maekawa demande également l'application effective de la semaine de cinq jours (de nombreux Japonais travaillent encore le samedi), la création d'installations de loisirs, une augmentation massive de la construction de logements et l'amélioration des conditions de vie et de communication dans les villes moyennes.

Ces mesures sont destinées à accroître la consommation et le niveau de vie des Japonais, dont la propension à l'épargne est jugée responsable de la faiblesse de la demande intérieure.

Pour que les importations bénéficient de ce virage vers la consommation, le second rapport Maekawa propose l'abolition des mesures restrictives dans la distribution. Ce point semble viser l'actuelle limitation des créations de magasins à grande surface. – *(AFP.)*

Finances

Mise en garde de la Banque de France à propos des nouveaux instruments financiers

Les innovations financières font naître de nouveaux risques pour les banques. Dans tous les pays, les banques centrales s'en inquiètent. Afin de mieux appréhender ces risques et de les surveiller, la Banque de France, à son tour, souhaite engager avec les professionnels une concertation qui pourrait déboucher, *« si nécessaire, sur de nouvelles règles prudentielles »*, selon M. Philippe Lagayette, sous-gouverneur. La Banque de France a transmis dans ce but un Livre blanc sur *« les nouveaux instruments financiers et le risque bancaire »* à l'Association française des établissements de crédit.

Prêtant l'argent des autres, les banques sont soumises, dans tous les pays, à un contrôle très strict des autorités de tutelle. Elles sont ainsi toujours tenues de respecter un certain nombre de règles dites *« prudentielles »*, exprimées généralement par des ratios. En France, ceux-ci portent notamment sur leur solvabilité, leur liquidité et leur activité de transformation. Aujourd'hui, ces indicateurs, établis à partir de l'analyse des bilans des banques, ne sont plus suffisants.

Les banques françaises, à l'instar de leurs sœurs anglo-saxonnes, sont en effet de plus en plus actives sur les marchés des nouveaux instruments financiers que sont les contrats à terme de taux d'intérêt ou de taux de change, et les opérations optionnelles. Or, ces opérations n'apparaissent pas dans leur totalité dans les bilans des banques. Conçus pour se couvrir contre les risques liés à la volatilité croissante des taux, ces nouveaux instruments donnent à leur tour naissance à de nouveaux risques. Par leur nouveauté, mais également du fait de leur complexité, ceux-ci sont difficiles à évaluer, et donc à maîtriser. Si les taux d'intérêt augmentent, par exemple d'un point, quelles en sont les conséquences sur la rentabilité d'une banque déterminée ? Les pertes éventuelles peuvent-elles être couvertes ? Les directions générales des établissements de crédit sont encore bien souvent incapables de répondre précisément et instantanément à de telles questions.

Aussi, pour tenter d'y voir plus clair, la Banque de France a demandé à trois inspecteurs de la commission bancaire un premier débroussaillage. Le résultat de leur enquête est consigné dans le Livre blanc sur « les nouveaux instruments financiers et le risque bancaire ». Celui-ci doit servir de base à une concertation avec la profession. Il contient d'ores et déjà un certain nombre d'orientations.

Tout d'abord, la Banque de France insiste sur la nécessité d'une *« saisie globale et constante »* de l'ensemble des risques encourus à travers ces nouveaux instruments financiers. Compte tenu de leur complexité et de la rapidité avec laquelle peuvent être pris des engagements, leur suivi n'est pas simple.

Mesurer les risques

« Il est indispensable que les établissements disposent de système de mesure de ces risques », a néanmoins souligné M. Philippe Lagayette, le sous-gouverneur de la Banque de France, lors de la présentation à la presse du Livre blanc, le mercredi 8 avril. Il faut que les directions générales des banques soient tenues informées en permanence du type et du volume des opérations traitées, précise le texte, estimant en outre que *« des limites devraient être fixées aux opérateurs »*. La création de direction unique des marchés au cours des derniers mois dans plusieurs grandes banques est considérée à cet egard comme *« une initiative digne d'intérêt »* par la commission bancaire.

Afin de permettre un calcul des risques de taux, le Livre blanc préconise ensuite une harmonisation dans les méthodes d'évaluation. Celle-ci pourrait alors déboucher, selon les membres de la commission bancaire, et *« si nécessaire »*, sur une véritable réglementation prudentielle. La concertation devrait maintenant s'engager avec les banquiers de la place. *« Il ne s'agit pas de s'opposer à l'utilisation des nouveaux instruments financiers »*, a souligné M. Lagayette, mais uniquement d'en améliorer l'usage tout en assurant la sécurité du système bancaire français. C'est là une préoccupation commune à tous les banquiers centraux, évoquée à plusieurs reprises par la banque des banques centrales, la Banque des règlements internationaux de Bâle.

ÉRIK IZRAELEWICZ.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Carnet des Entreprises

Précision mécanique Labinal

M. Serge Becchetti a été nommé directeur général adjoint de Précision mécanique Labinal. Il sera chargé de l'animation et de la coordination des affaires administratives et financières du groupe.

La direction générale de Précision mécanique Labinal comprend désormais le président-directeur général, M. Amaury Haine du Fretay, et trois directeurs généraux adjoints, MM. Serge Becchetti, Jean-Charles Holl et Michel Malfait.

Serge Becchetti, âgé de quarante-neuf ans, licencié en droit, ancien élève de l'Ecole nationale des impôts, est entré chez Précision mécanique Labinal en 1970 comme directeur administratif, après dix ans passés dans l'administration.

Il exerçait depuis 1975 les fonctions de directeur administratif et financier du groupe.



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'Electronique Serge Dassault s'est tenue le 7 avril 1987 sous la présidence de M. Bertrand Daugny et a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Pour un chiffre d'affaires de 3 173 MF HT (3 673 MF TTC), l'ESD a dégagé un résultat net, après impôt et intéressement du personnel, de 132,7 MF.

Les investissements 1986 de l'ESD, en immobilisations corporelles, s'élèvent à 174 MF, avec une dotation aux amortissements de 121 MF. L'exercice fait ressortir un autofinancement net, après impôt, de 255 MF.

Les en-cours sur marchés (2 472 MF) étant pratiquement couverts par les avances clients (2 369 MF), la situation de trésorerie est largement positive (251 MF de disponibilités et d'effets en portefeuille). L'ESD a pu effectuer les investissements d'études nécessaires à son avenir : les montants correspondants ne sont pas portés à l'actif du bilan.

Les commandes reçues au cours de l'exercice 1986 s'élevant à 4 003 MF TTC (3 498 MF HT), le carnet de commandes au 31 décembre 1986 se monte à 8 250 MF TTC (7 200 MF HT), y compris les révisions de prix acquises à cette date. Ce carnet de commandes représente, en francs courants, plus de 2 ans de chiffre d'affaires 1986.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé le paiement d'un dividende unitaire global de 16,20 F dont 5,40 F de crédit d'impôt. Pour l'exercice 1985, le dividende unitaire global était de 13,50 F dont 4,50 F de crédit d'impôt.

Après distribution du dividende, les capitaux propres de l'ESD s'élèvent à 554 MF, couvrant largement les 459 MF du montant net de l'actif immobilisé.

Sur les 2 360 membres du personnel de l'entreprise qui ont bénéficié des 161 250 options de souscription d'actions proposées en 1985, 1 241 personnes avaient, au 31.12.86, levé des options représentant 48 635 actions.

L'assemblée générale extraordinaire, qui a suivi l'assemblée générale ordinaire, a décidé de procéder à une augmentation de capital par incorporation de réserves et d'une partie du report à nouveau.

Une action gratuite, portant jouissance au 1er janvier 1987, sera attribuée pour 5 actions anciennes.

L'assemblée générale extraordinaire a recommandé au conseil d'administration de procéder à cette opération avant le 30 juin 1987.

Finances

La privatisation des banques

La Sogenal du règlement mensuel au comptant...

Devant l'engouement du public pour la Sogenal, privatisée la semaine dernière (1,3 million de titres étaient demandés le 7 avril pour 300 000 offerts), la Chambre syndicale a suspendu les cotations le mercredi 8 avril. Celles-ci, maintenues à 200 F, devaient reprendre jeudi, mais sur le marché au comptant et non plus sur le marché à règlement mensuel (RM). Une telle mesure est destinée à décourager la spéculation. Sur le comptant, les acquéreurs doivent, en effet, payer immédiatement leurs achats, alors que le RM permet d'acheter *« à crédit »*.

...et la BIMP en retard sur le calendrier

La privatisation de la Banque industrielle et mobilière privée prend quelques jours de retard sur le calendrier prévu. L'offre publique de vente des actions de cette petite banque (dont le prix a été fixé à 140 F) devait se dérouler dans la semaine du 13 au 17 avril. Officiellement, le ministre d'Etat n'a pas eu le temps d'arrêter son choix parmi les candidats repreneurs. L'OPV est donc reportée, sans doute d'une semaine. En fait, il semble que la bataille entre les différents candidats soit beaucoup plus vive que pour les privatisations précédentes. Sont notamment dans la course Michelin, ancien actionnaire de la BIMP, aujourd'hui associé avec la Mutuelle générale de France, et M. Georges Pébereau, avec sa société financière Marceau Investissement, associé avec d'autres entreprises comme Carrefour.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COOPÉRATION DANS LES TRAVAUX ROUTIERS

Poursuivant sa politique de coopération avec GTM-ENTREPOSE engagée en 1986, DUMEZ a pris une participation de 5 % dans le capital de l'ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE dont l'actionnaire majoritaire demeure GTM-ENTREPOSE.

En outre, le groupe GTM-ENTREPOSE accompagnera DUMEZ dans son entrée au capital de WEILER, société lorraine spécialisée dans la route et le bâtiment.

CASINO

Lors de la réunion du conseil de surveillance du 3 avril 1987, les associés-gérants ont fait part de leur intention de proposer à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 mai 1987 :

– la réduction de la valeur nominale de l'action de 100 F à 10 F par division du titre ;

– l'augmentation simultanée du capital social de la société par attribution gratuite d'une action de 10 F pour dix actions de 10 F résultant de la division des titres de 100 F, jouissance du 1er janvier 1987, les porteurs d'actions sans droit de vote recevant des actions à dividende prioritaire, dans la même proportion.

La réalisation simultanée de ces deux opérations conduirait à ce que chaque action actuelle de 100 F soit échangée contre onze actions nouvelles de 10 F ordinaires ou à dividende prioritaire sans droit de vote, selon le cas ;

– la modification des conditions d'attribution du droit de vote double, celui-ci n'étant accordé qu'aux actions justifiant d'une inscription nominative depuis au moins quatre ans.

Cette nouvelle disposition ne s'appliquerait qu'aux inscriptions nominatives intervenant après la date du 21 mai 1987, les actions inscrites au nominatif avant cette date bénéficiant du droit de vote double si elles justifient d'une inscription nominative depuis au moins deux ans.

Le « Bilan économique et social » 1986 à nouveau disponible

En raison de son succès, le *Bilan économique et social* 1986, brochure éditée par *le Monde*, est venu à manquer chez certains marchands de journaux. Il est à nouveau disponible, *le Monde* en ayant décidé la réimpression. Demandez-le à votre marchand de journaux.

Marchés financiers

PARIS, 8 avril ↓

Plus résistant

Pour la seconde journée consécutive, les cours ont baissé mercredi à la Bourse de Paris. Mais cette fois, la résistance a commencé à s'organiser. Dans la matinée, un nouveau dérapage de 1,2 % se produisait encore et, un quart d'heure après l'ouverture de la séance principale, il dépassait 1,3 %. Cependant grâce, en particulier, à la belle tenue de Peugeot, également de CSF, les écarts se réduisirent peu à peu et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,45 % seulement en dessous de son niveau précédent.

La perplexité causée par les déclarations américaines assez divergentes sur le dollar reste entière, et le marché a pris acte du refus de Wall Street d'aller plus loin sur le chemin de la hausse et de sa volonté de rendre la main. Il a cependant eu un motif de satisfaction : le démenti donné en haut lieu sur tout projet prétendument mis à l'étude, qui consisterait à taxer les transactions boursières pour renflouer la Sécurité sociale. Cette rumeur rapportée par un quotidien du matin avait, il faut bien le dire, mis la communauté boursière en émoi.

La compagnie financière du groupe Victoire va prendre le contrôle à un peu plus de 50 % de la Société foncière lyonnaise en rachetant au Crédit lyonnais à 5 052 F l'action sa part de 16 % dans le capital de cette affaire. Suspendue le 7 avril, la cotation de Foncière lyonnaise reprendra le 10 avril. Notons d'autre part la forte hausse de Saint-Louis (+ 11,8 %), réservé à l'ouverture. Le marché obligataire avait meilleure allure ainsi que le MATIF. Pas plus que pour la baisse de la veille, les spécialistes ne s'expliquaient vraiment cette amélioration.

NEW-YORK, 8 avril ↑

Remontée

Après une séance en dents de scie, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a regagné du terrain le 8 avril, terminant à 2 372,16, en hausse de 11,22 points. Cette progression ne reflétait pas réellement la tendance du marché. On notait ainsi 832 valeurs en repli, contre 717 en hausse. 420 titres sont restés inchangés, dans un marché actif où les transactions ont porté sur 179,84 millions de valeurs (186,4 millions la veille).

Autour du Big Board, les professionnels restaient prudents dans l'attente de l'issue de la réunion monétaire du G 7 à Washington. Le nouvel accès de faiblesse du dollar faisait craindre un relèvement des taux d'intérêt et une resserrement du crédit par la Réserve fédérale. Des prises de bénéfice se sont manifestées chaque fois que le billet vert montrait des signes de repli.

Parmi les valeurs les plus traitées, on notait First Bankers Florida (4,3 millions), Public Service Colorado (4,07 millions) et VAL (3,42 millions).

VALEURS	Cours du 7 avril	Cours du 8 avril
Alcoa	43 3/4	44 1/8
A.T.T.	23 3/4	24 1/8
Boeing	50 7/8	51 3/8
Chase Manhattan Bank	38	38 3/8
Du Pont de Nemours	119 1/4	118
Eastman Kodak	78 3/8	78 3/8
Exxon	88 3/8	88 1/2
Ford	88 7/8	88 3/4
General Electric	108	108 1/4
General Motors	82 1/4	84 3/8
Goodyear	58	58 1/2
I.B.M.	146 1/2	147 3/8
I.T.T.	62 5/8	62
Mobil Oil	49 5/8	48 5/8
Pfizer	73	73 1/4
Schlumberger	43 5/8	42 7/8
Texaco	33 5/8	33 3/4
U.A.L. Inc.	65 1/2	71 3/4
Union Carbide	29 5/8	29 1/2
U.S.X. Corp.	29 3/8	28 1/2
Westinghouse	65 3/4	65 5/8
Xerox Corp.	76 1/8	76 1/2

CHANGES

Dollar : 6,0840 F ↓

Le dollar a continué son mouvement de repli le 9 avril sur les marchés des changes, reculant à 6,0840 F à Paris (contre 6,09 F). C'est à Tokyo qu'il était le plus attaqué : il tombait dans la matinée à 144,95 yens, avant l'intervention de la Banque du Japon qui lui permettait de remonter au-dessus de 145 yens. Le deutschemark remontait légèrement face au franc, à 3,3275 F (contre 3,3270 F).

FRANCFORT	8 avril	9 avril
Dollar (en DM) ..	1,83	1,83
TOKYO	**8 avril**	**9 avril**
Dollar (en yens) ..	145,70	145

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 avril)..... 7 7/8-15/16 %
New-York (8 avril). 6 5/16-6 7/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	7 avril	8 avril
Valeurs françaises ..	111,3	111,1
Valeurs étrangères .	113,9	114,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 avril	8 avril
Indice général ...	453,4	449,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	7 avril	8 avril
Industrielles	2 360,94	2 372,16

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	7 avril	8 avril
Industrielles	1 564,5	1 558,6
Mines d'or	424,9	436,2
Fonds d'Etat	98,76	98,61

TOKYO

	8 avril	9 avril
Nikkei	22 944,33	23 176,12
Indice général ...	1 959,57	1 998,64

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 avril
Nombre de contrats : 25 648

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,85	108	107,95	107,75
Précédent	107,65	107,75	107,65	107,55

AUTOUR DE LA CORBEILLE

REDRESSEMENT DES RÉSULTATS DE LESIEUR EN 1986. – Le groupe Lesieur, contrôlé depuis fin 1986 par le groupe sucrier Saint-Louis Bouchon, a quasiment doublé son résultat net courant consolidé, grâce notamment à la baisse des prix des matières premières oléagineuses. Ce résultat (part du groupe) a atteint 120,8 millions de francs, soit une progression de 196 % par rapport à 1985. La réduction des effectifs et des frais financiers a aussi contribué à cette progression.

PROGRESSION DU BÉNÉFICE ET PROCHAINE AUGMENTATION DE CAPITAL POUR BSN. – Le groupe agro-alimentaire BSN a réalisé, en 1986, un bénéfice net consolidé de 1,08 milliard de francs, en hausse de 35,4 % par rapport à 1985. Une augmentation de plus de 1 milliard de francs sera lancée en juin. BSN va, en outre, reprendre la totalité des titres Cofinda, dont les deux actionnaires, liés au groupe Lazard, seront rémunérés par 280 000 actions BSN, soit 6 % à 7 % du capital du groupe. Lazard sera ainsi le principal actionnaire de BSN.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0780	6,0810	+ 65	+ 80	+ 135	+ 160	+ 330	+ 420
$ can.	4,6521	4,6580	+ 18	+ 36	+ 43	+ 73	+ 92	+ 178
Yen (100) ...	4,1802	4,1851	+ 125	+ 148	+ 272	+ 305	+ 783	+ 862
DM	3,3259	3,3293	+ 98	+ 115	+ 217	+ 240	+ 626	+ 695
Florin	2,9476	2,9505	+ 53	+ 65	+ 116	+ 135	+ 348	+ 403
F.B. (100) ...	16,0682	16,0767	+ 66	+ 131	+ 155	+ 274	+ 383	+ 747
F.S.	4,0053	4,0099	+ 146	+ 164	+ 307	+ 332	+ 793	+ 877
L (1 000) ...	4,6661	4,6718	– 75	– 28	– 146	– 92	– 474	– 337
£	9,8342	9,8451	– 193	– 151	– 366	– 302	– 859	– 667

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/8	6 3/8	6 5/16	6 7/16	6 3/8	6 1/2	6 9/16	6 11/16
DM	3 3/4	4	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100) ..	6 3/4	7 3/8	7 1/16	7 15/16	7 1/16	7 15/16	7 1/8	7 3/8
F.S.	1	1 3/4	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16	3 11/16	3 13/16
L (1 000) ..	8 3/8	9 3/8	9	9 1/2	9 1/8	9 5/8	9 1/2	9 7/8
£	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10	9 9/16	9 11/16
F. franç. .	7 7/8	8 1/8	8	8 3/16	8	8 3/16	8	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.




Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 8 AVRIL

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1525	4,5 % 1973	1557	1590	1600	+ 2 76
....	C.N.E. 3%	4145	4200	4201	+ 1 35
1209	B.N.P. T.P.	1230	1218	1218	- 0 97
1210	C.C.F. T.P.	1261	1260	1260	- 0 07
1117	Créd. Lyon. T.P.	1170	1170	1170	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2138	2130	2130	- 0 36
2330	Rhone-Poul. T.P.	2368	2359	2350	- 0 75
1385	St-Gobain T.P.	1406	1398	1398	- 0 56
1320	Thomson T.P.	1327	1335	1330	+ 0 23
560	Accor	560	550	561	- 1 61
2180	Agence Havas	2390	2310	2320	- 2 93
2090	Ag. Havas C. I.	2280	2240	2240	- 1 75
740	Air Liquide	735	731	735	....
2950	Alcatel	2940	2880	2895	- 1 53
2340	Ala. Superm.	2275	2241	2241	- 1 49
530	A.L.S.P.I.	518	510	515	- 0 58
440	Alsthom ★	423	410	423 50	+ 0 11
2550	Arjom. Prioux	2803	2835	2850	+ 1 68
620	Aussedat-Rey	850	845	845	- 0 77
1630	Aux. Entrepr. ★	1710	1685	1699	- 0 64
1250	Avions Dassault	1275	1250	1260	- 1 18
800	BAFIP	803	800	800	- 0 37
490	Bail-Equipem. ★	479	476	472	- 1 46
960	Bail-Investiss.	980	954	955	- 0 52
1050	Cie Bancaire	806	790	770	- 4 47
615	Bazar H.-V.	650	639	650	....
735	Béghin-Say ★	632	610	620	- 1 89
730	Berger (Ma)	865	860	851	- 1 62
845	Bic ★	830	829	838	+ 0 96
1600	B.I.S.	1610	1585	1585	- 1 55
2850	Biscuit (Géné.)	2940	2980	2980	+ 1 36
2750	Bongrain S.A.	2700	2670	2670	- 1 11
1330	Bouygues	1450	1425	1435	- 1 03
5060	B.S.N.	5330	5240	5220	- 2 06
1400	Carnaud	1480	1450	1450	- 2 03
3870	Carrefour	3795	3765	3800	+ 0 13
2350	Casino	2383	2341	2340	- 1 80
1920	Casino A.D.P.	1879	1890	1888	+ 0 47
1330	C.C.M.C.	1262	1265	1265	+ 0 24
1310	Cetelem	1248	1240	1250	+ 0 16
2610	C.F.A.O.	2590	2540	2565	- 0 97
1600	C.G.I.P.	1551	1570	1572	+ 1 35
1920	Chargeurs S.A.	1885	1885	1900	+ 0 80
85	Chiers-Châtill.	79 80	82	82	+ 2 76
955	Ciments franç. ★	1051	1050	1061	+ 0 95
695	Club Méditerr.	681	685	680	- 0 15
210	Codetel	220	220	220	....
390	Cofimeg	377 90	376	379 80	+ 0 50
2070	Colas	2095	2075	2078	- 0 81
345	Compt. Entrepr.	333	325	329	- 1 20
795	Compt. Mod.	820	840	840	+ 2 44
1190	Créd. Foncier	1155	1120	1120	- 3 03
610	Crédit F. Imm.	613	619	616	+ 0 49
1490	Crédit Nat. ★	1395	1388	1414	+ 1 36
340	Crouzet ★	348 60	346 10	352	+ 0 97
2800	Damart S.A.	2993	2980	2980	- 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
530	Darty ★	502	491	495	- 1 38
355	Dév. P.d.C. (Li)	400	400	400	....
715	D.M.C.	692	690	684	- 1 15
3040	Docks France ★	2925	2899	2875	- 1 70
2290	Dumez ★	2395	2399	2410	+ 0 62
1500	Eaux (Gén.)	1512	1501	1505	- 0 46
2890	Ecco ★	2875	2860	2842	- 1 14
1370	Electro-Finan.	1300	1300	1310	+ 0 77
340	Elf-Aquitaine	341	340 20	341 90	+ 0 28
320	— (certific.)	326	324	324	- 0 61
3250	Epeda-B-Faure	3156	3150	3150	- 0 19
3500	Essilor	3360	3320	3320	- 1 19
520	Esso S.A.F. ★	515	505	510	- 0 97
3180	Eurafrance	3250	3235	3260	+ 0 30
1470	Eurocom ★	1605	1622	1621	+ 0 88
3500	Euromarché	3500	3610	3610	+ 3 14
930	Europe n° 1 ★	892	890	880	- 1 34
1870	Facom	1885	1900	1880	- 0 26
1230	Fichet-bauche	1170	1190	1190	+ 1 71
235	Finextel	232 50	230	231	- 0 65
250	Fives-Lille	255	255	256	+ 0 39
345	Francarep	320	325	325	+ 1 56
1550	Fromageries Bel	1461	1461	1461	....
1260	Gal. Lafayette	1206	1182	1182	- 1 99
440	Gascogne	496	481	481	- 3 02
415	Géophysique ★	475	475	481	+ 1 26
2540	Gerland	2800	2900	2900	+ 3 57
715	GTM-Entrepose	736	735	735	- 0 14
895	Guyenne-Gas. ★	865	840	850	- 1 73
3280	Hachette ★	3150	2399	3030	- 3 80
790	Hénin (La)	865	869	869	+ 0 46
117	Imétal	115 20	115 10	115 10	- 0 09
485	Imm. Plaine-M.	480	485	485	+ 1 04
5020	Inst. Mérieux	5450	5370	5370	- 1 47
610	Interbail	615	613	613	- 0 33
1750	Intertechnique	1774	1754	1754	- 1 13
1910	J. Lefebvre	2050	2055	2040	- 0 48
2280	Lab. Bellon	2360	2370	2370	+ 0 42
1530	Lafarge-Coppée	1650	1652	1645	- 0 30
2120	Lebon ★	2089	2056	2075	- 0 67
5510	Legrand	5830	5770	5770	- 1 03
880	Leroy-Somm. ★	895	880	890	- 0 55
1890	Lesieur	1890	1990	1990	+ 5 29
900	Locabail Immob.	788	788	788	....
750	Locafrance ★	815	808	800	- 1 84
966	Locindus	953	950	950	- 0 31
1150	L. Vuitton S.A ★	1119	1120	1115	- 0 35
760	Luchaire	735	736	736	+ 0 14
1740	Lyonn. Eaux ★	1751	1720	1740	- 0 62
142	Mais. Phénix	155 60	152	154 90	- 0 44
750	Majorette (Ly)	900	875	875	- 2 78
77	Manurhin	75	73 10	73 20	- 2 40
570	Mar. Wendel	555	550	553	- 0 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1640	Martell	1777	1800	1810	+ 1 86
2580	Matra	2645	2580	2610	- 1 32
2700	Merlin-Gerin ★	2751	2750	2790	+ 1 41
3350	Michelin	3506	3525	3528	+ 0 63
1570	Midi (Cie)	1547	1530	1530	- 1 10
480	Midland Bk S.A.	490	480	480	- 2 04
715	Min. Salsig. (Ms)	764	764	764	....
55	M.M. Penarroya	56	55 10	55 05	- 1 70
2630	Moët-Hennessy	2370	2430	2450	+ 3 38
115	Moulinex	108	107	109 50	+ 1 38
1190	Navig. Mixtes	1185	1190	1190	+ 0 42
210	Nord-Est	202	201	201	- 0 50
470	Nordon (Ny)	469 90	470	470	+ 0 02
760	Nouvelles Gal.	799	813	819	+ 2 50
1250	Occident. (Gén.)	1338	1329	1330	- 0 60
1740	Omn.F.Paris	1705	1700	1700	- 0 29
191	Olida-Caby	175	181	181	+ 3 43
560	Opfi-Paribas	570	565	567	- 0 52
4370	Oréal (L')	4340	4300	4310	- 0 69
845	Paris-Résc. ★	809	800	817	+ 0 99
1570	Pechelbronn ★	1675	1685	1684	+ 0 53
1690	Penhoet	1709	1660	1664	- 2 63
1080	Pernod-Ricard	1070	1080	1078	+ 0 75
140	Pétroles B.P.	151 50	151 50	152	+ 0 33
1470	Peugeot S.A.	1479	1489	1485	+ 0 41
37	Poclain	14 50	14	14 05	- 3 10
2110	Poliet	2306	2304	2330	+ 1 04
960	P.M. Labinal	929	933	934	+ 0 54
3500	Presses Cité	3600	3600	3598	- 0 06
1490	Prétabail Sic.	1416	1440	1426	+ 0 70
820	Primagaz	842	860	865	+ 2 73
745	Printemps ★	794	766	765	- 3 65
2650	Promodès	2510	2500	2500	- 0 40
320	Prouvost S.A ★	305	304	305	....
1640	Radiotechn.	1590	1610	1630	+ 2 52
163	Raff. Dist. Total	150 10	147 90	147 50	- 1 73
2910	Redoute (La) ★	2915	2915	2930	+ 0 51
480	Robur financière	545	511	515	- 5 50
1900	Roussel-Uclaf	1860	1855	1880	+ 1 08
1460	Roussel-C.N.I.	1390	1368	1375	- 1 08
5920	R. Impériale (Ly)	6100	6100	6100	....
280	Sade	296	294	294	- 0 68
3950	Sagem	3860	3795	3795	- 1 68
445	Saint-Gobain	461 80	459 50	459 90	- 0 41
1150	St-Louis B.	1037	1151	1160	+ 11 86
2130	Salomon	2101	2050	2055	- 2 19
1640	Salvepar	1599	1585	1585	- 0 88
890	Sanofi	905	895	905	....
705	S.A.T.	726	715	723	- 0 41
1240	Saupiquet (Ns)	1190	1150	1150	- 3 36
670	Schneider ★	662	662	662	....
115	S.C.O.A.	125 90	128	127 50	+ 1 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
765	S.C.R.E.G.	820	810	815	- 0 61
870	Seb ★	500	830	866	- 3 77
485	Sefimeg	470	470	472	+ 0 43
1940	S.F.I.M.	1950	1960	1960	+ 0 51
106	S.G.E.	113 60	112	114 90	+ 1 14
650	Sign. Ent. E. ★	700	700	700	....
1040	Silic	1100	1060	1060	- 3 64
620	Simco-U.P.H. ★	615	615	620	+ 0 16
400	Simnor (Li)	400	400	400	....
1350	Skis Rossignol	1325	1316	1310	- 1 13
800	Simanco	765	750	750	- 1 96
285	Socero (Na)	275	280	280	+ 1 81
2950	Sodexho	2970	2970	2950	- 0 67
....	Sogenal (Ns)	....	....	....	
440	Sogerap	448 50	446	446	- 0 56
2120	Somm-Allib. ★	2170	2135	2120	- 2 30
805	Source Perrier	808	800	799	- 1 11
1350	Sovac ★	1265	1260	1239	+ 1 83
625	Spie-Batignol.	615	620	620	+ 0 81
805	Strafor	800	785	785	- 1 86
515	Synthélabo ★	435	440	435	....
925	Téles Luxemb.	810	811	811	+ 0 12
3540	Tél. Elect.	3435	3320	3330	- 3 06
1700	Thomson-C.S.F.	1672	1675	1678	+ 0 36
480	Total (CFP) ★	492	487	494	+ 0 40
105	— (certific.)	108 50	107 80	107 80	- 0 65
2550	T.R.T.	2520	2450	2450	- 2 78
835	U.F.B.	818	800	815	- 0 37
1610	U.I.C.	1515	1501	1501	- 0 92
625	U.I.F.	700	690	690	- 1 43
850	U.I.S.	875	872	872	- 0 34
560	U.C.B. ★	434 50	430	425	- 2 18
840	Unibail	800	805	805	+ 0 63
570	Valéo	579	575	575	- 0 69
103	Vallourec	108 50	108 50	108 50	....
4390	V. Clicquot-P.	4230	4210	4210	- 0 47
750	Via Banque	687	680	684	- 0 43
810	Elf-Gabon	918	818	818	....
111	Amax Inc.	120 10	120	122	+ 1 58
465	Amer. Express	457	453	453	- 0 88
147	Amer. Teleph.	150 20	147 30	147 30	- 1 93
122	Anglo Amer. C.	138 50	142	142 50	+ 2 89
580	Amgold	674	678	678	+ 0 59
840	BASF (Akt)	910	929	929	+ 2 09
955	Bayer	1054	1050	1055	+ 0 09
135	Buffelsfont.	152 50	155	153	+ 0 33
235	Chase Manh.	236	234 50	234	- 0 85
305	Cie Pétr. Imp.	330	337	337	+ 2 12
73	De Beers	78	80	79 90	+ 2 44
2090	Deutsche Bank	2318	2301	2308	- 0 43
59	Dome Mines	78 90	79	79 50	+ 0 76
1090	Dresdner Bank	1207	1182	1182	- 2 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
121	Driefontein Cel	141 90	147 10	147 50	+ 3 95
690	Du Pont-Nem.	746	736	733	- 1 74
475	Eastman Kodak	482	485	485	+ 0 62
44	East Rand	53 50	54 50	54 20	+ 1 31
295	Electrolux	308 50	306	306	- 0 81
260	Ericsson	245 10	253 60	253 60	+ 3 47
515	Exxon Corp.	549	541	541	- 1 46
500	Ford Motors	546	550	550	+ 0 73
89	Freegold	104 60	109 10	107 50	+ 2 87
107	Gencor	117 50	121	121	+ 2 98
655	Gén. Electr.	678	662	662	- 2 36
580	Gén. Belgique	555	559	559	+ 0 72
470	Gen. Motors	490	499	498	+ 1 63
85	Goldfields	92 50	93 50	94 10	+ 1 73
49	Gd Metropolitan	46 90	47 20	47 40	+ 1 07
73	Harmony	90	91 40	90 50	+ 0 56
40	Hitachi	38 40	38 40	38 40	....
840	Hoechst Akt.	943	925	926	- 1 80
130	Imp. Chemical	133 10	133 90	133 90	+ 0 60
97	Inco. Limited	99 90	99 30	99 30	- 0 60
900	IBM	915	905	904	- 1 20
395	ITT	389	394 70	394 70	+ 1 47
145	Ito-Yokado	161 40	159 50	159 50	- 1 18
71	Matsushita	82 60	84	84	+ 2 24
990	Merck	994	993	993	- 0 10
805	Minnesota M.	820	814	814	- 0 73
290	Mobil Corp.	299 90	300	300	+ 0 03
275	Morgan J.P.	269	265 30	264	- 1 86
36400	Nestlé	37700	38000	38000	+ 0 80
151	Norsk Hydro	163 10	164 50	164 50	+ 0 86
225	Ofsil	260 20	267	268	+ 3
1640	Petrofina	1665	1675	1678	+ 0 78
515	Philip Morris	555	534	534	- 3 78
144	Philips	155 60	156 80	156 80	+ 0 77
600	Quilmès	613	600	599	- 2 28
750	Randfontein	861	895	890	+ 3 37
720	Royal Dutch	741	751	751	+ 1 35
72	Rio Tinto Zinc	84 70	84 80	84 30	- 0 47
82	St Helena Co	110	114 50	114 50	+ 4 09
240	Schlumberger	269	274 20	274 20	+ 1 93
125	Shell transp.	123 10	122 30	122 30	- 0 65
2110	Siemens A.G.	2370	2380	2385	+ 0 63
127	Sony	121	121	121	....
136	T.D.K.	123	122 80	123 20	+ 0 16
29	Toshiba Corp.	30 45	30	30	- 1 48
1650	Unilever	1787	1782	1783	- 0 22
320	Unit. Techn.	317	316	315	- 0 63
625	Vaal Reefs	784	818	817	+ 4 21
300	Volvo	304	305	304 90	+ 0 30
300	West Deep	388	399 90	400	+ 3 09
455	Xerox Corp.	469	462	462	- 1 49
1 25	Zambia Corp.	1 37	1 38	1 37	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8201	..
Emp. 8,80 % 77	123 05	7 739
9,80 % 78/93	102 60	7 276
10,80 % 79/94	105 73	6 421
13,25 % 80/90	109 40	11 253
13,80 % 80/87	102 90	6 616
13,80 % 81/89	108 95	3 176
16,75 % 81/87	103 35	9 683
16,20 % 82/90	118 69	3 817
16 % juin 82	120 20	13 326
14,60 % fév. 83	119 75	1 890
13,40 % déc. 83	122 82	4 002
12,20 % oct. 84	114 95	6 117
11 % fév. 85	116 60	1 416
10,26 % mars 86	110	0 785
ORT 12,75 % 83	1741	..
OAT 10 % 2000	110 87	8 685
OAT 9,90 % 1997	108 70	3 173
OAT 9,80 % 1996	107 95	1 853
Ch. France 3 %	175	..
CNB Bques janv. 82	101 30	2 208
CNB Paribas	101 90	2 208
CNB Suez	101 90	2 206
CNI janv. 82	101 33	2 206
PTT 11,20% 85	110 20	3 728
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	109 70	8 790
CNT 9% 86	99	0 044
CRH 10,90% déc. 85	109 10	2 698

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1340	....
Agache (Sté Fin.)	1995	1985
A.G.F. (St Cent.)	865	870
Applic. Hydraul.	920	857 o
Arbel	245	245
Astorg	495	488
Avenir Publicité	2700	2700
Bain C. Monaco	425	430
Banque Hypoth. Eur.	501	....
Béghin-Say (C.I.)	485	475
B.G.L.	539	....
Blanzy-Ouest	590	584
B.N.P. CI	519	505
B.N.P. Intercontin.	470	475
Bénédictine	4450	4272 o
Bon-Marché	920	902
Calif	1000	1000
Cambodge	775	925 d
C.A.M.E.	627	640
Campenon Bern.	780	739
Carbone-Lorraine	938	930
C.E.G.Frig.	705	681
Centen. Blanzy	3055	....
Centrest (Ny)	232 80	265 70
Cerabati	110 30	105
CERUS	880	868
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	976	....
Champex (Ny)	188	188
C.I.C. (Financ. de)	350	350
C.I. Maritime	759	725
Cerca-Sicra	1025	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cicero (B)	655	....
Clause	1500	1402
Cofradel (Ly)	2540	2500
Cogifi	491	490
Comiphos	867	860
Cie Industrielle	3700	3630
Comp. Lyon-Alem.	650	686
Concorde (La)	1270	1250
C.M.P.	37 80	39
Créd. Gén. Ind.	1180	1170
Crédit Lyonnais C.I.	780	779
Cr. Universel (Cie)	920	925
Créditel	157	161
Darblay S.A.	821	936
Darty Act. d. p.	410	410
De Dietrich	2810	2720
Delalande S.A.	1620	1650
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1250	1250
Didot-Bottin	802	831 c
Eaux Bass. Vichy	1510	1550
Eaux Vittel	2750	2755
Economats Centre	654	641
Electro-Banque	510	515
Elf-Antargaz	830	860
E.L.M. Leblanc	1005	1000
Eneli-Bretagne	330	335
Entrepôts Paris	655	646
Epargne (B)	3600	....
Europ. Accumul.	113	117 20
Eternit	3245	3200
Exor	4515	4420
Finalens	291	279 40 o
FIPP	420 10	411
Fnac	1395	....
Foncière (Cie)	621	621
Fonc. Lyonnaise	5940	....
Foncina	605	605
Forinter	1110	1110
Fougerolle	485	459
France I.A.R.D.	540	....
France (La)	8100	8080
From. Paul Renard	502	501
GAN	1292	1290
Gaumont	430	869 o
Gaz et Eaux	2790	2700
Gévelot	1027	1018
Gr. Fin. Constr.	539	629
Gds Moul. Paris	546	490
Groupe Victoire	3690	3610
G. Transp. Ind.	620	615
H.E.F.	460	432
Hutchinson	1449	1410
Immindo S.A.	610	600
Imminvest	334	332
Immobail	506	501
Immobanque	795	751
Immob. Marseille	10290	10200
Immofice	576	574
Invest. (Sté Cent.)	3680	3600
Jaeger	210	210
Lafitte-Bail	576	570
Lambert Frères	250	244
Lille-Bonnières	1400	1450
Loca-Expansion	350	350
Locafinancière	481	480
Locatel	540	561 d
Louvre (Sté)	1840	1820
Machines Bull	54	53 70
Magasins Uniprix	253	250
Magnant S.A.	145	144
Maritimes Part.	477	477
Métal Déployé	490	490
Mors	240	228
Naval Worms	115	114 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	511	501
Optorg	319	312
Oréal (L') C.I.	3170	3030
Origny-Desvroise	1272	1295
Palais Nouveauté	1198	1128
Paribas	529	528
Paribas-CIP	518	527
Paris France	321	320 10
Paris-Orléans	450	449 90
Part. Fin. Gest. Im.	1760	1740
[illegible]	1025	990
Pathé-Cinéma	1039	1001
Pechiney (cert. inv.)	245 80	235 20
Piles Wonder	1316	1315
Piper-Heidsieck	1200	....
P.L.M.	210	205
Porcher	710	710
Providence S.A.	2040	2041
Publicis	3019	2960
Raff. Souf. R.	178 80	178 80
Rhône-Poul. (c. inv.)	399	380
Ricqlès-Zan	410	426 40
Rochefortaise S.A.	443	440 50
Rochette-Cenpa	143	141
Rosario (Fin.)	415	417
Roudière	307	319 30 d
Rougier et Fils	150	....
Sacer	599	587
SAFAA	1657	1657
Safic-Alcan	945	948
SAFT	2430	2434
Saga	440	440
St-Gobain C.I.	469	....
Salins du Midi	550	550
Santa-Fé	175	176
Satam	253	268
Saulnes	87 30	82 30
Saunier-Duval	90	....
Savoisienne (M)	305	....
SCAC	907	890
Senelle Maubeuge	630	620
S.E.P. (M)	226	220
Serv. Equip. Véh.	117 80	114 10
Sicli	260	264
Sicotel	401	400
Sinvim	340	326 40 o
Siph (Plant. Hévéas)	495	490
Sté Générale-CIP	1600	1650
Sofal financière	2279	2121
Soffo	486	490
Soficomi	850	850
S.O.F.I.P. (M)	200	....
Sofragi	1154	1155
Soudure Autog.	564	560
Sovabail	775	776
Speichim	27 50	38 10 d
S.P.I.	824	815
Suez (Fin. de)-CIP	1536	1529
Stemi	942	950
Taittinger	2300	2400
Testut-Aequitas	391	....
Tour Eiffel	700	700
Ufiner S.M.D.	835	810
U.A.P.	2410	2550
U.T.A.	2652	2650
Vicat	1775	1704 o
Viniprix	1780	1780
Virax	220	211 o
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	149	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1020	....
Akzo	400	....
Alcan Alum	249	249
Algemeine Bank	1501	....
American Brands	317 50	314 90
Am. Petrofina	305	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	188	....
Bco Pop Espanol	385	374
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	....
B. Régl. Internat.	49000	50400
Br. Lambert	589	608
Canadian-Pacific	115	110 10
CIR	38	....
Commerzbank	947	930
Dart. and Kraft	372	360 30
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	523	501
Gén. Belgique	555	559
Gevaert	1050	....
Glaxo	162	155 50
Goodyear	350	350
Grace and Co	397	....
Gulf Canada Corp.	130	132
Honeywell Inc.	455	450
I. C. Industries	210	208
Johannesburg	975	....
Kubota	19 50	19 20
Latonia	288	289
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	60	61 50
Mineral-Ressourc.	79 50	72
Nixdorf	2671	2661
Noranda	147 20	148 20
Olivetti	34 10	35 90
Pakhoed Holding	204	222
Pfizer Inc.	466	455
Procter Gamble	575	531
Ricoh Cy Ltd	31	34
Rolinco	273 50	271 80
Robeco	303 70	302 10 c
Rodamco	415 50	415 50
Saipem	24 90	24 80
Shell fr. (port.)	120	....
S.K.F. Aktiebolag	334	....
Steel Cy of Can.	111	....
Tenneco	291 30	285
Thorn EMI	62	61
Toray indust. inc	29 40	30 60
Vieille Montagne	865	918
Wagons-Lits	910	895
West Rand	27 90	28

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6	....
Calciphos	1294	1280
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Coparex	510	490
Dubois Inv. (Casto.)	1185	1200
Gachot	330	325
Hydro-Energie	320	325
Hoogovens	250	....
Metra Nord. (échan.)	....	....
Nicolas	1141	1160
Révillon	445	410
Rorento N.V.	151 10	151 10
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	241	....
Ufimax	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1340	1300
Alain Manoukian	1065	1070
Asystel	700	685
B.I.C.M.	920	920
B.I.P.	1194	1190
Bolloré Technologies	1450	1420
Buitoni	960	894 o
Cables de Lyon	1425	1451
Calberson	950	960
Cardif	3050	2928 o
Cap Gemini Sogeti	2956	2950
C.D.M.E.	1222	1226
C. Equip. Elect.	385	375
C.E.G.I.D.	3450	3365
C.E.P.-Communication	1615	1620
C.G.I. Informatique	1178	1170
C. Occid. Forestière	181	220 50 d
Dafsa	298	298
Dauphin O.T.A.	3700	....
Devanlay	2950	2900
Deville	1000	990
Drouot-Assurances	638	630
Drouot-Obl. convert.	3980	....
Editions Belfond	398	390
Elect. S. Dassault	960	950 c
Expand	815	818
Filipacchi	835	820
Guintoli	799	750
Guy Degrenne	1200	1200
I.C.C.	280 50	280 50
IN Informatique	400	390
Le gd livre du mois	520	500
Loca-Investissement	343	335
Locamic	555	565
Marais	641	616 o
Merlin Immobilier	489 80	489 50
Métallurg. Minière	220	215
Métrologie Internat.	780	765
M.M.B	720	715
Molex	330	349 90
Navale-Delmas	890	836
Olivetti-Logabax	689	700
Om. Gest. Fin.	591	585
Paternelle-R.D.	3520	3490
Petit Bateau	300	300
Petrofigaz	714	714
Rezel	1700	1681
St-Gobain Emballage	1550	1485
St-Honoré Matignon	246	246
S.C.G.P.M.	349 20	335
Scoma-Matra	1720	1725
S.E.P.	1610	1600
S.E.P.R.	2049	1926
S.M.T. Goupil	449	....
Sodinforg	1535	1515
Sofibus	430	410
Supra	1300	1300
Valeurs de France	390	390

SICAV (sélection) 8/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	856 03	835 15
Actions France	495 12	477 22
Action Invest.	394 36	376 48
Actions sélectives	630 29	607 51
Aedificandi	655 07	631 39
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1296 05	1264 45
A.G.F. 5000	658 60	642 54
A.G.F. ECU	1188 11	1176 35
A.G.F. Interfonds	474 88	463 30
A.G.F. OBLIG.	1175 74	1169 89
Agimo	723 69	705 04
Altefi	212	204 34
A.L.T.O.	185 18	178 49
Ameri-Gan	5793 98	5531 25 ◆
America-Valor	798 61	762 40
Amérique Gestion	402 60	384 34
Amplitude	598 98	579 57
Arbitrages court terme	5304 13	5293 53
Argonautes	451 38	430 91
Associc	1152 65	1152 65
Aurecic	1407 47	1366 48
Axa Europe	113 56	108 41
Axa Investissements	125 41	119 72
Bourse-Investiss.	496 87	476 25
Bred Associations	2629 66	2621 69
Bred International	98 52	96 59
Capital Plus	1678 36	1678 36
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	915 76	874 23
Convertimmo	418 72	400 69
Corail court terme	12250 92	12250 92
Cortexa	1007 79	962 09
Credinter	508 15	493 35
Crois. Finance	293 19	280 56
Croiss. Mercure	2595 25	2519 65
Croiss. Immobil.	692 15	660 76
Crois. Prestige	391 34	373 59
Démétar	13135 24	13136 24
Drouot-France	753 76	719 58
Drouot-Investiss.	1192 73	1138 64
Drouot-Sécurité	268 33	256 16
Drouot-Sélection	149 66	142 87
Ecuric	1161 44	1163 98
Elicoop Sicav	11340 40	11340 40
Ei-Valeurs	10394 41	10140 88
Energie	285 15	272 22 ◆
Epargic	2910 39	2904 58
Epacourt Sicav	4003 29	3993 31
Epargne Associations	25758 46	25719 88
Epargne-Capital	7867 29	7789 40
Epargne-Croiss.	1571 35	1629 29
Epargne-Industr.	843 98	805 71
Epargne-Inter	685 89	667 53
Epargne J	51418 07	51418 07
Epargne-Long-Terme	1764 15	1718 93
Epargne-Oblig.	191 53	186 40
Epargne-Unie	1376 57	1314 15
Epargne-Valeur	438 23	426 50
Eparoblig	1256 22	1253 71 ◆
Europic	9818 11	9673 01
Euro-Croissance	580 23	543 91
Eurodyn	1128 60	1091 49
Extrême Orient Sicav	571 71	555 06
Financière Plus	27535 92	27263 29
Finord Placement	59283 58	59108 28
Finord Trimestriel	1135 34	1118 56
Finord Valorisation	13420 09	13156 95
Foncisicav (div. par 10)	10446 96	10441 74
Foncier Investiss.	1207 72	1178 26
Fonsicel	286 37	273 36
France Ecu Plus	10563 80	10459 21
France-Gan	6828 42	6618 78 ◆
France-Garantie	319 61	318 97 ◆
France-Investiss.	603 81	576 43
France-Net	128 23	126 96
France-Obligations	455 18	450 87
Francic	449	435 92

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1225 94	1190 23
Fructi-Associations	1327 48	1327 48
Fructicapi	305 04	304 47
Fructidor	257 11	253 31
Fructifrance	897 42	876 53
Fructivar	81709 03	81505 27
Fructi ECU	570 93	562 49
Fructi-Première	12361 11	12178 43
Futuroblig	1122 36	1121 24
Gestilion	61308 58	61156 69
Gestion Associations	160 62	157 09
Gestion Mobilière	784 01	748 46
Gest. Rendement	486 67	447 42
Gest. Sél. France	813 87	776 96
Haussmann Associat.	1209 60	1209 60
Haussmann court terme	1182 16	1182 16
Haussmann Epargne	1359 40	1359 40
Haussmann Europe	2114 17	2037 75
Haussmann France	1137 04	1095 94
Haussmann Oblicroiss.	1282 71	1282 71
Haussmann Obligation	1502 03	1447 74
Horizon	1251 75	1215 29
I.M.S.I.	630 97	602 36
Indo-Suez Valeurs	811 13	774 35
Ind. française	13323 53	13062 28 ◆
Interoblig.	12023 14	11560 71
Intersélect France	495 28	472 82
Intervaleurs Indust.	717 78	685 23
Invest. net	14324 03	14285 44 ◆
Invest.Obligataire	17692 16	17658 85 ◆
Japacic	181 14	175 86
Jeune épargne	249 55	245 86 ◆
Laffitte-Amérique	272 18	259 84
Laffitte-crt-terme	61078 25	61078 25
Laffitte-Expansion	897 78	857 07
Laffitte-France	374 68	357 67
Laffitte-Immobilière	263 02	251 09
Laffitte-Japon	360 52	334 63
Laffitte-Oblig.	147 36	140 68
Laffitte-Placements	84301 94	84301 94
Laffitte-Rend.	223 33	213 20
Laffitte-Tokyo	1278 83	1220 84
Lion-Associations	11215 07	11215 07
Lion-Institutionnels	23329 31	23271 13
Lionplus	72140 89	71426 62
Livret portefeuille	647 84	628 97
Méditerranée	182 19	173 93
Mondiale Investissem.	492 61	480 73
Monecic	5862 08	5862 08
Moné J.	53146 84	53146 84
Monélaffitte	258814 21	258814 21
Multi-Obligations	430 08	410 58
Mutuelle Unie Sél.	186 06	158 52
Natio.-Assoc.	6548 54	6535 47
Natio.-Epargne	14131 16	13991 25
Natio.-Immobilier	1089 17	1040 55
Natio.-Inter.	1162 22	1150 58
Natio.-Obligations	547 98	533 31
Natio.-Patrimoine	1489 65	1448 78
Natio.-Placements	62553 32	62553 32
Natio.-Revenu	1086 19	1075 44
Natio.-Sécurité	54600 67	54600 67
Natio.-Valeurs	793 68	772 44
Nippon-Gan	5635 13	5379 60 ◆
Nord-Sud Développ.	1238 36	1232 91
Oblicic Régions	1040 93	1026 55
Oblicoop Sicav	1467 23	1439 46
Oblilion	1101 72	1072 23
Optimavalor	683 41	662 42
Options et Rendement	63396 20	62807 09
Orient-Gestion	184 61	176 24
Paramérique	584 08	539 51
Pareurope	879 47	839 59
Paribas Epargne	15144 45	15114 22
Paribas France	116 41	112 05
Paribas Gestion	661 48	634 52
Paribas Opportunités	110 95	107 72

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	575 45	551 99
Parnasse-Valor	1055 49	1054 44
Patrimoine-Retraite	1689 64	1636 90
Phénix Placements	275 77	274 40
Pierre Investiss.	795 74	760 61
Placement A	1118 67	1118 67
Placement crt-terme	71999 16	71999 16
Placement J	55773 47	55773 47
Placement Premier	51301 40	51301 40
Placements Rendement	11529 98	11529 98
Placements Sécurité	109475 32	109475 32
Première Obligations	10381 19	10380 47
Priv'Association	22693	22693
Province Investiss.	684 14	634 02
Quartz	118 05	115 14
Rentacic	169 36	166 85
Revenus Trimestriels	5950 32	5881 41
Revenu Vert	1188 85	1187 66
Rivoli Plus	1072 74	1024 10
St-Honoré Assoc.	13959 39	13899 94
St-Honoré Bio-aliment.	877 16	837 38
St-Honoré Pacifique	599 63	572 63
St-Honoré P.M.E.	522 53	498 84
St-Honoré Réal	11504 80	11458 96
St-Honoré Rendement	12329 95	12268 61
St-Honoré Technol.	832 21	794 47
St-Honoré Valor	12144 36	12047 97
Sécuricic	11219 17	11207 96
Sécur. Mobilière	405 20	386 83
Sécuri Taux	10225 02	10225 02
Sél.court terme	12524 20	12430 97
Secadan (Casdan BP)	761 48	750 23
Sicav-Associations	1395 72	1394 63
S.F.I. fr. et étr.	633 63	615 17
Sicavimmo	829 05	791 47
Sicav 5000	378 86	359 74
Sivafrance	613 17	596 78
Sivam	433 68	422 07
Sivarente	227 63	221 54
Sivinter	427 05	415 62
S.I.-Est	1339 03	1278 31
S.I.G.	946 50	933 17
S.N.I.	1343 67	1304 53
Sogepargne	392 18	377 99
Sogerac	53235 43	51684 88
Sogevar	1110 25	1069 90
Soginter	1312 65	1253 13
Soleil Investiss.	496 50	473 99 ◆
Technocic	1248 27	1212 88
Techno-Gan	6206 01	5924 59 ◆
U.A.P. Investiss.	421 47	406 24
Uni-Associations	108 27	108 27
Unifrance	515 41	492 04
Unifoncier	1435 71	1371 56
Uni-Garantie	1342 50	1318 15
Unigestion	964 01	920 30
Uni-Japon	1486 84	1400 32
Uni-Régions	3436 27	3282 36
Univesta	2339 34	2262 42
Univer	174 80	174 60
Univers-Obligations	1622 61	1586 26
Valorem	553 64	540 04
Valoblig	60693 76	60092 83
Valorg	1479 67	1478 13
Valrex	79358 91	78319 25

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 082	6 110	5 860	6 350
ECU	6 913	6 917	....	....
Allemagne (100 DM)	332 700	332 700	323	341
Belgique (100 F)	16 064	16 074	15 600	16 450
Pays Bas (100 fl.)	294 810	294 890	288	304
Danemark (100 krd)	88 240	88 220	85	91 500
Norvège (100 k)	88 900	89 160	85 500	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 814	9 861	9 550	10 250
Grèce (100 drachmes)	4 538	4 539	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 669	4 669	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	401 120	400 440	388 500	408 500
Suède (100 krs)	95 550	95 880	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 335	47 341	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 747	4 762	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 303	4 310	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 636	4 673	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 177	4 166	4 030	4 210

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/4
Or fin (kilo en barre)	81750	83000
Or fin (en lingot)	81950	82500
Pièce française (20 fr)	512	512
Pièce française (10 fr)	359	.....
Pièce suisse (20 fr)	559	561
Pièce latine (20 fr)	485	491
Souverain	595	600
Pièce de 20 dollars	2895	2955
Pièce de 10 dollars	1440	1440
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3150	3175
Pièce de 10 florins	491	491
Or Londres	419 80	423 50
Or Zurich	420 50	421 50
Or Hongkong	420 25	423 15
Argent Londres	6 74	6 68

Le Monde

M. Mitterrand et l'élection présidentielle

« Mon intention, je la connais... »

D'humeur badine, manifestement enclin aux opérations de charme et de séduction, M. Mitterrand a émaillé son voyage au Portugal de plusieurs conversations informelles avec les journalistes. Voici l'inventaire sommaire de quelques-uns des sujets traités, arbitrairement classés par ordre alphabétique :

● **Clips** : M. Mitterrand n'est pas favorable aux clips politiques à la télévision. *« Je ne suis pas pour. C'est une inégalité de plus. »*

● **Lille** (congrès socialiste) : le chef de l'Etat, qui adresse traditionnellement un message aux congressistes socialistes, a pris acte de la réponse qui, pour la première fois, lui a été adressée (*le Monde* du 7 avril). *« J'avais envoyé deux ou trois « poulets ». C'est la première fois que j'ai une réponse. Nous gagnons en civilités. »*

● **Louvre** : M. Mitterrand, qui, souligne-t-il, a beaucoup fait pour aider M. Balladur, entre 1981 et 1986, à financer le Centre Georges-Pompidou, s'étonne que le ministre d'Etat soit réticent à quitter la rue de Rivoli pour permettre l'aménagement du grand Louvre. Il avait, explique-t-il, choisi d'installer le ministère de l'économie et des finances quai Branly avant de trancher, finalement, pour Bercy, à la suite de démarches effectuées par M. Chirac, maire de Paris. M. Mitterrand tient au transfert du ministère des finances : *« Pour le coup,* dit-il, *cela donnerait envie d'être encore là en 1989. »* MM. Chirac et Balladur n'étant pas, si l'on comprend bien, très enthousiastes pour le laisser s'incruster à l'Elysée, il ajoute : *« En disant cela, je viens sans doute de rendre un grand service au Louvre. »*

● **Monstre** : *« Quand j'avais soixante-soixante-cinq ans, mes amis disaient* « ce n'est pas un bon âge ». Quand on atteint *quatre-vingts ans on devient un monstre sacré. C'est pour cela que j'y cours. »*

● **Présidentielle** (élection) : *« Mon intention, je la connais... »*

J.-Y. Lh.

La Haute Cour de justice devrait être élue le 15 avril

Une institution de la République, pourtant prévue par la Constitution, n'est pas en état de fonctionner : la Haute Cour de justice chargée de juger les ministres pour les délits commis dans l'exercice de leurs fonctions. Certes elle n'a jamais servi, mais elle pourrait bien être utile d'ici peu dans l'affaire Nucci.

Les membres de la Haute Cour, députés et sénateurs, doivent être élus par la majorité de leurs pairs. A l'Assemblés nationale, les candidats doivent recueillir, impérativement, 289 voix, à bulletins secrets, pour être désignés. Ce n'est pas techniquement très facile, chaque député ayant tendance à ne voter que pour les postulants de son groupe. Ainsi depuis 1958, la Haute Cour n'a été que rarement constituée.

M. Jacques Chaban-Delmas a pris conscience de cette annomalie : les présidents des groupes du Palais-Bourbon aussi. Pas de difficulté pour la répartition des postes, elle sera proportionnelle aux effectifs des uns et des autres : quatre PS, trois RPR, trois UDF, un PC et un FN, pour les titulaires ; PS, RPR et UDF se partageant à égalité les six places de suppléants. Mais tous ne veulent pas figurer sur la même liste que les autres.

C'est ce qui avait rendu impossible l'élection l'an dernier. Cette fois un artifice a été trouvé : il y aura cinq listes, mais elles figureront sur le même bulletin. Si lors du vote, le mercredi 15 avril, suffisamment de députés sont disciplinés, l'Assemblée nationale devrait pouvoir être représentée à la Haute Cour.

Le numéro du « Monde » daté 9 avril 1987 a été tiré à 454 789 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 9 avril

En hausse : + 0,55 %

La Bourse de Paris a progressé de 0,55 % dans la matinée du 9 avril. Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait Géophysique (+ 8,93 %), Darty (+ 3,23 %), Prouvost (+ 2,26 %), OBFI Paribas (+ 2,11 %) et Midi (+ 1,96 %). En baisse figuraient Auxiliaire d'entreprise (– 2,88 %), SGE (– 2,43 %), Synthélabo (– 2,27 %) et Cofimeg (– 1,79 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	551	556	559
Agence Havas	2320	2350	2340
Air Liquide (L')	735	739	740
Bancaire (Cie)	770	778	776
Bongrain	2670	2710	2700
Bouygues	1435	1460	1449
B.S.N.	5220	5290	5280
Carrefour	3800	3800	3805
Chargeurs S.A.	1900	1920	1918
Club Méditerranée	680	687	683
Eaux (Gén.)	1505	1510	1515
ELF-Aquitaine	341 90	341	341
Essilor	3320	3323	3330
Lafarge-Coppée	1645	1652	1653
Lyonn. des Eaux	1740	1735	1740
Michelin	3528	3555	3540
Midi (Cie)	1530	1548	1580
Moët-Hennessy	2450	2462	2475
Navig. Mixtes	1190	1185	1190
Oréal (L')	4310	4350	4350
Pernod-Ricard	1078	1094	1090
Peugeot S.A.	1485	1490	1480
Saint-Gobain	459 90	465	464 90
Sanofi	905	906	910
Source Perrier	799	799	800
Télémécanique	3330	3345	3350
Thomson-C.S.F.	1678	1700	1693
Total-C.F.P.	494	490	492 10
T.R.T.	2450	2450	2450
Valéo	575	580	581

A B C D E F G

Le voyage du pape en Argentine

Jean-Paul II prononce un plaidoyer en faveur des « liens sacrés du mariage »

Jean-Paul II a choisi Cordoba, un million d'habitants, et qu'on appelle ici la « Rome argentine », pour lancer, le mercredi 8 avril, son offensive attendue contre le divorce, interdit en Argentine. C'est le principal thème de conflit entre l'Eglise catholique et le gouvernement Alfonsin, qui a présenté un projet de loi l'autorisant.

BUENOS-AIRES
de nos envoyés spéciaux

A Cordoba, où l'attendait une foule nettement plus fournie que lors de ses escales précédentes en province et à Buenos-Aires, Jean-Paul II s'est lancé dans un plaidoyer passionné en faveur des *« liens sacrés du mariage ». « Le véritable amour n'existe pas s'il n'est pas fidèle, si promesse n'est pas faite qu'il durera jusqu'à la mort,* a-t-il dit. *Il est difficile à celui qui ne se décide pas à aimer pour toujours, d'aimer vraiment un seul jour ».* Et il a ajouté : *« Le divorce va de pair avec une dégradation des valeurs fondamentales du mariage, de la famille et de la moralité publique dans tous les domaines. »*

Au cours de cette homélie dédiée à la famille et prononcée dans la cathédrale de Cordoba, il a appelé les chrétiens à s'engager dans la *« bataille de l'amour » : « Ne vous laissez pas intimider ; ne soyez pas lâches ; luttez avec décision et courage. »*

Le pape a également repris dans son allocution, prononcée avec fermeté, une condamnation déjà maintes fois formulée de toute forme de contraception : *« La relation matrimoniale,* a-t-il rappelé, *ne serait pas authentique si l'on fermait artificiellement les sources de vie. »*

Avant de quitter Cordoba pour Tucuman, à 1 100 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires, Jean Paul II a eu un entretien prolongé – trois quarts d'heure, non prévu au programme – avec le vice-président de la République, M. Victor Martinez, très lié à l'Eglise. Rien n'a filtré de cet entretien inattendu, mais très probablement provoqué, par l'épineuse question du divorce.

Dans son homélie, le pape a également lié sa ferme condamnation du divorce à la *« fidélité à la patrie et au respect des lois ».* Plus tard, à Tucuman, il est revenu sur ce thème en déclarant que *« l'amour de la patrie »* était pour un catholique *« une manifestation de l'amour chrétien ».* Et c'est en fait un appel à la réconciliation de *« tous les Argentins »* que Jean-Paul II a formulé, une allusion évidente aux divisions, aux querelles, aux controverses qui déchirent actuellement l'Argentine.

La politique dite de « point final » du président Alfonsin, qui limite dans le temps d'éventuelles poursuites contre les auteurs matériels d'exactions commises pendant la dictature, suscite toujours l'hostilité amère de toutes les organisations humanitaires, et en particulier des mères de la place de Mai.

A l'issue de sa troisième journée en Argentine, Jean-Paul II a passé la nuit à Salta, nichée dans une riche vallée d'élevage et encerclée par les contreforts fauves de la cordillère des Andes. Il y a de nouveau évoqué les cinq siècles d'évangélisation de l'Amérique latine, thème de son allocution de Puerto-Monte au Chili. Jeudi 9 avril, le pape devait se rendre à Corrientes puis à Parana avant de regagner Buenos-Aires. Mais un nouveau déplacement éclair en province doit avoir lieu samedi matin à Rosario, 300 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires sur le rio de la Plata.

CATHERINE DERIVERY et MARCEL NIEDERGANG.

CONCOURS DE LA MEILLEURE NOUVELLE DE LANGUE FRANÇAISE

Un concours organisé par Radio-France internationale et l'Agence de coopération culturelle et technique en collaboration avec l'Alliance française, le ministère de la coopération et vingt radiodiffusions francophones associées et

Le Monde

– 29 000 F de prix en espèces ;
– une bourse d'un an en France ;
– la diffusion sur les antennes de RFI et des radios francophones associées ;
– des séjours en France pour les moins de vingt ans ;
– la publication dans *le Monde* d'une nouvelle ;
– l'édition des nouvelles finalistes chez Hatier ;
– des abonnements aux périodiques du *Monde*.

Manuscrits à envoyer avant le **30 avril 1987** soit à Radio-France internationale, 116, avenue du Pdt-Kennedy, 75116 Paris, soit à l'Agence de coopération culturelle et technique, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris.

123 corps ont été retirés de l'épave du « Herald of Free Enterprise »

Les plongeurs belges et britanniques étaient parvenus, mercredi 8 avril en fin d'après-midi, à sortir cent vingt-trois corps de l'épave du car-ferry *Herald of Free Enterprise*, qui avait fait naufrage le 6 mars en sortant du port de Zeebrugge. Les délicates opérations de renflouement du navire, menées par les compagnies Smit Tak (néerlandaise) et URS (belge) le 7 avril, s'étaient déroulées selon le calendrier prévu.

A la base navale de Zeebrugge, une équipe de quelque deux cents spécialistes formés aux techniques de reconnaissance des victimes d'incendie, essayent d'identifier les corps, qui ont été embaumés. Ils sont assistés de médecins, d'infirmiers et de psychologues pour venir en aide aux familles des victimes.

D'antre part, les victimes du naufrage et leurs proches vont recevoir des indemnités au moins deux fois supérieures à celles prévues par la convention internationale d'Athènes de 1974, jugées très insuffisantes par les familles, a annoncé le groupe britannique P and O, propriétaire de la compagnie Townsend Thoresen, elle-même armateur du car-ferry.

A l'issue de négociations avec les assureurs, la somme minimum allouée pour chaque victime ne pourra être inférieure à 80 000 livres (près de 800 000 F) et pourrait atteindre un chiffre bien supérieur. La convention d'Athènes, qui est entrée en vigueur il y a quelques mois seulement, prévoit un maximum de 38 000 livres (370 000 F). – *(AFP.)*

● **Second entretien soviéto-israélien à Rome.** – Pour la seconde journée consécutive, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, s'est entretenu, mercredi 8 avril, à Rome, avec deux responsables soviétiques, MM. Karen Brutens, vice-président de la commission des affaires étrangères du comité central du PCUS, et son adjoint, M. Alexandre Zotov. Les trois hommes, qui avaient eu mardi une première conversation à l'occasion d'une réunion de l'Internationale socialiste (IS), ont notamment discuté de la possibilité de réunir une conférence internationale sur le Proche-Orient et de l'état des relations entre l'Union soviétique et Israël. Ce fut un *« échange de vues franc et sérieux »,* a dit M. Pérès.

Sur le vif

Chasse aux Sov

Je vous parlais hier du journal de Dan Rather, le présentateur vedette de la CBS, retransmis, en clair, chaque matin sur Canal Plus. Aujourd'hui c'était à se cogner le derrière au lustre.

Ils sont marrants, les confrères aux Etats-Unis, d'une impertinence dont on n'a pas idée ici. Ils s'étendent d'abord longuement sur le « spy scandal ». Ils révèlent que les ambassades et les consulats américains à Leningrad, à Rome et ailleurs sont entièrement bouffés aux mites, ou plutôt aux puces électroniques, par ces salauds de Soviétiques. Ils vont planter leurs micros sous le nez de sénateurs hurlant à la violation du territoire national à l'étranger. Ils nous montrent un Shultz vexé comme un pou, furax à l'idée d'aller faire le zigomar à Moscou dans son camping-car.

Après quoi, dans la foulée, ils se livrent à une petite enquête sur les méthodes utilisées par la CIA et le FBI en matière d'espionnage. Interview des principaux responsables :

– Vous, vous feriez pas des choses pareilles, hein ? Ce serait trop vilain ?

– On se gênerait ! Non, mais qu'est-ce que vous croyez ? Que les Sov sont les seuls à avoir une oreille ou un œil qui traîne sous les tapis, dans les poignées de porte, les bouquets de fleurs et les rouleaux de papier hygiénique ?

Eux, les Amerloques, ils ont fait mieux, ils ont glissé des micros entre le matelas et le sommier du chef du KGB à Mexico. Ils ont planqué des caméras derrière des chasses d'eau. Ils se sont procuré des échantillons de l'urine, de la sueur et de la salive de tous les moribonds qui se sont succédé au Kremlin.

Tiens, à propos, on a même vu Nixon, interrogé par la chaîne, se vanter d'avoir réussi à mettre la voiture blindée de Brejnev sur table d'écoute. Alors là, excusez-moi ; d'accord, ils sont très forts les agents américains, mais quel intérêt ? C'était pour savoir quoi ? Où on lui vissait la pompe à vélo qui servait à le regonfler avant chaque apparition publique, c'est ça ?

CLAUDE SARRAUTE.

Explosion d'une bombe au Botswana : trois morts

Trois morts et deux blessés : tel est le bilan d'une explosion due, semble-t-il, à une bombe, qui s'est produite, jeudi matin 9 avril, à Gaborone, la capitale du Botswana, située à la frontière sud-africaine.

Cet incident est survenu quelques heures après que le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, ait annoncé que l'ANC (Congrès national africain) a prévu de perturber les élections législatives sud-africaines du 6 mai prochain. Selon M. Botha, qui s'exprimait à Uvongo, ville côtière située à 100 kilomètres au sud de Durban, des maquisards *« puissamment armés »* se sont rassemblés près de Lusaka (la capitale zambienne). Pretoria a prévenu les gouvernements zambien, botswanais et mozambicain, leur demandant d'empêcher ces maquisards d'atteindre l'Afrique du Sud (de Lusaka, ceux-ci doivent traverser l'un ou l'autre de ces trois pays pour se rendre en Afrique du Sud). – *(AFP.)*

Au groupe Hachette

Nouvelles responsabilités pour Etienne Mougeotte

Des changements vont intervenir dans les organigrammes des publications appartenant au groupe Hachette. Ils seront annoncés au début de la semaine prochaine. De même que seront indiquées les grandes lignes d'une *« redéfinition de toute la stratégie audiovisuelle »* du groupe.

C'est ainsi qu'Etienne Mougeotte quitte la direction de la rédaction de *Télé 7 jours*. *« Une décision,* dit-il, *prise de longue date. »* Pour l'avenir, deux grandes orientations s'offrent à lui au sein du groupe de M. Jean-Luc Lagardère : le secteur presse ou celui de l'audiovisuel, dont il prendrait la responsabilité pour l'ensemble des activités de production. Un choix qui, selon lui, sera fixé dans huit à dix jours.

Etienne Mougeotte sera remplacé à la tête de *Télé 7 jours* par Paul Giannoli, actuellement directeur de la rédaction du *Journal du dimanche*. Son poste sera repris par Alain Genestar, rédacteur en chef de *l'Echo républicain*, quotidien édité à Chartres et qui dépend, comme le *Journal du dimanche*, du groupe Hachette.

A. Rd.



